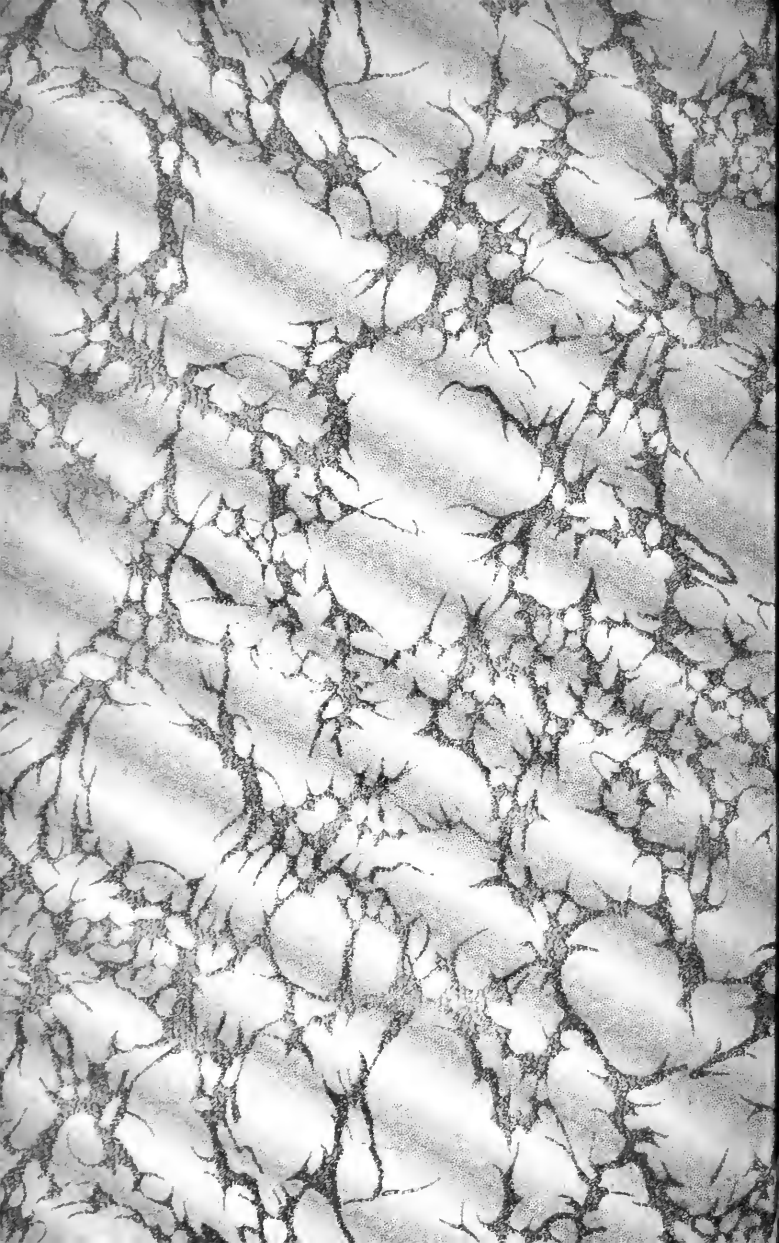


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01924280 9





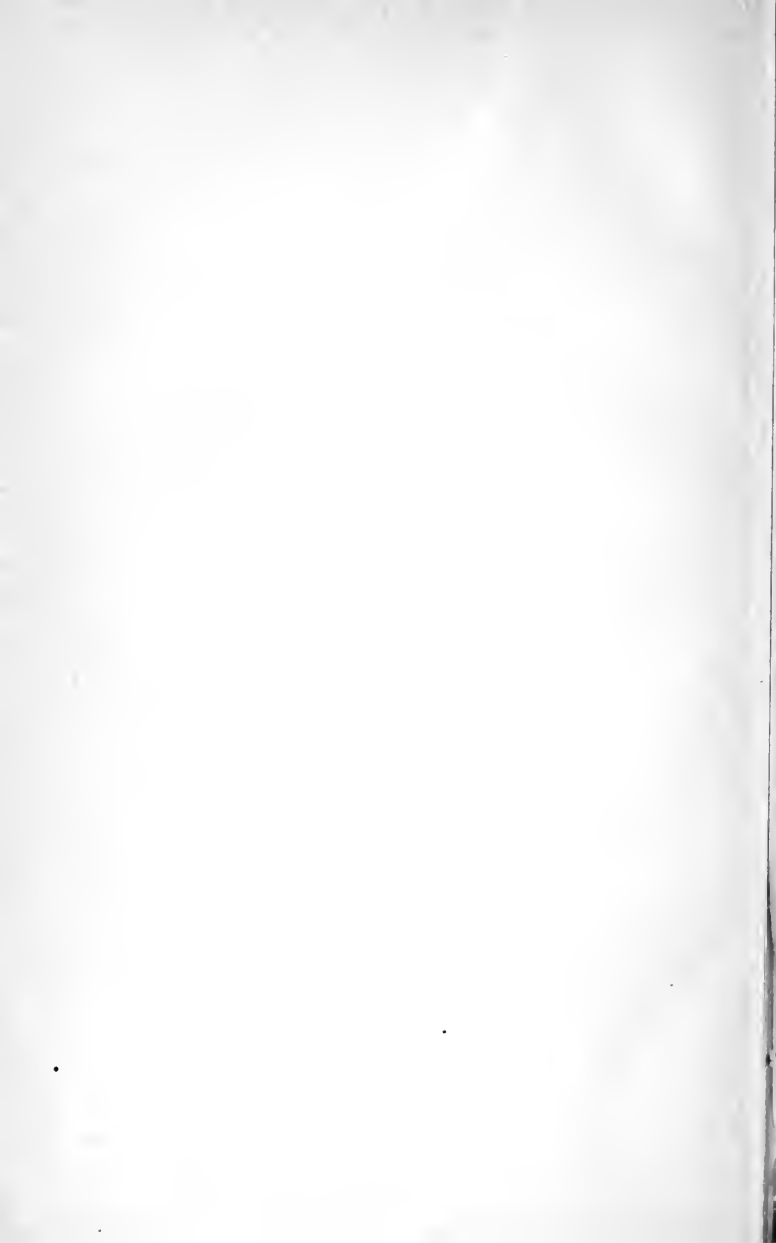


Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

<http://www.archive.org/details/bossuetla00lans>

St. Michael's College

ST. MICHAEL'S COLLEGE
TORONTO 6, CANADA



BOSSUET

POTTIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN ET C^{ie}.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

102.

G. LANSON

BOSSUET

L'HOMME ET L'ÉCRIVAIN — L'ORATEUR
L'ÉDUCATION DU DAUPHIN — LES IDÉES POLITIQUES DE BOSSUET
BOSSUET HISTORIEN — THÉOLOGIE ET CONTROVERSES
RELIGIEUSES — BOSSUET, ÉVÊQUE DE CONDOM
ET DE MEAUX — BOSSUET DIRECTEUR DE CONSCIENCE
LA PHILOSOPHIE DE BOSSUET.

PARIS

LECÈNE, OUDIN ET C^{ie}, ÉDITEURS

17, RUE BONAPARTE, 17

1891

Tout droit de reproduction et de traduction réservé



AVANT-PROPOS

Je n'ai pas prétendu, dans ce livre, faire une étude complète de l'œuvre de Bossuet.

Chacune des parties de cette œuvre immense : *Eloquence*, — *Histoire*, — *Controverse*, — *Politique*, — *Morale* — aurait demandé un livre comme celui-ci. Je me suis proposé seulement de faire sentir pourquoi il fallait étudier Bossuet, et comment il fallait l'étudier. J'ai voulu, à ceux qui tenteraient cette lecture austère, offrir un secours qui en rendit les difficultés moindres, et l'intérêt plus sensible ; j'ai tâché de montrer ce qu'on peut, même aujourd'hui, apprendre d'utiles vérités, de pensées fortes et substantielles de la bouche de ce prêtre éloquent, contre

qui ces deux qualités ont créé un absurde préjugé.

Il y a peu d'années encore, Bossuet était vaincu. En Religion, l'incrédulité triomphait, et au sein même du catholicisme, le gallicanisme, qui était la forme de la foi de Bossuet, était anéanti. En Politique, on avait foi à la liberté, au progrès, aux réformes, aux garanties constitutionnelles. En Morale, on prétendait se passer de la religion et de la métaphysique ; on voulait trouver dans le cœur humain même, ou dans certaines conceptions scientifiques de la vie et de l'univers, un fondement capable de soutenir tout l'édifice de la morale. Et voici que tout ce qu'on avait tenté dans un effort hardi, tout ce qu'on avait cru d'une foi profonde, apparaît comme une chimère impossible, comme un rêve illusoire. Le gallicanisme ne renaît pas, et ne peut plus renaître ; mais nous sommes revenus du scepticisme railleur, de l'incrédulité fanatique. Nous ne croyons pas, mais nous respectons la croyance, et nous aimons mieux le dévot que l'athée, nous trouvons plus d'intelligence, plus de vé-

rité dans l'affirmation absolue, que dans la négation absolue. Un grand courant de sympathie pour les formes religieuses s'est manifesté dans la société, et il est parti de ceux que la religion considère comme ses ennemis les plus dangereux : les érudits, les critiques, esprits impartiaux, qui doutent sans insulter, et qui regardent avec respect, avec émotion, parfois avec envie, l'humble foi où ils ne peuvent plus descendre. On rougit d'être appelé *voltairien*, comme on eût été blessé jadis d'être traité de *jésuite*, et l'on aspire à la vraie tolérance, celle qui tolère la piété et n'impose pas l'athéisme. On a fait l'expérience de la liberté, des réformes, des constitutions : on n'y croit plus, ou du moins on croit que la liberté ne se suffit pas à elle-même, et qu'il faut une règle : la jeunesse, ce qui, depuis un siècle, ne s'était jamais vu, est du côté du gouvernement ; pour la première fois elle s'aperçoit que le gouvernement ne saurait être désarmé : on comprend enfin ce qu'est l'autorité, son essence et son efficacité ; on sent que les formes politiques et sociales

ne peuvent se créer, comme elles s'abolissent, en un jour, et l'on commence à sentir que le temps contribue à l'organisation du corps politique et social; on commence à tenir compte de ce qu'on appelait jadis la coutume et la tradition : on a fait l'épreuve de la fragilité des constitutions, et l'on se dit qu'il ne s'agit pas de réformer, de reviser, de légiférer sans cesse; que ce qu'il faut régler, c'est l'esprit public; que toutes les lois sont bonnes, s'il est bon, et que toute la force d'un Etat et d'un gouvernement est dans le dévouement des magistrats au peuple, dans l'attachement du peuple aux lois, c'est-à-dire dans le concours des bonnes volontés pour le bien public.

La morale détachée de tout principe religieux ou métaphysique est apparue comme une sottise. Nulle morale ne peut se fonder sur l'intérêt et le plaisir; nul devoir ne peut se fonder sur l'observation et l'expérience : elles peuvent nous dire ce qui est; mais pourquoi ce qui est s'imposerait-il à ma volonté comme devant être ? Elles ne peuvent à elles seules pas-

ser du fait au devoir. La science, en ce moment, renouvelle l'idée qu'on se faisait de l'univers et de la vie : sortira-t-il jamais une morale des théories évolutionnistes ? Peut-être un jour ; mais il n'en est point sorti encore. En attendant, il faut vivre, et l'homme ne peut vivre sans une morale, sans une morale qui commande à la raison, et que la volonté ne puisse nier, même quand elle la transgresse, une morale enfin qui fixe des devoirs. Or, il n'y a que l'ancienne morale qui répond à ce besoin de l'humanité. Force est de nous en contenter provisoirement comme nos devanciers l'ont fait pendant quelques milliers d'années, et de cette morale la forme la plus haute, la plus épurée, c'est celle que le christianisme a présentée au monde. En attendant que la science soit assez avancée dans son œuvre de généralisation pour fonder une morale sur des principes sûrs, gardons donc la bonne et simple morale chrétienne. Il serait dangereux de répudier trop vite les idées de devoir et de sanction, et, par des généralisations hâtives et incomplètes, de

présenter au peuple, sous le nom de morale, un code d'immoralité brutale et féroce.

De toutes parts donc, je ne dirai pas que l'on revient aux idées de Bossuet, mais on s'en éloigne moins ; on s'en approche, à mesure que le fanatisme du siècle précédent cesse de nous aveugler ; elles n'inspirent plus l'indignation ; on leur trouve des raisons d'être, et du moins de l'utilité pratique. Ce que le siècle dernier avait repoussé avec mépris, on se reprend à l'examiner avec intérêt, avec sympathie. Nous avons bâti sur les principes du xviii^e siècle ; mais l'édifice sera éternellement inachevé et ruineux, si nous n'empruntons au xvii^e siècle quelques solides matériaux. La Révolution nous a menés trop loin, du moins en politique : nous comprenons que, sans défaire ce qui a été fait, il faut le compléter, et que ce complément, c'est le passé qui peut l'indiquer à l'avenir. Par là l'œuvre de Bossuet est redevenue, si jamais elle a cessé de l'être, actuelle et vivante.

En Religion, il nous offre l'hypothèse

chrétienne dans sa forme la plus logique, la plus efficace, la plus séduisante.

En Politique, il nous donne la formule la meilleure, la plus sensée, la plus appropriée aux nécessités pratiques, de la théorie conservatrice, des idées de tradition et d'autorité.

En Morale, appuyé sur l'Évangile, mais aussi sur la science de l'homme, il nous offre le plus haut idéal de bonté que l'on puisse concevoir, mais un idéal approprié à notre nature, un idéal qui ne la décourage point, mais qui l'attire au contraire et la sollicite à l'effort, un idéal enfin qui exerce ces deux inclinations essentielles de notre âme, le besoin d'agir et le désir du bonheur.

Ceux qui en sont encore à traiter Bossuet de rhéteur pompeux, ou n'ont pas lu Bossuet, ou ne l'ont pas compris. Il n'est point d'écrivain, au xvii^e ni au xviii^e siècle, qui ait traité plus de questions vitales, d'un intérêt inépuisable et permanent pour l'humanité, et qui les ait traitées plus sérieusement, plus fortement.

Devant parler de Bossuet, je me suis

replacé en face de son œuvre, et je n'ai voulu regarder qu'elle seule : c'est l'impression sincère de cette lecture qu'on trouvera ici. Mais je ne puis oublier de rappeler combien je suis redevable, pour les faits biographiques et la chronologie des œuvres, aux savantes études de M. Floquet et au récent ouvrage de M. l'abbé Le Barq. Encore moins dois-je omettre de déclarer la part que quelques écrivains éminents peuvent revendiquer dans ce travail. Leurs ouvrages ont contribué d'avance à former en moi l'idée que l'étude directe de Bossuet a achevée, et peut-être plus d'une fois leur influence a-t-elle, à mon insu, déterminé mon impression. Je n'aurais pu, quand je l'aurais voulu, mettre de côté tout ce que m'avaient appris des maîtres tels que M. Nisard, M. Gandar et M. Brunetière.

Paris, le 15 novembre 1890.

BOSSUET

CHAPITRE PREMIER

L'HOMME ET L'ÉCRIVAIN

I. Vie de Bossuet. — II. Unité de cette vie : identité de l'homme et de l'œuvre. — Caractère de Bossuet : simplicité, tendresse, désintéressement, franchise, patriotisme, volonté et activité. — III. L'esprit de Bossuet : équilibre des facultés, bon sens, amour de la vérité, logique. Solidité de l'œuvre de Bossuet : ses causes. Universalité d'intelligence et de connaissances. Ce que Bossuet doit à l'expérience, ce qu'il doit à l'antiquité profane : Bossuet commentateur d'Aristote et de Lucrèce. — IV. Le style de Bossuet : propriété, nécessité des tours et des termes ; variété : les grandes périodes, les phrases courtes et vives. Indifférence de l'écrivain au mérite littéraire. L'imagination de Bossuet : le pittoresque, la poésie de son style. — V. Limites et lacunes du caractère et du génie de Bossuet. Ce qui lui a manqué pour être un saint. Ce qui manquait à sa psychologie pour savoir manier les hommes.

I.

Né à Dijon, le 27 septembre 1627, d'une race de magistrats, grave et pieuse, élevé par un oncle, qui lui mit de bonne heure la Bible entre les mains, tonsuré à huit ans, à treize

pourvu d'un canonicat à Metz, brillant élève des Jésuites de sa ville natale, puis, à 15 ans, écolier au collège de Navarre, d'où le bruit de ses précoces talents pénétrait jusqu'aux cercles mondains, Bossuet, après de fortes études classiques, s'applique à la théologie : docteur de Sorbonne, et prêtre à 25 ans, archidiacre de Sarrebourg, puis grand archidiacre et doyen de l'Église de Metz, il fait pendant six ans sa principale résidence en cette ville pleine de protestants et de juifs, prêchant, conférant, instruisant, convertissant, réfutant le catéchisme du pasteur Ferry, et s'éloignant parfois pour faire entendre sa voix, chaque jour plus retentissante et plus autorisée, à Dijon ou à Paris. — De 1659 à 1670, sans perdre de vue l'œuvre de conversion entreprise à Metz, négociant avec Ferry la réunion des calvinistes à l'Église catholique, il prêche à Paris trois carêmes et deux avents, des panégyriques de saints, des sermons de charité, des sermons de profession et de vêtue, des conférences dans les séminaires ; deux carêmes et deux avents à la cour ; des oraisons funèbres, dont celle d'Anne d'Autriche, très goûtée alors et perdue aujourd'hui ; il écrit l'*Exposition de la Doctrine catholique*, qui décide les conversions de Dangeau, de Turenne, de lord Perth, et ne laisse aux protestants d'autre ressource que de nier, malgré les approbations du Pape et de tant de prélats, la

conformité du livre à la véritable doctrine catholique. — Évêque de Condom en 1669, il se démet deux ans après, quand, nommé aux fonctions de précepteur du Dauphin, il perd l'espoir de pouvoir résider dans son diocèse. Pendant qu'il emploie le meilleur de son temps et de son génie à tâcher de rendre l'héritier du trône digne de sa fortune et des devoirs qui l'attendent ; pendant que, pour vaincre la nature, il appelle à son secours tout ce que les deux antiquités, la profane et la sacrée, ont laissé de bonnes et généreuses leçons, descendant sans effort aux plus simples notions de la propriété des termes et de l'application des règles grammaticales de la langue latine, éclaircissant sans les affaiblir les plus hautes idées de l'histoire, de la politique et de la philosophie, il remontait parfois dans la chaire, dans les occasions solennelles qui se présentaient d'être utile aux âmes par sa parole. Il prêcha pour la profession de M^{lle} de la Vallière aux Carmélites. Mais surtout, après avoir en 1669 prononcé l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, il rendit le même honneur à la duchesse d'Orléans, sa fille (1670), et plus tard à la reine Marie-Thérèse (1683), à la princesse Palatine (1685), au chancelier Le Tellier (1686), enfin au prince de Condé (1687), de tout temps son protecteur, et, malgré la différence des rangs, son ami effectif. — Théologien autant

qu'orateur, défenseur vigilant de la pure doctrine, et pêcheur d'âmes infatigable, il maintenait la tradition des Pères contre l'érudition philosophique de Richard Simon, dont il faisait condamner une *Histoire critique de l'Ancien Testament*, et soutenait contre le ministre Claude une longue et chaude discussion, d'où mademoiselle de Duras sortit soumise à l'infailible autorité de l'Église catholique (1678). Évêque de Meaux en 1681, il est vraiment jusqu'à sa mort, par son exacte théologie, par son éloquente logique, et par son zèle que rien ne lasse, le chef autorisé de l'Église de France, que consultent et suivent les archevêques, les cardinaux, les prélats grands seigneurs, jaloux parfois de ce talent qui écrase leur naissance. Il ouvre l'assemblée du clergé de France par le *Sermon sur l'unité de l'Église*, en dirige les délibérations, et fait voter les quatre articles qui consacrent les libertés de l'Église Gallicane (1682) : respectueux envers Rome, et ne lui cédant rien, il défend la doctrine gallicane contre les théologiens ultramontains. Préoccupé toujours d'éteindre l'hérésie, et comptant plus sur la persuasion que sur la force, malgré la révocation de l'édit de Nantes, où il applaudit surtout l'intention et maintient le droit du roi, il ramasse toutes les ressources de l'érudition historique et théologique dans l'*Histoire des variations des églises protestantes* (1688), et en

défend les faits, les preuves, les conclusions contre Burnet, Basnage, Jurieu, et d'autres docteurs de la Réforme. Il reprend l'idée de réunir tous les chrétiens par un accord des théologiens, qu'il négocie sans succès avec Van Muelen, abbé de Lokkum, d'abord, puis avec Leibniz (1691-1694, 1699-1701). Le P. Cafaro, théatin, ayant essayé d'autoriser le théâtre, Bossuet en tire une humble rétractation et instruit le public de la tradition de l'Eglise et des pernicieuses séductions de l'art dramatique par ses *Maximes et réflexions sur la Comédie* (1694). Mais une grave affaire s'engage, et va, pendant plusieurs années, demander tout l'effort de sa science, de sa logique et de sa constance : madame Guyon renouvelle les erreurs du quiétisme, récemment condamnées à Rome ; Fénelon la soutient secrètement. Pendant que Bossuet, pour éclaircir la matière, fait imprimer ses *États d'oraison*, Fénelon le devance et donne son *Explication des maximes des saints*. Désavoué par les prélats dont il prétendait interpréter la croyance, Fénelon porte son ouvrage à Rome. Bossuet, pour convaincre le livre d'erreur, et pour anéantir les explications et défenses multipliées de Fénelon, écrit pour la France ou pour Rome une foule de dissertations, d'instructions, de mémoires en latin et en français, et enfin cette terrible *Relation sur le quiétisme*, qui ruine la doctrine en écrasant la personne.

Le roi, M^{me} de Maintenon, la Sorbonne, l'épiscopat sont déclarés pour lui : enfin le Pape donne un bref condamnant les *Maximes des saints* (1699). L'année suivante l'assemblée du clergé de France, dominée encore et dirigée par Bossuet, condamne un grand nombre de propositions de morale relâchée et la doctrine de la probabilité des casuistes. Dans ses dernières années, il se retourne contre Richard Simon qui venait de traduire le *Nouveau Testament* (1702) et reprend, pour la compléter, sa *Défense de la tradition et des saints Pères* contre la dangereuse indépendance de la critique individuelle. — Cependant tant de travaux pour la défense de la foi, ni tant de titres et de fonctions, dont il est revêtu à Paris et à la cour, — membre de l'Académie française depuis 1671, premier aumônier de la Dauphine et plus tard de la duchesse de Bourgogne, supérieur de la maison de Navarre, conservateur de l'Université, conseiller d'État d'Église, — tout cela ne l'absorbe et ne le distrait pas de ce qu'il regarde toujours comme son essentiel et principal office : il réside en son diocèse, et ne perd point de vue la conduite des âmes. Tantôt à Meaux, tantôt à la maison de campagne épiscopale de Germigny, souvent en tournée pastorale, affrontant, malgré son grand âge, les pluies, les orages, la neige, la nuit, les mauvais chemins, très ferme à maintenir son autorité, moins par

hauteur et par gloire que pour pouvoir faire sa charge de pasteur, il éclaire et dirige le peuple, réveille les catholiques, raffermis les nouveaux convertis par ses *mandements*, ses *instructions*, son *catéchisme* et son assidue prédication. Il veille sur les communautés, qu'il dompte, réforme, instruit, visite, offrant aux religieuses vraiment mortes au monde ses *Méditations sur l'Évangile*, et ses *Élévations sur les mystères* ; il accueille quelques âmes d'élite qui, dans leurs saintes tristesses, crient vers lui, les console, les relève, les redresse, et à force de foi, de science, de bonté, de patience, les achemine à la béatitude de la perfection chrétienne. Atteint de la pierre en 1701, il lutte pendant deux ans, et ne renonce à chaque partie de ses devoirs pastoraux, à la confirmation, à la présidence des synodes du clergé diocésain, que réduit et forcé par les progrès du mal ; après quinze mois de cruelles souffrances, dans l'intervalle desquelles il se fait relire le Nouveau Testament, et « plus de soixante fois » l'évangile de saint Jean, il meurt le 12 avril 1704. Il fut enterré, sur sa demande, dans sa cathédrale de Meaux, à côté de ses prédécesseurs.

II.

Voilà cette vie, d'une si belle et si sévère unité, si vide d'accidents et de pensers person-

nels, toute dévouée aux plus hauts et plus universels intérêts, tout agissante, car les écrits y sont encore des actes : pour tout dire en trois mots, vie d'un chrétien, d'un docteur, d'un pasteur. Mais que fut l'homme ? Un chrétien, un docteur, un pasteur : il est impossible de trouver autre chose, lorsqu'on cherche dans la multitude de ses œuvres et de ses lettres le secret de sa nature intime. Jamais l'homme intérieur ne se distingue du rôle apparent ; il semble faire par nature ce que le devoir lui commande de faire, et l'on ne saisit pas trace de lutte, de contradiction, de discordance même fugitive entre ses sentiments et sa volonté, entre ses actes et ses principes.

S'il avait apporté des germes de vices ou de passions, le christianisme qui l'a pris de bonne heure et tout entier, a tout étouffé ou réduit à la règle. S'il a eu des faiblesses, rien n'en a passé dans ses écrits, même dans ses lettres : non qu'il se soit déguisé par orgueil, mais il était trop humble pour parler de lui, trop occupé des choses éternelles pour expliquer ses impressions passagères, trop attentif à édifier son prochain pour adresser ses confessions à d'autres qu'à Dieu. Quand M^{me} Cornuau ou M^{me} d'Albert l'interrogeaient sur ses dispositions intérieures, espérant la consolation de trouver en lui l'écho de leurs pieuses angoisses, il restait obstinément et doucement fermé : il voulait ne mon-

trer en lui que ce qui était de Dieu ; évêque, il n'ouvrait la bouche que pour faire parler le Saint-Esprit. Mais peut-être n'a-t-il pas fait de confidences, parce qu'il n'en avait point à faire ; et, s'il ne découvre nulle part le secret profond de sa nature, ne serait-ce pas que sa nature n'a point de secret ? Prenons-le comme sa vie et ses œuvres le montrent, et puisqu'il ne s'y aperçoit rien de douteux, d'obscur, d'enveloppé, pensons qu'il s'est manifesté tout entier et tel qu'en effet il était.

« Dieu me fait la grâce, disait un jour Bossuet, que rien ne m'incommode ; le soleil, le vent, la pluie, tout est bon. » C'était un solide Bourguignon, de haute mine et de robuste tempérament ; un sang riche et chaud, point de nerfs ; un bel équilibre de santé physique, qui préparait et servait l'équilibre de la nature morale.

C'était une âme simple ; il crut toute sa vie comme il avait cru au premier jour ; avec sa science, sa logique de docteur, il garda sa foi de petit enfant, humble, naïve, épanouie. Nulle expérience de l'humaine corruption n'altéra sa candeur : il put tout savoir et demeurer « pur comme un ange. » De cette simplicité, de cette pureté inaltérées coulaient cette joie sereine, cette bonhomie enjouée qu'on trouvait en lui, cette *enfance*, comme il disait lui-même, quand il se détendait et se reposait de

ses grands combats. Grave pourtant, ennemi de la plaisanterie, de la raillerie, qu'il estimait indignes d'un chrétien et d'un honnête homme, ses plus grandes gaietés étaient un sourire. Un jour, raconte M^{me} Cornuau, la pluie survint, pendant qu'il se promenait avec elle dans un jardin où il y avait assez de monde, prêtres, religieux et autres. Tout le monde se mit à courir pour gagner la maison, et on lui dit en passant : « Eh quoi, Monseigneur, vous n'allez pas plus vite ! » Il répondit avec un air très sérieux : « Il n'est pas de la gravité d'un prélat de courir ; » et il alla toujours à petits pas.... Il revint trouver la compagnie avec un air de joie qui était charmant, en disant : « Nous avons été mouillés un peu plus que vous, mais nous ne sommes point si las, car nous n'avons point couru. »

Il haïssait le manège et le mensonge : il était franc, il allait en toutes choses, et recommandait d'aller, même en piété, « bonnement, rondement, simplement. » Son cœur, ses actes, sa pensée, son style, tout était chez lui droit et net. Si quelque chose lui donna de l'impatience et de l'humeur, ce furent les actes enveloppés et les raisonnements louches. Il porta à Fénelon des « coups de massue », lorsqu'il vit que son adversaire ne se déclarerait jamais touché, à moins d'être assommé. Les artifices où sa franchise butait, le rendaient brutal et violent.

Mais, à l'ordinaire, cet homme qu'on se représente dur, hautain, le bras toujours levé pour menacer ou maudire, insultant à l'ennemi vaincu, avait l'âme douce et tendre.

Ce rude logicien avait la plus fine, la plus universelle sensibilité, qui ne laissait perdre aucune des impressions du dehors, et les transformait en émotions profondes. « La grâce inopinée d'un beau jour d'hiver », « le croissant d'argent » de la lune dans la nuit sereine, parmi les étoiles innombrables, c'en est assez pour le remuer délicieusement : il ne rêve pas, il ne se fond pas en contemplations molles et languies ; mais il a senti, il a fixé le sentiment dans sa conscience, et quelque jour il le fera reparaitre dans son style par une image fraîche et charmante. Et, d'autre part, ce docteur de la mort, qui n'avait à la bouche que notre caducité et l'imminence du grand jugement, a été faible devant la mort de ceux qu'il aimait : il a pleuré comme une femme, il a fait plus, il s'est étonné. On l'a vu presque évanoui devant Madame mourante, et quand il reçut la nouvelle de la mort de Turenne, on l'a vu accablé dans tous ses sens, suffoqué, chancelant, sans couleur et sans voix. La nature avait pour un instant surpris sa religion.

Cette nature était tout amour et toute charité. « Ne vous étonnez pas, chrétiens, disait-il un jour du haut de la chaire, si dans une vie

si dure, si laborieuse, l'admirable François de Paule a toujours un air riant et toujours un visage content. Il aimoit, et c'est tout vous dire, parce que, dit saint Augustin, celui qui aime ne travaille pas, *qui amat, non laborat...* C'est par l'amour qu'on aime : mais comment se peut-il faire qu'on aime l'amour ? Ah ! c'est que l'âme fidèle, blessée de l'amour de son Dieu, aimant, elle sent qu'elle aime, elle s'en réjouit, elle en triomphe de joie..... Et cet amour lui plaît tellement, qu'en faisant toutes ses délices, elle regarde tout le reste avec indifférence. C'est ce que dit le tendre et affectueux saint Bernard, que celui qui aime, il aime : *qui amat, amat*. Ce n'est pas, ce semble, une grande merveille. Il aime, c'est-à-dire il ne sait autre chose qu'aimer ; il aime. et c'est tout..... François de Paule, ô l'ardent amoureux ! Il est blessé, transporté..... Tous ses discours étoient des cantiques de l'amour divin.» Mais lui-même qui parle ainsi, autant que saint Bernard, autant que François de Paule, il a été blessé, il a aimé : mieux qu'eux, il a chanté le cantique de l'amour divin, avec quelle tendresse, avec quelle effusion, quel ravissement de toute l'âme ! avec quels cris parfois où sa passion débordait ! « Vive Dieu ! Vive l'Eternel ! » Nul cœur mystique, depuis l'*Imitation*, n'a été plus profondément épris. Et voilà le principe de cette sérénité, de cette joie grave et

pleine qu'il a portée toute sa vie sur son visage : il aimait. Comment donc eût-il été dur pour le prochain ? Il l'aimait en Dieu. S'il était ferme contre le pécheur endurci, s'il avait de fortes paroles pour courber l'âme impénitente, celle-là même, il ne la jetait pas dans l'épouvantement et le désespoir, il annonçait la miséricorde avec la colère de Dieu. Mais il avait de douces paroles, d'insinuantes manières pour guérir l'âme malade, pour lui verser la force et la confiance. Il n'était point d'esprit grossier et lent qui rebutât sa patience, dès qu'il avait découvert une étincelle de vraie pénitence et de sincère amour. « Il fut une fois trois heures de suite, nous dit-on, à faire faire une confession générale à une âme pénible à entendre et encore plus à s'expliquer. » Il aimait les pauvres. Prédicateur, il ne cesse d'offrir leurs misères aux yeux des riches, il les fait grands dans le royaume du ciel pour forcer les grands de la terre à mériter leur intercession par l'aumône. Évêque, il emploie toute son activité et toute son autorité pour adoucir les misères de l'année 1693. Quand son neveu lui demande de l'argent en 1699 : « Cette année est si mauvaise, répond-il, et nous sommes si chargés de pauvres, qu'on ne peut pas ce qu'on veut. » Il était lui-même *pauvre d'esprit*, et quand son intendant lui refusait de l'argent pour ses charités, il s'en affligeait pour les pauvres ; il se

réjouissait en un sens pour lui de sentir « la sainte pauvreté. »

Il était sans aigreur et sans haine. Dans tout ce qu'il écrivit contre les protestants, il n'y a pas un mot qui aille à blesser les personnes. Il gémissait sur « tant d'honnêtes gens » qui étaient dans l'erreur. Sa logique seule était cruelle, à force d'être invincible : son cœur était doux. Ses « emportements » étaient des coups de raisonnement qui froissaient les doctrines, et dans les personnes ne pouvaient humilier que l'amour-propre trop attaché à son sens. Après avoir réfuté Ferry, il le servit à la cour, pour lui conserver sa chaire de ministre. Loin de chanter le *Te Deum* sur les dragonnades, comme on dit vulgairement, il ne souffrit pas de violences dans son diocèse, il les déconseilla aux évêques et aux intendants du Midi ; il sollicita et obtint la grâce de plusieurs protestants condamnés à mort. Il apprit au Dauphin à détester la Saint-Barthélemy, chargeant Charles IX plus encore que ne fait l'histoire aujourd'hui. Même à l'égard de Fénelon, dans cette pénible affaire où on l'accuse tant d'avoir ignoré la charité, il n'apporta point de passion personnelle. Il pensait qu'« il y allait de toute la foi », et crut faire son devoir : personne n'a le droit de douter de sa déclaration, ni de penser même qu'il ait exercé avec trop de plaisir un devoir rigoureux. Il fut doux envers

M^{me} Guyon, au début, lorsqu'elle se disait soumise, jusqu'à la maladresse, et lui donna par son indulgence des armes contre lui. Il couvrit Fénelon, et le fit archevêque de Cambrai, sachant ses erreurs, et es cachant, parce qu'il le croyait humble de cœur et défiant de son sens propre : il répondit du pécheur publiquement, et fit tout en silence pour le ramener jusqu'à cet éclat qui ne vint pas de lui. Alors il combattit vigoureusement ; il voulut vaincre, parce qu'avec lui la tradition aurait succombé.

Jamais homme n'eut moins d'orgueil et d'amour-propre. Parce qu'il croyait tirer tout de la tradition, et que, s'il la mettait en lumière avec plus de bonheur que ses prédécesseurs, il en rendait grâces à Dieu, dont l'Esprit-Saint assistait toujours les successeurs des apôtres, il n'apportait point à la défense de ses doctrines cette aigre et blessante animosité qu'y met l'intérêt personnel. Sûr que Dieu, qui le faisait parler, ferait à son heure triompher sa parole, il n'avait point ces inquiètes agitations de la vanité, qui craint la défaite. Il ne désirait pas pour lui le succès, ni ne redoutait l'humiliation : Dieu ne pouvait être humilié, mais à Dieu appartenait le succès. La partie la plus haute de son âme ayant soif de la vérité et amoureuse de son Dieu, entraient donc seule dans les disputes : la partie basse et sensible n'y avait point de part, et n'y mêlait point d'impureté.

Directeur, il parlait avec autorité, au nom de Dieu ; mais il ne prenait point un ton de maître, il ne s'assujettissait pas despotiquement les âmes ; il les aidait à marcher librement dans leurs voies. La domination des consciences ne le tentait pas.

Il n'avait pas d'ambition. Les dignités et les honneurs vinrent le chercher sans aucune sollicitation ni intrigue de sa part. Il entrevit sans empressement, et manqua sans regret les archevêchés de Lyon et de Paris : il ne lui coûta pas de n'être pas cardinal, et il sentit sans amertume que son génie ne pouvait surmonter sa médiocre naissance, à Versailles, ni les jésuites, à Rome. Il se réjouit sincèrement de la promotion de M. de Noailles, qu'il savait jaloux de lui. Il ne fut solliciteur que pour son neveu, et quand la maladie l'eut brisé.

Il ne rudoyait ni n'injurait personne ; il ne flattait personne, pas même le roi. Il le vénéra, il l'aima, mais il lui dit la vérité. S'il le fit avec convenance, c'est un mérite de plus ; si le roi le prit bien, cela lui fait honneur, et ne diminue pas Bossuet. Il y a moins de courage à écrire des insultes anonymes que les deux lettres respectueuses et fermes de l'année 1673.

Comme il aimait le roi, il aimait la France. Il mêla dans ses sermons aux mouvements de la charité chrétienne les joies et les tristesses du citoyen. Aux religieuses qui lui demandaient

des pratiques extraordinaires, il indiquait de prier « pour l'État et pour ceux qui souffrent » ; c'était l'aumône qu'il demandait à celles qui n'avaient rien.

Ce qu'il y avait de plus admirable en lui, c'était cette volonté sereine qui disposait de toute l'âme à chaque moment, et la faisait suffire sans effort à toutes les tâches. Elle tenait en bride la sensibilité ; elle soumettait l'imagination (combien forte et fouguese, on le voit au style de Bossuet), et les enfermait dans la vérité de la raison et de la foi.

Gardant toujours l'entière possession de soi, il ne se pressait jamais : il fuyait l'inquiétude et le tracas, qui empêchent d'agir. Ni écrasé, ni tirailé, il allait toujours comme s'il n'avait qu'une chose à faire, celle qu'il faisait : si petite qu'elle fût, elle était la seule à son tour. « Tout ce que j'observe, écrivait-il, est de ne me pas laisser accabler, non par crainte d'être accablé, mais parce que l'accablement jette dans l'agitation et la précipitation : ce qui ne convient pas aux affaires de Dieu. Un homme, surtout de ma médiocrité, ne pourroit pas suffire à tout, s'il ne se faisoit une loi de faire tout ce qui se présente à chaque moment avec tranquillité et repos, assuré que Dieu, qui charge ses faibles épaules de tant d'affaires, ne permettra pas qu'il ne puisse faire tout ce qui est nécessaire ; et quand les affaires de Dieu retardent les affaires

de Dieu, tout ne laisse pas d'aller bien. » Sa grande maxime était : A chaque jour suffit sa malice. Par là son activité fut sans fièvre, continue et féconde.

Il était sans crainte comme sans présomption, mettant sa force en Dieu. Il avait une hardiesse égale et paisible, qui ne s'effrayait de rien. Ce chrétien soumis fit tranquillement la guerre à Rome, et déféra au Pape les théologiens qui maintenaient contre la tradition gallicane l'infaillibilité du Pape. Si discret dans la direction, et si libéral pour ainsi dire, il ne rappelait l'autorité que pour revendiquer la responsabilité ; afin de mettre en repos les âmes timorées, il prenait sur lui impérieusement tout le péché que craignaient leurs éternels scrupules.

Il était fait pour l'action. Il l'aimait, comme étant le but de la vie, la vie même. La sienne fut toute action. Nul ne fut plus *intérieur* que lui ; mais nul aussi ne fut plus actif. Il a senti les ravissantes délices de la contemplation ; il s'est anéanti dans l'amour et dans l'adoration de son Dieu ; mais il a songé toujours aux actes que ce Dieu demandait, et il s'est porté avec une prompte docilité à ceux auxquels il s'est senti particulièrement appelé. Ce n'est pas sécheresse, ou pauvreté du fonds spirituel : l'amour, l'obéissance, autant que sa forte nature, l'engageaient aux œuvres. Homme d'action, il n'estimait rien tant que la décision. Il prenait son

parti vite, résolûment, et l'ayant pris, il s'y tenait. Il allait droit au fait et droit au but, écartant les broussailles, les scrupules et les chicanes. Il craignait les raffinements d'analyse qui énervent la volonté, dissolvent la conscience, et dans lesquels se perdent la force et la raison d'agir. Il tendait au vrai, mais au possible : son génie était pratique, sa volonté modérée autant que forte.

Douceur, désintéressement, charité, détachement, joie, maîtrise de soi, égalité, hardiesse, activité, tout lui venait de la foi et s'y entretenait. Mais la foi ne pouvait porter de tels fruits que dans une telle nature. Il fallait cette âme pour aimer Dieu avec ces effets.

III.

Par une rare fortune, Bossuet eut l'esprit que méritait son cœur : fort, simple et franc, toujours au commandement de la volonté, s'étendant sans effort, et se ramassant au besoin. Capable de s'égaliser à tout, il savait se réduire, s'appliquer à l'objet que son devoir lui proposait, s'y enfermer tout entier sans peine et sans dédain. Rien n'était trop grand pour lui ni trop bas. Chaque faculté de ce rare esprit faisait son service, exactement et modestement, sans zèle et sans froideur, fournissait l'effort demandé,

et, sa tâche faite, s'effaçait, sans essayer de dominer, de se mêler où elle n'avait que faire, sans se dérober aussi, ni manquer son but. Par un merveilleux équilibre, ou par une sévère discipline, elles collaboraient toutes à l'œuvre commune, précisément dans la mesure où il était convenable, et cette œuvre était précisément celle que le temps et l'objet demandaient. On n'y pouvait trouver, selon le mot de Pascal, « rien de trop, rien de manque ». La convenance et la nécessité étaient les lois suprêmes de l'écrivain ; toute sa rhétorique, tout son art s'y réduisaient ; volontairement asservi à la matière que son intelligence comprenait, il y mesurait ses pensées, et retranchait tout ce qu'il eût écrit pour lui, et non pour elle. De là la force et la simplicité de ses ouvrages.

On a souvent dit que le bon sens était la qualité maîtresse de son esprit. C'est vrai ; mais il faut élargir le mot autant qu'on peut pour qu'il convienne à Bossuet. Tout ce que l'usage y a fait entrer de signification négative, il faut l'en retirer, et donner à l'affirmation qu'il enferme toute la force et toute l'étendue qu'elle peut recevoir.

Le bon sens, chez lui, c'est d'abord le sens droit, la force de l'esprit qui va au vrai, sans s'égarer, ni se laisser séduire aux prestiges de l'erreur flatteuse ou facile. Ce droit et sûr élan vient du cœur autant que de l'esprit. Le discer-

nement de la vérité en suppose l'amour : Bossuet aima passionnément la vérité. Il eut ce parfait et pur désir, que l'absolu désintéressement accompagne. Aucune vue d'utilité, aucune réflexion d'amour propre ne le détournèrent jamais de la chercher ou de la recevoir. Il la saluait avec joie, comme une amie, d'où qu'elle vint, et quelle que fût la bouche qui la proposât. Antoine Arnauld le louait surtout par cet endroit, et admirait en lui ce rare « fonds d'équité et de sincérité ». Et jamais il n'y trouva d'amertume : plus il la médita et la comprit, plus il y découvrit de douceurs.

C'est que Dieu fut sa vérité. L'ayant connu de bonne heure, il ne sentit jamais d'inquiétude ni de doute, et crut toujours qu'évidemment il fallait croire. Sa foi ne fut point une aveugle et sourde ignorance des raisons contraires : il les connut, les discuta, et s'affermir dans sa foi. Il put répondre en toute sincérité de cœur à ce libertin qui, au lit de mort, lui demandait non comme à un prêtre, mais comme à un honnête homme, s'il croyait que Dieu existât : il répondit simplement et gravement : « Oui, Monsieur, je le crois ». Disposé d'abord à croire par les impressions de son enfance, par l'autorité de ses parents et de ses maîtres, par son impérieux besoin d'ordre et de justice, par l'infinie tendresse de son cœur, il ne trouvait pas de sens à l'univers, hors de la foi en un Dieu juste et

bon, le Dieu des prophètes et de l'Évangile ; il estimait que le sens humain, impuissant à prouver ce Dieu, comme à le détruire, était encore plus impuissant à lui opposer même une hypothèse qui expliquât tout le réel, et d'où toute vérité découlât. À l'examen du plus sévère jugement, rien n'infirmit, tout confirmait la révélation. Tout l'incompréhensible de la religion ne faisait que lui rendre le monde, et la vie, et lui-même compréhensibles : si bien que sa raison, avide de connaître, trouvait plus à gagner qu'à perdre dans l'humble crédulité du cœur.

Une marque singulière de la rectitude de son esprit, c'est qu'ayant tant écrit, et toujours en fondant son discours sur la vérité révélée, il y ait si peu de parties faibles ou caduques dans son œuvre, même pour ceux qui nient la révélation. Je ne dis pas seulement que, la révélation admise, il faut admettre tout ce qu'a dit Bossuet : c'est l'effet d'une infaillible logique, et nous y reviendrons. Mais, la révélation ôtée, la démonstration manque par la base, et pourtant la vérité des pensées qui en sont l'objet, subsiste. Tout s'attache là pour Bossuet, mais tout se soutient sans cela pour l'incroyant.

J'y vois l'effet d'une rare justesse d'esprit : ramassant toute la philosophie, la morale, la politique dans un vaste système dont l'idée maîtresse et le premier principe était la défi-

nition catholique de la divinité, Bossuet n'a employé que des matériaux solides et de bon aloi. Qu'on supprime Dieu, le système est découronné, la raison suprême et transcendante des choses est retranchée; mais il reste une philosophie, une morale, une politique, excellentes et substantielles, que de très bons esprits sans religion, que des sages païens peuvent recevoir. Les doctrines de Bossuet sur l'homme, sur la vie, sur la société, si elles sont vraies, le sont en dehors du catholicisme, en dehors de toute religion. Quelle sûreté naturelle de jugement ne fallait-il pas à un homme qui examinait tout avec le plus absolu parti-pris, pour ne s'arrêter qu'aux pensées dont la valeur spéculative ou pratique fût indépendante de ce parti-pris ?

Dans les limites posées par la foi, il n'était rien qu'il ne demandât au bon sens et à la raison discursive. Même quand la démonstration directe et rigoureuse lui manquait, l'analogie, l'*a fortiori*, les preuves indirectes et approximatives accompagnaient sa pensée jusqu'à l'extrême limite de l'intelligible : « de là, aidé de la foi, dit-il, je m'élève, et prends mon vol. »

La vérité suprême lui apparaît comme première cause et premier principe : toute autre vérité est tour à tour effet et cause, conséquence et principe. Jamais il n'en conçoit d'isolée, qui ne se lie à nulle autre. Dieu même, indépendant

et absolu, n'est pas détaché du reste des êtres ; il y tient par son infinie libéralité, qui les crée et les fait durer ; jamais Bossuet ne put comprendre, et ce fut le fond du débat sur le quiétisme, qu'on aimât Dieu sans l'invoquer comme le Père qui est aux cieux, qu'on s'abîmât par la pensée dans sa perfection, sans faire appel par le désir à sa bonté.

A cet esprit logique, dont la sévère discipline de l'École a fortifié l'inclination naturelle, chaque idée se présente avec son cortège de preuves ; chacune prend son rang dans la longue file des raisonnements ; tout s'enchaîne, tout se subordonne, tout se hiérarchise. Les séries diverses convergent ; la multitude innombrable des vérités se réduit à quelques vérités générales, qui toutes aboutissent à la vérité universelle. Par une puissante synthèse, d'une seule idée, Jésus crucifié, il tire toute science, et règle par là tous les efforts de la pensée et de l'activité humaine.

Jamais le vrai ne l'embarrasse. Il tient si fortement son principe, que rien ne l'en détache ; il le pénètre si profondément, qu'il y trouve tout. Aussi n'hésite-t-il pas à recevoir les vérités que ses adversaires professent. Il n'en craint rien, il les reconnaît, et les reprend, sachant bien où les placer, et dans quel rapport nécessaire avec la vérité suprême.

De là la franchise puissante de son argumen-

tation. Il n'a pas besoin de chicaner, de ruser, de se dérober, de donner le change. Au contraire, il désarme ses adversaires, et les confond par leurs plus forts arguments. Il prend les principes de Ferry pour réfuter Ferry, et démontre la Providence par l'objection dont se prévalent les libertins. Il tire son *Histoire des Variations* des sources protestantes. C'est là son ordinaire et invincible tactique. Plus il y a de raison dans ce qu'ils lui opposent, plus il en triomphe aisément, parce que cette raison même les trahit et le sert ; toute vérité est sienne et n'a de force et d'éclat que par la vérité qu'il défend.

Aussi aperçoit-on dans ses raisonnements une sécurité candide, qui se marque d'abord par le choix sévère des preuves. Il ne les reçoit pas toutes ; il n'estime pas le nombre, mais la qualité des raisons. Ne plaidant pas en avocat, et tendant moins à vaincre qu'à instruire, il n'entasse pas les bons et les mauvais arguments pour satisfaire à la fois les bons et les mauvais esprits. Il n'avance rien que de solide : ce n'est pas assez, rien que de capital. D'un coup d'œil sûr il saisit la difficulté qui suspend tout, et propose la preuve qui tranche tout. En toute matière, il évite les discussions contentieuses sur le détail, il se refuse aux personnalités : il va droit au point essentiel, et apporte la raison décisive. Même il aime mieux prouver que ré-

futer ; il croit faire plus pour convaincre les protestants en exposant sa doctrine, qu'en renversant leurs opinions. Il ne se satisfait pas des négations et tend toujours aux résultats positifs, marque d'un esprit fort et confiant, qui tient la vérité, et les moyens de la rendre manifeste.

Comme il n'y a rien de terre à terre dans son bon sens, il n'y a rien d'étroit dans sa logique. Il n'est pas de ces scolastiques enfermés dans leurs syllogismes, aveugles et sourds à toute réalité. Il a l'intelligence ouverte, vaste et libre. Il n'y a pas d'athée qui se meuve plus à l'aise à travers les sciences et les faits. Sa théologie n'est pas le fantôme poudreux de l'École, elle est jeune et vivante, parce qu'elle regarde le monde et la vie. Comme rien ne le gêne, sûr qu'il est de sa foi et de la vérité, il approche tout avec curiosité, connaît tout et profite de tout. C'est « l'homme de toutes les sciences et de tous les talents. » Et il pénètre le fond de tout ; son étude est rapide et sommaire, sa connaissance n'est jamais confuse, ni superficielle ; en tout il voit nettement ce qu'il y a d'essentiel et de caractéristique.

Les arts ne l'ont point occupé : dans cette vie toute donnée à Dieu, leur amusement n'avait point de place. Pourtant il écrit une fois un mot sur la peinture, qui marque qu'il avait regardé des tableaux autrement que le vulgaire, comme

ferait un homme du métier ou qui a bien écouté les hommes du métier.

Pour instruire le Dauphin, il apprend la physiologie et l'anatomie, et rédige la plus claire, la plus exacte description du corps humain, qu'on eût encore écrite en français.

Défenseur infatigable de l'orthodoxie catholique, il conçoit la bonté des fausses religions et leur efficacité pratique.

Ayant trouvé dans l'évangile le dernier mot de la philosophie, il s'intéresse aux recherches des philosophes ; il écoute Leibniz développant sa dynamique ; il aime et accueille les nouveautés.

Pénétré qu'il est du néant de l'homme et de la fragilité de ses ouvrages, il sonde le passé avec curiosité ; il s'attache à l'archéologie naissante. Il lit les récits des premiers voyageurs qui découvrent la Grèce antique et l'Asie ; il s'émerveille aux descriptions des ruines de Thèbes, et cent vingt ans au moins avant l'expédition de Bonaparte, il propose à son élève l'envoi d'une mission scientifique en Égypte.

Condamnant le théâtre au nom de la morale chrétienne et de la tradition ecclésiastique, il pénètre, il analyse la nature du poème dramatique et du plaisir qu'il procure, avec plus de finesse et de profondeur que les critiques de métier, que l'abbé d'Aubignac, et que Boileau même.

Enfin, même dans l'étude de la religion, il voit au delà de l'objet qu'il regarde, et son intelligence à son insu dépasse et déborde sa matière. Tandis qu'il dispute sur la foi, derrière les raisonnements théologiques et la plus subtile métaphysique, il aperçoit les hommes, et en abattant les hérésies, il dessine le portrait des hérétiques : la discussion dogmatique devient une peinture dramatique, et les figures vivantes des Grotius, des Luther, des Melancton, des Cranmer, dont son cerveau est obsédé, pénètrent dans ses ouvrages et se mêlent aux sévères abstractions. Quand il explique l'Écriture ou commente les Pères, attentif aux dogmes, il saisit, exprime, traduit la poésie ou l'éloquence de la forme. Le lyrisme des psaumes, la simplicité épique des récits bibliques, la suavité élégiaque ou le pathétique émouvant de l'Évangile, le tempérament et le génie d'un Origène, d'un Athanase, d'un Augustin, l'ont frappé pendant sa lecture, et tandis qu'il ne cherchait qu'à nous instruire de notre foi, il nous entretient de ses émotions littéraires ; le grave docteur, sans y penser, s'est doublé d'un fin critique. Adorant Dieu en esprit et en vérité, il aime de tous ses sens les pompes catholiques, la beauté des cérémonies et des ornements, la pénétrante simplicité du plain-chant : il est peuple, il est petit enfant pour jouir des messes solennelles, des processions pittoresques, des

riches couleurs, de la belle musique ; il a développé les plus hautes facultés de son esprit sans dessécher les plus communes. Il comprend et sent tout ce qui peut être compris et senti.

Cette largeur de son intelligence applicable à toute matière, ce don d'aller toujours à l'essentiel et au décisif, ce sentiment de la réalité extérieure et vivante, l'ont préservé des périls de la logique. Chez lui point de ces rêves absurdes, point de ces affirmations révoltantes, comme en fait éclore souvent dans l'étroit cerveau d'un logicien le culte obstiné du syllogisme. Son œuvre, je l'ai dit, garde, malgré le temps et les révolutions, un singulier caractère de vérité, ou, si l'on veut, de possibilité théorique et pratique. C'est que la déduction est pour lui une méthode d'exposition bien plus qu'une méthode de recherche. Il a l'œil sur les faits : il les saisit, les compare, les analyse, il les tourne et retourne pour en extraire le sens profond, pour y démêler la trace révélatrice des causes qui les ont produits. Il est sans inquiétude sur le résultat : la cause unique, universelle, il la tient ; mais c'est la manière dont les faits s'y ramènent qu'il veut trouver. Les faits sont infiniment nombreux : infiniment multiple est l'action de Dieu, dont les livres révélés ou inspirés nous font entrevoir quelques modes. Toute la subtilité de son esprit, toutes les adresses de sa logique, Bossuet les emploie à

réduire l'inextricable diversité des faits aux modes de l'action divine que l'Écriture nous fait connaître. Puis, lorsqu'il est parvenu par une vive logique à remonter des créatures à Dieu, il nous fait redescendre alors de Dieu aux créatures par une déduction fortement liée, et de l'Écriture sainte fait sortir avec une étonnante dextérité les principes de tout ce qui est ou peut être, de toute réalité et de toute science. Il trouve dans sa Bible et dans son Évangile toute la philosophie, toute la morale, toute la politique, la décision enfin de tous les problèmes que l'intelligence humaine peut poser, de toutes les difficultés qui peuvent se présenter dans la vie des individus et des sociétés. Il régit la France de Louis XIV par les maximes de gouvernement d'un petit roi de quelques tribus sémitiques. Il suspend toute activité humaine à d'obscures rêveries écloses il y a tant de siècles dans un coin de l'Asie, aux images forenées d'un prophète fanatique, ou bien aux suaves paraboles d'un doux Galiléen.

C'eût été absurde, et l'outrance de cette conception logique n'eût fait qu'une œuvre violente et frêle, si, avant de rien déduire, Bossuet n'eût pris dans la réalité conscience des effets à déduire. De Dieu, cause toute-puissante, tout peut venir : pour en tirer ce qui est, il fallait ne pas perdre de vue les faits.

Aussi cette construction du raisonnement dé-

ductif repose-t-elle tout entière sur la plus vaste expérience et la plus universelle érudition.

Qu'il s'intéresse à la vie, qu'il ait regardé les hommes, qu'il les connaisse, nul n'en doute, et nous en aurons bientôt d'amples preuves.

Mais surtout, outre cette expérience personnelle, ramassée dans l'exercice assidu de ses multiples devoirs, tous ses ouvrages reposent sur d'amples et minutieuses recherches. Chacun d'eux est précédé d'une exacte enquête, qui lui met en main les faits, base solide de ses démonstrations. Il a en France, en Écosse, en Allemagne, en Italie, à la cour, dans le monde, dans les cloîtres, des amis curieux et dévoués, qui l'instruisent, lui font parvenir les pièces, les documents nécessaires, des mémoires, des livres. Milord Perth, chancelier d'Écosse ; M. Obrecht, préteur royal à Strasbourg ; Mabilon, Montfaucon, Jean-Claude Devert, bénédictins ; MM. Le Feuvre et Pirot, docteurs de Sorbonne, l'abbé Renaudot, M. Capperonnier, M^{me} de Motteville, mettent en diverses occasions leurs connaissances ou leurs informations particulières à son service. Il accueille tout, examine tout, et en tire ce qui est à son usage.

Il a, du reste, une lecture immense, et une mémoire exacte. Il a la curiosité et le sens du passé qu'il explique et ressuscite à la fois.

L'histoire est pour lui une inépuisable mine de faits, qu'il transforme en arguments. Cette science, dédaignée des raisonneurs, lui fournit le moyen d'écrire ses plus beaux et ses plus forts ouvrages : l'*Histoire Universelle*, les *Variations*, la *Gallia Orthodoxa*, et même la *Politique*.

Il connaît l'antiquité profane comme l'antiquité sacrée. S'il a lu peu de livres français, — et il en a lu plus qu'il ne le dit, — il sait bien ses Latins et ses Grecs. Il cesse de les lire, il est vrai, pour appliquer toutes ses études et ses récréations même à la religion ; mais c'est qu'il n'a plus rien à en apprendre, et ne gagnerait rien à les relire : il en sait le plus exquis par cœur, s'en est assimilé la substance et l'a fait passer en son propre esprit.

Il lisait, parlait, écrivait le latin comme le français. Pour le grec, sans se targuer d'une érudition grammaticale et pédantesque, il l'entendait parfaitement. Il lisait les écrivains grecs, païens, Pères, et mystiques même, dans l'original ; et plus d'un projet de sermon nous est parvenu, orné d'un texte grec et de citations grecques.

Aussi c'est bien en lui, autant qu'en personne autre, que s'est opéré, selon l'expression de M. Nisard, la fusion et l'accord des deux antiquités. Il est tout chrétien, mais il a dérobé et versé dans le christianisme toute la sagesse

païenne. S'il a tout trouvé dans la sainte Écriture, c'est qu'il y a mis ce qu'il a trouvé partout. Son goût excellent et le respect de sa religion l'ont préservé de mêler le profane au sacré, et d'appeler, comme témoins de la vérité, à côté de Jésus-Christ, ceux qui ne l'avaient pas connu. Mais s'il ne nomme guère les païens, il ne les oublie guère non plus. Et ce qui, malgré ce qu'a d'exclusif et d'absolu la formule catholique d'où il fait tout sortir par la plus systématique déduction, ce qui maintient dans les ouvrages de Bossuet un si beau caractère de vérité large et profonde, c'est que, si la révélation chrétienne donne le texte, la sagesse païenne, c'est-à-dire la raison humaine, indépendante et ferme, fournit le commentaire. Il extrait la politique de l'Écriture sainte, comme la morale ; mais l'outil qu'il y emploie est la philosophie antique ; et sans Aristote, il n'eût pas si bien réglé par la Bible les Etats et les individus. Le grand principe de sa morale, le désir naturel du bonheur, lui vient, par saint Augustin, de Cicéron et d'Aristote. Enfin il s'est nourri d'Aristote, et dans toute son œuvre, c'est souvent la pensée du philosophe qui fait le sens de la parole de Dieu. Ce qu'on attendrait moins, il mêle souvent à ses pieux discours les pensées des poètes païens, et il emploie Lucrèce même à expliquer la Genèse.

« Tu ne mangeras ton pain qu'avec la sueur de ton front », dit Jéhovah à notre premier père : et méditant sur cette parole, voici que la mémoire du pieux évêque lui fait redire sans y songer la grave plainte du poète matérialiste sur l'inclémence de la nature qui traite l'homme en marâtre irritée (1).

« La terre est maudite dans ton travail » : la terre n'avoit point péché ; et si elle est maudite, c'est à cause du travail de l'homme maudit qui la cultive ; on ne lui arrache aucun fruit, et surtout le fruit le plus nécessaire, que par force et parmi des travaux continuels.

« Tous les jours de ta vie » : la culture de la terre est un soin perpétuel qui ne nous laisse en repos ni jour ni nuit, ni en aucune saison : à chaque moment l'espérance de la moisson et le fruit unique de tous nos travaux peut nous échapper ; nous sommes à la merci du ciel inconstant, qui fait pleuvoir sur le tendre épi, non seulement les eaux nourrissantes de la pluie, mais encore la rouille inhérente et consumante de la niellure.

« La terre te produira des épines et des buissons » : féconde dans son origine et produisant d'elle-même les meilleures plantes : maintenant, si elle est laissée à son naturel, elle n'est fertile qu'en mauvaises herbes : elle se hérissé d'épines ; menaçante et déchirante de tous côtés, elle semble même nous vouloir refuser la

(1) *Elévations sur les mystères*, VI^e sem., 12^e et 13^e *Elév.* — LUCRÈCE, *de Rerum natura*, v. 201-235.

liberté du passage, et on ne peut marcher sur elle sans combat.

« Tu mangeras l'herbe de la terre » : il semble que dans l'innocence des commencements, les arbres devoient d'eux-mêmes offrir et fournir à l'homme une agréable nourriture dans leurs fruits. Mais depuis que l'envie du fruit défendu nous eût fait pécher, nous sommes assujettis à manger l'herbe que la terre ne produit que par force ; et le blé dont se forme le pain, qui est notre nourriture ordinaire, doit être arrosé de nos sueurs. C'est ce qu'insinuent ces paroles : « Tu mangeras l'herbe ; et ton pain te sera donné à la sueur de ton visage. » Voilà le commencement de nos malheurs : c'est un continuel travail qui seul peut vaincre nos besoins et la faim qui nous persécute.

« Jusqu'à ce que tu retournes à la terre dont tu as été formé, et que tu deviennes poussière. » Il n'y a point d'autre fin de nos travaux ni d'autre repos pour nous, que la mort et le retour à la poussière, qui est le dernier anéantissement de nos corps. Cet objet est toujours présent à nos yeux : la mort se présente de toutes parts ; la terre même que nous cultivons nous la met incessamment devant la vue : c'est l'esprit de cette parole : L'homme ne cessera « de travailler la terre dont il est pris, et où il retourne. »

Homme, voilà donc ta vie : éternellement tourmenter la terre, ou plutôt te tourmenter toi-même en la cultivant, jusqu'à ce qu'elle te reçoive toi-même, et que tu ailles pourrir dans son sein. O repos affreux ! O triste fin d'un continuel travail !

« Et le Seigneur Dieu fit à Adam des habits de peaux, et il les en revêtit. » L'homme ne devient

pas seulement mortel, mais exposé par sa mortalité à toutes les injures de l'air d'où naissent mille sortes de maladies : voilà la source des habits que le luxe rend si superbes ; la honte de la nudité les a commencés ; l'infirmité les a étendus sur tout le corps, le luxe veut les enrichir, et y mêle la mollesse et l'orgueil. O homme, reviens à ton origine ! Pourquoi t'enorgueillir dans tes habits ? Dieu ne te donne d'abord que des peaux pour te vêtir ; plus pauvre que les animaux dont les fourrures leur sont naturelles, infirme et nu que tu es, tu te trouves d'abord à l'emprunt, mais ta disette est infinie : tu empruntes de tous côtés pour te parer ; mais allons à l'origine et voyons le principe du luxe, après tout il est fondé sur le besoin ; on tâche en vain de déguiser cette faiblesse en accumulant le superflu sur le nécessaire.

L'homme en a usé de même dans tout le reste de ses besoins, qu'il a tâché d'oublier, et de couvrir en les ornant : les maisons qu'on décore par l'architecture, dans leur fond ne sont qu'un abri contre la neige et les orages, et les autres injures de l'air ; les meubles ne sont dans leur fond qu'une couverture contre le froid ; ces lits qu'on rend si superbes ne sont après tout qu'une retraite pour soutenir la faiblesse, et soulager le travail par le sommeil ; il y faut tous les jours aller mourir et passer dans ce néant une si grande partie de notre vie. »

IV

Faites la synthèse maintenant de toutes ces qualités que nous venons d'analyser, réunissez

ce cœur et cet esprit ; mettez en communication ce jugement, cette science, cette imagination, cette sensibilité ; que le zèle de Dieu et la charité fondent tout cela dans leur flamme ; vous aurez l'homme, et vous aurez le style, où l'homme s'est exprimé et survécu tout entier.

Il est simple, d'abord, ce style ; c'est la qualité qui contient toutes les autres. Il est simple, c'est-à-dire qu'il est exactement équivalent à la pensée, il n'y ajoute rien, et n'en laisse rien tomber. Il vaut par ce qu'elle vaut. Sa grandeur et sa chaleur ne sont que la chaleur et la grandeur de la pensée. Dans cette beauté continue qu'on admire, rien n'appartient aux mots, tout vient du sens. Le seul mérite des termes et des tours est leur rigoureuse propriété ; ils sont les termes et les tours nécessaires ; et seuls, à l'exclusion de tous autres, ils forment l'unique combinaison de signes capable d'exprimer nettement et complètement la combinaison particulière d'idées et de sentiments qui s'est développée dans le cerveau de l'écrivain. Si bien que vouloir définir le style de Bossuet, c'est recommencer la peinture de son cœur et de son esprit.

Mais la simplicité et la propriété nous sont faciles, à nous, esprits et cœurs médiocres, qui n'atteignons que des vérités communes et ne ressentons que des émotions vulgaires. Un peu

de tact, un peu d'étude, et nous nous exprimons bien; nous avons un bon style. Il n'est pas très malaisé de bien écrire, quand on n'a rien de rare à dire. Mais plus l'esprit monte ou creuse, plus l'âme vibre ou brûle, plus alors l'expression adéquate se dérobe, plus il faut de science, d'adresse et de force pour la découvrir et s'en emparer. On pense dans une langue à soi, et l'on peut penser ainsi de grandes choses; il faut écrire dans la langue de tous, et l'on peut n'y pas trouver de quoi rendre ce que seul on a pensé. Aussi de très grands penseurs ont-ils été de piètres écrivains; et souvent un style impropre, embarrassé, tendu, emphatique, a masqué plutôt que revêtu des conceptions nettes et des sentiments sincères. Ce n'est pas assez de connaître sa langue comme tout le monde, quand on a plus et mieux à dire que tout le monde.

Si Bossuet a pu égaler ses paroles à ses pensées, c'est qu'il a connu admirablement la langue française. Guidé par un instinct très sûr, qu'une réflexion assidue et une longue pratique rendirent comme infailible, il ne se sentait pas contraint à se traîner sur les traces d'autrui, à ramasser les locutions usées et publiques: il créait ses phrases, et fabriquait les expressions originales et personnelles de ses pensées, assuré qu'il était de ne rien innover contre le génie de la langue. Ou plutôt il

n'innovait pas, il mettait au jour des richesses jusque-là sans emploi. Il avait pénétré, mesuré, tout ce que le vocabulaire, la syntaxe et l'usage offrent et permettent à l'écrivain : les mots, leur étendue ou leur intensité de sens, leurs nuances les plus délicates et leurs plus subtiles affinités ; les constructions, leur force, leur souplesse, et comme leur élasticité. En sorte qu'il atteignait sans effort à cette suprême et simple perfection des grands écrivains, qui attribuent à chaque locution son *maximum* de valeur. De là aussi la plénitude et l'énergie expressive de son style, où rien ne tombe et tout porte : aucun élément du mot ou de la phrase n'est insignifiant, ni ne signifie au contraire ou à côté de l'intention de l'auteur. Dans ce mécanisme compliqué du langage que sa pensée compose et meut, nulle force ne se perd, nulle force ne contrarie le jeu de l'ensemble.

Bossuet avait le don du style : il n'a jamais fait de style, sauf en quelques passages des *Oraisons funèbres*. Il ne se souciait pas d'être loué par là. Insensible à la gloire de bien écrire, il n'y cherchait que l'avantage de rendre efficace sa pensée intérieure. Donc à quoi bon étudier son style en grammairien et en rhéteur ? à quoi bon y noter telles qualités, tels procédés ? On risquerait de se faire illusion et de tromper les autres. Ce qu'on prendrait pour une belle figure, ne serait souvent qu'un état d'âme naïvement

décrit ; ce qu'on donnerait pour une habileté littéraire pourrait n'être que la naturelle allure de l'esprit. Tout l'art qu'il faudrait louer dans Bossuet, serait d'avoir su découvrir et rassembler les signes qui représentaient le plus fidèlement ce qui se passait en lui, d'avoir écrit et parlé de telle sorte qu'il nous rend en effet les témoins de sa vie et de son activité intimes.

Je ne m'arrêterai donc pas à juger les caractères de son style, les genres divers de beauté qui s'y rencontrent, à en décomposer le mécanisme pour en expliquer la structure et les ressorts. Je n'en dirai que ce qui peut nous faire mieux connaître l'homme, et le tour ou l'étendue de son génie.

On a trop parlé des magnifiques phrases, des pompeuses périodes de Bossuet : c'est le connaître mal et lui faire tort. S'il a au besoin l'ampleur oratoire, la phrase large où les idées logiquement dépendantes se ramassent, s'étagent et se distribuent par plans, il a, dans les discussions subtiles de doctrine, dans les expositions de faits multiples et mêlés, la phrase courte, lumineuse et nette, d'une vive et légère allure. C'est déjà la forme dont on fait honneur aux polémiques philosophiques du xviii^e siècle, la forme de Montesquieu, avec moins de hachures et de reflets ; la phrase de Voltaire un peu plus dense et plus résonnante. Il a le mérite rare, et que nous commençons à goûter,

de n'avoir pas de style où il n'y a pas lieu d'en avoir. On lit des chapitres de ses traités, on lit de ses lettres : c'est un homme qui discute le sens d'un passage controversé des Pères, ou qui parle de ses affaires ; il nous semble que nous ne nous exprimerions pas autrement : il n'y a rien décidément qui puisse faire récrier un amateur de beau style et de grande éloquence. Ceux qui s'imaginent que Bossuet a toujours la voix tonnante et le geste sublime seraient bien empêchés de l'y reconnaître. Rien de pareil à : « Celui qui règne dans les cieux », ou bien à « Un homme s'est rencontré », ou à « Nuit effroyable ! Nuit désastreuse ! » Si c'est là ce qu'on appelle la griffe du maître, elle n'y est pas. C'est un autre homme qu'on entend : ce qu'il dit est clair, précis, rapide ; mais soudain le lecteur est heurté et secoué : l'accent a changé, le ton s'élève ; les phrases se suivent, se pressent, éclatantes et nerveuses, découpant la pensée en formules inoubliables ; ou quelque vaste période se déroule avec de merveilleuses sonorités. On a senti, on a retrouvé le maître incomparable : c'est que, dans l'enchaînement naturel de ses pensées, il s'en est rencontré une qui intéressait toute son âme, et en a remué tous les ressorts. La magnificence de l'expression correspond à l'intensité de l'ébranlement intérieur ; et la chose dite, sans plus de façons que s'il

n'eût pas cessé de parler comme tout le monde, Bossuet reprend son parler égal, lucide et nu de docteur ou d'homme d'affaires.

Une qualité qui ne fait jamais défaut à son style, parce qu'elle est inséparable de sa pensée, et qu'elle lui appartient, à vrai dire, c'est la rapidité. Comme il est franc, ennemi des équivoques, comme il va toujours au fait, sans chicane et sans détour, le développement jamais ne s'égaré et jamais ne languit. Chaque chose est dite en aussi peu de mots que possible : dès qu'elle est dite, une autre suit, qui ne reste également sous nos yeux que le temps nécessaire pour se bien faire voir. Et toutes ces choses sont les intermédiaires nécessaires et suffisants qui font passer notre esprit de la proposition à la conclusion. En un mot, le style est d'une rectitude absolue et d'un mouvement continu : style de logicien qui sait enchaîner des pensées ; style d'homme pratique qui sait le prix du temps et donne à ses paroles la décision tranchante des actes ; style d'honnête homme enfin, qui ne tortille jamais, et ne veut se faire suivre qu'à force de se faire comprendre.

Bossuet avait l'intelligence large, ouverte à tout. Faudra-t-il s'étonner que son style soit *suggestif*, et sollicite la réflexion du lecteur à découvrir mille choses qu'il n'exprime pas ?

N'a-t-il pas dit lui-même que « ce qu'il y a de plus nécessaire pour former le style, c'est...

« de pénétrer le fond et le fin de tout, et d'en
« savoir beaucoup, parce que c'est ce qui
« enrichit et qui forme le style qu'on nomme
« *savant*, qui consiste principalement dans des
« allusions et rapports cachés, qui montrent
« que l'orateur sait beaucoup plus de choses
« qu'il n'en traite, et divertit l'auditeur par
« les diverses vues qu'on lui donne ? »

C'était là sa méthode : il ne disait rien qui ne fût nécessaire à la démonstration proposée ; mais comme sa science dépassait le besoin présent, elle débordait de ses paroles : elle jaillissait pour ainsi dire de toutes les jointures du style, comme la lumière des fentes d'un volet, et illuminait vivement tout un monde de vérités inexprimées. Chaque phrase de Bossuet nous éclaire sa pensée, mais elle a des reflets qui nous découvrent en nous-mêmes des pensées que nous n'y soupçonnions pas. Il y a mille choses auxquelles il n'a jamais songé, et que nous ne trouverions pas sans lui.

Que son style soit coloré, que les objets et les impressions s'y peignent vivement, cela ne surprend pas. La vraie éloquence suppose l'imagination et la sensibilité, et celles-ci suggèrent ou imposent l'expression pittoresque, les figures, les mots et les tours qui font voir les choses. Ce qui est plus intéressant, c'est que ce logicien, ce manieur d'abstractions, cet adorateur de l'éternel et de l'absolu, ce chrétien

abîmé en Dieu et pénétré du néant de la créature, a regardé, aimé, exprimé les choses concrètes, contingentes, passagères, tout ce qui est matière d'art, et non seulement objet de science et de foi. Vraiment c'était déjà, selon le mot célèbre, un homme « pour qui le monde extérieur existait », et de là vient cette couleur chaude de son style, tout plein de formes sensibles et vivantes. Ses sens, toujours ouverts, maîtrisés et non rebutés par la raison, ont ramassé de toutes parts et mêlé dans le courant du style toutes sortes d'images nettes et vives. Sur la scène froide où s'agitaient les fantômes incolores et muets de l'abstraction, la réalité a fait irruption, versant ses bruits et sa lumière, apportant la chaleur et la vie.

Mais que d'orateurs, que d'excellents prosateurs ont su revêtir leurs spéculations d'expressions concrètes et de formes sensibles ! Bossuet est poète.

Il faisait des vers médiocres, je le sais. Et d'autre part, c'est tout confondre et se condamner à n'avoir point de conceptions nettes, que de séparer la poésie du vers. Le vers n'est pas la poésie : il en est l'instrument et la matière à la fois. Il lui est ce que les couleurs sont à la peinture. Enfin qui définira la poésie ? qui dira ce qu'elle est, de quoi elle est faite ?

Pourtant, il n'en faut pas douter. Il y a des mots de poète dans Bossuet ; il y a des pages

de poésie. Il y a de ces phrases, de ces morceaux qui pénètrent l'âme, l'inondent, la ravissent, comme un beau tableau ou une belle symphonie, qui vous laissent pour un moment sans pensée et sans désirs, incapable de tous les actes discursifs, doucement frémissants, dans une passivité délicieuse.

Voyez, dans le sermon de *l'Impénitence finale*, le mauvais riche mourir : autour de son lit, les amis importuns, les médecins qui le tourmentent, les serviteurs qui « courent de çà et delà avec un empressement inutile. » Et cependant, tandis que « les médecins consultent l'état de sa maladie, et que sa famille tremblante attend le résultat de la conférence », les saints anges planent au-dessus de lui dans sa chambre, et « ces invisibles médecins consultent d'un mal bien plus dangereux... Laissons-le là, disent-ils, retournons à notre patrie, d'où nous étions descendus pour son secours... Ne voyez-vous pas sur son front le caractère d'un réprouvé?... Le ciel est de fer à ses prières, et il n'y a plus pour lui de miséricorde. »

Écoutez, dans le sermon sur *les Démons*, écoutez le chœur des mauvais anges :

« Enfin, enfin, disent-ils, nous ne serons pas les seuls ; çà, çà ! voici des compagnons ! O justice divine ! tu as voulu des supplices, en voilà ; soule ta vengeance, voilà assez de sang, assez de carnage. Voilà,

voilà ces hommes, que Dieu avait voulu égaler à nous ; les voilà enfin nos égaux dans les tourments ; cette égalité nous plaît..... Ils nous jugeront quelque jour, ces hommes mortels ; il faudra bien l'endurer, puisque Dieu le veut. Ah ! quelle rage pour ces superbes ! mais auparavant, disent-ils, combien en mourra-t-il de notre main ! Ah ! que nous allons faire de sièges vacans, et qu'il y en aura parmi les criminels de ceux qui pouvoient s'asseoir parmi les juges ! Puis, se tournant aux saints anges : « Eh bien ! vous en avez de votre côté ? Est-ce que nous sommes seuls ? Vous semblons-nous mal accompagnés, au milieu de tant de peuples et de nations ? Allez, glorifiez-vous de votre petit nombre d'élus, que vous avez à peine tirés de nos mains ; mais confessez du moins que notre multitude l'emporte. »

Ces morceaux-là ont l'accent dramatique : ce sont deux scènes d'un mystère. Et vraiment, Bossuet a fait revivre dans ce xvii^e siècle gréco-romain la poésie de nos anciennes *Passions* et des *Résurrections*. Animé de la même foi ardente et naïve qui transportait les âmes du x^e siècle, il a fait vivre sous nos yeux, agir, parler ces grands et surnaturels acteurs, Dieu, et Jésus-Christ, et les anges, et les démons, et les saints, avec une aussi saisissante et familière réalité que les Gréban ou les Jean-Michel.

Dans notre siècle aussi sensible à la beauté du sentiment religieux qu'incrédule à toute religion, quel poète a mieux peint l'âme du moyen

âge, ses dégoûts et ses ravissements que l'auteur du *Panégryrique de saint Bernard*? Relisez cette méditation, ces pensées dont le saint, tout jeune encore, rêveur et pensif, fuyant le monde, amoureux du secret et de la solitude, s'entretient doucement :

« Bernard, que prétends-tu dans le monde? y vois-tu quelque chose qui te satisfasse? Les fausses voluptés, après lesquelles les mortels ignorants courent d'une telle fureur, qu'ont-elles après tout qu'une illusion de peu de durée?... Bernard, Bernard, disait-il, cette verte jeunesse ne durera pas toujours : cette heure fatale viendra, qui tranchera toutes les espérances trompeuses par une irrévocable sentence : la vie nous manquera, comme un faux ami, au milieu de nos entreprises..... Hélas ! on ne parle que de passer le temps. Le temps passe en effet, et nous passons avec lui ; et ce qui passe à mon égard par le moyen du temps qui s'écoule, entre dans l'éternité qui ne passe pas ; et tout se ramasse dans le trésor de la science divine qui subsiste toujours. O Dieu éternel, quel sera notre étonnement lorsque le juge sévère qui préside dans l'autre siècle, où celui-ci nous conduit malgré nous, nous représentant en un instant toute notre vie, nous dira d'une voix terrible : Insensés que vous êtes, qui avez tant estimé les plaisirs qui passent, et qui n'avez pas considéré la suite qui ne passe pas !

« Allons, concluait Bernard, et puisque notre vie est toujours emportée par le temps, qui ne cesse de nous échapper, tâchons d'y attacher quelque chose qui demeure » ; puis, retournant à son grand livre,

qu'il étudioit continuellement avec une douceur incroyable, je veux dire à la croix de Jésus, il se rassasioit de son sang, et avec cette divine liqueur, il humoit le mépris du monde. « Je viens, disait-il, ô mon maitre, je viens me crucifier avec vous. Je vois que ces yeux si doux, dont un seul regard a fait fondre saint Pierre en larmes, ne rendent plus de lumières : je tiendrai les miens fermés à jamais à la pompe du siècle : ils n'auront plus de lumières pour les vanités. Cette bouche divine de laquelle découloient des fleuves de cette eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle, je vois que la mort l'a fermée ; je condamnerai la mienne au silence, et ne l'ouvrirai que pour confesser mes péchés et votre miséricorde. Mon corps sera de glace pour les vains plaisirs ; et comme je ne vois sur tout votre corps aucune partie entière, je veux porter de tous côtés sur moi-même les marques de vos souffrances, afin d'être un jour entièrement revêtu de votre glorieuse résurrection. Enfin je me jetterai à corps perdu sur vous, ô aimable mort, et je mourrai avec vous, je m'envelopperai avec vous dans votre drap mortuaire. »

Est-ce là de l'éloquence ? Ces émotions notées en paroles légères et mélodieuses, ces impressions d'un cœur détrompé de la jeunesse, des plaisirs et de la vie même par la mort, ce suave couplet d'une tristesse si pénétrante où soudain éclate la voix terrible du juge éternel, cette méditation de Jésus crucifié, de ses yeux, de sa bouche, de tout son corps, imprégnée de

tendresse physique, cette dévotion dont les élans passionnés s'excitent par les sens : n'y a-t-il pas là cette exquise et poétique évocation d'une humanité lointaine, où se complait l'imagination contemporaine? Ce qui fait la beauté de cette page, n'est-ce pas en somme le même charme qui nous séduit, quand l'historien moderne du sentiment religieux nous déroule les parties les plus exquises de la légende des saints, ou la vie d'un saint François d'Assise ?

Et puisque j'ai prononcé le nom de saint François d'Assise, ne faut-il pas se souvenir ici que Bossuet a eu cet amour des créatures et des ouvrages de Dieu qui inspirait au saint de si délicieuses paroles? Nous ressentons souvent, en lisant les *Méditations sur les Mystères*, cette impression de simplicité fraîche et gracieuse qui fond l'âme et la ravit.

« Ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni ne recueillent, ils ne travaillent ni ne filent : et votre Père céleste les nourrit et les habille. » Heureux ces petits animaux, heureuses les fleurs, heureuses mille et mille fois toutes ces petites créatures, si elles pouvoient sentir leur bonheur! Heureuses des soins paternels que Dieu prend d'elles! heureuses de tout recevoir de sa main. »

Ne retrouve-t-on pas là, à travers cette réminiscence sensible du plus tendre des poètes, la suavité poétique du discours que le plus tendre

des saints adressait aux « hirondelles ses sœurs ? »

Mais cette poésie est encore toute pénétrée de sentiment et de pensée : cherchons l'expression de la sensation pure ; nous la rencontrons plus d'une fois dans Bossuet. Et tandis que son style oratoire est d'un ton chaud et d'une couleur puissante, là, comme dans ce que j'appelle la poésie de Bossuet, la phrase est surtout plastique, toute baignée de lumière, exquise de lignes, d'un relief pur et léger, telle enfin qu'était la phrase d'un poète grec.

Rappelez-vous que Bossuet, deux siècles avant le vers délicieux de *Booz endormi* qui nous montre la terre « encor mouillée et molle de déluge », nous représentait « le monde encore nouveau et pour ainsi dire tout trempé des eaux du déluge. » Rappelez-vous cette *Élévation*, où il exprime dans une phrase d'une tonalité si douce « cette délicate vapeur que la mer doucement touchée du soleil et comme imprégnée de sa chaleur envoie jour et nuit comme d'elle-même vers le ciel. » Rappelez-vous surtout la merveilleuse page du *Traité de la Concupiscence* :

« Je me suis levé pendant la nuit avec David « pour voir vos cieus qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez fondées » : qu'ai-je vu, ô Seigneur!... Le soleil s'avançoit et son approche se faisoit connaître par une céleste blancheur qui se

répandoit de tous côtés ; les étoiles étoient disparues, et la lune s'étoit levée avec son croissant d'un argent si beau et si vif que les yeux en étoient charmés.... : à mesure qu'il approchoit, je la voyais disparaître ; le faible croissant diminueoit peu à peu ; et quand le soleil se fut montré tout entier, sa pâle et débile lumière s'évanouissant, se perdit dans celle du grand astre qui paroissoit, dans laquelle elle parut comme absorbée..... Et la place du croissant ne parut plus dans le ciel, où il tenoit auparavant un si beau rang parmi les étoiles !... »

N'est-ce pas la sereine et candide poésie des Grecs, qui dans la nature aimaient surtout à exprimer la transparence des profondeurs aériennes et l'immortelle beauté de la lumière infinie ? Et faut-il après cela faire honneur au Vicaire Savoyard d'avoir inventé dans la littérature française le lever du jour ?

On ne veut voir ordinairement en Bossuet que l'orateur à l'imagination ardente, faisant passer dans son discours la sombre poésie des Hébreux ou l'éloquence colorée des Pères africains. Il y avait en lui — je l'ai indiqué, et une étude plus minutieuse de son style le montrerait pleinement — une délicatesse d'impressions physiques, toute grecque ou toute moderne, comme on voudra, une sensibilité d'artiste, émue à la caresse d'un souffle ou d'un rayon, qui aspirait pour ainsi dire tout le monde visible, et qui mêlait les exquis images de ses fines

perceptions aux plus sérieuses méditations du docteur et du chrétien.

V

Cet homme n'avait-il donc pas de faiblesse? ne manquait-il donc rien à son esprit et à son cœur? n'avait-il donc pas quelque part la marque de l'humanité, l'imperfection, le mal? Il a été souvent méconnu; certaines parties de son génie ont obscurci les autres, et caché le fond de son âme : on l'a connu si grand qu'on ne l'a point vu si bon. Nous l'avons regardé tout entier : ne lui laisserons-nous pas quelque chose, qui contente notre scepticisme moral, et donne au portrait un air de vraisemblance?

Est-ce un saint? non, quoiqu'il ait valu mieux que bien des saints. Il a eu trop de mesure dans l'esprit et dans la conduite; il a eu trop de sens de toutes les convenances; il a été trop parfaitement sensé, trop parfaitement « honnête homme »; et la sainteté, au contraire, est dans l'effort qui enlève l'homme au delà des possibilités, au delà des bienséances; elle est, selon les temps et selon les hommes, chimère, folie, indécence, manque de respect ou de savoir-vivre. Il n'y a guère de saint qui ne soit à sa façon un révolté, et les conservateurs ne peuvent aspirer à la sainteté que quand la révolution

triomphe et leur ouvre la voie du martyre. Bossuet, fidèle sujet, catholique soumis, n'eut pas assez à risquer, ni à souffrir, pour avoir occasion de déployer les vertus excessives qui font les saints. Il passa sa vie à lutter pour la vérité, mais il ne fut pas persécuté pour elle. Il savait la présenter sans brutalité, de façon qu'elle ne fût ni amère, ni blessante : en bonne justice, on doit lui en savoir gré, car il la rendait ainsi efficace ; mais il s'ôtait par là un grand prestige aux yeux de la foule, il s'ôtait la chance d'être victime, et l'éclat des souffrances. Il ne s'est pas assez regardé, dans tout ce qu'il a entrepris ; il n'a pas soigné son rôle ni drapé son personnage pour la postérité : ce n'est pas seulement de la gloire qu'il s'est retranché ; il faut l'avouer, ce sont aussi des mérites.

Car, effaçant sa personne dans toutes les affaires, détaché de tout intérêt d'ambition et d'amour-propre, il nous oblige à nous demander si l'absolu désintéressement, si la complète abdication du *moi* sont toujours un bien. Le dévouement parfait de l'homme à l'œuvre, le renoncement à toute fin personnelle, sont-ils toujours sans inconvénients ? S'i ne faut pas que le *moi* poursuive son avantage particulier au préjudice des résultats généraux, est-il décidément bon qu'il disparaisse tout à fait, et n'est-il pas à souhaiter que, sans s'opposer à l'œuvre en s'y dévouant, il s'en distingue pour-

tant encore, et ne s'y absorbe pas ? En d'autres termes, le sacrifice de l'intérêt n'est pas la destruction du *moi*, la ruine de l'existence personnelle. Hé bien ! je me le demande, Bossuet — l'orateur et l'écrivain mis à part — n'a-t-il pas, dans son zèle de désintéressement, renoncé même à quelques-uns des droits inaliénables et sacrés de la personne humaine ? Ne s'est-il pas trop immolé aux résultats qu'il poursuivait ? Je ne parle pas de défaillances de la conscience morale : je ne crois pas qu'on puisse sérieusement reprocher à Bossuet d'avoir pactisé avec le mal, même en vue du bien à venir, et fait aux passions humaines, à celles d'autrui, des concessions que la plus sévère moralité réproouve. Non : mais il a trop connu peut-être la juste mesure ; trop sûr peut-être de ne pas la dépasser, il s'en est approché trop paisiblement. On voudrait un peu plus d'inquiétude, plus d'ombrages, une aliénation moins entière du moi, quand ce devrait être par un peu d'orgueil et d'honneur mondain qu'il se fit sentir dans les affaires.

Il aimait la pauvreté, et il ne s'est pas dépouillé ; il a usé pour ses besoins des biens d'Église ; il a été généreux, charitable, mais il a tenu son rang et vécu comme tous ses pareils en dignité. Cela valait mieux ainsi, pour les œuvres où Dieu et son talent l'appelaient : mais ne s'est-il pas trop paisiblement, trop

entièrement résigné à se passer de la sainte pauvreté ? Il était parfaitement détaché, aussi n'avait-il pas de scrupules sur l'usage de la richesse ; mais c'est cette sécurité qui choque, et qui met en défiance la malignité humaine.

On pourrait dire de lui ce que M. Renan dit de saint Paul : « ce fut un homme d'action éminent, une âme forte, envahissante, enthousiaste, un conquérant, un missionnaire, un propagateur..... Or l'homme d'action, tout noble qu'il est quand il agit pour un but noble, est moins près de Dieu que celui qui a vécu de l'amour pur du vrai, du bien ou du beau..... Le contact avec la réalité souille toujours un peu. » Car il faut réussir et vaincre : ce qui ne se peut, quand on n'a pas la force, qu'en tenant compte de la sottise et de la méchanceté humaine. Sans doute Bossuet se retranche dans sa conscience, et sera inflexible à ne jamais rien entreprendre sur elle ; mais avec cette franche décision qui est un des traits de sa nature, il retient l'essentiel, et lâche d'un coup tous les scrupules et toutes les délicatesses dont les esprits timorés enveloppent les contours indécis de leur idée du bien. Dans l'affaire du quiétisme, il envoie son neveu à Rome solliciter la condamnation des *Maximes des saints*. Fénelon, de son côté, y est représenté par son grand vicaire ; les deux agents luttent d'intrigues. Tout au moins ne peut-on rien dire contre

Bossuet qu'on ne puisse aussi bien reprocher à Fénelon. Et Bossuet est mû certainement par l'idée qu'il y va de toute la religion et de toute la morale. Enfin tout ce manège était nécessaire à Rome : toute la raison du monde n'eût pas seule arraché au Saint-Siège la condamnation de Fénelon. Mais, malgré tout, on eût attendu de Bossuet un peu moins de promptitude à se plier aux faiblesses et aux misères de la cour de Rome : la décision prise, puisqu'il le fallait, on se fût réjoui de trouver dans ses lettres une inquiétude, une tristesse, sur les voies équivoques par où se préparait le triomphe de la vérité. Mais non : sûr de son intention, sûr de sa propre conduite, laissant le mal retomber sur ceux qui le rendent nécessaire, il suit son chemin, sans une hésitation, sans un regret, sans ombre même d'affliction.

Pareillement, dans les conflits des devoirs, il prend son parti, et toujours le bon parti, si vivement, si nettement, si délibérément, qu'on peut se demander si l'obligation la moins essentielle a été sacrifiée par choix, ou délaissée par aveuglement. Tant l'action le possédait ! Tant il avait cette hardiesse paisible qui coupe court et va au fait ! Après tout, y a-t-il là matière à reproche ? et si cela nous diminue Bossuët, n'est-ce point en nous une vaine délicatesse et une fausse idée de la grandeur ? Cela se réduit à regretter de trouver une grande et incontes-

table vertu si vraisemblable, si facile à croire, si peu faite enfin pour amuser l'imagination. Il ne lui a peut-être manqué que de savoir parler de lui, et de semer dans ses écrits quelques phrases de confiance orgueilleuse ou de fastueuse humilité. Mais pour un juge qui lirait dans les cœurs et qui embrasserait l'universalité des effets des actes humains, celui qui, gardant seulement sa conscience pure et inviolée, renonce à la gloire de l'héroïsme, au mérite de la sainteté, pour procurer le bien du plus grand nombre d'âmes et pour mettre la vérité dans une évidence efficace, celui-là n'est-il pas encore le meilleur ? Qui vaut le plus aux yeux de Dieu, de se créer à soi-même des occasions d'être extraordinairement vertueux, ou de travailler sans éclat à mettre un peu plus de vertu dans l'humanité ? d'être un saint, que sa révolte contre le mal glorifie, ou un homme de bien adroit, dont l'effort patient jette quelques semences de bien dans ce monde de corruption et de péché ?

Si Bossuet a été un homme d'action, du moins n'était-ce pas un politique. Toute sa diplomatie était dans ce fond de charité qu'il avait dans l'âme et dans ce sentiment exquis des convenances qui s'appuyait chez lui sur le respect de toute hiérarchie et de toute autorité. Il présentait la vérité sans blesser, et relevait le pécheur en écrasant le péché : ne croyant point

à la perfection de la vertu humaine, il ne croyait pas non plus à l'entière méchanceté, et s'attachait à saisir en toute âme quelques principes de bien, tant afin d'y bâtir sur un fondement solide que pour l'encourager et lui donner bonne espérance. Mais il n'a pas eu cette sûreté de coup d'œil pour lire dans les cœurs, cette dextérité à les manier, qui font les politiques de génie. Il a *connu* l'âme humaine autant que peut le faire un grand esprit, qui a tout lu sur les passions, qui a beaucoup réfléchi, et qui a vu les hommes. De la théorie, rien ne lui échappe ; il excelle à analyser, à décrire, et s'il ne fait pas dans ses sermons ces anatomies minutieuses, ces portraits singulièrement caractérisés où se plaît Bourdaloue, il est permis de croire que la raison en est dans sa volonté, non dans son impuissance. Mais ce qu'il ne saurait faire, c'est de la psychologie appliquée, celle qui n'instruit pas les hommes, mais qui les meut et en joue, celle enfin où les Retz et les Fénelon sont passés maîtres. Il est pour cela trop logicien et trop candide. Il attaque les cœurs par la vérité et par la charité ; il offre à ceux qui veulent, le tableau de leurs misères et le remède ; à ceux qui s'ouvrent, qui s'abandonnent et se confient, il dit exactement, efficacement ce qu'ils doivent craindre et faire. Mais il ne peut rien sur ceux qui se déguisent et se ferment. Il a connu tous

les replis de la perversité humaine par les aveux des pénitents : il ne voit pas dans les profondeurs obscures de l'âme actuellement impénitente. Il est incapable de démêler dans l'action même les motifs secrets, de suivre les démarches tortueuses de l'amour-propre, de l'intérêt et des passions ; d'en calculer les effets, la direction de leurs mouvements et l'intensité de leurs efforts. A plus forte raison ne peut-il pas prendre ses points d'appui dans l'intérieur du cœur de ses adversaires, déterminer leurs actes par d'adroites pesées sur les sentiments qu'il a démêlés en eux, et mesurer sa propre conduite sur la connaissance qu'il a de ce que leurs vices, leurs ignorances, leurs préjugés leur feront faire. Tout ce manège de la psychologie pratique est bon pour Retz ou pour Fénelon, je le répète ; Bossuet n'y peut atteindre : les contradictions et les soupçons sont trop peu dans sa nature.

Tous ceux qui l'ont voulu, l'ont joué. Il n'a triomphé que dans la dispute ; il n'a emporté que les cœurs qui se donnaient. Pour abattre Fénelon, toute sa doctrine a moins fait que le nom du roi et la diplomatie de deux abbés, désintéressés de l'absolu.

Voilà les réserves que l'on peut faire sur le caractère et l'esprit de Bossuet. Il n'est pas sûr qu'elles soient à son désavantage. En lui retirant un peu de perfection et un peu de capacité,

je ne sais vraiment si on le diminue. Après tout, il reste un des meilleurs hommes, un des plus vigoureux esprits qui aient existé : et je ne vois qui l'on peut mettre au-dessus de lui, que quelques saints de la légende.

CHAPITRE II.

BOSSUET ORATEUR. — LES SERMONS.

I. Prédécesseurs de Bossuet. — II. Défauts des premiers essais de Bossuet. — Progrès de son éloquence à Metz, à Paris, à Meaux. — Comment il se prépare et comment il prêche. — III. Ses idées sur la prédication ; il prêche le dogme et en fait sortir de la morale. — Caractères de la morale des sermons : justesse d'application et sympathie pour la vie. Bossuet avocat des pauvres.

L'œuvre oratoire de Bossuet se compose de *Sermons*, de *Panégryriques*, et d'*Oraisons funèbres*.

Ce que je dirai des *Sermons* convient aux *Oraisons funèbres* et aux *Panégryriques* ; j'ajouterai quelques réflexions particulières sur les discours des deux derniers genres.

Il faut se souvenir que, sauf les grandes *Oraisons funèbres* et le *Sermon sur l'Unité de l'Église*, Bossuet n'a rien fait imprimer de ce qu'il a dit dans la chaire. Il ne recherchait pas la gloire de l'éloquence, et il fallut des circonstances particulières pour l'amener à publier quelques-uns de ses discours, dont il fixa ainsi

la forme définitive. Quant aux autres, comme il ne récitait jamais par cœur, ceux que nous ne possédons ne sont que des projets de discours, des brouillons. Ils nous apprennent ce que Bossuet voulait dire : ils ne nous font pas connaître ce qu'il a dit en effet. Nous ignorons ce que l'inspiration du moment, la présence et les mouvements de l'auditoire lui suggéraient par-dessus l'étude et la méditation.

Le xviii^e siècle, léger et décisif, a jugé que Bossuet avait été un prédicateur médiocre. C'est qu'il ne connaissait pas sa prédication. Les papiers de Bossuet ayant passé, après sa mort, aux mains de l'abbé son neveu, et de celui-ci à M. de Chasot, président au Parlement de Metz, petit-neveu de l'évêque de Meaux, furent remis par la veuve du président aux Bénédictins, qui entreprirent, à la fin du xviii^e siècle, une édition des œuvres complètes de Bossuet. Dom Deforis en tira environ deux cents *Sermons* et *Panégiriques*, qu'il publia de 1772 à 1778 ; peut-être s'en était-il égaré autant chez les neveux de Bossuet et chez les amis à qui ils les prêtaient trop généreusement.

Tels qu'ils sont, les brouillons de Bossuet nous font bien connaître sa prédication. Ils le replacent à son rang, qui est le premier, et le montrent aussi excellent dans le *Sermon* que dans l'*Oraison funèbre*. Même ils nous aident à mieux comprendre les grandes *Oraisons funèbres*,

en leur ôtant un peu de cette pompeuse majesté qui les faisait admirer par tradition, et qui en voilait la simple et vivante beauté.

I.

Bossuet est le premier en date des prédicateurs éloquents dont on ait conservé la mémoire et dont on lise les œuvres. Ses devanciers sont oubliés, mais il en a eu, et leur talent a préparé les voies à son génie.

Le xvi^e siècle fit à la fois beaucoup de bien et beaucoup de mal à l'éloquence religieuse. Je ne dirai rien des prédicateurs de la Ligue, dont les sermons forcenés et grossiers ne furent qu'un épisode sans conséquence dans l'histoire de la chaire. Les deux faits importants du siècle, auxquels tout se ramène dans ce sujet comme dans tous les autres, sont la Renaissance et la Réforme. Le mouvement intellectuel de la Renaissance ne fit que rendre les prédicateurs plus pédants : très enclins pendant le moyen âge à ce défaut, ils trouvèrent alors plus que jamais de quoi satisfaire leur goût de vaine et curieuse érudition : sentences grecques et latines, vers et stances des poètes français, opinions des philosophes anciens, faits notables de la physique, de l'histoire naturelle, de l'astro-

nomie, ils entassaient dans leurs discours en citations pompeuses, ou en comparaisons subtiles, tout ce qu'ils pouvaient piller dans le champ des sciences et des lettres. Raffinant la forme, alambiquant des pensées quintessenciées, poursuivant les jeux de mots singuliers, les pointes inattendues, ou bien enflant la voix, et déployant toutes les voiles de l'emphase et de l'hyperbole, ils disputaient aux poètes profanes la gloire du beau style, et, suivant le goût du jour, de mode en mode, ils arrivèrent, au début du xvii^e siècle, à parler la langue de Balzac et de Voiture, ou même de Mascarille, plutôt que celle de l'Évangile.

Et pourtant, dans ce fatras d'érudition et de mauvais goût, se développait insensiblement le germe de la belle éloquence. Le mouvement de la Réforme, qui enleva tant de pays à l'obéissance du Pape, eut le bon effet du moins d'arracher le clergé catholique à son insouciance sécuritaire, à obliger l'Église à se surveiller, à se réformer, à se fortifier. Les prédicateurs, sentant désormais dans l'assistance des esprits hostiles ou indécis, durent ne rien dire qui prêtât le flanc à la critique, et dont l'adversaire, toujours aux aguets, pût triompher : ils furent contraints de régler leur parole sur la plus exacte théologie : ce fut une nécessité pour eux de savoir beaucoup.

En même temps, la contradiction fortifia la croyance et raviva la piété de ceux qu'elle ne

détacha pas. La science plus profonde, la foi plus vive donnèrent à la prédication plus de chaleur et plus de solidité ; ces qualités, se développant de jour en jour, restreignirent peu à peu le pédantisme et le mauvais goût, et l'on s'approcha de la perfection littéraire, à mesure qu'on céda moins aux préoccupations littéraires : tout le progrès de l'éloquence sacrée consista à devenir plus complètement et plus simplement chrétien.

Aussi les orateurs les plus remarquables du xvi^e siècle, les réformateurs de la chaire, furent-ils ceux qui eurent seulement plus de science ou plus de foi : du Perron, qui, « se réservant l'explication de la doctrine », avait « dédié et consacré tout ce qui pouvait sortir de sa voix ou de sa plume à l'instruction des catholiques et à la réduction des dissidens » ; saint François de Sales, qui, malgré son amour du joli et ses comparaisons trop ingénieuses, professait qu'« il ne faut ni blanc ni vermillon sur les joues d'une chose telle que la théologie », et qui, tout en admettant dans sa *Lettre sur la vraie manière de prêcher* l'emploi des vers anciens, des histoires profanes, et surtout des histoires naturelles, « comme l'on fait des champignons, pour réveiller l'appétit », recommandait avant tout de « parler affectionnément et dévotement, simplement et candidement, et avec confiance » ; d'être bien épris de la doc-

trine qu'on enseigne et de ce qu'on persuade : « Il faut, dit-il, que nos paroles soient enflammées... par l'affection intérieure ; il faut qu'elles sortent du cœur ! (1) »

Si on laisse de côté les oraisons funèbres, dont nous aurons à parler plus tard, on verra que les exemples de du Perron et de saint François de Sales ne restèrent pas inutiles. Le fond de l'éloquence religieuse allait sans cesse s'améliorant, et faisait son effet, malgré les défauts de la forme que les auditeurs goûtaient par habitude, sans en rester là : l'affectation du style ne leur voilait pas, comme elle fait pour nous, le sérieux des pensées. Il est facile de rendre ridicules les prédicateurs avant Bossuet : il est plus utile et plus juste de chercher comment de tels devanciers ont pu avoir un tel successeur.

Pendant la première moitié du xvii^e siècle, Fenoillet, évêque de Montpellier, Cospéan, évêque d'Aire, qui pressentit et protégea le jeune Bossuet, Godeau, évêque de Grasse, donnèrent des modèles d'une éloquence apostolique grave, touchante et solide.

Chez les Jésuites, rompant, comme le fit plus tard Bourdaloue, avec le goût froid et faux de la société, le P. Claude de Lingendes s'abandonna aux transports de son imagination passionnée et frappa les nerfs autant que les

(1) Cf. *La Prédication sous Henri IV*, par l'abbé Lezat.

cœurs par le pathétique violent de ses peintures.

On ne saurait nier que Port-Royal ait contribué au progrès de l'éloquence sacrée. Mais cette action s'exerça moins par l'éclat de la prédication janséniste, que par l'ascendant moral de la doctrine, qui rappela bien des esprits, en dehors même de la secte, au sentiment de la sérieuse austérité du christianisme, et leur fit goûter dans la chaire la sévérité d'une parole simplement édifiante.

La grande école de prédication, pendant le xvii^e siècle, fut la congrégation de l'Oratoire. Transformée ou plutôt véritablement fondée en 1612 par le cardinal de Bérulle, cette congrégation fournit presque aussitôt un essaim de prédicateurs qui s'en allèrent porter par toute la France la parole de Dieu : Bérulle lui-même, mystique et subtil, bon logicien, à la parole claire ; Bourgoing, « nourri du meilleur suc du christianisme », dont Bossuet a loué l'onction, la douceur, la force, la céleste ferveur ; Senault, moraliste exact et fin, parleur académique, plus élégant que fort ; Desmares, austère, véhément, rude aux grands de la terre ; Lejeune, le Père aveugle, le doux missionnaire, l'évangéliste des petits et des humbles, dont la vive et familière éloquence, toute pleine de sens, attirait les foules des campagnes autour de lui comme aux plus beaux jours du moyen

âge : tous enflammés de charité , et armés d'une solide théologie, ils consacrèrent leur très honorable talent à chercher entre la sévère simplicité de la foi et les insinuantes douceurs de l'art oratoire cette juste conciliation, que le génie seul d'un Bossuet devait trouver.

A côté d'eux un saint, M. Vincent, comme on disait alors, poursuivait un dessein plus austère. Ennemi absolu, comme les jansénistes, de toute curiosité profane, de toute « concupiscence » intellectuelle, il condamnait, comme eux, l'emploi des adresses et des séductions de l'art humain dans la prédication ; mais, plus tendre et moins sec, il fit voir à quelle hauteur d'éloquence peut atteindre un cœur simple dont la charité seule dicte les paroles. Il se proposa d'apprendre aux jeunes prêtres qui voulaient prêcher, à n'être point des rhéteurs, ni même des orateurs, mais seulement des chrétiens, et institua des conférences qui se tenaient à Saint-Lazare, tous les mardis. C'est là qu'un jour, entendant un jeune prédicateur qui prenait le ton à la mode et prodiguait son bel esprit, il se jeta à ses genoux et le supplia de renoncer à de si profanes ornements et si indignes de Jésus crucifié. L'excessive rigueur de saint Vincent de Paul fit plus sans doute que les tempéraments des prêtres de l'Oratoire pour bannir des discours religieux l'indécence des effets oratoires et du langage précieux. Du

moins ce fut en s'inspirant de l'esprit de saint Vincent de Paul, dont il suivit les conférences et reçut les enseignements, que Bossuet rejeta de son éloquence tout l'appareil éclatant de la rhétorique profane, pour n'en retenir que l'art invisible et secret de proportionner ses moyens à son but et de régler le mouvement du discours sur le progrès de la persuasion dans le cœur des auditeurs.

J'ajouterai, maintenant, si l'on veut, qu'en 1652, au moment où le jeune Bossuet partait pour Metz et montait dans la chaire, il y avait encore chez les prédicateurs et même chez les meilleurs, beaucoup de pédantisme et de mauvais goût, beaucoup de galimatias subtil, de rhétorique pompeuse, d'élégance alambiquée. Mais qu'importe ? Bossuet lui-même, à ses débuts, conserva quelques traces des défauts de ses devanciers, comme ceux-ci par leurs qualités firent entrevoir la perfection que devait réaliser Bossuet.

II.

Quand Bossuet commença de prêcher, ce n'était encore qu'un écolier. Il avait le génie ; il n'en savait pas toujours le meilleur emploi. Il avait la science, il avait la force, il avait le

zèle ; il était un peu enivré de ces vertus qu'il avait en lui ; il ne savait pas se ménager et frapper juste plutôt que fort.

Et d'abord il a l'enthousiasme naïf de la jeunesse studieuse, qui s'émerveille de tout ce qu'elle apprend : sa science lui est nouvelle, il a hâte de l'employer. Il la dégorge un peu au hasard. Il étale ses auteurs ; il en fait sonner les noms. Cette doctrine, dit-il, est prise des anciens Pères. Voici ce que dit « l'apôtre saint Paul » ou le grand « Irénée » ou « l'incomparable Augustin » ou « le grave Tertullien en son livre iv contre Marcion ».

Il n'a pas assez d'adjectifs, ni assez forts, pour marquer sa confiance ou son admiration à leur égard. Il s'appuie sur « une doctrine excellente, merveilleusement expliquée par Tertullien. » Et c'est « la belle doctrine », c'est « le beau passage » ce sont « les savants principes » de « ce grand homme. »

Il possède les écrivains profanes comme les Pères. S'il fonde son raisonnement sur ceux-ci, il emploie les autres à orner son discours. Il cite Pline le jeune, Cicéron, Philostrate, Apollonius de Tyane, Lucien, Plutarque. Il sait ce que dit Cinéas introduit dans le sénat romain, lorsqu'il crut voir une assemblée de rois ; qu'Eudamidas, mourant, légua à ses amis sa mère et ses enfants à nourrir ; et que la reine des amazones souhaita d'avoir un fils d'A-

lexandre le Grand. S'il ne s'agissait de Bossuet, on crierait au pédantisme.

Et cet appareil scolastique du raisonnement, prolix, interminable, sans cesse proclamé concluant, invincible, tout bardé de théologie et de philosophie, tout hérissé de termes et de définitions d'école ! Tous ses cahiers de Navarre y passent. Et que de divisions et de subdivisions ! « Ecoutez trois admirables raisonnemens du grand apôtre saint Paul. » Et pour comprendre le premier raisonnement de l'apôtre, il faut se représenter « deux considérations importantes » ; et « de ces deux considérations il en naîtra une troisième, pour l'instruction des pécheurs. (1) » Quelle subtilité dans l'application de l'Écriture, quels tours d'adresse d'un écolier fier de montrer le parti qu'il sait tirer d'un texte ! quelle torsion des mots et des syllabes pour en exprimer une profonde doctrine ! Et avec cela, un symbolisme théologique d'un goût étrange. Ainsi il considère un jour « les deux bras de la croix du Sauveur Jésus : dans l'un il se représente un trésor infini de puissance, et dans l'autre, une source immense de miséricorde » (2).

(1) *Premier sermon pour le jour de Pâques*, édit. Lachat, X, 97, (1654). J'ai suivi la chronologie de M. l'abbé Le Barq, dans sa remarquable *Histoire critique de la prédication de Bossuet*. (Paris, 1888, in 8°.)

(2) *Premier sermon pour la fête de l'Exaltation de la sainte Croix*. Edit. Lachat, X, 433 (1653).

Que dire de la mission de Jésus-Christ comparée avec toutes les professions humaines, et exprimée métaphoriquement par les termes de métier les plus particuliers? En face des « ravageurs de province que nous appelons conquérans », voyez « un capitaine sauveur, qui sauve les peuples parce qu'il les dompte. » Ailleurs Jésus-Christ est « ambassadeur » de Dieu sur la terre, mais aussi « agent » des hommes auprès de Dieu. Et comme « la personne des ambassadeurs est sacrée et inviolable », la mort de Jésus-Christ est un attentat par lequel « toute la majesté de Dieu est violée manifestement ». Pourtant, « ô prodige étrange! cette mort qui devoit rendre la guerre éternelle, c'est ce qui conclut l'alliance : ce qui a tant de fois armé les peuples a désarmé tout à coup le Père Éternel ». Ailleurs, nos péchés sont des dettes. Nous sommes « insolvable. » Jésus-Christ « est caution. » « On ne discute la caution que lorsque la partie principale est insolvable. Jésus est donc contraint par corps. »

Je ne veux pas citer la méditation sur la conception de la Vierge. De quel goût serait ce matérialisme cru d'expressions dans le plus insondable mystère de la foi, s'il ne fallait y reconnaître la naïve assurance du jeune prêtre, qui ignore le monde et le mal, et qui ne sent pas encore l'inconvenance et le danger d'établir aux yeux des profanes certaines images

dont la grave innocence des séminaires s'édifierait ?

Souvent on hésite devant la hardiesse bizarre des métaphores. Jésus est « la clef mystérieuse par laquelle sont ouverts les coffres du Père Éternel » ; ailleurs la métaphore vient doubler une antithèse. Pourquoi Jésus est-il mort sur la croix ? « Chrétiens, n'en voyez-vous pas le secret ? Le fruit d'un arbre nous avoit perdus : voici un autre arbre qu'on nous propose, auquel est attaché Jésus-Christ, le vrai fruit de vie. » Communier, c'est « cueillir sur la croix le fruit vivifiant qu'elle porte... L'arbre nous tue, l'arbre nous guérit, et un manger salutaire répare le mal qu'un manger téméraire avoit fait. » (1)

Enfin l'expression, tendant à l'effet pittoresque ou pathétique, aboutit à la trivialité ou à la crudité : *Ordure, borbier, pourrir, souler*, sont termes familiers au jeune prédicateur. Il n'a nul scrupule de politesse : nul mot, nulle image n'effraie son goût. Il ne recule devant aucune des horreurs du siège de Jérusalem : « Une femme dénaturée, qui avoit un enfant dans le berceau, ... eut bien la rage de le massacrer, de le faire bouillir et de le manger. » Il peint ces cadavres qui encombraient les rues, « exha-

(1) *Sermon sur la dévotion à la sainte Vierge*. Édit. Lachat, XI, 366 (1653).

lant de leurs corps pourris le venin, la peste et la mort ». Saint Gorgon est couché « sur un gril de fer devenu tout rouge par la violence de la chaleur. » Pour nous faire entendre la constance du saint martyr, Bossuet nous oblige à imaginer « ces exhalaisons infectes qui sortoient de la graisse de son corps rôti. »

Tout cela, avec mille autres traits qu'on y pourrait joindre, avec plus d'un morceau de rhétorique pompeuse ou pathétique, tout cela se rencontre dans les sermons que Bossuet prononça de 1650 à 1657. Et dans le même temps, dans les mêmes discours abondent les mouvements, les pages d'une beauté déjà achevée. Ce *Panegyrique de saint Bernard*, qui est un pur chef-d'œuvre, dont j'ai tiré déjà l'admirable méditation du saint, et qui contient encore la célèbre description de la jeunesse, ce panegyrique est de 1653. Même dès 1651, à peine arrivé à Metz, voici les premières paroles qu'il prononçait dans la chaire, le 21 juillet; voici le bel exorde de son premier sermon :

« Le Sauveur Jésus, quand il vit son heure venue, se résolut de quitter toutes les autres contrées de la Palestine, par lesquelles il alloit prêchant la parole de vie; et sachant très bien que telle étoit la volonté de son Père, qu'il se vint rendre dans Jérusalem pour y subir, peu de jours après, la rigueur du dernier supplice, il tourna ses pas du côté de cette ville perfide,

afin d'y célébrer cette Pâque éternellement mémorable et par l'institution des saints mystères et par l'effusion de son sang. Comme donc il descendoit le long de la montagne des Olives, sitôt qu'il put découvrir cette cité, il se mit à considérer ses hautes et superbes murailles, ses beaux et invincibles remparts, ses édifices si magnifiques, son temple, la merveille du monde, unique et incomparable comme le Dieu auquel il étoit dédié; puis repassant en son esprit jusqu'à quel point cette ville devoit être bientôt désolée pour n'avoir point voulu suivre ses salutaires conseils, il ne put retenir ses larmes, et touché au vif en son cœur d'une tendre compassion, il commença sa plainte en ces termes : Jérusalem, cité de Dieu, dont les Prophètes ont dit des choses si admirables, que mon Père a choisie entre toutes les villes du monde pour y faire adorer son saint nom ; Jérusalem, que j'ai toujours si tendrement aimée, et dont j'ai chéri les habitants comme s'ils eussent été mes propres frères ; mais Jérusalem, qui n'as payé mes bienfaits que d'ingratitude, qui as déjà dressé mille fois des embûches à ma vie, et enfin dans peu de jours tremperas tes mains dans mon sang ; ah ! si tu reconnoissois du moins en ces jours qui te sont donnés pour faire pénitence, si tu reconnoissois les grâces que je t'ai présentées, et de quelle paix tu jouirois sous la douceur de mon empire, et combien est extrême le malheur de ne point suivre mes commandemens ! Mais, hélas ! ta passion t'a voilé les yeux, et t'a rendue aveugle pour ta propre félicité. Viendra, viendra le temps, et il te touche de près, que tes ennemis t'environneront de remparts, et te presseront, et te mettront à l'étroit, et te renverseront de fond en comble, parce

que tu n'as pas connu le temps dans lequel je t'ai visitée. (1) »

Toutes les qualités du génie de Bossuet sont dans ses premiers essais. Mais il n'a cessé de les épurer et de les fortifier. Ses défauts sont des excès de fougue ou d'assurance juvéniles : il n'y en a pas un qui vienne d'impuissance et trahisse quelque manque : il lui faut, pour s'améliorer, se contenir, se maîtriser, non se disloquer et s'étendre. Il fut modeste. Il ne crut pas, après ses premiers succès, avoir atteint les sommets de l'éloquence. Il plaça son idéal très haut, et travailla chaque jour à s'en rapprocher. Sans cesse il médite, il étudie, il lit les Pères, il fait des extraits, il en nourrit sa pensée et son élocution ; et son progrès est sensible d'une année à l'autre, même au temps où il n'a pas encore quitté Navarre.

« Toute cause intelligente, disait-il en 1648 dans la confrérie du Rosaire, se propose une fin de son ouvrage. Or la fin de Dieu ne peut être que lui-même. » C'est le langage d'un philosophe, précis et net pour des philosophes : mais qu'y entendra la foule ? Ces deux sèches propositions deviennent en 1649, lorsqu'il reprend le même sujet devant le même auditoire, une période oratoire, où les termes d'é-

(1) *Sermon pour le IX^e Dimanche après la Pentecôte.* Ed. L'achat. X, 400.

cole discrètement mêlés aux mots usuels produisent une précision qui reste claire pour toutes les intelligences.

« Dieu étant unique et incomparable dans le rang qu'il tient et ne voyant rien qui ne soit infiniment au-dessous de lui, ne voit rien aussi qui soit digne de son estime que ce qui le regarde, ni qui mérite d'être la fin de ses actions que lui-même. »

Il nous avait appris en 1648 qu'il y avait « quatre communications » de la nature de Dieu. « La première dans la création, la seconde se fait par la grâce, la troisième de sa gloire, la quatrième de sa personne. Et si le moins parfait est pour le plus excellent, donc la création regardoit la justification, et la justification étoit pour la communication de la gloire, et la communication de la gloire pour la personnelle. » Il n'y a rien de pareil dans la rédaction de 1649. En général il y a élagué la théologie, les citations, développé au contraire ce qui est de sens commun, capable d'exciter la foi et la charité (1).

Un passage assez sec d'un sermon de 1652 est devenu, l'année suivante, la belle et mystique Méditation de saint Bernard sur la bouche et les membres du Sauveur : sans compter que

(1) *Premier sermon pour la Toussaint*. 1^{re} et 2^e rédaction. Édit. Lachat, VIII, 1 et 18.

cette expression sensuelle de dévotion qui, dans la bouche de Bossuet, est d'assez mauvais goût, prend une merveilleuse vérité poétique aux lèvres d'un saint du moyen âge.

Sans doute il sera longtemps encore à lutter contre les emportements de son imagination, et contre les tentations de son érudition. En 1657, célébrant saint Victor, qui renversa les idoles à coups de pied, il s'écrie par une singulière apostrophe : « O pied de l'illustre Victor ! » Encore en 1659, Jésus, qui est « notre soleil » envoie « trois beaux rayons » sur Marie, qui font en elle « une pointe de jour agréable », dont la nature, humaine est réjouie. En 1661, il nous dira l'opinion des médecins sur la nature des larmes et de la sueur. En 1663 et 1666, il comparera, avec saint Grégoire, le pécheur à un hérisson : et cet ornement d'histoire naturelle s'étale au milieu de deux fort beaux sermons.

Mais le progrès pourtant sera réel, continu, rapide. Le développement gagne en netteté, en simplicité ; la phrase s'allège et prend de l'ampleur tout à la fois. Le vocabulaire s'épure : les termes surannés, scolastiques, triviaux, se font plus rares. L'orateur est maître de sa matière et de lui-même : il a digéré ses études, et de sa vaste érudition il ne laisse rien passer dans sa parole qui ne soit nécessaire à la suite de sa pensée et à l'efficacité de son discours.

Cependant, à voir certains sermons qu'il pro-

nonce après 1654, il semble qu'un nouveau pédantisme s'insinue en lui. Le grec fait invasion dans son éloquence : ce sont des mots, des phrases même, dont il orne ses raisonnements. Même il lui arrive parfois de prendre un texte grec pour son sermon. Mais il ne faut pas s'inquiéter. Ces Grecs l'aideront à toucher plus sûrement la perfection.

Bossuet, qui avait des loisirs à Metz, en profita pour acquérir une connaissance complète et approfondie des Pères. Jusque-là, il s'était plutôt appliqué aux Latins, et saint Augustin, dont il tirait sa doctrine, était avec Tertullien son maître d'éloquence. Son imagination s'échauffait au contact de ces natures africaines, ardentes, exubérantes, pour qui les mots n'avaient jamais assez de force ni de couleur. Mais, dès 1654, il commença de lire soigneusement les Grecs. Il en poursuivit l'étude pendant les premiers temps de son séjour à Paris. Saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, lui apprirent le charme de la douceur familière : il connut qu'il n'est pas moins beau, ni moins utile de s'insinuer que d'étonner, et que l'onction pénétrante d'une simple homélie peut autant sur les cœurs que la vigueur intempérante d'une éloquence tendue. Par leurs leçons, comme sans doute par les dernières exhortations de Vincent de Paul, dont il se trouva rapproché en se fixant à Paris,

Bossuet simplifia tout à fait son discours à la ressemblance de son cœur. Son originalité se développait à mesure qu'il était plus sincère. Renonçant à faire étalage d'érudition, il employait sa vaste science à nourrir, à élargir sa pensée personnelle. Avec plus de clarté, il avait plus de profondeur, plus de force avec plus de simplicité : quelque chose encore de fougueux et d'ardent, un bouillonnement de jeunesse, qui se faisait d'autant plus sentir qu'il était contenu. C'est alors qu'il prononçait le second sermon *sur la Providence*, débarrassé des discussions contre les épicuriens et les stoïciens, et tourné tout entier contre les *libertins*, ce qui au xvii^e siècle était d'un intérêt plus actuel ; le sermon *sur l'ambition*, avec cet admirable second point, cette description des inconséquences de la fortune, d'une si pressante logique, et d'un mouvement si dramatique ; le sermon *sur l'impénitence finale*, si vive peinture de la vie mondaine, terminée par la terrible scène d'une mort impénitente, dont j'ai déjà parlé ; ce sermon *sur la mort*, enfin, aussi saisissant dans son raisonnement général que l'oraison funèbre de *Madame*, qui en reprend l'idée, et quelquefois les termes (1662).

Puis, par un nouveau progrès, il s'élève encore au-dessus de ce qu'on croit être la perfection. Une plus entière possession de soi, une sérénité supérieure que troublent seule-

ment les saints emportements de la charité, une large philosophie, qui élève tous les sujets, une netteté parfaite, qui fait descendre toutes les questions au niveau des auditeurs, une force égale sans défaillance et sans fougue, plus de lumière et de relief que de couleur, rapprochent les sermons des dernières stations prêchées par Bossuet de la pure beauté des meilleures oraisons funèbres. Tels sont le sermon *sur la justice* (1666) et le sermon *pour la fête de Tous les Saints*, sur les *conditions nécessaires pour être heureux* (1669) : œuvres profondes et lumineuses, d'une force si délicate et si irrésistiblement insinuante. Tels aussi les sermons prononcés pendant que Bossuet remplissait les fonctions de précepteur du Dauphin : en 1675, pour la *profession de Mademoiselle de la Vallière*, analyse impersonnelle et profonde des états d'une âme pécheresse, que la grâce rappelle à Dieu ; en 1681, *sur l'unité de l'Église*, vaste tableau d'histoire sacrée, effort puissant et mesuré pour réconcilier le Pape et le Roi, où l'on sent avec le cœur d'un chrétien et d'un Français l'esprit d'un homme d'Etat.

A cette période, et sans doute à l'année 1670, appartiennent quelques pages, où il trace un programme d'études au jeune cardinal de Bouillon, qui voulait justifier par des succès oratoires sa fortune prématurée. Ce programme est évidemment, pour l'essentiel,

celui qu'il s'est imposé à lui-même pour former son éloquence.

« Pour la prédication, dit-il, il y a deux choses à faire principalement : *former le style, apprendre les choses.* » Pour former le style, il propose la lecture de quelques ouvrages français : les œuvres de Balzac, les écrits de Messieurs de Port-Royal, *les Lettres provinciales*, plusieurs traductions de Perrot d'Ablancourt, les tragédies de Corneille et de Racine. Mais il compte peu sur les Français : « ce que j'ai appris du style, je le tiens des livres latins, et un peu des grecs. » Il n'a pas encore refait ses humanités pour instruire le Dauphin ; aussi connaît-il peu Homère, et Démosthène lui paraît d'une étude trop forte. Il conseille d'étudier Platon et Isocrate, mais surtout les Latins, où l'on prendra « des idées du style *tourné et figuré* », et ces « tours touchans et insinuans » par lesquels on plaît. Il juge que le génie de la langue latine est « tout le même » que celui de la nôtre. Les modèles seront Virgile, Térence, Salluste, Tite-Live, mais surtout Cicéron, dans ses oraisons bien choisies, et ses traités de rhétorique.

Mais « ce qui est le plus nécessaire pour former le style, c'est de bien comprendre la chose, de pénétrer le fond et la fin de tout, et d'en savoir beaucoup. » La chose ici, c'est la *religion* ; il faut savoir à fond l'*Écriture sainte*.

« La méthode, dit-il, que j'ai suivie en la lisant, c'est de remarquer premièrement les beaux endroits, sans se mettre en peine des obscurs. Par ce moyen on se remplit l'esprit de toute la substance des Écritures » : et l'on peut « prendre le génie de la langue sainte et ses manières de parler. » On lira la Vulgate et la version de saint Jérôme, on ne s'embarassera pas des commentaires : c'est le texte qu'il faut méditer. Pour les Pères, « je voudrois joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome » : saint Augustin, pour acquérir la science, saint Chrysostome, pour la ramener à la capacité du peuple. On y ajoutera le pape saint Grégoire, pour la morale, Tertullien pour les sentences, saint Cyprien pour « l'art de manier les Écritures et de se donner de l'autorité en faisant parler Dieu sur tous les sujets par de solides et sérieuses applications » ; enfin, si l'on veut, Clément Alexandrin et saint Grégoire de Nazianze. Mais le grand maître, c'est toujours saint Augustin. « Ce qu'il faut tirer de ce Père, ce ne sont pas tant des pensées et des passages à citer que l'art de traiter la théologie et la morale, et l'esprit le plus pur du christianisme. »

Tous ces conseils sont des aveux et des confidences. On y voit bien par quelle méditation, par quelle étude des modèles, par quel art enfin il a développé son éloquence. Ne le

prenons pas au mot pourtant, pour ce qui regarde le style ; à l'entendre parler si modestement, on le prendrait pour un rhétoricien qui s'exerce aux périodes cicéroniennes. N'oublions pas qu'il avait une nature originale et puissante, qu'il a saisi dans tous ses auteurs ce qui lui était propre à lui-même, et qu'enfin dans le style *orné, relevé, figuré* qu'il recommandait, il apercevait l'exacte propriété de chaque tour et son rapport nécessaire à quelque qualité de la pensée ou du sentiment : il fut grand, mais il fut simple.

Il finit même par renoncer à la grandeur pour réaliser l'absolue simplicité. Par une transformation merveilleuse, à Meaux, il fit taire son éloquence. Pour diriger efficacement ces bourgeois, ce peuple, ces religieuses de son diocèse, il se fit une parole terre à terre et populaire. Sa prédication fut une causerie évangélique, l'effusion sans art d'un cœur droit et charitable. Le savant théologien, le philosophe qui connaît toutes les voies du cœur humain se dissimulèrent si parfaitement dans ses improvisations limpides, que la sûreté seule de la doctrine et la précision des enseignements moraux nous le trahissent. Saint Vincent de Paul eût reconnu son idéal dans cette homélie prêchée le 17 avril 1692 en la cathédrale de Meaux à l'ouverture du Jubilé, où Bossuet prit pour texte les paroles de l'évan-

gile selon saint Jean : *vado ad Patrem meum* : « Je vais à mon Père. »

Tout ce développement de son éloquence se fit par une évolution continue, sans effort, sans contradiction, sans incohérence. Comme nulle autorité ne l'entraîna, comme il ne se corrigea que par les expériences et les réflexions de son bon sens, il n'alla point d'un écueil se jeter sur un autre, et ne revint d'un excès que pour suivre le droit chemin ; dans la réforme attentive qui épura son éloquence, il se garda de la gêner par les règles absolues d'un goût étroit. Il n'y apporta ni fausse délicatesse ni rigueur méticuleuse.

Il se défit de l'habitude scolastique des divisions et des subdivisions, pédantesquement dénombrées au début du discours et de ses parties successives. Mais, pour être clair, il resta méthodique. Pour faire pénétrer plus aisément ses instructions dans les esprits, il ne manqua jamais dans une phrase de l'exorde de marquer exactement le plan qu'il devait suivre, le plus souvent sans avertir de son intention, et sans la souligner ; mais tandis que le développement se déroulait, l'auditeur attentif ne tardait pas à rappeler en sa mémoire cette phrase, insignifiante alors pour lui, et qui maintenant lui donnait la clef de tout le discours. Un lecteur familier avec les sermons ne s'y trompe pas, et dans quelque période à deux

ou trois membres, où sont exprimés deux ou trois effets parallèles d'une même cause, il reconnaît du premier coup la *formule* qui contient en abrégé tout le raisonnement de l'orateur.

Pareillement, l'érudition profane ne disparut pas de l'éloquence de Bossuet, comme on l'a dit trop souvent. Dans sa plus belle époque, et même dans les *Oraisons funèbres*, il cite les anciens : ici le traité des *Devoirs* de Cicéron (1663), là Platon (1666), là Sénèque (1669), là Aristote (1662, 1666, 1681), là, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre (1669), Quinte-Curce, Plin ou Tite-Live ; là enfin Juvénal et son passage fameux sur la pauvreté (1681). Lorsqu'il expose les *conditions nécessaires pour être heureux* (1669), il prend à partie Montaigne, et il le nomme, et il dispute contre lui. Mais notons-le, il n'y a plus là d'ornements inutiles, que la gravité de la religion condamne. Ce ne sont pas des curiosités d'érudition par où l'orateur cherche à se faire valoir. Ces historiens anciens, il les allègue rarement, et devant un auditoire lettré, qui n'en sera point étonné, pour mettre en lumière une qualité, une action du personnage qu'il loue. Ces philosophes, il les produit pour la gloire et la religion ; il ne fouille pas, comme ses devanciers, chez les compilateurs d'anecdotes puérides et des faits singuliers, inépuisable pâture

du pédantisme ; il ne ramasse pas ce qu'il y a de plus inconnu, de plus bizarre, de plus paradoxal ; il va aux grands maîtres de la sagesse païenne, il prend leurs plus fameux et plus solides principes, pour les abattre au pied de la croix, quelquefois pour nous apprivoiser aux impérieuses exigences de la loi révélée par les leçons plus persuasives de la raison humaine. Encore ne le fait-il guère que devant des auditeurs à qui l'antiquité est familière et comme présente ; il ne veut rien leur apprendre, il leur rappelle ce qu'ils savent, ce que l'éducation a mis et comme mêlé dans la substance de leur esprit ; ce n'est pas un livre qu'il ouvre sous leurs yeux, c'est une pensée qu'il évoque en leur intérieur. Mais, hors de Paris et de la cour, dans les églises ou les couvents de son diocèse, devant des auditeurs parmi lesquels il y a plus d'âmes simples que de beaux esprits, alors il se retranche même le plus légitime emploi des lettres profanes, et ce qu'il en garde, leur meilleur sang, pour ainsi dire, circule invisible dans son discours et le nourrit sans se montrer.

Quant à Montaigne, dont le livre est l'évangile des libertins, faut-il s'étonner qu'il s'arrête à le combattre, parlant à Saint-Germain-en-Laye, devant une cour toute nourrie de sa fine ironie, et qui joue à l'incrédulité, en attendant de jouer la dévotion ?

Bossuet, enfin, corrigea son style avec le même tact et la même mesure. Il assista au progrès du goût académique sans s'y laisser gagner. Il retrancha de son vocabulaire les termes surannés, en conservant les expressifs. Même, dans ses *Oraisons funèbres*, il est plus près de Pascal que de Fénelon, de Corneille que de Racine. Jamais il ne donna dans le purisme. Il s'interdit les termes crus, ignobles, forcés : il crut pouvoir s'en passer sans renoncer à la vigueur et au pittoresque. Mais il ne recula jamais, au besoin, devant un mot technique ou familier, pourvu qu'il fût clair et propre. Il n'enferma point sa pensée dans l'étroite politesse du langage mondain, et ne pensa point cesser d'être honnête homme pour recourir aux termes de métiers et aux locutions du peuple. Il nous met sans timidité sous les yeux les aspects les plus vulgaires de la réalité. Pour nous faire concevoir le dévouement de saint Joseph au divin Enfant, il nous le montre, « pauvre artisan », sans autre ressource que le travail de ses mains, n'ayant pour subsister que « sa boutique », et « obligé néanmoins à de grands voyages qui lui ôtent toutes ses pratiques. » Si Dieu nous laisse souffrir quelquefois, croyez-vous, dit-il, que ce soit par impuissance de nous préserver, ou pour épargner « quatre aunes d'étoffe », dont il aurait pu couvrir nos membres contre le froid et les injures de l'air ? Com-

bien de fois a-t-il dit ce que vaut aux yeux de Dieu « un verre d'eau » donné à un pauvre, avant de le répéter dans l'oraison funèbre du prince de Condé ! Et louant la Princesse Palatine, a-t-il craint de nommer cette « poule... empressée autour des petits » qu'elle conduit, et ce « chien » qui en saisit un ? Il s'est plu, « malgré les oreilles délicates », à citer les lettres de la princesse, où elle parle de ses « bonnes vieilles », des « petits lits » et des « ustensiles » qu'elle leur procure, d'une « bonne femme » qui loge dans « une étable. » A plus forte raison, dans une de ses exhortations familières aux Ursulines de Meaux (1681), leur dira-t-il, pour leur persuader de ménager le bien de leur maison, qu'elles doivent être économes comme des pauvres qu'elles sont, et que « dans un triste ménage un pot cassé est une perte considérable. » Si un « verre » scandalisait la Harpe, qu'eût-il pensé de ce « pot » ? C'est que la langue ne se divise pas pour Bossuet en mots nobles qu'il faut employer, et mots bas qu'on doit laisser. Il y a pour lui, en tout sujet, des idées convenables et efficaces, et pour les traduire des mots propres et nécessaires. Il ne conçoit pas de bassesse à nommer par son nom un objet bas dont la considération est utile au but qu'il se propose : un chrétien à qui son Dieu enseigne l'humilité doit-il avoir de ces dégoûts superbes ? Et pour qui parle au nom de l'Éternel, les mots qui

expriment les grandeurs terrestres sont-ils plus relevés que ceux dont la délicatesse orgueilleuse du beau monde s'effarouche ? Dieu fit la poule avec l'aigle, et l'un ne lui a pas coûté plus que l'autre : il plaît à la mode, à la vanité d'attacher ici ou là la noblesse ou la bassesse. Le christianisme ignore ces distinctions pué-riles, et en ceci la foi devient un principe de bon goût.

Elle préserva Bossuet de toutes les mesqui-neries du purisme grammatical. Comme il ne demandait à l'étude des mots, des tours de la syntaxe que le moyen d'exprimer plus facilement, plus nettement, plus complètement sa pensée, il fut toujours pour la liberté, pour l'interprétation large des règles, et méprisa cette correction prétendue académique où l'on commençait à vouloir plier les écrivains, et qui n'allait qu'à gêner la pensée et dessécher la langue. Usant de la période, qui est l'instrument naturel de la parole parlée, il lui donna une souplesse et une variété étonnantes, il lui fit prendre toutes les formes et toutes les allures. On n'aurait qu'à puiser au hasard dans les *Sermons* et les *Oraisons funèbres* pour s'en convaincre. Mais c'est dans le *sermon sur l'Unité de l'Église* qu'on pourra peut-être le mieux apprendre quel maître de la langue oratoire fut Bossuet. Publié par lui-même, nous sommes sûrs que la hardiesse des tours n'y est pas

due à la rapidité négligente d'une rédaction provisoire : prononcé devant le clergé de France, pour un grand dessein où toute l'âme de Bossuet était intéressée, il n'offre point d'éloquence d'apparat, ni de solennelle rhétorique : il est tout plein et comme bourré de faits et d'idées, ample leçon de haute théologie ; le vrai génie de l'orateur s'y fera plus aisément reconnaître, dans une matière lourde et difficile, que dans les lieux communs de la morale et de la religion. Écoutez-en seulement une phrase, où Bossuet explique la mission de saint Pierre, et le divin secret de ses voyages :

« Et voici, dit-il, le chemin qu'il lui faut faire. Par Jérusalem la cité sainte, où Jésus-Christ a paru ; où l'Église « doit commencer » pour continuer la succession du peuple de Dieu ; où Pierre par conséquent doit être longtemps le chef de la parole et de la conduite : d'où il alloit visitant les Églises persécutées, et les confirmant dans la foi : où il falloit que le grand Paul, Paul, revenu du troisième ciel, « le vint voir » : non pas Jacques, quoiqu'il y fût, un si grand apôtre, « frère du Seigneur », évêque de Jérusalem, appelé le juste, et également respecté par les chrétiens et par les Juifs : ce n'était pas lui que Paul devoit venir voir, mais il est venu voir Pierre ; et le voir, selon la force de l'original, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée : le contempler, l'étudier, dit saint Chrysostome, et le voir « comme plus grand aussi bien que plus ancien que lui », dit le même Père : le voir néanmoins, non pour être ins-

truit, lui que Jésus-Christ instruisoit lui-même par une révélation si expresse ; mais afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que quelque docte, quelque saint que l'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre : par cette sainte cité et encore par Antioche, la métropolitaine de l'Orient, mais ce n'est rien : la plus illustre église du monde, puisque c'est de là que le nom de chrétien a pris naissance, vous l'avez lu dans les Actes ; église fondée par saint Barnabé et par saint Paul ; mais que la dignité de Pierre oblige à le reconnaître pour son premier pasteur, l'histoire ecclésiastique en fait foi : où il falloit que Pierre vint quand elle se fut distinguée des autres par une si éclatante profession du christianisme, et que sa chaire à Antioche fit une solennité dans les Eglises : par ces deux villes illustres dans l'Église chrétienne par des caractères si marqués, il falloit qu'il vint à Rome plus illustrée encore : Rome le chef de l'idolâtrie aussi bien que de l'Empire, mais Rome qui, pour signaler le triomphe de Jésus-Christ, est prédestinée à être le chef de la religion et de l'Église, doit devenir par cette raison la propre Église de saint Pierre, et voilà où il faut qu'il vienne par Jérusalem et par Antioche. »

Je ne sais si cette phrase — qui n'a rien de sublime : c'est une pure exposition de doctrine, mais si simplement et si artistement construite : trois parties, et trois étapes de saint Pierre : Jérusalem, Antioche, Rome : à chaque ville, son caractère, ses qualités, sa dignité ; et dans la première ville, le caractère et la dignité de

Pierre — qui marche d'une si souple et si vive allure : point de béquilles, ni de crampons ; à peine quelques adverbes et conjonctions ; les pensées se lient par leurs rapports intimes, et des rappels de mots qui les manifestent ; le mouvement n'est que l'élan naturel de la pensée qu'un objet porte à l'autre, à la suite de saint Pierre, et la vitesse initiale s'accélère sensiblement par la diminution progressive des parties, la seconde plus courte que la première, et la troisième plus que la seconde — aboutissant enfin à une chute si juste et si expressive, qui en explique et en conclut le rythme, équilibrée tout ensemble et fermée avec éclat par le moyen le plus simple et le plus imprévu, par le rappel de ces deux mots, « par Jérusalem et par Antioche ; » — je ne sais, dis-je, si cette phrase n'est pas le plus étonnant effort du génie oratoire de Bossuet, et s'il y a rien dans notre langue qui puisse s'y comparer. Jamais, aux mains de personne, la langue française n'a fourni avec autant d'aisance un pareil effort ; jamais cet intermédiaire sensible, par lequel le contact des esprits s'opère, n'a fait plus pleinement et plus discrètement sa fonction. Jamais phrase ne nous a fait toucher de si près la pensée pure : c'est la pensée même, naissant toute d'un coup dans l'esprit de l'orateur, tout entière en son germe, et s'étendant en tous sens sans se rompre ni se diviser, comme l'être vivant en

grandissant se complique, et développe ses organes divers en restant un ; c'est cette pensée qui crée la période et se déroule, traduite autant par l'accent et le geste qui soutiennent la parole, que par la parole. Car Bossuet sait que la parole a des droits que n'a pas l'écriture, ayant des aides dont celle-ci est privée. Comme la phrase de Molière, souvent embarrassée et sinueuse, à la lire, devient nette et rapide par la déclamation dramatique, ainsi la période de Bossuet — et celle-ci surtout — devrait être entendue et non lue. Mais quel merveilleux *acteur* devait-il être, pour oser concevoir, entamer, et soutenir jusqu'au bout une si terrible phrase, qui ferait trembler le comédien le plus sûr de sa diction !

Faites-y attention : la période, ainsi construite, créée en dehors de toute rhétorique, est rappelée à sa fonction naturelle : dans Bossuet, comme peut-être chez Démosthène seul avant lui, le système des propositions liées et comme superposées les unes aux autres représente non seulement la subordination logique des idées, mais l'activité de l'esprit qui les groupe en les créant. Cette période est un organisme et non un mécanisme. Elle n'expose pas les produits abstraits de la pensée, elle transmet les mouvements mêmes de l'âme pensante : elle n'explique pas, elle engendre. Par là, c'est l'instrument excellent de la synthèse ; et par là aussi c'est vraiment l'arme de l'orateur : elle va au

cœur et y fait la persuasion. Car elle n'a pas la roideur du style analytique, qui décompose les éléments de la pensée, style intellectuel, où l'esprit parle à l'esprit, style de livre, qui achemine au vrai la réflexion patiente. La période, au contraire, est chaude et vivante, étant l'âme même saisie dans ses opérations, et comme projetée au dehors. Elle ajoute à la force propre de la vérité la puissante suggestion que l'homme exerce sur l'homme, la vertu entraînant que possède l'énergie physique ou morale pour exciter en autrui, par la vue seule ou le contact, les mêmes efforts.

Bossuet connaissait bien ce secret : aussi prit-il garde que l'étude et la réflexion ne vissent pas amoindrir en lui cette spontanéité, qui faisait plus d'à demi l'efficacité de son éloquence. Il fit tout pour qu'elle en fût accrue, au contraire, et opérât seulement avec plus de sûreté. Il ne glaça pas sa parole, sous prétexte de la polir. Voilà pourquoi, malgré sa prodigieuse mémoire, il n'apprit jamais ses sermons par cœur : il aima mieux courir les risques de l'improvisation que d'en abandonner les avantages.

Par une méthode originale, il concilia la réflexion et l'improvisation. Il fit des brouillons dont il s'inspirait sans les répéter, et qui le guidaient sans le contraindre. Sa mémoire, assez garnie pour servir son esprit, l'était trop peu

pour le suppléer : il ne lui était pas permis de s'endormir, et toujours en haleine, il se sentait enlevé par ce coup de fouet salutaire que donne en parlant l'effort sans cesse renouvelé pour atteindre de la chose dite à la chose à dire.

Au début de sa prédication, alors que, tout exalté de sa science encore fraîche, il se plaît à la répandre, il rédige presque entièrement les longs sermons qu'il doit prononcer. Il revient sur cette ébauche, la corrige patiemment, change, ajoute, ôte, attentif au plus petit détail de la propriété des mots et de la bonté des constructions. Avant de monter en chaire, il relit son travail, il s'en pénètre. Devant le public, il refait son sermon, il le crée à nouveau. L'auditeur assiste à l'enfantement de sa pensée ; ce que la méditation préparatoire a mis en son souvenir de formes, de tours, de liaisons et de mots, enlève seulement à son effort d'improvisation ce qu'il aurait de laborieux et de déplaisant, et y laisse la chaleur et l'intérêt. Surtout l'orateur reste libre ainsi de profiter des inspirations soudaines dont la présence et comme le contact des fidèles, l'intuition instantanée de ce qui se passe au fond des âmes, peuvent illuminer son génie dans l'action même. Plus d'un morceau que l'admiration enthousiaste des contemporains nous signale, manque aux brouillons des sermons : c'est qu'ils sont le produit de ces coups imprévus d'éloquence, quand Bos-

suet changeait son plan pour ainsi dire sur le terrain et trouvait pour forcer les cœurs des attaques irrésistibles qu'il n'avait pas concertées.

Jamais il ne prêche un sermon déjà prononcé, sans le revoir, l'annoter, sans en modifier l'étendue, l'ordonnance ou l'expression, selon ce que sa méditation a découvert, ou son goût condamné depuis la première rédaction. A Paris, ayant fait un pas décisif, il récrit en entier les sermons de Metz : il renouvelle ses anciens sujets, en détermine de nouveaux, qu'il développe. Mais ce ne sont toujours que des brouillons : certains morceaux sont très poussés et d'une forme achevée ; d'autres parties sont plus grossièrement ébauchées, ou sommairement indiquées. Toujours cette écriture n'est qu'un soutien pour sa parole, qu'il se réserve de lâcher, à l'occasion, pour courir librement à son but.

Enfin, à Meaux, pleinement maître de lui, s'étudiant à descendre plutôt qu'à s'élever, il n'écrit plus ce qu'il va dire : à peine un texte, quelques citations, un plan de quelques lignes, plutôt pour limiter que pour développer sa pensée. Il monte en chaire, après une brève méditation, oraison plutôt qu'étude : il choisit dans le riche trésor de sa mémoire, retranche, abaisse, simplifie, sous l'inspiration de la plus active charité, trouvant les paroles efficaces et

perçantes, plus touchant peut-être par moins d'éloquence, parce qu'il resserre son esprit et met son cœur à l'aise.

III.

J'ai montré comment d'année en année, pendant un demi-siècle, Bossuet avait travaillé au progrès de son éloquence, trouvant le moyen de changer sans déchoir, quand il n'avait plus de progrès à faire. Dans cette œuvre de réflexion profonde et de goût exquis, il a été conduit par quelques maximes, principes théoriques ou vérités d'expérience, qui sont ce qu'on pourrait appeler sa *rhétorique* originale et personnelle.

Il a en horreur les beaux esprits de la chaire, déclamateurs pompeux ou rhétoriciens élégants : « ces prédicateurs infidèles qui avilissent leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire. » Pour vaincre la malice et l'orgueil, que servent les fleurs qu'ils jettent, le bruit fugitif de leurs périodes mesurées ? Charmés un moment « par la surprise d'un plaisir qui passe » (1), les auditeurs écoutent comment il dit, et ne s'inquiètent pas de ce qu'il dit.

Pourtant, sans fournir ainsi les prétextes à

(1) *Oraison funèbre du P. Bourgoing*. Édit. Lachat, XII, 648.

leur indifférence, ils n'ont déjà que trop de penchant à prendre légèrement les instructions de leurs pasteurs. « Il fait son métier », disent-ils de celui qui les reprend au nom de Jésus-Christ, et ils croient faire le leur, en lui prêtant l'oreille sans le cœur. « Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur entremise la parole de l'Évangile fait qu'on l'écoute plus nonchalamment. On s'attend qu'ils reprendront les mauvaises mœurs; on dit qu'ils le font d'office, et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme que l'on croit du monde, simplement et sans affectation professe de bonne foi ce qu'il sent de Dieu en lui-même..., chrétiens, qu'une telle conversation assaisonnée de ce sel de grâce a de force pour exciter l'appétit et réveiller le goût des biens éternels » (1).

Donc le prédicateur n'aura rien de mieux à faire que de parler comme cet homme du monde, que de *professer de bonne foi, simplement et sans affectation, ce qu'il sent de Dieu en lui-même*. En ouvrant son cœur, il nous invitera à regarder dans le nôtre, pour y trouver aussi les impressions de Dieu. Il ne nous démontrera, il ne nous persuadera rien : il nous fera démontrer et persuader à nous-mêmes ce que nous apercevrons

(1) *Panegyrique desainte Catherine*. Edit. Lachat, XII, 428.

en nous ; comme Socrate, il nous aidera à enfanter la vérité qui est en nous. « Je vous parle, dit Bossuet, je vous avertis, j'excite votre attention ; mais il y a une voix secrète de la vérité qui me parle intérieurement, et la même vous parle aussi... Selon la sage dispensation du ministère ecclésiastique, les uns sont prédicateurs, et les autres sont auditeurs ; selon l'ordre de cette occulte inspiration de la vérité, tous sont auditeurs, tous sont disciples (1). » Tous doivent écouter le *prédicateur invisible qui parle au fond des cœurs*, et que la voix qui tombe de la chaire nous fait entendre plus distinctement. Cette prédication sera seule efficace. Car, « le prédicateur qui parle au dehors ne fait qu'un seul sermon pour tout un grand peuple : mais le prédicateur du dedans, je veux dire le Saint-Esprit, fait autant de prédications différentes qu'il y a de personnes dans un auditoire ; car il parle à chacun en particulier, et lui applique, selon ses besoins, la parole de la vie éternelle (2). »

Dès lors, que reste-t-il que d'être absolument sincère et simple ? Un sermon doit être un témoignage pour Jésus-Christ ; qu'on y voie une âme qui dépose de ce qu'a opéré Dieu en

(1) *Second sermon pour la Toussaint*. Édit. Lachat, VIII, 36.

(2) *Sermon pour la profession de Madame de la Vallière*. Édit. Lachat, XI, 581.

elle et pour elle. Cela n'exclut ni la science ni l'art : cela en règle l'emploi. Tout ce qui purifiera la charité dans sa substance ou dans son expression, sera légitime : le reste n'est que vaine curiosité, concupiscence, orgueil du *moi* humain qui se met devant Dieu.

Dans cette confession candide que le cœur fait de ses expériences, quelle place y a-t-il pour le *moi*? Deux objets seulement lui sont présents : Dieu, qui parle en lui, ses frères, pour qui il parle.

Dieu : et si, à force de simplicité et d'ouverture de cœur, il ne rappelle pas qu'il fait un métier, il n'oubliera pas lui-même pourtant qu'il exerce un ministère. Le Saint-Esprit ne lui parle pas comme en tout fidèle à qui la grâce est donnée : il lui parle comme au successeur et au représentant de ceux à qui il a été dit : « Allez, et enseignez toutes les nations » ; et « Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » De là, l'autorité singulière dont il peut s'armer. L'humilité ne doit point diminuer sa confiance. Dans la chaire, tant qu'il suit la pure suggestion de la charité, il ne saurait parler trop haut : il ouvre la bouche, et Dieu parle.

Ses frères : il choisit ses pensées, ses paroles pour leur instruction ; dans les inspirations de son esprit et de son cœur, il ne regarde comme de Dieu que ce qui peut les réconcilier à Dieu.

« L'utilité des enfants de Dieu est la loi suprême de la chaire (1). »

Il ne s'en écartera jamais ; il y tendra toujours, comme s'il y atteignait, quand même il ne verrait pas qu'il y atteint. Il ne se découragera pas. Il ne dira pas : « Personne ne nous écoute, et nous ne voyons aucun fruit de notre Évangile. » Il se souviendra que, saint Paul ayant longtemps prêché, et étant méprisé de tous les Athéniens, « Dieu parla en secret à Denis Aréopagite, et à une femme nommée Damaris », et qu'en une autre occasion « il ouvrit le cœur de Lydie, une teinturière en pourpre. » Il faut donc avoir confiance : « Dieu sait le nom de ceux à qui il veut se faire sentir. Ne vous découragez point, ô prédicateur ! une seule âme, que dis-je ? une seule bonne pensée dans une seule âme vous récompense de tous vos travaux (2) ! »

« O Dieu, priait un jour Bossuet dans la chaire du Louvre, donnez-moi des paroles sages, donnez-moi des paroles efficaces, puissantes ; donnez-moi la prudence, donnez-moi la force, donnez-moi la circonspection, donnez-moi la simplicité (3). » C'est en deux mots toute sa théorie de la prédication

(1) *Sermon pour la fête de la Conception de la sainte Vierge.* Édit. Lachat, XI, 43.

(2) *Élévations sur les mystères.* Édit. Lachat, VII, 390.

(3) *Troisième sermon pour le 1^{er} dimanche du Carême.* Édit. Lachat, IX, 56.

évangélique : voilà l'idéal toujours présent à son esprit, vers lequel il s'est élevé, sur lequel il a réglé son art et sa parole.

Ainsi, dans le détachement de tout intérêt propre, la considération exclusive du service de Dieu et des besoins de l'auditeur a façonné l'éloquence de Bossuet. Il pensait à Jésus-Christ dont il était le ministre et l'interprète : voilà pourquoi il ne se contentait pas de parler en honnête homme, il parlait en chrétien. Ce Dieu qu'il invoque, ce n'est pas le vague Dieu des philosophes : c'est le Dieu en trois personnes défini à Nicée, et contredit par tant d'hérésies ou de fantaisies humaines. Il ne suffit pas à Bossuet de régler les actes, il veut régler les croyances des fidèles, appuyant les principes de la morale sur la doctrine de la foi comme sur sa base nécessaire. Déjà se laissait apercevoir dans l'éloquence de la chaire ce goût des analyses psychologiques et des peintures morales, qui devait insensiblement la réduire à n'être qu'une instruction philosophique, soigneusement purgée de la folie de l'Évangile, et agréable à la raison des encyclopédistes. Bossuet a tenté de résister au torrent : « On veut de la morale dans les sermons, disait-il au clergé de France, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme. » Il avait prêché d'exemple, et tous ses sermons sont la fidèle

expression de cette doctrine. Jamais la morale n'y paraît séparée du dogme, et le dogme est toujours la source d'où jaillit la morale.

Théologien, et de ce collège de Navarre qui donna Gerson et tant d'autres docteurs illustres à l'Église gallicane, Bossuet estimait que la science de la religion est le fond d'un chrétien et comme la première pièce dans l'ouvrage de notre salut. Tandis que les moralistes, comme Bourdaloue, se contentent de la vérité de l'observation et de l'élévation des conseils, tandis que les mystiques, comme Fénelon, se contentent de faire germer l'amour dans les cœurs et d'en attendrir la dureté, Bossuet fortifie ou redresse la foi, et y prend son point d'appui pour déterminer les bonnes volontés, et allumer les saints désirs.

Avant d'instruire et de toucher, il catéchise. Il croyait que tous les fidèles, de tout âge, de toute condition, de toute culture, en avaient autant besoin que les petits enfants, et que la faute la plus commune chez tous les chrétiens était l'ignorance des plus essentiels principes et l'intelligence des dogmes les plus fondamentaux du christianisme.

De là le caractère de sa prédication. Lisez seulement les titres qu'on a donnés à ses sermons : à toutes les époques, les sermons de doctrine abondent. Il prêche sur la vérité de la religion, sur le mystère de la Nativité, sur

le nom de Jésus, sur les caractères des deux alliances, sur l'Église, sur les démons, sur la pénitence, sur la Providence, sur le culte dû à Dieu, sur la possibilité d'accomplir les commandements, sur la compassion de la sainte Vierge, sur la Passion, sur le mystère de la Trinité, sur le culte de la sainte Vierge, sur le mystère de l'Incarnation, sur les effets de la résurrection de Jésus-Christ, etc..., en un mot, sur tout ce que doivent croire et savoir les vrais enfants de l'Église. Même les sermons de morale sont ramenés à l'explication du dogme : qu'il parle de l'ambition, de l'honneur du monde, de la médisance, de l'amour des plaisirs, de l'aumône, de la justice ou des devoirs des rois, c'est toujours en théologien qu'il corrige les hommes, et les exhorte, en leur proposant le vice comme contraire, la vertu comme conforme aux conséquences nécessaires des vérités doctrinales. Tous les lieux communs prennent par là un caractère strictement particulier : il dit tout ce qu'un moraliste pourrait dire ; il le dit et il le prouve en prêtre catholique. Avant lui Sénèque et Plutarque ont tenté de sauver la Providence mise en danger par la prospérité des méchants et les infortunes des bons : de leurs arguments Bossuet ne retient pour ainsi dire rien, et il détruit les doutes des libertins, par le dogme du jugement dernier, dont l'injuste répartition des biens et des maux n'est

qu'un antécédent nécessaire. Parle-t-il de l'honneur ? la source des égarements de l'honneur mondain est la misère de l'âme appauvrie par le péché, et qui, privée du bien intérieur, tâche de s'agrandir par le dehors : le remède est le retour à Dieu, et de s'unir avec lui par l'amour. Même cet éternel thème de toutes les philosophies et de toutes les religions, la mort, n'est dans sa bouche que la mort chrétienne, porte de l'éternelle damnation ou de la félicité sans fin : triste anéantissement des grandeurs humaines, mais consommation excellente de l'œuvre de la grâce : il n'y a pas une idée peut-être que Platon ou Sénèque n'ait exprimée, il n'y en a pas une, à coup sûr, qu'ils aient exprimée de même façon.

Veut-il recommander l'aumône ? Ce n'est pas à la pitié qu'il s'adresse d'abord, c'est à la foi. Il ne lui suffit pas de toucher les cœurs par d'attendrissantes peintures et des appels pathétiques : avant tout, il intéresse notre foi à secourir les malheureux. La pitié passe, et ses mouvements, comme ceux des passions, sont inégaux : la soumission fidèle de l'âme qui accomplit les commandements par amour de Dieu et pour mériter sa bonté pourra communiquer à la charité l'activité continue et régulière. Bossuet fonde donc l'aumône sur la parole de Jésus-Christ : elle est obligatoire parce qu'elle est commandée. Une autre fois, il

voit dans les pauvres les membres souffrants du corps de Jésus-Christ : la misère et la maladie dans le monde, c'est le prolongement de la passion ; il ne dit pas comme le déiste :

Qui donne aux pauvres prête à Dieu ;

mais : qui soulage les pauvres, fait du bien à Dieu. Enfin, remarquant que Jésus-Christ a dit maintes fois qu'il était venu pour évangéliser les pauvres, il construit la cité de Dieu tout à l'inverse de la société humaine. Les pauvres sont les grands dignitaires, les princes du royaume de Dieu ; ils distribuent les grâces et les faveurs de Dieu. Les grands de la terre doivent courtiser les pauvres pour vivre dans l'éternité bienheureuse, comme les pauvres les implorent pour recevoir leur subsistance terrestre : et ainsi l'exhortation morale sur l'aumône devient une instruction théologique sur *l'éminente dignité des pauvres dans l'Église*.

Par contre, la théologie ne va pas sans la morale : car pour le vrai chrétien, la croyance emporte la pratique. La foi ne saurait être pure et complète sans la charité, qui exige les actes. Et dans l'indivisible unité de la parole divine, la vie intérieure et la vie extérieure reçoivent ensemble leur règle. Le dogme et la morale ne sont que deux aspects de la vérité chrétienne : toute expression de l'un contient

l'autre. Étudiez le sermon sur la *divinité de la Religion*. Les miracles de Jésus-Christ fournissent le texte : tout ce qui mène au salut, la foi, la règle des mœurs, la rémission des péchés, en est l'application ; mais le complément en est tout ce qui fait obstacle aux bontés de Jésus-Christ, l'incrédulité, l'indocilité, la fausse contrition. Quelle place la morale peut tenir dans ce cadre, on l'aperçoit aisément. Le second point n'est qu'un vigoureux abrégé de toute la morale chrétienne.

Dans le sermon de 1669 *pour la fête de tous les Saints*, Bossuet propose l'idée de la félicité que Dieu promet à ses élus. Il définit ce bonheur « n'être point trompé, ne rien souffrir, ne rien craindre. » Et encore ici la résistance de l'homme ingrat apparaîtra à côté de la munificence divine, et introduira la morale dans la théologie. Les illusions de la joie, les subtiles raisons d'un Montaigne seront mises au jour. Élevant nos yeux vers Dieu, qui institue la vérité, nous apercevons le dogme : les abaissant vers l'homme, pour qui cette vérité est instituée, nous découvrons la morale.

Enfin, pour nous borner, le jour de Pâques de l'année 1681, ayant exposé le mystère que ce jour rappelait, celui de la Résurrection, Bossuet passe de là aux effets salutaires que ce mystère avait eus. Il en tirait un triple précepte de progrès dans le bien, de soumission à

l'Église et d'horreur du péché. Toutes les lâchetés, les rechutes, les vains contentements de l'homme qui a peur de la vertu, retourne au mal, se croit arrivé à la perfection, — la sainte institution de l'Église éternelle, et toutes les précautions qu'il faut prendre pour ne la point corrompre par de fausses vocations, toutes les cupidités et les vues mondaines qui y jettent d'indignes pasteurs, — toutes les mauvaises excuses, le faux respect, le désespoir volontaire, où se réfugient les pécheurs pour détourner la salutaire amertume des remèdes proposés par Jésus-Christ : voilà les saines et pratiques leçons qui coulent abondamment du sein même du dogme.

N'ayant donc point d'effort à faire pour passer de l'article de foi à la règle des mœurs, puisque « les mystères du christianisme, outre le fond qui fait l'objet de notre foi, ont leurs effets salutaires qu'il faut encore considérer pour notre instruction », il n'a point de scrupule non plus d'étendre les avertissements, les exhortations, les commandements selon les besoins de ses auditeurs. De chaque point de la doctrine, il s'applique à déduire les conseils pour la vie les plus efficaces, les plus appropriés.

Sans rigueur excessive comme sans molle complaisance, il ne veut pas jeter toute l'humanité dans les cloîtres : il croit qu'on peut

faire son salut dans le monde, à condition de s'acquitter de tous ses devoirs avec un esprit chrétien. Il ne met pas « des coussins sous les coudes des pécheurs », mais il ne les décourage jamais de s'humilier, et combat les vains scrupules qui éloignent des sacrements les âmes criminelles. Il n'abaisse pas l'idéal de la perfection chrétienne ; mais il enseigne la possibilité de satisfaire au commandement divin qui l'impose. Il hait avant tout l'endurcissement et le désespoir : il persuade le repentir et laisse l'espérance aux plus coupables. Il ne se contente pas des émotions passagères, des molles velléités, des courts élans : il exige l'abandon entier du cœur, les résolutions fermes, les habitudes patientes. Il veut des actes : si peu qu'on fasse, il est content, à condition qu'on fasse encore un peu demain, et qu'on acquière insensiblement la force de faire plus. Il préfère aux impétueuses saillies vers la perfection la marche lente qui ne s'interrompt pas. Le détachement, l'humilité, la pauvreté volontaire, l'amour des souffrances, la charité envers Dieu et le prochain, l'accomplissement en esprit de charité de toutes les obligations de l'état où l'on est engagé, l'étude du salut, la méditation de la mort : voilà les traits principaux de la morale des sermons de Bossuet ; c'est la morale chrétienne ; son mérite est de n'y rien ajouter, de

n'en rien retrancher, de la proposer dans sa pure et divine simplicité.

Ce qui est de lui, c'est la fine et exacte psychologie dont il appuie ses exhortations : c'est la peinture vivante de tous les vices qui écartent l'homme de la voie du salut, de toutes les ruses par où il essaie d'échapper à la dure nécessité de bien vivre. Ce qui est de lui encore, c'est le choix judicieux des enseignements, l'adaptation du sermon à l'auditoire.

En même temps que très générale, la morale des *Sermons* de Bossuet est très particulière. C'est la morale de l'Évangile, universelle et éternelle. Et ce qui y résiste, ce que Bossuet s'efforce d'y séduire ou d'y plier, c'est l'âme humaine universellement, éternellement emportée par l'ambition, l'amour des richesses ou des plaisirs, l'orgueil, la vanité, l'égoïsme, universellement, éternellement effrayée de la mort, de la misère et de la souffrance, rebutée par l'effort, le sacrifice, la vertu. Le portrait qu'il fait de l'âme humaine est celui que les moralistes païens de Rome et de la Grèce, comme le stoïcien scep- tiques ou athées de notre siècle avaient tracé avant lui et ont tracé après lui.

Mais il a discerné dans les multiples effets des grandes passions qui meuvent l'homme ceux dont l'action est la plus considérable dans la société de son temps. Il a saisi la couleur par-

ticulière des vices de son époque, les tours spécieux dont ils tâchaient de s'autoriser. La perversité qu'il dénonce et qu'il combat, c'est la perversité du xvii^e siècle. S'il n'eût attaqué que l'homme de tous les temps, ses leçons passaient par-dessus la tête de ses auditeurs : il a fait le portrait de ses contemporains, et il a frappé la malice dans le fond de leur cœur. Avec beaucoup de mesure, et une discrétion que ses plus illustres successeurs n'ont pas toujours imitée, sans noter les personnes, il a découvert les faiblesses, les hontes et les plaies de son siècle. Il a peint ces séductions de la vie mondaine, plus périlleuses que le vice brutal et cru, cette tyrannie de la mode et du respect humain, cette immoralité subtile qu'on respire dans les salons, répandue dans les conversations, insinuée par les railleries ingénieuses et les sentiments délicats ; ce train des médisances quotidiennes, les réputations assassinées d'un sourire, les ténébreux progrès et l'éclat soudain de la calomnie ; ces mensonges de la morale mondaine, qui absout les vices des honnêtes gens, et tourne en vertus l'ambition et la galanterie ; ce faux honneur qui commande l'assassinat, croyant assez faire de le déguiser du nom de duel ; cette religion du beau monde frivole et tiède, qui compte avec Dieu, et fait de la prédication même un spectacle et un amusement ; l'Église, lieu de rendez-vous scandaleux pour les libertins et les coquettes ; l'empire

des femmes, leur désir de plaire, leurs parures, les mensonges de leur beauté, leurs perruques, leur fard, leurs toilettes indécentes qu'elles étalent jusque devant l'autel, dans la maison de Dieu ; ces manèges des jeunes filles même pour engager par d'adroits coups d'œil les adorateurs ; la vanité, la délicatesse irritable des beaux esprits, leurs jalousies envenimées et leurs rancunes impitoyables ; les chaînes dorées, les éternelles espérances, toujours déçues et toujours renaissantes des courtisans ; la chasse ardente aux grandeurs et aux titres, l'assiduité fatigante, les basses intrigues, les longues dissimulations et les menées souterraines ; l'ambition sacrilège des grandes familles, qui font du bien des pauvres, des abbayes, des évêchés, l'apanage de leurs cadets, et qui peuplent l'Église de sujets indignes, sans autre vocation que le désir des gros revenus attachés aux dignités ecclésiastiques. Chaque catégorie d'auditeurs, chaque condition a sa leçon, qu'elle peut s'appliquer et qui répond à son besoin.

A Paris, à la cour, se sentant environné de riches, de nobles, Bossuet reprendra sans cesse quelques thèmes : l'ambition, le néant des grandeurs, l'honneur du monde ; la fuite du temps, et l'impénitence finale ; il proposera en exemple le mauvais riche et l'enfant prodigue. Il ne se lassera pas, il se répétera, il reviendra à la charge : vingt fois il attaquera l'indigne privi-

lège des dettes de jeu, vingt fois il essaiera de persuader aux Don Juan qui l'écoutent que payer Monsieur Dimanche est un devoir de justice et de probité.

Même il saura tourner l'explication des mystères selon la nature de l'auditoire. A Dijon, s'il démontre la Providence, devant un public de bourgeois, de petites gens, il présentera ce que ce dogme a de consolateur : « Votre tristesse sera changée en joie. » Mais, à la cour, au beau monde, qui jouit de toutes les délices de cette vie, il fera apparaître le jugement comme une heure menaçante et vengeresse : « Maintenant Lazare est dans la consolation, et toi dans les tourments. »

A Metz, il dirigeait ses prédications contre les protestants et les juifs ; à Paris, il aura toujours en vue les libertins, qui remplissent la cour et la ville : le roi n'est pas encore dévot. C'est contre eux qu'il prêche au Louvre ce *Sermon sur la Providence*, dans le carême de 1662 ; contre eux qu'il dispute avec leur Montaigne, en 1669, à Saint-Germain, le jour de la Toussaint ; contre eux qu'il exhorte en 1681 le clergé de France à maintenir par une fermeté conciliante l'unité de l'Église ; contre eux enfin qu'il argumente vivement dans une page fameuse de l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*, en 1685. Il avait vu fermenter, dans ce xvii^e siècle qu'on suppose souvent si chrétien, cet esprit

de doute et d'examen, qui devait, au siècle suivant, emporter avec l'Église la monarchie et toutes les traditions du passé. Mais il avait vu plus loin encore : il avait aperçu au fond des cœurs un danger plus menaçant pour l'Église que les assauts et les contradictions : l'indifférence, qui met au même rang croire et ne pas croire, et pour laquelle Dieu, la Providence, la vie future ne valent pas le tracas d'une dispute ou l'effort d'une réflexion. Aussi en 1665, au Louvre, pendant l'Avent, après avoir vigoureusement poussé ces plaisants sacrilèges, qui sapent la religion par des « demi-mots » et des « branlements de tête », par de « fines railleries » et de « dédaigneux souris », ces « hommes doctes et curieux qui voudraient tout atteindre de leur faible raison, il terminait par une inquiète appréhension d'un nouveau mal :

« Mais, Messieurs, c'est assez combattre ces esprits profanes et témérairement curieux. Ce n'est pas le vice le plus commun, et je vois un autre malheur bien plus universel dans la Cour : ce n'est point cette ardeur inconsidérée de vouloir aller trop avant, c'est une extrême négligence de tous les mystères. Qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas, les hommes trop dédaigneux ne s'en soucient plus, et n'y veulent pas seulement penser ; ils ne savent s'ils croient ou s'ils ne croient pas, tout prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode et passer la vie à leur gré : « Chrétiens en l'air, dit

Tertullien, et fidèles, si vous le voulez : *Plerosque in ventum, et si placuerit, christianos...* Ainsi je prévois que les libertins et les esprits forts pourront être décrédités, non par aucune horreur de leurs sentimens, mais par ce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires (1). »

Le vice le plus commun du grand monde, avec le libertinage ou l'indifférence, c'est la croyance que tout va bien dans le monde, quand ils sont contents, que l'ordre de la société est excellent, parce qu'ils ont tous les biens, et que parce qu'ils gouvernent, le peuple est heureux : c'est l'oubli des pauvres, des malades, de la faim, du froid, de la misère. Bossuet se charge de les remettre en mémoire : c'est, à ses yeux, un des devoirs essentiels de son ministère. A Metz déjà, ville de commerce, de banque, de plaisir, où l'extrême misère côtoyait l'extrême opulence, de plus ville frontière, au milieu d'un pays ravagé par les armées amies et ennemies, il avait poussé quelques cris éloquents en faveur des pauvres.

Mais à Paris, où les pauvres étaient loin des yeux, combien plus nécessaires étaient de pareilles instances, pour que les cœurs et les secours allassent à eux ! Aussi que de fois recommence-t-il à prêcher sur l'aumône ! Aussi que de fois se détourne-t-il de son sujet pour

(1) *Sermon sur la divinité de la religion*. Édit. Gazier, p. 363.

exhorter à l'aumône ! S'il parle de l'ambition, il saura bien se servir de l'étalage insolent d'un luxe superflu, pour mettre en lumière les nécessités des pauvres ; s'il peint l'avidité insatiable de nos passions ; il opposera à nos inépuisables complaisances pour les satisfaire notre dureté pour les pauvres. Sans cesse, à la cour, aux grands, au roi, il rappelle ces tristes et navrantes misères que recouvrent la gloire du règne et l'éclat de la société. Il découvre les plaies hideuses et cachées de ces années brillantes : il force les regards des grands de la terre à regarder dans les bas-fonds ; il promène ces riches et ces heureux parmi les hôpitaux encombrés et les campagnes où l'on *meurt de faim* :

« Oui, Messieurs, s'écrie-t-il, ils meurent de faim dans vos terres, dans vos châteaux, dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels : nul ne court à leur aide... Qu'on ne demande plus maintenant jusqu'où va l'obligation d'assister les pauvres : la faim a tranché le doute, le désespoir a terminé la question (1). »

Prêchant à l'hôpital général, pour l'établissement et l'entretien duquel il donna le concours de son éloquence déjà célèbre :

(1) *Deuxième sermon sur l'Impénitence finale.* Éd. Lachat, IX, 194.

« Entrez, Messieurs, dans ces grandes salles, disait-il, pour y contempler attentivement le spectacle de l'infirmité humaine : là vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps : là elle étend, là elle retire ; là elle tourne, là elle disloque ; là elle relâche, là elle engourdit ; là sur le tout, là sur la moitié ; là elle cloue un corps immobile , là elle le secoue par le tremblement (1). »

Il adresse de véhéments appels au roi même : « Que Votre Majesté, sire, ne se lasse pas : puisque les misères s'accroissent, il faut étendre les miséricordes... » Louant le plaisir saint et royal de donner la vie à ceux qui souffrent :

« Sire, Votre Majesté aime ce plaisir..... C'est aux sujets à attendre, et c'est aux rois à agir ; eux-mêmes ne peuvent pas tout ce qu'ils veulent ; mais ils rendront compte à Dieu de ce qu'ils peuvent. Sire, c'est tout ce qu'un sujet peut dire à Votre Majesté : il faut dire le reste à Dieu et le prier humblement de découvrir à un si grand roi les moyens..... de poser l'appui le plus nécessaire de son salut éternel. »

C'est ainsi qu'il fait son devoir avec convenance. Jamais, quand le roi vient l'entendre, dans les Carêmes et les Avents qu'il prêche à

(1) *Deuxième sermon pour la Nativité de la sainte Vierge.*
XI, 83.

la cour, il ne manque de s'adresser à lui, non pour faire sa cour, mais pour lui approprier l'instruction du jour. Qu'on ne s'attache pas aux compliments qui sont de bienséance : il ne dit au roi que la vérité, et la louange même, dans sa bouche, est une leçon. Il ne veut pas avoir la gloire de parler haut et fort, avec liberté : il veut pénétrer dans ce cœur que la rudesse lui fermerait : que l'on songe de quel intérêt il est, dans une monarchie absolue, que le roi soit honnête homme, et que, selon la théorie politique de Bossuet, la crainte de Dieu est le seul contrepoids du pouvoir royal, on comprendra que le prédicateur ne néglige rien pour asseoir dans le cœur de Louis XIV l'empire de la foi et de la charité. Quand tout l'État est aux mains d'un seul homme, ce n'est pas flatterie, si Bossuet dirige tout son sermon vers le roi : c'est amour du peuple et dévouement à l'État. Ce qui importe surtout alors, c'est que le maître soit éclairé et instruit : aussi prêchant sur la *justice*, si le premier point est en grande partie pour les courtisans, qu'il engage à payer leurs dettes, tout le second point, par l'exemple de Salomon, presque tout le troisième, par l'indifférente répartition des royaumes entre les amis et les ennemis de Dieu, tendent à instruire le roi. Le 2 avril 1662, jour des Rameaux, il ne parle que pour Louis XIV : il lui développe les devoirs des rois,

non selon son propre sens, (« que seroit-ce qu'un particulier qui se mêleroit d'enseigner les rois ? ») mais par « les oracles de l'Écriture, les sages avertissemens des papes, les sentences des saints évêques. » Tout se résume en deux mots : Jésus-Christ veut régner sur le roi : par le roi il veut régner sur son peuple. « Régnez, ô Jésus-Christ, sur tous ceux qui règnent ; qu'ils vous craignent du moins puisqu'ils n'ont que vous seul à craindre ; » qu'ils ne se permettent rien de ce que la loi de Dieu ne leur permet pas. Veiller à la foi, maintenir l'Église, déraciner les vices, exterminer les crimes, élever la vertu, aimer, défendre la justice : voilà par où un prince chrétien fera régner Jésus-Christ sur son peuple. « O Dieu, dit-il en terminant, donnez à ce prince cette sagesse, cette étendue, cette docilité modeste mais pénétrante, que désiroit Salomon... Faites... que ce grand cœur ne change jamais que pour céder à la vérité. O Dieu ! faites qu'il la cherche ; ô Dieu, faites qu'il la trouve ! » Déjà pour l'instruction du père, comme plus tard pour élever le fils, il tire de l'Écriture sainte les maximes de la véritable politique : quelle leçon plus nécessaire eût-il pu trouver, et plus appropriée à un auditoire où se trouvait un tel auditeur ?

Ainsi se déroulent les sermons de Bossuet, sur un fond solide de théologie, d'où la morale

sort naturellement, inséparable du dogme, embrassant l'homme tout entier, infiniment abondante et diverse, s'appliquant à toutes les formes les plus passagères de l'humaine faiblesse, apportant à toutes les conditions, à tous les individus le remède de leurs maux et l'aliment de leur besoin, déposant dans chaque cœur le germe salutaire qui par la grâce divine étouffera la mauvaise herbe et fleurira en bonnes œuvres ; ils se déroulent en raisonnements serrés et pressants, que la charité enflamme, que la compassion tendre aux infirmités des hommes, l'ardent désir de les arracher aux misères de la nature déchue et de leur procurer en Dieu la paix et le bonheur, pénètrent d'une toute-puissante émotion ; où tous les dons de l'esprit et de l'étude, appelés à servir et non à briller, fournissent pour la gloire de Dieu et l'utilité des hommes les fortes peintures et les mots efficaces ; œuvres d'un jour, créées pour le besoin immédiat et l'instruction orale, œuvres fortes pourtant et durables, non par la forme seulement, mais par la matière : car les sermons contiennent toute la doctrine que développera Bossuet dans ses grandes œuvres d'histoire et de controverse, et c'est en se préparant à la prédication qu'il a rassemblé cet immense savoir qu'on admirera dans l'étonnante activité de sa vieillesse : avant d'écrire les *Variations* et la *Politique*, on peut dire qu'il les a prêchées.

CHAPITRE III.

BOSSUET ORATEUR (SUITE).

LES PANÉGYRIQUES ET LES ORAISONS FUNÈBRES.

- I. — Les panégyriques sont des sermons. Il ne fait pas l'historien ; il ne raconte pas la vie, ni ne fait le portrait des saints. Une exception : le *Panégyrique de saint Bernard*.
- II. — Les Oraisons funèbres sont aussi des sermons : l'idée de la mort chrétienne en est le fonds commun. La vérité dans les Oraisons funèbres de Bossuet. Les documents, les tableaux d'histoire, la philosophie de l'histoire ; les portraits ; sincérité de l'orateur dans les jugements contestables. La peinture de la vie et des caractères individuels.
- III. — Si l'éloquence de Bossuet a été appréciée par ses contemporains. Il a fait sa fortune par elle.

I.

Les *Panégyriques* et les *Oraisons funèbres* de Bossuet ont cela de commun que, destinés à la louange des hommes illustres de l'Église et du siècle, ils restent pourtant avant tout des

sermons, des instructions sur le dogme et la morale.

C'est surtout en ces deux genres qu'on ne saurait exagérer le progrès que Bossuet fit faire à l'éloquence de la chaire. Il y avait eu de bons et solides sermons avant les siens, il n'y avait guère eu de bons panégyriques, pas plus que de bonnes oraisons funèbres.

Comme c'étaient des discours d'apparat, des éloges solennels, *l'éloquence* s'y donnait carrière ; et Dieu sait ce qu'on pouvait appeler éloquence au temps où Balzac semblait donner le parfait modèle du style épistolaire. M. Ogier, prédicateur du roi, jugeait qu'on ne pouvait jeter trop de fleurs, ni élever trop d'arcs de triomphe pour célébrer les saints. Ces humbles ne se fussent pas reconnus dans les portraits qu'on en traçait. L'érudition grecque et latine, la déclamation pompeuse, la préciosité spirituelle faisaient si bien leur effet, qu'on oubliait l'original pour admirer le peintre. Le décor attirait trop l'œil pour qu'on songeât à la pièce. Les plus sensés, comme saint François de Sales et le futur cardinal de Retz, s'appuyaient sur l'histoire, et tâchaient de retracer avec exactitude la vie de leur héros, en appliquant à chaque action la moralité particulière qui lui convenait. Mais pour un saint Louis qu'on peut avoir une fois à louer, combien de saints obscurs, ingrats, qui ne

fournissent que deux mots à l'histoire, et peu de chose à la morale ! combien de saints trop merveilleux, trop en dehors du réel, dont toute la vie est en miracles, et qui ne fournissent matière qu'aux admirations monotones d'une dévotion puérile et inerte ! Toute la ressource du prédicateur alors n'était-elle pas de tout tirer de son esprit, et quelle force eût-il fallu, pour ne pas se faire honneur de son propre bien ?

Bossuet, se tenant ferme dans sa volonté de ne rien dire dans la chaire qui ne servit la vérité de Jésus-Christ et l'utilité du prochain, sut éviter les écueils du genre. S'imposant d'être simple, de ne rien céder à l'amour-propre, renonçant à l'éloquence, au bel esprit, à tout ce qui louait moins le saint que l'orateur, il prit pour guides la foi et la charité, et là encore sa théologie le soutint. Étudiant avec attention la vie du saint qu'il avait à louer, il laissait les miracles, qui ne sont point articles de foi, et n'ont guère qu'une édification illusoire. Qu'enseigne un miracle ? Que prouve-t-il ? sinon la faveur que Dieu accorde à ses saints, au point de rompre pour eux le cours de la nature. Mais n'y a-t-il pas danger à trop vanter les miracles, à les trop tenir devant les yeux des hommes ? N'y prendront-ils pas occasion, — tant est grande leur infirmité, et leur engagement au mal, — n'y prendront-ils pas occasion de retarder l'heure

du repentir, d'attendre des miracles qui les éclairent ? N'exigeront-ils pas de Dieu d'autres preuves de sa volonté que sa parole même et ce qu'il inspire à ses ministres pour la faire reconnaître ? Bossuet s'attachait de préférence à distinguer quelle vérité importante, pour la doctrine ou pour les mœurs, chaque saint avait mise en lumière par ses paroles, par ses actes, par sa mort. Le panégyrique qu'il prononçait n'était guère qu'un sermon illustré par les exemples spéciaux que le saint fournissait. Encore arrive-t-il souvent que, pour les faire valoir, Bossuet emprunte la voix de ses maîtres favoris, dépositaires de la plus pure essence de la foi, et qu'on entend surtout parler, pour nous instruire, saint Paul et saint Augustin.

Ainsi, le 30 novembre 1668, que disait-il de saint André, apôtre, dont il faisait le panégyrique aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Il le nommait deux fois, au premier point, en citant et en rappelant son texte. « Jésus marchait le long de la mer de Galilée. Il vit deux pêcheurs, Simon et André son frère, et il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai devenir des pêcheurs d'hommes. » Il marque en quinze lignes, au début du second point, le rang d'André parmi les apôtres, et les nations qu'il a évangélisées. Il ne le nomme même pas au troisième point. André est l'occasion, non le sujet du discours.

Au lieu de louer un apôtre, il explique la vocation de tous les apôtres : pour établir son Église, Dieu choisit non des docteurs, ni des sages, ni des grands, ni des riches, mais des pêcheurs ignorants et méprisés. « Il est bon, pour qu'on ne puisse douter qu'il a fait tout lui seul, qu'il s'associe des coopérateurs, qui en eux-mêmes soient absolument ineptes aux grands desseins qu'il veut accomplir par leur ministère. » Et il développe le « *Credo, quia absurdum* » de saint Augustin : toute l'entreprise de l'établissement du christianisme, étant ridiculement conçue et menée au jugement de la raison humaine, n'a pu réussir que par une main divine qui la conduisait.

« Dans une si étrange entreprise, je ne dis pas avoir réussi comme ils ont fait ; mais avoir osé espérer, c'est une marque invincible de la vérité. Il n'y a que la vérité ou la vraisemblance qui puisse faire espérer les hommes. Qu'un homme soit avisé, qu'il soit téméraire, s'il espère, il n'y a point de milieu : ou la vérité le presse, ou la vraisemblance le flatte ; ou la force de celle-là le convainc, ou l'apparence de celle-ci le trompe. Ici tout ce qui se voit étonne, tout ce qui se prévoit est contraire, tout ce qui est humain est impossible. Donc où il n'y a nulle vraisemblance, il faut conclure nécessairement que c'est la seule vérité qui soutient l'ouvrage. Que le monde se moque tant qu'il voudra, encore faut-il que la plus forte persuasion qui ait jamais paru sur la terre, et

dans la chose la plus incroyable, et parmi les épreuves les plus difficiles, et dans les hommes les plus incrédules et les plus timides, dont le plus hardi a renié lâchement son maître, ait une cause apparente. La feinte ne va pas si loin, la surprise ne dure pas si longtemps, la folie n'est pas si réglée.

Car enfin poussons à bout le raisonnement des incrédules et des libertins : qu'est-ce qu'ils veulent penser de nos saints pécheurs ? quoi ? qu'ils avoient inventé une belle fable qu'ils se plaisoient d'annoncer au monde ? mais ils l'auroient faite plus vraisemblable. Que c'étoient des insensés et des imbéciles qui ne s'entendoient pas eux-mêmes ? mais leur vie et leurs écrits, mais leurs lois et la sainte discipline, qu'ils ont établie, et enfin l'événement même prouvent le contraire. »

Donc « l'Église est un édifice tiré du néant, une création, l'œuvre d'une main toute-puissante. » Dès lors, pourquoi hésiter, se dérober ? Il faut ne rien craindre. « Si c'est Dieu, bâtissons dessus » : l'édifice ne saurait crouler.

Mais la corruption ? les vices ? les scandales ? « L'Église n'est faite que pour les saints » ; et on ne les aperçoit pas. Le nombre des méchants est immense. « Dans cette étrange confusion et au milieu de tant de désordres, souvent la foi chancelle, l'impiété triomphe, et l'on est tenté de croire que la piété n'est qu'un nom, et la vertu chrétienne qu'une feinte de l'hypocrisie. » Mais qu'on se rassure : soyez saint, et

vous verrez des saints, vous en ferez par vos exemples. Ne sortez pas de l'Église ; « il y en demeure des mauvais, mais il n'en sort aucun des bons. » Réformez-la dans un de ses membres, en vous réformant.

Il faut tout quitter pour suivre Jésus-Christ. Il faut porter sa croix avec lui. Il faut renoncer à soi-même. C'est dur. Les premiers chrétiens le faisaient ; la piété à la mode s'y refuse. Faut-il donc des persécutions pour soutenir l'esprit du christianisme ? « Ah ! s'il en est ainsi..... Seigneur, rendez-nous les tyrans ; rendez-nous les Domitiens et les Nérons. » Mais non ; la nature, les hommes, le monde, fournissent assez de matière à la patience. Si tout nous rit, il nous reste à contrarier, à vaincre notre cœur, à nous mortifier, à nous humilier ; soyons, par le détachement et la pénitence, soyons réellement les martyrs de nous-mêmes (1).

On peut trouver que saint André, apôtre, est bien sacrifié dans ce panégyrique, qu'il devait, ce semble, remplir. Mais quand Turenne, à peine converti depuis quelques semaines, quand Condé, encore enrôlé parmi les libertins, étaient au pied de la chaire, attendant les paroles de l'orateur, pouvait-il mieux faire que d'affermir l'un dans sa nouvelle foi, et d'attaquer les doutes secrets de l'autre ? Quel pané-

(1) *Panégyrique de saint André*. Édit. Gazier, p. 431.

gyrique était plus agréable à Dieu qu'une pareille instruction ? Et si, dans le culte des saints, notre hommage va tout à Dieu, si nous l'adorons en les honorant, faut-il que, sous prétexte de les louer, nous négligions de le servir ? Saint André s'efface, mais Jésus-Christ paraît. Est-ce le contraire qu'il eût fallu ?

Bossuet ne l'a jamais pensé. Ne regardant jamais que Dieu dans l'honneur qu'il rendait aux saints, il faisait de leur nom l'occasion et non la fin de son discours. Il se servait de sainte Catherine pour enseigner aux chrétiens le légitime usage de la science ; de saint François d'Assise pour prêcher la pauvreté et l'aumône ; de saint Benoît pour tracer à l'âme la voie de la perfection et lui montrer les trois étages du salut ; de saint Joseph pour établir l'efficacité de la simplicité, du détachement et de la vie cachée.

Nul panégyrique n'échappe à cette loi : tous, comme les sermons, sur le fondement du dogme établissent la morale, et règlent la pratique en fixant la croyance. Cette méthode nous paraît souvent bien sèche et bien sévère ; surtout quand il s'agit des saints fameux du moyen âge et des temps modernes, notre curiosité est déçue. Lecteurs de Michelet et de M. Renan, nous attendons de celui qui vient nous parler de sainte Thérèse ou de saint François d'Assise, qu'il nous expose une psycholo-

gie pittoresque, des états d'âme singuliers, le mécanisme mental de la sainteté ou de l'extase : ce plaisir raffiné que donnent à notre indifférence les plus exaltées manifestations du sentiment religieux, Bossuet nous le refuse, comme il a refusé à la curiosité des contemporains la peinture des secrets mouvements qui avaient ramené à Dieu Mademoiselle de la Vallière. Là, comme ici, il a fait son devoir. Faut-il l'en reprendre, ou lui demander autre chose ?

S'il a fait ainsi, c'est par volonté, non par impuissance. Personne, à coup sûr, n'aurait pu mieux décrire tous les effets que le sentiment religieux peut produire dans un cœur. Ce qu'il ressentait, lui faisait tout comprendre. Gerson, cette autre gloire de Navarre, a paru digne qu'on lui attribuât *l'Imitation* : on eût pu faire le même honneur à Bossuet, s'il eût été d'un autre siècle. Il devine ce qui s'était passé en ces saints, et parfois, quand il y voit de l'utilité, il en dresse devant nous la figure, revivant leur vie, et pensant leurs pensées. Quand il le peut avec fruit, il se montre puissant évocateur des âmes d'autrefois et grand artiste. Tout le beau panégyrique de saint Bernard n'est pas un morceau d'histoire : à peine entrevoit-on à quelles grandes affaires politiques et religieuses le saint a été mêlé ; mais c'est d'un bout à l'autre la psychologie d'un saint. Les tentations

de la jeunesse de Bernard, sa timide et inviolable pureté, ces *neiges* et ces *étangs glacés* où il rafraîchit par des bains salutaires les ardeurs inquiètes de ses sens, ces longues méditations dans la solitude, où il se dégoûte de la vie par la pensée de la mort, et s'attache éperdument aux membres de Jésus-Christ ; sa fuite dans un cloître et sa rigoureuse pénitence, buvant indifféremment de l'eau ou de l'huile, mangeant du pain d'avoine et des légumes, quand la faim le pressait, vivant dans un air humide et malsain, méprisant la santé, voulant que son corps fût faible, afin d'être fort contre lui ; cette ferveur contagieuse, qui peu à peu jette tous ses parents dans le cloître, son bon oncle Gaudri d'abord, puis ses frères, des soldats : l'aîné, nouveau marié ; le plus jeune, Nivard, à qui les autres disent qu'il aura tous leurs biens, et qui se plaint d'être partagé en cadet : « Eh quoi donc ! vous prenez le ciel, et vous me laissez la terre » ; sa sœur, hautaine et coquette, domptée d'un mot et qui court « aux jeûnes, au sac, au monastère » ; son père enfin, le vieux Tesselin, qui vient se mettre pour mourir sous la conduite de son enfant : tout ce récit a la touchante simplicité, la précision familière, l'abondance pittoresque de détails, qui donnent un charme si poétique à certaines vies de saints. Si Bossuet ne nous a pas rendu le vrai saint Bernard, ou plutôt tout saint Bernard, il a peint sous son

nom le type idéal du chrétien, qui tant de fois et sous tant de formes chercha à se réaliser au moyen âge, entre l'an mille et l'*Imitation* ; c'est le moine, conduit à l'ascétisme par le dégoût du monde et la méditation de la mort, et tout-puissant par ses mortifications excessives sur des âmes violentes, troublées, et qui dans toutes les passions et tous les vices ne mêlent jamais un grain de scepticisme.

A ce tableau la leçon directe s'ajoute sans cesse : mais il est manifeste que Bossuet a voulu surtout saisir les cœurs par la vivante peinture d'une âme, sur laquelle tous les fidèles devraient se modeler. Rencontrant un exemplaire parfait de la vie chrétienne, où la vie intérieure et l'action s'équilibraient, il n'a cru pouvoir mieux faire que de le proposer tel qu'il le voyait ; ou plutôt il a effacé le docteur, l'oracle de l'Église, le grand homme, pour laisser voir l'homme, que Dieu ravit et qui ravit les autres à Dieu : cette perfection, si haute qu'elle fût et inaccessible, était à tous sensible et intelligible ; il suffisait de la montrer à l'imagination pour l'imposer à la volonté. A peine l'exemple avait-il besoin d'être soutenu et expliqué par le précepte.

Ce que Bossuet fit ce jour-là, il ne l'a jamais refait, du moins dans les panégyriques qui sont venus jusqu'à nous. On y pourra citer quelques traits épars, jamais, sauf peut-être dans le pre-

mier panégyrique de François de Paule, un portrait vivant et complet. On a cru remarquer que les saints les moins connus étaient les mieux représentés dans ses discours : ce n'est pas qu'il s'y attache de préférence, mais deux ou trois traits en épuisent la pauvre légende, tandis qu'il en faudrait bien plus pour remplir l'idée que nous avons de certains saints fameux, dont la biographie est bien fournie. De là l'illusion. En réalité, grands ou petits, obscurs ou célèbres, les saints n'occupent guère Bossuet autour de leur personne.

Même saint Paul, ce second fondateur de la foi chrétienne, ne lui est guère qu'une matière à exposer la constitution de l'Église, qui par un secret dessein de Dieu tire toute sa force de sa faiblesse. Il saisit un mot de l'apôtre : « Lorsque je me sens faible, c'est alors que je suis puissant », et il en vérifie l'application dans la triple fonction du ministère ecclésiastique : prêcher, convertir, gouverner. Sans doute il emploie la vie de saint Paul à sa démonstration ; sans doute il fournit quelques détails particuliers. L'apôtre a « la mine peu relevée » ; il gagne sa vie « par l'exercice d'un art mécanique ». Bossuet le pose « cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger », il le pose en face de « cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs. » Il le montre « fouetté

à Philippes par une main de bourreau, puis jeté dans l'obscurité d'un cachot, ayant les pieds serrés dans du bois qui étoit entr'ouvert par force et les pressoit ensuite avec violence ; » et cependant saint Paul, « triomphant de joie de sentir si vivement en lui-même la sanglante impression de la croix, avec Silas, son cher compagnon, rompoit le silence de la nuit en offrant à Dieu d'une âme contente des louanges pour ses supplices, des actions de grâces pour ses blessures. » Il nous met sous les yeux en quelques lignes le vivant tableau des courses, des périls, des souffrances de l'apôtre « allant du levant au couchant, de Jérusalem jusqu'à Rome durant trente années et remplissant tant de nations de son sang et de l'Évangile (1). »

Mais quelques traits épars ne sont pas un portrait. Bossuet n'a pas voulu le faire : il le dit en propres termes : « Ce n'est pas mon dessein de considérer aujourd'hui saint Paul dans sa vie particulière » : il n'a pas voulu le peindre, mais prendre dans sa vie et dans ses écrits des exemples et des maximes d'une utilité générale. Tout est instruction dans son discours : le fameux et admirable morceau sur l'éloquence de saint Paul n'est qu'une théorie de la prédication chrétienne ; il faut le tronquer pour en faire une description particulière de la

(1) *Panegyrique de saint Paul*. Édit. Gazier, p. 116.

prédication du saint. Pareillement les voyages et les luttes de l'apôtre, au second point, ne viennent qu'en exemple, à l'appui et à la suite d'un exposé de doctrine, et quant au gouvernement de l'Église, dans le troisième point, saint Paul n'y figure que par un mot que Bossuet commente à l'aide de saint Augustin et de saint Chrysostome.

Pourquoi Bossuet n'a-t-il pas voulu tenter pour saint Paul ce qu'il avait admirablement fait pour saint Bernard? Mais pouvait-il le vouloir? Si grande que fût l'œuvre de saint Bernard, son âme était plus belle: on pouvait effacer celle-là pour éclairer l'autre. Mais quand il s'agissait de saint Paul, l'œuvre, c'était alors l'Évangile propagé, l'Église établie; si saint qu'il eût été, son œuvre le dépassait et l'effaçait. Et qu'avait fait saint Bernard? Une œuvre passagère, utile ou grande pour quelques années et quelques siècles, oubliée de la postérité, et qu'une érudition curieuse pouvait seule illustrer; mais saint Paul? son œuvre était debout, vivante, immuable; s'en détourner pour faire une étude de psychologie religieuse, c'était une abstraction par trop forte.

Bossuet crut mieux louer l'apôtre, et plus dignement, en faisant servir l'autorité de son nom au maintien de cette Église qu'il avait fondée: encore ici, il fit moins un éloge qu'un sermon.

II.

L'oraison funèbre, outre les périls qui lui étaient communs avec le panégyrique, avait ses tentations propres et toutes-puissantes. A peine pouvait-on l'appeler une solennité religieuse : c'était une partie de la pompe funèbre, par où l'orgueil des vivants se satisfaisait sous prétexte d'honorer les morts. Et l'on demandait le discours d'un orateur en renom comme on suspendait des tentures et dressait des catafalques. Et la religion avait tenu si peu de place dans la plupart des vies qu'on louait, que l'on ne pensait guère à lui en faire une dans l'éloge. Mondain était le héros, mondain le public, mondain le plaisir qu'il cherchait ; l'éloquence était mondaine aussi. Puis, du haut de la chaire, voyant devant lui une famille puissante, des princes souvent, même des rois, le prêtre, qui n'était qu'un homme, se disait que sa fortune dépendait de sa parole. Si peu qu'il eût d'ambition au fond du cœur, l'occasion la faisait germer et épanouir. Une abbaye, un évêché devenait la fin de l'oraison funèbre, et non Dieu, ni la vérité. Il s'agissait de plaire. Donc, pour plaire, le prédicateur mettait toutes voiles dehors à son éloquence, étalait coquettement ou superbement les grâces ou la

force de son génie : l'éloge du mort procurait la gloire du vivant. Pour plaire aussi, il ne fallait pas de vérités rudes : et comme la simple vérité est souvent rude, il ne fallait souvent pas de vérité du tout. Le grand art était d'esquiver ou de masquer. Enfin, pour plaire, il fallait faire aux vivants leur part : la flatterie était plus sûre, adressée à l'amour-propre, qu'à l'affection. L'adulation et l'intérêt corrompaient l'oraison funèbre encore plus que le mauvais goût.

Il semblait que ce genre fût condamné sans ressource. A peine Henri IV avait-il inspiré quelques morceaux passables, et jamais plus belle matière ne pouvait s'offrir. Aussi devint-on de quel débordement d'éloquence pédante ou frivole, pompeuse ou précieuse, le commun des morts avait été l'occasion : princes, cardinaux, maréchaux de France, ducs, gouverneurs, présidents, reines, grandes dames. C'est un fatras d'où il n'y a rien à reprendre. Les meilleurs prédicateurs, ceux qui faisaient des sermons solides et dévots, ne s'y retrouvaient pas. Ils se perdaient dans l'inutilité des discours d'apparat, ou ils s'y dérobaient.

C'est ce que Bossuet était porté naturellement à faire. Il eut de la peine à se résoudre à composer des oraisons funèbres : il y trouvait trop peu d'édification. La première fois qu'il prit la parole dans une cérémonie funèbre, il exprima en termes vifs la raison qui lui faisait

redouter ce genre de discours : c'est la difficulté qu'il y concevait de concilier le plus souvent l'obligation de louer avec les plus essentiels devoirs du ministère ecclésiastique. Il rendait grâces au ciel d'avoir à représenter une vie toute consacrée à Dieu et à la vertu, et que la seule vérité louait abondamment. Mais on n'a pas toujours à parler d'un Père Bourgoing : Bossuet aperçut bientôt de quel biais peut se prendre toute oraison funèbre pour fournir au prédicateur une matière digne de son caractère, aux fidèles une instruction édifiante et efficace.

« Quand l'Église, dit-il, ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivans par de vains éloges des morts. La première de ces deux choses est trop indigne de sa fermeté, et l'autre trop contraire à sa modestie. Elle se propose un objet plus noble dans la solennité des discours funèbres : elle ordonne que ses ministres, dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, fassent contempler à leurs auditeurs la commune condition de tous les mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vie humaine rougisse en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses (1). »

(1) *Oraison funèbre de madame Yolande de Monterby*. Édit. Lachat, XII, 682.

En parlant des morts, quoi de plus simple que de penser à la mort ? Cependant Bossuet fut le premier qui s'en avisa : avant lui, on n'avait vu que la vie. Or toute la doctrine chrétienne est une explication de la mort ; toute la morale chrétienne une conséquence de la mort. Pour le chrétien, la science de la vie est toute contenue dans la pensée de la mort. La mort — la mort chrétienne, qui nous introduit à l'éternité du bonheur ou des peines — est la mesure que Bossuet applique aux joies, aux maux, aux désirs, aux agitations de l'homme : de cette idée centrale, où il s'établit, il les regarde et les juge par elle. Toutes les *Oraisons funèbres* sortent de là.

La leçon est diverse selon les divers accidents de la vie humaine. Mais c'est toujours la mort qui la fournit et qui la fonde. Parce qu'elle savait qu'elle devait mourir, la reine d'Angleterre a bien usé de la bonne et de la mauvaise fortune : parce qu'il nous faut mourir, nous devons entendre l'enseignement que nous donnent les bontés et les rigueurs de Dieu. Parce qu'il nous faut mourir, dans toutes les grandeurs d'une reine de France nous apprendrons à n'estimer que l'humilité et la pureté. Parce qu'il nous faut mourir, la Princesse Palatine, miraculeusement revenue de ses égarements, nous enseignera la nécessité de la pénitence. Parce qu'il nous faut mourir, Le Tellier,

détaché de l'ambition, de l'intérêt, de la vie, nous persuadera la justice et l'amour du bien public. Parce qu'il nous faut mourir, nous entendrons que tout le génie, tout le cœur du prince de Condé n'étaient rien sans la piété, et que la piété est le tout de l'homme. Tous ces discours sont des sermons, où l'idée chrétienne de la mort est le lien du raisonnement. Mais l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans* est par excellence un sermon sur la mort. L'orateur en faisant voir ce qu'une mort soudaine a ravi, ce qu'une sainte mort a donné à la duchesse, nous explique la vie, et nous montrant par où nous ne sommes rien, et par où nous valons, nous enseigne à mettre toute notre force, notre confiance et notre amour en Dieu.

Les *Oraisons funèbres*, comme les *Panégryriques*, se ramènent donc aux *Sermons*. La formule en est la même : la loi de Dieu pour matière, l'utilité du prochain pour fin. Cela est si manifeste que souvent Bossuet reprend dans ses oraisons funèbres les divisions ou les développements de quelques sermons : et ces pièces rajustées conviennent si bien à leur nouvel usage, qu'on les pouvait croire faites exprès, tant qu'on n'avait pas encore les brouillons des *Sermons*. Rien ne trahissait l'adaptation ni le rapport. Parfois aussi, l'orateur semble mettre de côté son personnage : il entame une explication ou une discussion générale. Il précise ici la doc-

trine de l'Église sur la grâce; là, il prend à partie les libertins, et ruine leurs arguments. Ces digressions apparentes conviennent à son dessein, puisque l'éloge des morts n'est pour lui qu'une occasion d'instruire les vivants.

Toutefois il ne s'est pas mis autant à l'aise avec ses héros dans l'oraison funèbre que dans le panégyrique. Ici, en effet, il raconte les faits et peint les hommes : ce sont vraiment des morceaux d'histoire et des études de caractères. Les convenances du genre lui interdisaient de faire autrement. Mais il sut par un tact exquis mettre en lumière la morale sans effacer le personnage, et détailler la biographie sans distraire de la leçon générale. Il avait l'esprit pratique et décisif, le sens de la vie et de l'action : les moyens de son talent convenaient aux nécessités de son œuvre.

La grande question d'où dépend le jugement qu'on doit porter sur les Oraisons funèbres, c'est celle de la véracité de Bossuet. A-t-il dit la vérité ? A-t-il été instruit ? A-t-il été sincère ?

Il n'a rien négligé pour être bien informé. Avant de composer l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, il demande à madame de Motteville, qui l'avait bien connue, un Mémoire sur la vie et le caractère de cette reine ; et sur les faits qu'il y trouve consignés, il construit son discours et appuie ses éloges. Pour faire

connaître la Princesse Palatine, il étudie les écrits, les lettres qu'elle a laissés : il cite en chaire les documents sur lesquels son éloge est fondé.

Plusieurs des personnages qu'il fut chargé de célébrer, lui avaient été bien et familièrement connus. Il a parlé de Madame et de Condé avec ses souvenirs personnels, en témoin qui a vu et qu'on peut croire. Lui qui est si modeste, si attentif à s'effacer quand il présente la parole de Dieu aux fidèles, il se met en scène plus d'une fois ; il parle de lui. Ce n'est pas vanité ; mais il garantit de sa parole la foi de ses récits. *J'ai vu*, dit il, *j'ai entendu, je sais* : ce n'est pas pour se faire valoir par d'illustres commerces. C'est la preuve, la seule qui fût possible en l'espèce, de sa véracité.

A chaque page des Oraisons funèbres se reconnaît l'ampleur et l'exactitude de son information. Il n'écrit rien qu'il n'ait le droit d'écrire : il n'invente rien. C'est le plus scrupuleux des historiens. Son récit de la bataille de Rocroy est à la fois lumineux, précis et complet. Jusqu'à ces derniers temps, il contenait des détails qu'on ne trouvait point ailleurs, et dont on doutait : les documents les plus récemment mis au jour par Mgr le duc d'Anmale, ont justifié Bossuet, et prouvé qu'il avait tout tiré des archives ou des traditions de la maison de Condé.

De même, mieux on connaît le temps de la Fronde, plus on admire la vérité de l'Oraison funèbre de Le Tellier. Voltaire n'y voyait que de la déclamation : nous y voyons aujourd'hui la fidèle peinture du rôle et des services de Le Tellier, fortement loués, mais non surfaits. Et quelle belle page d'histoire que le début du discours ! Quel exposé net et précis de l'état de la France à l'avènement du jeune Louis XIV !

Un historien n'aurait rien de mieux à dire, et surtout ne saurait condenser les faits dans un récit plus nerveux et plus expressif.

Il est vrai que certains jugements sur les faits, certains portraits des hommes pourront paraître aujourd'hui manquer de vérité. Cependant la véracité de l'auteur n'est pas en cause. Il était de bonne foi, mais il était de son temps, et ses études, son caractère, son ministère lui imposaient certains principes et certaines vues. Faut-il s'étonner qu'il n'ait pas professé en politique et en religion les opinions de notre indifférente philosophie ?

Oui il a applaudi à la révocation de l'Édit de Nantes. S'il ne l'eût pas fait, n'est-ce pas alors qu'il faudrait s'étonner ? A ses yeux, Louis XIV, étant le roi, avait le droit, étant roi catholique, il avait le devoir de retirer un édit qui, en autorisant l'hérésie, opprimait l'Église de Jésus-Christ.

Ira-t-on aussi disputer contre sa façon de

voir et de présenter la révolution d'Angleterre ? Tout s'est fait par la même conduite de la Providence qu'il a découverte dans son *Discours sur l'histoire universelle*. L'hérésie a conduit à la révolte : la religion seule donnait un fondement légitime et sacré à l'autorité royale ; ceux qui avaient cessé d'obéir à Dieu ne pouvaient longtemps garder l'obéissance au roi institué de Dieu.

Je ne dis pas que Bossuet ait raison de penser ainsi sur la révocation de l'Édit de Nantes et sur la révolution d'Angleterre ; ce sont matières à débattre ailleurs. Mais il est assuré qu'il n'a point parlé ainsi par convenance ou flatterie, parce qu'il faisait une oraison funèbre : dans tous ses ouvrages, il a professé les mêmes doctrines : ce ne sont point des sentiments de circonstance, propres à louer les morts dont il doit honorer la mémoire ; ce sont les croyances de toute sa vie, pour lesquelles il a combattu durant cinquante années.

On ne serait pas plus autorisé à lui reprocher les portraits qu'il a tracés. Ce que nous y trouvons à reprendre s'explique facilement par la difficulté qu'ont toujours les hommes à connaître leurs contemporains, par les illusions où ils tombent inévitablement sur les personnages en qui s'incarnent leurs plus chers principes ou leurs plus forts préjugés. Et si les historiens même les plus libéraux hési-

tent à parler de Louis XVI avec une exacte sévérité, ne concevra-t-on pas que la fin de Charles I^{er} l'ait doué de toutes les vertus aux yeux d'un catholique du xvii^e siècle, qui croit à l'institution divine de la royauté ? Cependant Bossuet garde toute la clairvoyance de son jugement. Il loue le malheureux roi par où il pouvait le mieux être loué : le portrait, embelli par un sentiment naturel de respect et de pitié, reste ressemblant. Ni Hume, ni Macaulay n'ont donné de démenti à Bossuet.

Il n'a point parlé, il est vrai, de cette duplicité qui était un des traits les plus accentués de la physionomie du roi. Mais ce qu'il a dissimulé, l'a-t-il su ? Il ne connaissait Charles I^{er} que par les témoignages de fidèles serviteurs, à qui le dévouement, la communauté d'idées et de haines aveuglait l'esprit et fermait la bouche. Enfin nos Français du xvii^e siècle n'avaient point l'esprit parlementaire. Ils ne savaient pas la limite de ce que peut un roi contre les corps de l'État et contre les individus qui les composent. L'exercice de l'autorité royale pouvait être mauvais, il était toujours légitime. Le roi avait le droit de faire même ce qu'il ne devait pas faire. Quand Charles I^{er} intriguait, conspirait, préparait en secret des coups de force contre la parole qu'il avait donnée, c'était moins une perfidie qu'une adresse nécessaire, et les loyaux sujets, comme

Bossuet, sentaient moins l'avilissement du roi, qu'ils ne s'affligeaient de voir son autorité à tel point diminuée qu'il ne pût déclarer hautement ses volontés.

Le portrait de Cromwell se justifie de la même manière. Il y avait un ambitieux et un politique dans cet homme : il y avait aussi un sectaire et un fanatique. Comment tout cela se mêlait-il ? Comment le charlatanisme et la sincérité s'accordaient-ils dans cet étrange personnage ? Ce n'est point mon affaire de le dire : il suffit que cela ait été. Bossuet n'a vu que l'imposteur : toutes les contradictions et les contrastes de ce caractère complexe, il les explique par l'hypocrisie. En matière de religion, une des choses les plus difficiles, et que l'humanité a mis le plus de temps à apprendre, — quelques hommes y sont arrivés en notre siècle, — c'est d'admettre la bonne foi des hommes qui croient ce que nous ne croyons pas. Dévots ou incroyants, dès qu'on professe sur le surnaturel une autre opinion que la nôtre, nous cherchons le dessous des cartes, le mobile secret, l'intérêt personnel ; la raison la plus simple nous répugne le plus, et nous supposons tout plutôt que la sincère persuasion. Voltaire en est là-dessus au même point que Bossuet. Cromwell et Mahomet sont des imposteurs aussi pour lui, mais il leur adjoint les prêtres catholiques.

Je le repète encore : ce qui est contestable dans les oraisons funèbres n'est pas une concession faite au genre, c'est l'expression des sentiments intimes et permanents de Bossuet.

Ici, comme ailleurs, il a dit la vérité. Cette belle qualité de sa nature ne s'est pas éclipsée. La vérité lui fait venir aux lèvres des paroles fortes et hardies : « Le cardinal de Richelieu, dit-il, étoit mort peu regretté de son maître, « qui craignit de lui devoir trop. » Même aux morts qu'il célèbre, il n'accorde rien contre sa conscience. Sa candeur éclate dans le parallèle de Turenne et de Condé : il ne s'étoit pas avisé du scandale que ferait la comparaison d'un premier prince du sang avec un gentilhomme, dont même la famille n'étoit pas fort en faveur en ce moment. Dans sa bonne foi, il avoit dit naïvement son sentiment, sans songer à l'étiquette, ni à faire sa cour. Nous avons peine à comprendre qu'il y ait de l'indécence à comparer Turenne et Condé : songeons que Condé, étant prince du sang, ne fut jamais maréchal de France : il étoit né au-dessus de cette dignité, à laquelle Turenne, tout La Tour d'Auvergne qu'il étoit, s'éleva péniblement par vingt années de campagnes. Entrons dans l'esprit de ce siècle monarchique et qui adorait le sang royal partout où il en coulait la moindre goutte : nous comprendrons ce qu'étoit cette hardiesse où Bossuet se laissa engager par sa sincérité.

En revanche, il dut prévoir le bruit que pourrait faire le souvenir de la rébellion du prince de Condé. Il ne se sentit pas le droit de taire un épisode si principal de la vie du prince, et en parlant, de l'excuser ou de ne le condamner qu'à demi. Il parla de la Fronde, et du rôle qu'y avait joué Condé, de son alliance avec les Espagnols, comme pouvait faire un sujet dévoué à son prince, à qui la volonté royale était sacrée, et qui aimait sa patrie. Il en parla sans timidité ni embarras, nettement, sévèrement, comme il avait fait à deux reprises déjà, et du vivant du prince, dans les oraisons funèbres d'*Anne de Gonzague* et de *Michel Le Tellier*.

Mais il en parla avec tact : est-ce une faute ? et la brutalité est-elle inséparable de la sincérité ? Il condamna le prince par la bouche même du prince : s'il compensa la grandeur de la faute par la profondeur du repentir, est-ce une flatterie, ou une idée chrétienne ?

Il serait injuste de méconnaître qu'il y a des convenances légitimes auxquelles l'oraison funèbre ne peut se soustraire. A coup sûr, ce n'est point devant un cercueil encore ouvert, devant une famille en pleurs ou en deuil, que la froide sévérité de l'histoire est à sa place. S'il ne faut pas mentir, il y a pourtant des vérités qu'il ne faut pas mettre en lumière. Il suffit que la louange soit vraie. Au reste, il est naturel que l'on représente les beaux côtés du

mort, par où il a mérité l'estime ou la gloire. Il serait déplacé, sous prétexte de franchise, d'étaler ses faiblesses et ses vices. Ce n'est pas flatterie, c'est délicatesse de ne pas appuyer sur le mal, en un pareil jour. Même ce n'est pas la vérité qui est choquante, c'en est l'expression crue et brutale. On peut tout dire, à condition de le bien dire, et avec convenance. Enfin il faut tenir encore compte de deux choses : que la mort embellit ceux qu'elle enlève, et les soustrait pour un moment à la rigueur des jugements humains : si alors les ennemis se taisent, émus et apaisés, l'orateur ne peut-il pas être gagné par le même sentiment ? et puis, qu'on peut d'un mot, d'une inflexion de voix, d'une réticence, faire entendre à un public contemporain mille choses que la postérité déchiffre péniblement à force de curieuse érudition.

Ces remarques nous aidant à nous mettre au point d'où il faut considérer les oraisons funèbres, ne cesserons-nous pas d'accuser Bossuet ? et quand nous l'entendrons indiquer en termes mesurés, avec une remarquable légèreté de touche, les querelles domestiques de Charles I^{er} et de la reine Henriette, le triste ménage de Madame et les soupçons jaloux de Monsieur, les vivacités et l'inégalité d'humeur du prince de Condé, toutes ces petites ombres, si discrètement mises, nous apprendront à es-

timer la franchise de l'orateur. Pour être respectueux, il est resté libre, et les convenances ont réglé, non gêné l'expression de ses sentiments.

Dès lors, assuré de la sincérité du peintre et de la vérité de ses impressions, on peut se laisser aller sans scrupules à l'admiration de l'art infini que ses peintures nous révèlent. L'idée chrétienne de la mort, centre de tout le développement, donne à l'œuvre l'unité harmonieuse qui se rencontre si rarement dans les récits biographiques, et permet à l'orateur d'éviter la sécheresse de l'ordre chronologique. Le cadre, très arrêté et très simple, se prête à toutes les peintures et à tous les renseignements : il reçoit ces admirables portraits qui font une partie de la beauté des oraisons funèbres et presque tout leur succès.

Là, en effet, Bossuet pouvait exercer cette force d'imagination et cette observation pénétrante des caractères, qu'il a si rigoureusement contenues dans d'autres ouvrages. L'emploi en était légitime. Aussi avec quel éclat et quelle vigueur s'enlèvent ces portraits sur le fond de l'instruction morale. Sauf Anne de Gonzague dont la vie était trop remplie de passions et d'aventures difficiles à détailler, chaque personnage se présente avec des traits particuliers. Il n'est pas jusqu'à la pâle Marie-Thérèse qui n'ait sa physionomie distincte :

dans cet effacement de toute sa personne, dans l'insignifiance de son rôle politique, dans cette obscurité terne de sa vie livrée à la dévotion, deux impressions nous saisissent et se détachent : c'est d'abord, au moral, quelque chose d'enfantin, d'inachevé, à force de simple innocence et de scrupuleuse dévotion ; et puis au physique, l'éclat d'une peau merveilleusement blanche. C'est bien l'image qui devait rester d'elle dans l'esprit d'un courtisan de ce temps là. Ajoutez que, si dans le discours de Bossuet Louis XIV efface et écrase Marie-Thérèse, la ressemblance se complète par là : dans la réalité, le principal caractère de la reine, par-dessus sa piété, et par-dessus sa blancheur de teint, n'était-ce pas d'être la femme du roi ?

Deux portraits surpassent tous les autres par la précision du dessin et l'intensité de la couleur : celui de Madame et celui du prince de Condé. C'est que Bossuet les a peints avec amour ; c'est que la vivacité des souvenirs personnels l'emportait. Puis son âme répondait à ces deux âmes, et d'intimes sympathies les lui faisaient pénétrer. Ce qu'il y avait en lui de tendresse profonde, était remué par la grâce charmante et la mort cruellement précoce de Madame : la gloire et le vaste génie du prince de Condé intéressaient les plus hautes parties de son intelligence et tout ce qui, en lui, tendait à l'action et aux grands

efforts. Aussi les a-t-il fait revivre tous les deux, malgré la diversité de leurs humeurs et de leurs vies, avec un égal honneur : Madame illuminant les palais de sa jeunesse et de son visage riant, vive d'esprit, mais sérieuse et sensée, juge excellent de tous les écrits, toute spirituelle, toute gracieuse, toute bonne, discrète, modeste, sensible, d'une libéralité exquise, d'une incomparable douceur, qu'elle garda même envers la mort ; le prince de Condé, avec ses regards étincelants, sa haute et fière contenance, d'une valeur téméraire et d'une prudence consommée, grand homme de guerre et bon père de famille, tendre à ses amis, ennemi de la flatterie, civil, obligeant, sociable, connaisseur délicat, et protecteur éclairé des arts et des lettres, aussi grand dans sa maison qu'à la tête des armées, d'une humeur vive et s'emportant en soudaines saillies, fougueuse et indomptable nature que les obstacles irritaient jusqu'à la fureur, et par un étrange contraste si parfaitement calme à l'heure du danger, dans le feu, dans le choc, avec quelque chose de si net, de si posé, de si ardent, de si doux, de si agréable, qu'on en était surpris, enfin un de ces hommes extraordinaires que Dieu fait naître parfois pour étonner le monde.

Jamais aussi la sensibilité qu'il avait si vaste et si vive, n'a paru avec plus d'éclat. Ni le soin de comprendre et d'expliquer, ni la

pudeur ne le contenaient en de telles occasions : toutes les bienséances autorisaient l'émotion, et la leçon même en devenait plus saisissante pour l'auditeur. De là ces cris : « ô mort ! éloigne-toi de notre pensée. . . », ces exclamations véhémentes : « ô nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille ! » Confiance discrète par laquelle nous revient à la pensée la propre émotion de Bossuet, tout saisi au milieu de la nuit par la nouvelle de la maladie, et qui ensuite manquait de défaillir devant Madame mourante. De là ces attendrissements, dont la douce expression va au cœur : « Madame « cependant a passé du matin au soir, ainsi « que l'herbe des champs. Le matin elle fleuris- « soit, avec quelle grâce vous le savez : le soir « nous la vîmes séchée. » L'oraison de *Madame* a de ces traits fameux, d'une puissance tragique ou d'une mélancolique poésie ; mais que citer de celle de Condé, tout enflammée d'admiration et d'affection ? Dans ce complet chef-d'œuvre, je ne sais toutefois s'il y a rien de plus frappant, de plus pathétique, de plus sublime enfin (l'abus qu'on a fait du mot ne le rend pas moins juste ici) que ce long et parti-

culier récit qui nous fait assister heure par heure et minute par minute à la courageuse et chrétienne agonie du prince. Cette paix, cette présence d'esprit, cette douceur, cette humilité, décrites sans grands mouvements, sans violentes apostrophes, par une narration minutieuse et prolongée, nous enfoncent insensiblement dans l'âme la plus intense émotion ; et peut-être ne serait-ce point un paradoxe d'affirmer qu'il faut aller chercher bien loin de Bossuet et de tous les noms que le sien évoque ordinairement, pour retrouver, sous la plume d'un romancier russe, de Tolstoï, d'aussi poignantes représentations de la mort obtenues par le même procédé de simple et exacte description. L'art s'évanouit en de tels morceaux et le cœur reçoit l'impression immédiate et souveraine de la réalité.

III.

On a pu se demander si les contemporains avaient apprécié, comme il convenait, l'éloquence de Bossuet. Il passa pour incomparable dans l'oraison funèbre : les critiques qu'on ne lui ménagea pas sont celles de juges délicats qui font profession de n'admirer rien sans réserve, et qui examinent avec une entière liberté des ouvrages nouveaux, que le temps seul pourra mettre au-dessus de toute discus-

sion ; mais la lecture, succédant à l'audition, confirma et entretint l'idée que les oraisons funèbres des deux Henriette, de Condé, étaient des chefs-d'œuvre, des pièces sans rivales. Mais c'est dans le sermon que Bossuet peut-être fut méconnu. Il est certain qu'à sa mort, on ne se souvenait guère qu'il eût prêché, et que parmi tous les talents dont on lui donnait la gloire, on ne songea guère à compter celui de prédicateur. Ayant été si vite oublié, on en conclut au xviii^e siècle qu'il avait été médiocre. On voyait que les lettres ni les mémoires du temps ne parlaient guère des sermons de Bossuet, et les témoignages au contraire abondaient pour établir l'éclatant succès de Bourdaloue. L'opinion s'établit que le public avait donné le premier rang à celui-ci. Quand les Bénédictins eurent publié les manuscrits de Bossuet, on ne put plus dire que Bossuet avait peu prêché, ni médiocrement : il fallut donc expliquer son insuccès prétendu par une erreur, une injustice du goût public.

Mais si l'on y regarde de plus près, l'erreur et l'injustice sont imaginaires. Si Bossuet, en mourant, ne laissait pas une brillante renommée de prédicateur, c'est que, depuis plus de trente ans, il n'avait guère paru dans la chaire à Paris et à la cour : ses homélies pastorales des vingt dernières années étaient ignorées hors de son diocèse ; ses anciens sermons étaient inédits ;

rien ne soutenait le bruit que sa parole avait pu faire jadis : rien d'étonnant alors que le souvenir de sa prédication se soit évanoui dans le retentissement de ses autres talents, et dans l'éclat sensible de la parole de Bourdaloue. Et puis ne nous faisons pas illusion : c'est M^{me} de Sévigné surtout qui a créé la tradition de la vogue de Bourdaloue. Si elle n'a rien dit de pareil de Bossuet, c'est que de 1660 à 1670 ses lettres sont bien plus rares que dans les vingt années suivantes ; c'est aussi qu'ayant sa fille auprès d'elle, jeune elle-même, très entourée, elle menait une existence plus brillante, plus mondaine ; c'est aussi que le roi, qui donnait le ton, était alors plus éloigné que jamais des pensées religieuses : c'étaient les ballets en ce temps-là, et non les sermons, qui faisaient événement à la cour et à la ville. Séparée de sa fille, M^{me} de Sévigné parlera beaucoup de Bourdaloue, quand, écrivant beaucoup, elle fera flèche de tout bois, ramassera tout pour grossir son cahier ; elle lui fera la place plus grande, à mesure que, vieillissant, elle se tournera davantage vers les réflexions sérieuses, et que le siècle avec le roi s'orientera décidément à la dévotion.

Mais à défaut de M^{me} de Sévigné, et quand on ne s'attacherait pas aux banales formules du gazetier Loret, fidèle écho pourtant de la rumeur publique, et aux autres témoignages

épars dans les écrits du temps, les faits parlent d'eux-mêmes. Quand on voit Condé, alors si peu dévot, Turenne ébranlé et encore hésitant à se convertir, suivre avec intérêt la prédication du jeune orateur, quand le roi, après l'avoir entendu, fait féliciter son père d'avoir un tel fils, peut-on douter qu'on n'ait estimé son génie ? Avant 1670, Bossuet n'avait fait imprimer que sa *Réfutation du catéchisme* de Paul Ferry ; par où s'était-il acquis cette réputation de piété et de science ? Par où avait-il fait connaître « son mérite, sa doctrine, sa sagesse, son expérience », dont parle le brevet royal qui l'élève à l'épiscopat ? Il n'importe que l'éloquence n'y soit pas mentionnée, puisque tout le reste n'a été mis en lumière que par l'éloquence. Bossuet, à coup sûr, n'eût pas désiré d'autre éloge pour ses sermons, ni qu'on y remarquât d'autres qualités que celles d'un bon prêtre. A quels titres dut-il la charge de précepteur du Dauphin ? Si, dès 1665, l'évêque de Luçon, Colbert, le nommait parmi douze autres, qu'il estimait capables d'élever l'héritier du trône, si Montausier l'inscrivait plus tard sur une liste de cent noms, et ensuite le retenait seul avec Huet et Ménage, ses plus particuliers amis, si le roi enfin le préférait et le désignait le 5 septembre 1670, s'il lui avait donné, l'année précédente, l'évêché de Condom, si enfin l'Académie se l'associait en

1671, tout cela lui venait par la parole. S'il eût été un orateur médiocre, toute sa théologie ne lui eût servi de rien, et les illustres hérétiques qui voulaient s'éclairer ne lui eussent point procuré l'honneur de leurs conversions. N'ayant ni naissance, ni protecteurs capables de le dispenser d'avoir du mérite, la chaire fut l'unique instrument de sa fortune ; s'il n'eût qu'à demi réussi, il était arrêté au début de sa course, et la carrière qu'il a fournie est la meilleure preuve de son succès.

CHAPITRE IV

L'ÉDUCATION DU DAUPHIN.

- I. Pourquoi Bossuet réussit mal à instruire le Dauphin. — II. Comment il l'instruisit ; son programme ; son but : faire un roi. — III. Les rédactions d'histoire du Dauphin.

I.

Bossuet dirigea l'éducation du Dauphin de 1670 à 1679 : le prince avait neuf ans, quand on le lui confia, et avait reçu du Président de Perigny les premiers éléments de l'instruction.

Que n'a-t-on pas dit de l'inutilité des efforts de Bossuet ? Il avait l'esprit trop haut pour s'abaisser à l'intelligence d'un enfant. Il employait trop l'autorité pour gagner son élève et s'en faire aimer. Il le rebuta par des leçons qui le dépassaient : il lui fit haïr l'étude en l'y courbant rudement. Un enfant de génie, d'une curiosité insatiable, aurait seul supporté ce maître de génie, d'une érudition universelle. Pour le

Dauphin, un tel précepteur était trop grand et trop lourd : il en fut écrasé.

J'ai peine à croire que là où Bossuet a échoué, un plus médiocre eût réussi. Mais d'abord a-t-il échoué, du moins aussi complètement qu'on le dit ? Voyons les faits.

Le Dauphin, indolent et têtu, était bien, selon la duchesse d'Orléans, « le fils de sa mère » ; il tenait d'elle surtout une indifférence qui rien ne pouvait réveiller. Sa complète absence de sentiment et de curiosité et son insuffisance d'esprit en faisaient l'élève le plus apathique et le moins capable d'attention. Il ne s'intéressait à rien, et tout le dépassait. Il était enclin à la colère ; mais sa fureur brutale n'était pas cet emportement qui enlève une âme généreuse par-dessus les obstacles ; elle ne l'excitait pas à l'action. Ce que Bossuet trouva de résistance dans cette épaisse nature se devine par une lettre qu'il écrivit en 1677 au maréchal de Bellefonds : « Il y a bien à souffrir, disait-il, avec un esprit si inappliqué ; on n'a nulle consolation sensible, et on marche, comme dit saint Paul, en espérance contre l'espérance. » Cependant il ne croyait pas travailler tout à fait en vain. « Il se commence, ajoutait-il, d'assez bonnes choses. » Et il priait Dieu de soutenir ce qu'il avait bâti.

De fait, il instruisit le Dauphin malgré lui. En

dépit de son incapacité, en dépit de son inertie, le Dauphin apprit, retint, et sut. La duchesse d'Orléans nous l'assure : « Le Dauphin n'est pas ignorant en réalité. Il a beaucoup appris, mais il ne veut jamais parler de rien : il met toute son application à oublier tout ce qu'on lui a enseigné : *car tel est son bon plaisir* ; on n'en sauroit trouver d'autre motif. » Le motif, nous le devinons : oublier, c'était sa revanche de mauvais élève contre le maître qui lui avait inculqué de force quelque science. Apprendre avait été son supplice, désapprendre fut sa vengeance. Il n'ouvrit plus un livre de sa vie.

S'il lui fallut de l'application pour se défaire des connaissances qu'il n'avait pas mis d'application à rechercher, cela prouve au moins que l'effort du précepteur n'avait pas été tout à fait sans résultat. Il ne faut pas condamner légèrement Bossuet : on peut ramener les tempéraments ardents, dompter les indociles : il n'est rien qui vienne à bout de l'inertie. On peut exciter la paresse, et fortifier la faiblesse d'esprit ; mais quand le même esprit est paresseux et faible, que faire ? quand au défaut de la nature le vice de la volonté s'unit contre le maître, il est vaincu sans ressource, le cas est désespéré.

Si cela est vrai de tous les enfants, combien plus d'un prince, de l'héritier du trône, dans une cour fastueuse, dans une monarchie absolue !

Là, le maître vaut bien peu, quelque valeur qu'il ait : à moins qu'il ne rencontre une âme extraordinaire. Un Aristote éleva un Alexandre : cela s'est vu une fois dans l'histoire du monde. A défaut de génie, ou de certaines qualités morales, plus rares peut-être que le génie, un prince a toutes les chances du monde d'être mal élevé. Supposez-le honnête, médiocrement intelligent, suffisamment laborieux, une bonne et droite nature, ni au-dessus, ni au-dessous de la moyenne des cœurs et des cerveaux : je serais bien étonné que son éducation réussît. Je laisse de côté l'influence démoralisante des courtisans, l'orgueil et la paresse que leur complaisante servilité enfoncent dans l'âme molle de l'enfant ; ces propos même indifférents, ces menues actions de chaque jour, ces attitudes, cet air pour ainsi dire de la cour, dont l'inévitable contact détruit les germes excellents que le précepteur a déposés ; cette indirecte leçon que tous, jusqu'au dernier des laquais, lui donnent sans dire mot, qu'il sera le maître un jour : à quoi bon se peiner lui-même ? il aura des gens qui sauront et penseront pour lui. Ne sortons pas de la pure pédagogie : quel hasard ne court pas une éducation sans émulation, sans sanction, sans épreuve, où l'élève se sent supérieur au maître même en s'y soumettant, où le maître commande en s'inclinant ? où nulle expérience de la réalité, nulle concurrence d'esprits rivaux,

nulle nécessité vitale ne vient contrôler le travail, exciter le progrès? Fatalement, chez les meilleurs, la régularité matérielle de l'emploi du temps se substitue à l'activité intellectuelle; l'élève assiste docilement et passivement au travail que le maître fait pour lui et en lui; il en est la matière, et non l'agent. Il donnera son temps, son attention, sa mémoire, ce qu'il faut de réflexion pour entendre et retenir: mais ce sera tout; rien ne le sollicitera à aller plus loin, à ajouter par l'initiative personnelle aux connaissances procurées par le maître, à en faire le point de départ de conceptions nouvelles, qui seront la conquête de son esprit et son bien véritablement propre. Il étudie comme le soldat qui apprend sa théorie: jamais il ne dépasse les paroles de l'instructeur ou les termes du livre: quand il peut les répéter sans faute, et en expliquer le sens littéral, c'est fini: il sait. Et cela même n'est pas commun. J'admire, pour moi, les princes qui, ayant reçu ce qu'on appelle une excellente éducation, en sortent honnêtes gens, laborieux, appliqués à leurs devoirs, et capables de faire pour l'État ce qu'un particulier de bonne volonté, sans génie, fait pour sa fortune et sa famille. A égalité de dons naturels, un prince jeté, dès son enfance, dans des situations violentes ou pénibles, qui, sans instruction réglée, a lentement été formé par l'expérience directe et le besoin pressant, aura plus de

chances de bien régner, qu'un autre que dans des temps prospères et glorieux, au milieu d'affections empressées ou des apparences de l'affection, les plus savants hommes se seront efforcés d'éclairer.

Si ces vices des éducations de cour pèsent fâcheusement sur tous les esprits d'ordre moyen, quelle facilité la pesanteur apathique du Dauphin n'y trouva-t-elle pas pour neutraliser le génie et l'activité de son précepteur ?

D'autant que Bossuet — et on ne saurait lui en faire trop d'honneur — s'interdit un moyen d'action que son état l'invitait en quelque sorte à employer, et qui se fût trouvé très approprié au caractère de l'élève. Il aurait pu se faire le *directeur* du Dauphin, prendre cette âme épaisse par le seul endroit délicat et sensible, la peur de la mort et de l'enfer, s'y rendre maître absolu par un adroit ménagement de ces terrifiants objets, la gouverner impérieusement et l'accoutumer peu à peu à ne jamais se mouvoir par elle-même, à chercher hors de soi, et en lui, le principe de toutes ses pensées et de toutes ses volontés. Il ne l'a pas fait. Il a pensé qu'élevant l'héritier du trône, il devait faire un roi ; qu'il fallait le dresser à être actif, autocrate, à ne prendre le mot de personne, à *vouloir* par un choix libre et éclairé ; il a tâché de le mettre en état de se passer de tout le monde, et même de son précepteur. Pour ce dernier article, il réussit

au delà de ses vœux. Le Dauphin se passa de lui, et dans l'œuvre immense de Bossuet, je ne trouve point une ligne qui atteste un commerce un peu régulier ou intime avec son élève, après le jour où il cessa ses fonctions.

II.

Mais laissons le succès, qui dépend tant de l'élève, et voyons comment le maître a rempli sa tâche. Voici le programme d'études qu'adopta Bossuet (1).

Tous les jours, le Dauphin écoutait chapeau bas, soir et matin, deux leçons de religion : d'abord l'explication du catéchisme, qu'il apprit par cœur avec l'histoire sainte ; plus tard la lecture des textes : l'*Évangile*, les *Actes des Apôtres*, des parties du *Vieux Testament*, notamment le livre des *Rois* ; les *Épîtres des Apôtres*, par fragments ; des morceaux des *Prophètes* ; et parmi tout cela, à l'occasion, des *Vies de Saints*, des *Actes de martyrs*, l'histoire ecclésiastique.

Quant à l'instruction profane : « Notre principal soin, écrivait Bossuet au Pape, a été de lui faire connoître premièrement la propriété, et ensuite l'élégance de la langue latine et de la

(1) Bossuet, *De Institutione Ludovici Delphini ad Innocentium XI*. Edit. Lachat, XXIII, 1, sqq.

françoise. » Le Dauphin « tout jeune... entendoit fort aisément les meilleurs auteurs latins. » Il a lu principalement Virgile, Térence, Salluste, César, les œuvres philosophiques, les discours et les lettres de Cicéron, et chaque ouvrage en entier, tout d'une suite.

Quels auteurs français étudia-t-il ? Bossuet par malheur ne nous le dit pas. Lui fit-il lire Balzac, Pascal, Perrot d'Ablancourt, Corneille, Racine, qu'il recommandait vers 1670 comme les écrivains français les plus propres à former le style ? on peut en douter.

Puis la géographie, surtout celle de la France ; l'histoire, et celle de la France aussi surtout. Le Dauphin lut, en partie, Comines et du Bellay.

En général, Bossuet a tiré lui-même des sources la matière d'un cours, que le Dauphin écoutait, puis répétait de mémoire ; puis il l'écrivait en français, et le mettait en latin. « Cela lui servoit de thème », pour son plus grand profit, et avec une notable économie de temps. Ce cours d'histoire, rapide et bref jusqu'à la fin de xv^e siècle, devint très détaillé à partir du xvi^e siècle : toutes les négociations, les intrigues, les guerres, les querelles religieuses et politiques sont fort exactement débrouillées.

La philosophie : l'âme, le corps, Dieu ; dans le monde extérieur, les animaux, et ce qui les distingue de l'homme.

La logique, et principalement la dialectique ;

puis la rhétorique d'après Aristote, Platon, Cicéron, Quintilien.

La morale d'après l'Écriture, mais aussi d'après Aristote et Socrate.

Des notions de droit romain, de physique, d'histoire naturelle.

Les mathématiques : art militaire, fortifications ; mécanique, statique, cosmographie, géométrie.

Ces études achevées, le Dauphin devait, dans trois grands ouvrages que méditait Bossuet, et dont le dernier ne fut pas écrit, apprendre la philosophie de l'histoire universelle, la politique, et l'état de la France et de l'Europe : c'était comme un enseignement supérieur, complétant et couronnant l'instruction secondaire.

Ce programme auquel Bossuet se conforma, est vaste sans doute. Il n'est pas accablant. Il n'a pas pour objet de procurer un savoir encyclopédique. Bossuet a su faire de grands sacrifices : il a exclu le grec. Il ne voulait pas faire du Dauphin un savant, ni l'armer pour la critique et la dispute.

Il a passé légèrement sur les parties contentieuses de la philosophie spéculative, de la métaphysique, sur les parties les plus abstraites des sciences.

Ce qu'il voulait procurer au Dauphin, c'était le développement général des facultés intellectuelles, l'adaptation de l'esprit aux nécessités

vitales, l'acquisition des notions pratiques. De là ce système bien coordonné d'études qui se lient et se soutiennent mutuellement. Le but pratique que Bossuet poursuit, assigne à chaque science son rang et son importance dans le programme d'éducation qu'il a tracé : nulle science n'est étudiée pour elle-même, dans son intégrité, sans autre fin que la vérité qui en est l'objet propre. Chaque science est prise par le côté qui a rapport à la conduite de la vie, et le temps d'étude lui est mesuré selon qu'elle y contribue plus ou moins. Ainsi dans la logique, le Dauphin s'est arrêté principalement « à cette partie « qui sert à trouver les argumens probables, « parce que ce sont ceux que l'on emploie dans « les affaires. »

Mais ce n'est pas tout : les princes ont des besoins comme des devoirs particuliers. Laisant l'érudition, les questions, les curiosités, Bossuet tourne même la morale et les connaissances pratiques du côté qui intéresse son élève. Il n'est pas un article, dans ce plan d'études, qui ne le prépare à son métier de roi : il n'est pas une heure de travail qui ne soit destinée à l'y mieux adapter.

Lisant la Bible, « nous remarquons, dit Bossuet, que c'est sur les rois que Dieu exerce ses plus redoutables vengeances » ; lisant les auteurs latins, « nous ne nous sommes jamais écartés de notre principal dessein, qui étoit de

faire servir toutes ses études à lui acquérir tout ensemble la piété, la connoissance des mœurs et celle de la politique. » « On ne peut dire « combien il s'est divertie agréablement et utile-
« ment dans Térence, et combien de vives
« images de la vie humaine lui ont passé devant
« les yeux en le lisant. »

Dans l'histoire de France : « Nous remarquons les mœurs de la nation bonnes et mauvaises ; les coutumes anciennes, les lois fondamentales ; les grands changemens et leurs causes ; le secret des conseils ; les événemens inespérés, pour y accoutumer l'esprit et le préparer à tout ; les fautes des rois et les calamités qui les ont suivies... Mais afin que ce prince apprit de l'histoire la manière de conduire les affaires, nous avons continué, dans les endroits où elles paroissent en péril, d'en exposer l'état... Nous lui demandons son avis... et conduits par l'expérience, nous établissons la manière de former les desseins et de les exécuter. »

Tout a ce caractère éminemment pratique. Tout, religion, philosophie, morale, histoire, César, Térence, la grammaire latine même et les modèles d'écriture, tout instruit ainsi le Dauphin de ses obligations particulières, et le forme aux deux fonctions essentielles du commandement : juger et agir.

Le plan donc est sage : comment s'appliquait-

il à l'élève? Par quelle méthode devenait-il efficace et se réalisait-il dans le travail quotidien?

Bossuet fit tous ses efforts pour que son enseignement ne restât pas lettre morte et allât vraiment au fond de l'esprit du Dauphin. Il prit bien garde d'abord de graduer les études, de proportionner le travail à l'âge de son élève. « Toutes ces choses, dit-il, ne lui ont été enseignées que peu à peu, chacune en son lieu. Et notre soin a été qu'on les lui donnât à propos, et chaque chose en son temps, afin qu'il les digérât plus aisément, et qu'elles lui tournassent en nourriture. »

Pour assurer l'unité de l'enseignement, il se chargea de tout enseigner lui-même au Dauphin, sauf les mathématiques. Il craignait que des maîtres particuliers ne fissent de leur science spéciale un tout indépendant, une fin, et n'eussent de la peine à sacrifier tout ce qui n'était pas une pièce nécessaire de l'éducation d'un roi. Voulant maintenir le concert et la subordination de toutes les parties, il accepta un labeur immense. Il repassa ses auteurs grecs et romains, refit ses humanités : ce qui était plus ardu, il se mit en état d'enseigner l'histoire, la géographie, l'anatomie, la physique. Et il ne mit point de livres aux mains de son élève, de ces livres qui ménagent surtout la peine du maître, et qui le

portent doucement au bout de sa tâche : il composa sur chaque matière l'ouvrage qui répondait exactement au besoin. Il ne se contenta point d'écrire la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, la *Logique*, le *Traité du libre arbitre*, la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, le *Discours sur l'Histoire universelle* ; il fit un cours d'Histoire de France, des matières de versions et de thèmes, des recueils de locutions notables ou difficiles, des modèles d'écriture. Il descendit à toutes les minuties, grammairien, répétiteur, épilucheur de syllabes, excellent régent de huitième avant d'être un maître incomparable des études supérieures.

Il veillait avec la même attention aux petites et aux grandes choses, persuadé que tout se tient dans l'éducation, et que si les éléments mal enseignés ne donnent pas à l'esprit une bonne préparation, la haute culture n'y saurait germer. De plus, il pensait que les plus humbles éléments acquièrent de la noblesse et de la valeur dans une éducation bien réglée. Il porta de l'intérêt dans la fastidieuse étude du vocabulaire et de la grammaire de la langue latine : « autant que son âge le permettoit, dit-il, nous joignons à l'étude des mots la connoissance des choses. »

Pourchasser dans un thème les solécismes et les barbarismes, ce métier de cuistre ingrat, vide d'intelligence, il s'y abassa moins qu'il

ne l'éleva à lui. Il poursuivit moins les fautes que les causes mentales des fautes : la correction d'un thème fut un travail de psychologie et une leçon de morale.

Bossuet tâcha d'intéresser le Dauphin à la grammaire latine en lui découvrant le rapport qui unissait l'avenir au présent, et faisait d'un bon thème la promesse d'un bon règne.

« Ne croyez pas, Monseigneur, qu'on vous reprenne si sévèrement pendant vos études, pour avoir simplement violé les règles de la grammaire en composant... Nous ne blâmons pas tant la faute elle-même que le défaut d'attention qui en est la cause..... Vous parlez maintenant contre les lois de la grammaire, alors vous mépriserez les préceptes de la raison..... Il n'est pas en notre pouvoir de vous mettre dans l'esprit ce qui sert à cultiver la raison et la vertu, pendant que vous penserez à tout autre chose..... Éveillez-vous donc, Monseigneur..... Si vous n'appliquez votre esprit, il deviendra engourdi, et tombera dans une honteuse léthargie. »

Malheureusement Monseigneur lisait ces belles paroles, Monseigneur les traduisait en latin ; mais Monseigneur ne s'éveillait pas.

Peut-être le maître était-il trop sérieux, et ne s'accommodait-il pas à la faiblesse, à la légèreté d'un esprit d'enfant ? Pourtant Bossuet n'a pas méconnu cette nécessité plus que Fénelon et Madame de Maintenon. Il voulut toujours

intéresser son élève, et captiver en lui l'imagination en même temps qu'il fortifiait la raison. Pour cette raison, il est contraire à la méthode des extraits : il lui fait lire « chaque ouvrage entier de suite, et comme tout d'une haleine, » toute l'*Énéide*, tous les *Commentaires de César* : le goût y profite plus, mais aussi l'œuvre a plus de prise par là sur le cœur. Il charge Térence de lui découvrir « les trompeuses amorces de la volupté et des femmes » : maître charmant, à coup sûr, et sans fâcheuse austérité. Il lui fait voir la géographie « en jouant et comme en faisant voyage : tantôt en suivant le courant des fleuves, tantôt rasant les côtes de la mer, et allant terre à terre, puis tout d'un coup cinglant en haute mer ; nous traversions dans les terres, nous voyions les ports et les villes..., examinant tout, recherchant les mœurs, surtout celles de la France. »

Il évite le ton dogmatique : « Nous faisons le plus souvent ces observations, non comme des leçons, mais comme des entretiens familiers, et cela les faisoit entrer plus agréablement dans son esprit. » Montaigne et Fénelon eussent-ils mieux fait ? Ne reconnaît-on pas là leur esprit, leurs maximes, toute leur pédagogie ?

Cependant Bossuet s'est gardé ici d'un excès où l'on est tombé bien souvent, et plus d'un moderne réformateur trouverait à apprendre dans le programme inefficace de l'éducation du

Dauphin. Il y verrait Bossuet, d'accord avec Louis XIV, condamner la doctrine de l'instruction amusante, et poser comme bases d'une éducation pratique la régularité, la nécessité, le devoir, qui forment les habitudes nécessaires pour la conduite future de la vie.

« Il faut qu'un enfant joue, qu'il se réjouisse, cela l'excite : mais il ne faut l'abandonner de sorte au jeu et au plaisir, qu'on ne le rappelle chaque jour à des choses plus sérieuses.... Comme toute la vie des princes est occupée, et qu'aucun de leurs jours n'est exempt de grands soins, il est bon de les exercer dès l'enfance à ce qu'il y a de plus sérieux, et de les y faire appliquer chaque jour pendant plusieurs heures : afin que leur esprit soit déjà rompu au travail et tout accoutumé aux choses graves, lorsqu'on les met dans les affaires... La force de la coutume est douce, et l'on n'a plus besoin d'être averti de son devoir, depuis qu'elle commence à nous en avertir elle-même. »

C'est ce que disait plus tard le spirituel abbé Galiani : la vie consiste à s'ennuyer et à faire ce qu'on ne veut pas, l'éducation, qui doit préparer à la vie, doit apprendre à s'ennuyer et à faire ce qu'on ne veut pas ; l'éducation amusante, sans l'ennui du travail et la contrainte de la régularité, n'est qu'un funeste contre-sens. « Mon traité d'éducation est tout fait. Je prouve que l'éducation est la même pour l'homme et pour les bêtes... Que fait-on faire

dans un manège à un cheval? Le cheval fait naturellement l'amble, le trot, le galop, le pas. Mais il le fait quand bon lui semble, et selon son plaisir. On lui apprend à prendre ces allures malgré lui..., et à les continuer deux heures. » Qu'importe au fond d'apprendre la géographie ou la géométrie? Ce qu'il faut, c'est prendre l'habitude de plier sa volonté, de faire céder son plaisir au devoir. Cela est plus vrai des rois que des autres hommes, à qui la nécessité parle au défaut du devoir. Mais les rois échappent le plus souvent à la nécessité : il faut donc que le devoir soit souverain sur eux.

III.

Ce programme, cette méthode, nous font sentir avec quelle hauteur de vues Bossuet a conduit l'éducation du Dauphin ; si le mot ne devait paraître un anachronisme, je dirais encore, avec quel libéralisme. Prêtre, il n'a pas imbu son élève de l'esprit ecclésiastique, de la religion des séminaires et des couvents. Il a voulu que le Dauphin fût chrétien, mais en roi, non en moine. Au temps même où il l'instruisait, il écrivait au roi, qui tournait à la dévotion, ces admirables paroles :

« Aimer Dieu, à un roi, ce n'est rien faire d'extraordinaire ; mais c'est faire tout ce que son devoir

exige de lui, pour l'amour de celui qui le fait régner. — En se proposant le bien de l'État pour la fin de ses actions, il pratique l'amour du prochain dans le souverain degré, puisque dans le bien de l'État est compris le bien et le repos d'une infinité de peuples. »

Et passant en revue l'autorité, la justice, les finances, la paix, la guerre, les sciences et les arts, les travaux publics, toutes les affaires enfin d'un grand royaume, il continuait :

« Ainsi, quoi que fasse le prince, il peut toujours avoir en vue le bien du prochain, et dans le bien du prochain le véritable service que Dieu exige de lui. — Que fera donc le Roi, en se donnant à Dieu, et que changera-t-il dans sa vie ? *Il n'y changera que le péché*, et faisant pour Dieu toutes ses actions, il sera saint sans rien affecter d'extraordinaire. — Il n'est ici question ni de longues oraisons, ni de lectures souvent fatigantes à qui n'y est pas accoutumé, ni d'autres choses semblables. *On prie Dieu allant et venant, quand on se tourne à lui au dedans de soi*. Que le Roi mette son cœur à bien faire les prières qu'il fait ordinairement, c'en sera assez. Du reste tout ira à l'ordinaire pour l'extérieur.... : le grand changement doit être au dedans. »

Tels étaient les enseignements qu'il donnait au Dauphin : tout écartait la triste dévotion, tout tendait à l'action pour le bien.

Avec la même facilité, la même absence d'é-

troits scrupules, Bossuet aborda franchement les parties les plus difficiles de l'histoire de France, sans que jamais son caractère ni la naissance du Dauphin le fissent biaiser sur les affaires religieuses ou les fautes des rois. Il lui parla plus librement sans doute qu'il n'eût fait au fils d'aucun particulier. La flatterie courtesanesque n'était point son défaut ; mais il se dépouilla même du respect, et n'adoucit jamais la sévérité des arrêts de l'histoire. Il eut raison : dans une monarchie absolue, il est peut-être utile d'entretenir l'esprit monarchique en jetant le voile sur les fautes anciennes de la dynastie ; mais il y a un homme au moins à qui il faut apprendre à condamner, mépriser, haïr, sans réserve et sans excuse, les infidèles dépositaires du pouvoir : celui-là, dont on ne craindra pas de faire un républicain, c'est l'héritier du trône.

De plus, les enseignements moraux de l'histoire, qui ne sont guère à l'usage des particuliers, sont exactement appropriés à la condition des princes : c'est pour eux qu'un cours d'histoire est vraiment la morale en action. Bossuet le sentit, et l'absolue indépendance de jugement fut sa règle. Aussi les rédactions françaises du Dauphin, qui nous conduisent de Pharamond à la mort de Charles IX, prennent-elles un vif intérêt, quand on y cherche l'esprit du maître.

Avant *l'Essai sur les mœurs* de Voltaire, jamais notre histoire n'avait été ramassée dans une exposition plus rapide, plus lumineuse, plus sérieuse, plus exacte. Mais le cours était fait pour un seul et un certain élève : partout le dessein particulier apparaît. Philippe I^{er} sert d'exemple du mal que font les railleries des princes. Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, enseigne à aimer et protéger les lettres. Charles le Téméraire, perdu par l'orgueil de son premier succès, instruit à se défier de la bonne opinion de soi-même. La mort de Jean Sans-Peur, trahi, dit-on, par sa maîtresse. « doit apprendre aux princes combien peu ils doivent se fier à ces sortes de personnes. » L'assassin] du duc d'Orléans périt assassiné : ainsi mourut un méchant prince, par une méchante action, qu'on doit regarder comme un effet de la justice de Dieu. » Philippe, fils aîné du roi Louis VI, meurt d'une chute de cheval en pleine jeunesse : « tant il est vrai que la mort ne pardonne ni à la dignité, ni à l'âge. »

Les rois doivent protéger l'Église ; mais Dieu est maître de leurs cœurs, et ils sont maîtres de leurs royaumes. Saint Louis autorise la résistance à la cour de Rome. Même Bossuet se déclare^r pour Philippe le Bel ; il est dur pour Boniface VIII, il ne croit pas au soufflet donné par Nogaret au Pape. Il sera aussi pour Louis XII contre Jules II, qu'il ne ménage pas. Il

blâmera le concile de Trente d'avoir repoussé les propositions que le cardinal de Lorraine apportait touchant le rétablissement de l'ancienne discipline.

Tout cela, je le sais, vient du gallicanisme ; c'est l'esprit de la déclaration de 1682 et de la *Gallia orthodoxa*. Mais est-ce l'intérêt gallican qui, dans d'autres affaires religieuses, dictait à Bossuet de si libres remarques ? quand il justifie les Juifs accusés d'avoir empoisonné les fontaines, quand il juge Alexandre VI, « homme décrié par sa mauvaise foi, par son peu de religion, par son avarice insatiable, et par ses désordres » ; quand il blâme la conduite de Léon X qui, « au lieu de réformer les abus qui donnoient lieu à l'hérésie, ne songeoit qu'à perdre Luther » ; quand il reconnaît quelle prise le Pape donnait aux insolences du moine allemand, « car il est certain, entre autres choses, qu'il avoit donné à sa sœur les revenus des indulgences » ; quand il approuve pleinement et sans nulembarras l'alliance du roi de France avec le turc ; quand il rend justice à la belle discipline que Dandelot avait établie dans l'armée protestante ; quand il loue le patriotisme de Coligny, « François jusqu'au fond du cœur » ; quand il signale à plusieurs reprises les cruautés que commettent les catholiques, « selon la malheureuse coutume des guerres civiles » ; quand enfin il peint avec une énergique exac-

titude les préparatifs du massacre des huguenots, et l'horrible nuit de la Saint-Barthélemy, ne voilant rien, n'abrégéant rien, détestant la « grimace » des actions de grâces rendues à Dieu, et proclamant « qu'on ne peut trouver un prétexte qui eût la moindre apparence » pour atténuer l'horreur d'une telle action, enfin laissant toute la pitié, toute l'admiration aller sans réserve aux hérétiques : n'admirerait-on pas cette rare sincérité ? Et si le gallicanisme n'y est pour rien, à quelle cause la rapporter, sinon au devoir dont il se sentait obligé envers le Dauphin, et à une si haute conception de la religion catholique, qu'il ne croyait pas que la découverte même du mal fait en son nom pût l'atteindre ?

Au reste, les rois ne le trouvent pas plus disposé à faire taire sa conscience. Il ne cache pas qu'il blâme François I^{er} d'avoir trafiqué des droits de l'Église en cédant au Pape l'abolition de la Pragmatique : et ce concordat, qui règle encore de son temps les affaires ecclésiastiques, lui paraît « un poids terrible » dont les rois de France « ont la conscience chargée ». Sur toutes les affaires, il n'épargne pas les rois. Philippe le Bel, Charles le Bel ont écrasé leurs peuples d'impôts excessifs ; le roi Jean s'est déshonoré par cette ruineuse paix, où il a sacrifié le salut de l'État à sa délivrance personnelle ; Louis XI, dont il reconnaît les grands

services et l'étendue d'esprit, est marqué comme un roi superstitieux, défiant, injuste, cruel, « qualités d'une âme basse et indigne de la royauté. » François I^{er} est condamné avec Louise de Savoie dans l'affaire du procès de Semblançay. « Henri II donna tout à ses favoris. » Enfin Charles IX est plus maltraité peut-être par Bossuet que par les historiens de notre temps. Charles IX, dans la rédaction du Dauphin, « rude », d'un naturel dur et féroce, « n'ouvre la bouche qu'enjurant, » ordonne à Maurevel d'assassiner Coligny, puis visite et caresse l'amiral blessé « avec une profonde dissimulation » ; pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, il regarde les cadavres dans la cour du Louvre « non seulement sans horreur, mais avec plaisir » ; il tire d'une fenêtre sur les huguenots fugitifs ; il meurt, suant le sang de toutes parts, par un juste jugement de Dieu, qui faisait « nager dans son propre sang un prince qui avoit si cruellement répandu celui de ses sujets. »

Pourtant Bossuet avait reconnu en Charles IX un « fonds de droiture » ; il relève dans sa vie « plusieurs marques d'honnêteté et même de politesse », et sur la fin de ses jours une réelle ardeur pour bien régner. Mais « on l'avoit gâté par de mauvaises maximes », et ce roi détestable, qui aurait pu être un bon et grand roi, « peut servir d'exemple aux princes, pour

leur apprendre combien une bonne éducation leur est nécessaire, et combien ils doivent craindre de prendre trop tard de bonnes résolutions. »

Comme on le conçoit, Louis IX est l'idéal que Bossuet propose au Dauphin. Mais pourquoi ? parce qu'il fut un saint. Mais par où fut-il saint ? par les vertus que tout à l'heure nous voyions Bossuet recommander à Louis XIV. Louis IX fut un saint, parce qu'il fit chrétiennement tous ses devoirs de roi, parce qu'il était juste, sage, bienfaisant, doux à l'ordinaire, sévère dans le besoin, pacifique, courageux dans les guerres nécessaires, prudent, l'oreille ouverte aux sages conseils, résolu, actif, prenant sur lui toute la peine et toute la responsabilité du pouvoir, roi tout ensemble et père de la France.

On ne s'étonnera pas que Bossuet professe dans le cours qu'il fait au Dauphin, le plus entier attachement à la monarchie absolue. Le roi légitime est le représentant de Dieu, inviolable, ne devant de compte qu'à Dieu : même coupable, même hérétique, il est le roi légitime, il est sacré. Bossuet est, comme on dirait aujourd'hui, légitimiste ; il l'est contre le Pape, contre le roi au besoin ; Urbain V, Charles V donnent permission à Du Guesclin de détrôner Pierre le Cruel, « prince impie et inhumain » : pour cette fois Bossuet passe du côté des Anglais,

quand le prince de Galles se résout à rétablir le roi de Castille, « pour venger la majesté royale... violée en sa personne. »

Mais le *droit divin* de leur naissance ne confère pas aux rois une puissance despotique et sans limites. L'autorité absolue n'est pas arbitraire. Issue de l'élection, la royauté capétienne doit respecter les lois anciennes et fondamentales du royaume. Louis XI est blâmé, comme « plus curieux de faire tout ce qu'il voudroit dans son royaume, que d'en conserver les anciennes lois. » Si les bons Français ne s'émeuvent point de la cession que Charles VI fait du royaume aux Anglais, si les honnêtes gens ne s'indignent point que François I^{er} viole le traité de Madrid, c'est que ces actes extorqués à la faiblesse d'un roi fou ou d'un roi captif étaient nuls de plein droit. Le sacre, qui fait du roi le vicaire de Dieu, irresponsable aux hommes, lui impose par le serment qu'il doit prêter l'obligation de transmettre à son successeur l'Etat intact dans son territoire et dans sa forme essentielle, tel que ses pères l'ont fait et le lui ont transmis. Sa volonté peut tout, mais à condition de suivre les lois, qui sont les voies par où elle doit descendre du trône au peuple.

Ainsi, tandis qu'il apprenait son histoire, le Dauphin s'apprivoisait insensiblement, sans qu'il y songeât, à la sévère et noble doctrine de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*.

CHAPITRE V.

LES IDÉES POLITIQUES DE BOSSUET.

- I. — LA POLITIQUE TIRÉE DE L'ÉCRITURE SAINTE. — Bossuet s'inspire d'Aristote et de Hobbes.
- II. — Bossuet est avant tout conservateur. — Tous les gouvernements sont de droit divin. — Utilité de la prescription en politique. — Théorie du gouvernement absolu. — Inconvénient de la souveraineté du peuple ; avantages de la monarchie héréditaire. — Différence du pouvoir absolu et du pouvoir despotique. — La royauté légitime respecte les lois fondamentales de l'État.
- III. — Devoirs des rois fondés sur la loi de Dieu qui fait les hommes égaux et frères.
- IV. — Force et faiblesse du système politique de Bossuet. — La bonne volonté et le sentiment de la responsabilité sont les bases de ce système. — Part qu'il fait à la liberté, à l'égalité, à la fraternité : dans quelle mesure il s'adapte aux besoins de l'état moderne.

L'éducation du Dauphin était presque achevée, et ce fut pour la couronner que Bossuet écrivit le *Discours sur l'histoire universelle*, et la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. Toujours préoccupé d'appropriier son enseignement au besoin futur de son élève, il réduisit l'histoire universelle aux faits essentiels et aux idées générales, qui donnent l'intelligence du déve-

loppement des sociétés, et qui permettent de trouver dans la considération des causes de leur grandeur et de leur ruine, d'utiles leçons pour l'avenir. Puis, au moyen des Écritures, et s'appuyant à chaque pas sur les faits de l'histoire sacrée et sur les paroles des écrivains inspirés de Dieu, il ramassa sous les yeux de son élève toute la science politique, non seulement tous les préceptes et les conseils qui pouvaient éclairer sa conduite, et le mettre en disposition de bien régner, mais aussi tout ce qu'il avait conçu sur l'origine, la nature et l'étendue de l'autorité royale. Ces travaux, si différents de ceux qui l'avaient occupé avant 1670, ne l'avaient point trouvé aussi novice qu'on aurait pu croire. Il ne les eût point entrepris, si un devoir précis ne l'y eût forcé. Car il n'eut jamais de curiosités en dehors de son état, et s'il suffit à toutes les tâches qui successivement s'imposaient à lui, c'est qu'il s'y renferma toujours et ne laissa point vagabonder sa fantaisie à travers toutes les questions d'art et de littérature. Ce furent les circonstances qui firent de lui un politique et un historien. Mais elles ne le surprirent point : sa théologie l'avait préparé à tout : pour un esprit comme le sien, elle donnait la clef et les principes de toutes les sciences. Il est aisé de le voir : le *Discours sur l'histoire universelle* et la *Politique tirée de l'Écriture sainte* sont en germe dans divers sermons.

panégyriques et oraisons funèbres. L'idée maîtresse du *Discours* est la même qui soutient l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, prononcée en 1669, et la doctrine originale de la *Politique* se retrouve dans le sermon sur les devoirs des rois (1662) et dans le *Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry* (1668).

Le *Discours sur l'histoire universelle* fut composé avant la *Politique*. Néanmoins, comme il nous sera plus aisé de comprendre les vues historiques de Bossuet quand nous connaissons ses théories politiques, je ne suivrai pas l'ordre qu'il établit dans les études du Dauphin, et je commencerai par la *Politique tirée de l'Écriture sainte*.

L'ouvrage, tel que le publia l'abbé Bossuet en 1709, n'est pas complet, ni parfait. Les six premiers livres, où tous les principes généraux sont contenus, furent écrits pour le Dauphin. Bossuet se remit à l'œuvre en 1693, en fut détourné presque aussitôt par l'affaire du quiétisme, y revint en 1700, et avait écrit quatre nouveaux livres, quand la maladie le saisit en 1703, et lui ôta la force de mettre la dernière main à son travail. De là vient que le livre n'a pas de conclusion, et qu'ayant été composé en deux fois, à des intervalles si éloignés, il offre des redites que l'auteur n'a pas eu le temps de faire disparaître. Ces légères imperfections, qu'heureusement l'abbé Bossuet n'a pas corri-

gées, n'empêchent pas l'ouvrage d'être un des chefs-d'œuvre de l'écrivain. Surtout il y en a peu où la pensée soit plus originale et qui présentent aujourd'hui un plus vivant intérêt. Et pourtant c'est peut-être ce qu'on lit le moins dans Bossuet. L'a-t-on assez méprisé, assez calomnié, ce pauvre livre ? Et cela à cause de son titre : « La Politique tirée de l'Écriture sainte ! » *La Politique tirée de l'Écriture sainte !* Quelle sottise, quelle idée étroite de prêtre fanatique ! Prétendre faire dépendre l'organisation politique et sociale des États modernes, des traditions plus ou moins fabuleuses, qui s'étaient conservées chez un des plus petits et des plus grossiers peuples de l'Asie, et des visions fantastiques que les événements avaient fait éclore dans des cerveaux d'illuminés ! Que peut enseigner David, ce chef de bandits, qui se fit obéir de quelques tribus barbares, aux grands chefs d'État qui gouvernent des millions d'hommes, aux Louis XIV, aux Frédéric II, aux Napoléon ! Je conçois que pour tous les hommes nourris des idées voltairiennes, le titre seul condamne le livre. Mais si on lit le livre, ce qui ne laisse pas d'être utile, même en voulant le condamner, on y trouvera infiniment de sens, des enseignements très pratiques, et une doctrine politique qu'on peut ne pas recevoir, mais où l'on ne saurait, à coup sûr, trouver trace de fanatisme ou de puérité.

I.

Ce titre si choquant, si scandaleux pour le fanatisme libre-penseur, ne doit pas nous faire illusion. La *Politique tirée de l'Écriture sainte*, cela ne veut pas dire que Bossuet a bouché ses yeux et ses oreilles, a vidé son esprit de toutes ses lectures profanes, qu'il a effacé toutes les impressions que les anciens, l'histoire et le monde de son temps avaient pu faire sur lui, pour se rapetisser à la mesure de la civilisation rudimentaire des Juifs. Mais non : ce que l'Écriture a fourni à Bossuet, c'est un *criterium* pour reconnaître la vérité. Toutes les idées qu'il a d'ailleurs, il les confronte avec le texte sacré ; tout ce qu'il croit vrai, par tradition, par observation, ou par raisonnement, il l'affirme vrai, quand la parole révélée y consent. L'Écriture est pour lui la pierre de touche de toute vérité. Ou, si l'on veut, tout s'y trouve, mais il faut savoir l'y trouver, et la science et l'expérience sont les guides indispensables de cette recherche. Et pour qui sait tout ce que la théologie, qui asservit l'esprit à la lettre d'un texte divin, lui donne de subtilité, de puissance et de ressources pour interpréter la phrase immuable et adorable, pour la tourner en mille sens, et en tirer ce que la raison et la con-

venance exigent, pour qui sait aussi quel théologien c'était que Bossuet, est-il possible de douter qu'il ait su faire sortir de l'Écriture précisément tous les principes de politique qu'il estimait nécessaires à la conservation des États modernes, et particulièrement de la France ? A son insu, dans l'insignifiance de la plupart des textes et dans l'infinité des interprétations possibles, s'il a trouvé dans l'Écriture justement son système, et non pas un autre, ce n'est pas qu'elle le contint plutôt qu'un autre ; mais c'était celui-là qu'il voulait apercevoir, parce qu'il le jugeait vrai d'une vérité à la fois rationnelle et empirique. Ne soyons pas dupes d'un tour de force de logique que Bossuet a su accomplir, avec une sincérité du reste et une naïveté de foi qu'on ne saurait mettre en doute.

Essayons de retrouver les sources de ces idées, que Bossuet, avant de nous les présenter, fait passer à travers l'Écriture sainte, et qu'il a dû y mettre pour pouvoir les en tirer. La chose est délicate, mais non pas impossible. Un manuscrit daté de 1672 contient des « sentences choisies pour Mgr le Dauphin » ; elles regardent, les unes la morale, les autres la politique. Ces dernières sont fournies par Cicéron : « Il ne faut pas toujours user de douceur ; la sévérité doit avoir aussi son exercice, à cause du bien de l'État qui sans elle ne peut exister » ;

ou par Platon : « Opprimer les laboureurs, c'est opprimer les nourriciers de l'État » ; ou par Aristote : « Ce qui fait tomber les royaumes héréditaires, c'est quand il y naît des princes faibles que les peuples méprisent » ; un grand nombre enfin par les *Proverbes*, la *Sagesse* ou l'*Ecclésiaste* : « Une justice très rigoureuse sera faite à ceux qui commandent, et les puissants seront puissamment tourmentés. » Si Bossuet ne se faisait pas scrupule, pour former un recueil de maximes politiques, d'invoquer tantôt Aristote ou Cicéron, et tantôt l'Écriture, pense-t-on qu'il se soit imposé d'écarter de son esprit toutes les vérités d'origine humaine, lorsque plus tard il composa son grand ouvrage ? Pourquoi, les ayant reçues d'abord sans difficulté, les aurait-il ensuite si rigoureusement prosrites ? Comment, en particulier, se serait-il affranchi d'Aristote, qu'il n'a cessé de lire et d'étudier, la plume à la main, faisant des extraits, des traductions, des résumés, s'y attachant tout comme si c'eût été un Père de l'Église, et dont la doctrine lui a fourni les principes les plus essentiels de sa philosophie ? Mais à quoi bon employer les inductions et les vraisemblances ? les faits sont là.

Bossuet écrit quelque part dans sa *Politique* : « Aristote l'a dit, mais le Saint-Esprit l'a prononcé avec plus de force. » Cette ligne nous

donne la clef du livre. « Aristote l'a dit », et si Aristote ne l'avait pas dit, peut-être Bossuet ne l'aurait-il pas entendu prononcer si distinctement par le Saint-Esprit. Il ne l'a nommé que cette fois-là, mais à chaque moment c'est Aristote qui l'aide à généraliser les exemples offerts par la sainte Écriture, à traduire les faits en formules, à transformer les émotions en principes.

Ève dit, à la naissance de Caïn : « J'ai possédé un homme par la grâce de Dieu. » Le Décalogue dit : « Honore ton père et ta mère. » Bossuet conclut : « De là nous pouvons juger que la première idée de commandement et d'autorité humaine est venue aux hommes de l'autorité paternelle. » Il continue :

« On voit des rois de bonne heure dans le monde. On voit du temps d'Abraham, c'est-à-dire quatre cents ans environ après le déluge, des royaumes déjà formés et établis de longtemps... Il paroît par l'Écriture que presque chaque ville et chaque contrée avoit son roi... Au reste, ce gouvernement étoit tellement le plus naturel qu'on le voit d'abord dans tous les peuples... Tout le monde commence donc par des monarchies ; et presque tout le monde s'y est conservé, comme dans l'état le plus naturel.

« Aussi avons-nous vu qu'il a son fondement et son modèle dans l'empire paternel, qui les accoutume en même temps à n'avoir qu'un chef. »

Tout ce raisonnement est tiré de l'Écriture, comme Newton a tiré les lois de la gravitation de la chute d'une pomme. Mais dans cette déduction, je reconnais une page d'Aristote. « Les cités, avait-il écrit en substance, furent d'abord gouvernées par des rois... En effet, dans toute famille, le plus âgé est investi d'un pouvoir qui ressemble à celui des rois (1) ».

« Les véritables richesses, dit ailleurs Bossuet, sont celles que nous avons appelées naturelles, à cause qu'elles fournissent à la nature ses vrais besoins. La fécondité de la terre et celle des animaux est une source inépuisable de vrais biens; l'or et l'argent ne sont venus qu'après pour faciliter les échanges. »

Nulle part l'Écriture ne lui a suggéré cette doctrine économique. Elle résume un passage de la *Politique* d'Aristote, identique au fond et souvent dans la forme à deux morceaux de la *Morale*, que Bossuet avait traduits du temps qu'il était à Navarre (2).

« L'intérêt et la passion corrompent les hommes, dit Bossuet. La loi est sans intérêt et sans passion ;

(1) Aristote, *Politique*, I, 1, 7. — Bossuet, *Politique*, II, 1, 3, 7.

(2) Aristote, *Politique*, I, 3, 12. — *Morale*, V, 8 ; VII, 15. — Bossuet, *Politique*, X, 1, 10. Cf. Bossuet, *Pensées morales et chrétiennes*, t. X, p. 627.

« elle est sans tache et sans corruption, elle dirige les âmes ; elle est fidèle ; elle parle sans déguisement et sans flatterie. Elle rend sages les enfans » ; elle prévient en eux l'expérience, et les remplit dès leur premier âge de bonnes maximes. « Elle est droite et réjouit le cœur. » On est ravi de voir comme elle est égale à tout le monde, et comme au milieu de la corruption elle conserve son intégrité. « Elle est pleine de lumières » ; dans la loi sont recueillies les lumières les plus pures de la raison. « Elle est véritable et se justifie par elle-même » ; car elle suit les premiers principes de l'équité naturelle, dont personne ne disconvient que ceux qui sont tout à fait aveugles. « Elle est plus désirable que l'or, et plus douce que le miel » ; d'elle vient l'abondance et le repos. David remarque dans la loi de Dieu ces propriétés excellentes, sans lesquelles il n'y a point de loi véritable. »

Le commentaire ici n'éclaircit pas le texte ; il le dépasse infiniment. Le texte est tout en images et en figures ; les mots essentiels, pleins de sens, qui sont comme les pivots de la doctrine, sont dans le commentaire. Je lis dans Aristote : « Celui donc qui veut que la loi commande, semble ne reconnaître d'autre autorité que celle de Dieu même et de la raison ; mais celui qui prétend que c'est à l'homme de commander, y ajoute aussi le pouvoir de la bête féroce. Car les passions ont quelque chose d'aussi violent, et la colère corrompt et dégrade même les plus vertueux des hommes, lorsqu'ils disposent

du pouvoir. Au lieu que l'on peut dire de la loi qu'elle est une intelligence sans passions (1). »

« En général, poursuit Bossuet un peu plus loin, les lois ne sont pas lois si elles n'ont quelque chose d'inviolable... On perd la vénération pour les lois quand on les voit si souvent changer. C'est alors que les nations semblent chanceler, comme troublées et prises de vin, ainsi que parlent les prophètes. L'esprit de vertige les possède et leur chute est inévitable, « parce que les peuples ont violé les lois, changé le droit public, et rompu les pactes les plus solennels. » C'est l'état d'un malade inquiet, qui ne sait quel mouvement se donner. »

Isaïe, que Bossuet invoque, n'a jamais réfléchi aux inconvénients de l'instabilité des lois, ni parlé du droit public; le pacte qu'ont rompu les nations était avec Jéhovah, et Jéhovah les détruira pour leurs iniquités. Encore ici Bossuet transpose dans les fortes images d'un prophète la pensée abstraite du philosophe. « Tandis qu'il est dangereux, disait Aristote, d'accoutumer les citoyens à abroger trop facilement les lois, il est clair qu'il vaut mieux laisser subsister quelques erreurs du législateur... La société ne tirera pas autant de profit du changement, que l'habitude de l'insubordination envers les magistrats

(1) Aristote, *Polit.*, III, 11, 4, — Bossuet, *Polit.*, I, 4, 4.

lui causerait de dommage... La loi n'a de force pour se faire obéir que dans l'habitude, et l'habitude ne peut être que le produit de la longueur du temps ; en sorte que changer facilement les lois établies pour leur en substituer de nouvelles, c'est affaiblir la puissance de la loi (1). »

Il serait facile de multiplier les rapprochements, de montrer que la distinction de la monarchie absolue et du despotisme, la reconnaissance de diverses formes de gouvernement, dont chacune convient aux peuples où elle se rencontre, et qui, étant établies, sont légitimes, viennent d'Aristote plutôt que de la Bible. Mais les exemples que j'ai donnés suffiront à faire voir la part que le philosophe grec peut revendiquer dans l'ouvrage de Bossuet ; encore une fois ce qui vient de l'Écriture, ce n'est pas la matière de l'ouvrage, la doctrine, les préceptes, c'est seulement l'autorité qui au nom de Dieu leur est confiée.

Toutefois il ne faudrait pas exagérer l'influence d'Aristote et l'importance des emprunts que Bossuet lui a faits. Sujet comme il l'est d'une monarchie absolue, à laquelle des millions d'hommes obéissent, son système est si différent de celui du philosophe grec, citoyen d'une démocratie libre, resserrée dans un petit territoire, que les points de contact ne sau-

(1) Aristote, *Polit.*, II, 5, 13, 14. — Bossuet, *Polit.*, I, 4, 8.

raient être fort nombreux, ni les coïncidences se produire que sur des détails. Les oppositions éclatent nécessairement plus fortes que les ressemblances.

Tandis qu'Aristote est surtout frappé des inconvénients de la monarchie, Bossuet en voit de préférence les avantages : et il ne s'inquiète guère de la liberté, et surtout de la liberté politique, hors de laquelle, selon Aristote, il n'y a point de bon gouvernement. Aristote fait dériver la société d'un instinct primitif de l'humanité, qui la distingue des bêtes. L'homme est « un animal politique » par définition. S'il nous dit que l'homme est le pire des êtres en dehors des lois et de la société civile, il ne conçoit pas qu'il puisse s'arrêter dans cet état, ni surtout que l'humanité ou une fraction notable de la société ait jamais pu vivre dans l'anarchie absolue ; l'individu, s'il en existait jamais un, qui n'aurait pas l'instinct politique, serait une brute, à moins qu'il ne fût un dieu : voilà tout ce qu'il veut dire. Bossuet ne connaît pas cet instinct politique. A vrai dire, dans un sermon de 1653, au sortir du collège, il a fait naître la société de la sympathie de l'homme pour l'homme. Mais, en mûrissant, ses idées ont changé. Dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, comme dans le *Cinquième Avertissement aux Protestans*, qui la complète et la précise sur bien des points, il ne s'agit plus

de sympathie ni d'instinct primitif. « Il n'y a rien, dit-il, de plus brutal et de plus sanginaire que l'homme. La société est née de l'expérience et du besoin mutuel.. » Enfin qu'y a-t-il de plus contraire à l'esprit d'Aristote, que cette théorie d'un pouvoir absolu, indépendant, irresponsable, n'ayant de limite et de contre-poids que dans l'idée de Dieu et de la vie future ? Quel rapport cela a-t-il même avec la monarchie que le philosophe ancien connaissait ?

Si ce n'est Aristote, qui donc lui a mis en main le fil dont il a guidé ses pas à travers le labyrinthe inextricable des Écritures ? D'où venait en son esprit l'idéal qu'il n'a exprimé des textes sacrés que parce qu'il l'avait conçu d'abord ? L'histoire, sans doute, lui a fourni de précieux enseignements : il a vu, en fait, la puissance absolue de la royauté, et, sujet fidèle autant que logicien sévère, il n'a pu être satisfait avant d'avoir découvert le principe qui légitimait le fait. Or de la réalité qu'il contemplait ne pouvait sortir que la théorie qu'il énonça. Ainsi à la base de la *Politique* nous trouvons l'expérience, et ce que la révélation investit d'une souveraine autorité, n'est que l'observation généralisée et réduite en lois. Les traditions du clergé de France, et en particulier l'esprit de cet antique collège de Navarre, où Bossuet avait été élevé, l'inspirèrent dans ce travail et le lui rendirent plus aisé. La doctrine

gallicane, qui niait l'infailibilité du pape et sa souveraineté temporelle sur les États chrétiens, ne pouvait guère proclamer l'indépendance des rois sans en reconnaître la puissance absolue toute : la théorie du droit divin en découlait par une conséquence inévitable. En contredisant Bellarmin, Bossuet devait nécessairement rencontrer le système qu'il a développé.

Mais tout cela ne rend compte que de l'esprit général de la *Politique* de Bossuet : dans la forme qu'il lui a donnée, j'aperçois une influence qu'on ne s'attendrait guère à voir s'exercer ici, celle de Hobbes. Plus qu'Aristote, plus que l'étude de l'histoire de France et de la constitution du royaume, plus que le gallicanisme et la volonté de réfuter Bellarmin, la lecture de Hobbes a décidé du choix et de la disposition des matériaux dont Bossuet a construit l'édifice politique. Rappelons-nous que Hobbes n'était pas un inconnu en France ; qu'il y avait séjourné longtemps, fréquenté le P. Mersenne, Gassendi, et autres savants ; que son traité latin du *Citoyen*, que Descartes lisait, avait été traduit en français par Sorbière ; que lui-même, en 1668, avait traduit de l'anglais en latin son *Léviathan* ; et que parmi les contradictions et les attaques dont ses idées et lui-même avaient été l'objet, il avait fait grande impression sur le public, avait joui notoirement d'une grande faveur auprès du roi Charles II, et s'était mis

en possession d'être considéré comme le plus fort défenseur du principe monarchique. Songeons aussi que le *Léviathan* contenait une longue, vigoureuse et détaillée réfutation de Belarmin, qui y était combattu pied à pied, avec autant d'érudition que de logique, et que si les théologiens anglicans y avaient trouvé de quoi les choquer souvent, tout le livre, bourré de textes de l'Écriture, démentait l'accusation d'impiété et d'athéisme qu'ils dirigeaient contre l'auteur. Bossuet, qui avait l'esprit si ouvert, et tant de soin de se procurer une information exacte et complète sur tous les sujets qu'il traitait, qui ne négligeait jamais aucune source, et qui aimait à s'appuyer sur les ouvrages de ses adversaires mêmes, ne pouvait ignorer des écrits qui avaient fait grand bruit, et qui se recommandaient à lui par tant de titres.

Au reste, comme pour Aristote, nous avons ici l'aveu même de Bossuet. Peignant, avec des couleurs empruntées aux Prophètes, l'iniquité, qui déborde parmi les hommes : « C'est ainsi, poursuit-il, que sont les hommes, naturellement loups les uns aux autres (1). » Il ne nomme pas Hobbes ; mais il fait mieux : il lui emprunte la formule si expressive de la dédicace du *Citoyen* : « *Homo homini lupus.* » Et ce n'est pas une coïncidence fortuite, ni une ren-

(1) Bossuet, *Polit.* VIII, 4, 2.

contre d'un moment, sur un détail accidentel, dans une expression particulière. Chez Bossuet et chez Hobbes, la formule a la même valeur. Chez tous les deux, c'est la vérité fondamentale de la science politique : tout en sort, tout en dépend. Voyez plutôt le développement qu'en donne le *Cinquième Avertissement aux Protestans*.

« A regarder les hommes comme ils sont naturellement et avant tout gouvernement établi, on ne trouve que l'anarchie, c'est-à-dire dans tous les hommes une liberté farouche et sauvage, où chacun peut tout prétendre et en même temps tout contester; où tous sont en garde, et par conséquent en guerre continuelle contre tous; où la raison ne peut rien parce que chacun appelle *raison* la passion qui le transporte; où le droit même de la nature demeure, sans force, puisque la raison n'en a point; où, par conséquent, il n'y a ni propriété, ni domaine, ni bien, ni repos assuré, ni, à vrai dire, aucun droit si ce n'est celui du plus fort : encore ne sait-on jamais qui l'est, puisque chacun tour à tour le peut devenir, selon que les passions feront conjurer ensemble plus ou moins de gens... Voilà l'état où on imagine les hommes avant tout gouvernement... C'est néanmoins du fond de cette anarchie que sont sorties toutes les formes de gouvernement, la monarchie, l'aristocratie, l'état populaire, et les autres...

« Où tout est indépendant, dit-il un peu plus loin, il n'y a rien de souverain : car le souverain domine de droit; et ici le droit de dominer n'est pas encore :

on ne domine que sur celui qui est dépendant ; or nul homme n'est supposé tel en cet état, et chacun y est indépendant, non seulement de tout autre, mais encore de la multitude, puisque la multitude elle-même. jusqu'à ce qu'elle se réduise à faire un peuple réglé, n'a d'autre droit que celui de la force (1). »

La *Politique tirée de l'Écriture* consacre cette théorie : « Il n'y a rien de plus brutal ni de plus sanguinaire que l'homme..... Quand chacun fait ce qu'il veut, et n'a pour règle que ses désirs, tout va en confusion... Selon ce droit primitif de la nature, nul n'a de droit particulier, et tout est en proie à tous (2) »

N'est-ce pas vraiment Hobbes qui parle ici ? N'est-ce pas l'état de guerre, décrit dans le *Citoyen* et dans le *Léviathan* en traits si énergiques et si précis ? Qu'il me suffise de rappeler une seule phrase : « Il appartient à la même condition naturelle de l'humanité, qu'il n'y ait ni souveraineté, ni propriété, ni aucune sorte de mien et de tien, mais que chacun soit maître de ce qu'il a pris, c'est-à-dire tant qu'il peut le conserver (3)... »

On sait comment Hobbes fait sortir de cette anarchie primitive le pouvoir absolu, et le rend légitime. L'état de guerre est contraire aux fins

(1) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, p. 465, 466.

(2) Bossuet, *Polit.*, I, 2, 1 ; I, 3, 2, 4.

(3) *Léviathan*, I, 13. (Hobbes, *Opera philosophica*, Amsterdam, 2 vol. in-4°, 1668.

essentielles de l'homme, qui sont la conservation de la vie et l'acquisition du bonheur. De là vient l'établissement de la société, où chacun aliène son droit et son indépendance, afin d'assurer sa vie et de n'être pas troublé dans la recherche du bonheur. Le souverain, substitué aux droits primitifs de tous les individus, a pour mission de maintenir la paix. Plus le pouvoir est fort, plus la paix sera assurée. Il s'en suit que la monarchie absolue est le meilleur des gouvernements. Les sujets n'ont aucun droit contre le roi : car toute désobéissance au pouvoir tendrait à ressusciter les forces individuelles, et par conséquent à dissoudre la société et ramener l'état de guerre. Le roi a droit de tout faire, sauf ce qui, restreignant son pouvoir, le désarmerait, et rendrait des armes aux individus.

Bossuet procède de même : « La seule autorité du gouvernement peut mettre un frein aux passions, et à la violence, devenue (après la chute) naturelle aux hommes.... Le gouvernement est le meilleur qui est le plus éloigné de l'anarchie. » S'il préfère la monarchie, c'est parce qu'elle est le gouvernement le plus fort. Il n'ose même pas prononcer que la puissance arbitraire, qu'il nomme barbare et odieuse, est illicite.

Comme Hobbes, Bossuet explique l'institution du gouvernement parmi les hommes, par

le consentement mutuel, ou par la conquête.

Par le consentement mutuel, chacun renonce à son droit naturel, c'est-à-dire à tout envahir et à user de violence, à condition que son voisin en fasse autant. « Chacun renonçant à sa volonté la transporte et la réunit à celle du prince et du magistrat.... Toute la force est transportée au magistrat souverain (1). »

Ce sont les termes mêmes de Hobbes: » Le « pouvoir et le droit de commander consistent « en ce que chaque individu transporte à cet « homme ou à ce corps toute sa force et sa « puissance. »

Par la conquête aussi, l'autorité s'établit, et le temps la légitime, dès que le vainqueur a su procurer aux vaincus l'ordre et la sécurité. « Pour rendre le droit de conquête incon- « testable, la possession paisible y doit être « jointe (2)... »

Le même principe autorisera l'esclavage, car l'objet suprême de l'homme étant de vivre, le vaincu pour vivre transporte au vainqueur tous ses droits. « L'origine de la servitude vient « des lois d'une juste guerre, où le vainqueur « ayant tout droit sur le vaincu jusqu'à pou- « voir lui ôter la vie, il la lui conserve : ce qui « même, comme on sait, a donné naissance « au mot de *servi*, qui, devenu odieux dans la

(1) Bossuet, *Polit*, I, 3, 3 et 5. — Hobbes, *De Cive*, V, 11.

(2) Bossuet, *Polit*, II, 2, 2 ; cf. II, I, 4.

« suite, a été dans son origine un terme de
 « bienfait et de clémence, descendu du mot
 « *servare*, conserver. » Hobbes disait : « La
 « souveraineté s'acquiert par la victoire, quand
 « le vaincu, pour éviter la mort, prend l'enga-
 « gement de faire, moyennant la vie sauve
 « et la liberté physique, tout ce que le vain-
 « queur lui commandera. Après le pacte, le
 « vaincu est l'esclave (*servus*) du vainqueur. Ce
 « mot de *servus* vient-il de *servare* (conserver)
 « ou de *servire* (servir) ? Je laisse à discuter ce
 « point aux grammairiens (1). »

Le but du gouvernement, sa raison d'être, et la source de son droit, c'est de procurer le salut public, ce qui consiste à protéger la vie des sujets et à leur faciliter la jouissance des biens de la vie. « C'est un droit royal, dit Bossuet, de pourvoir
 « aux besoins du peuple. Qui l'entreprend au
 « préjudice du prince, entreprend sur la royauté,
 « c'est pour cela qu'elle est établie ; et l'obliga-
 « tion d'avoir soin du peuple est le fondement
 « de tous les droits que les souverains ont sur
 « leurs sujets (2). »

Afin de remplir sa mission, il faut que le souverain ait un pouvoir absolu et universel. Son droit une fois créé, tous les autres droits

(1) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, p. 467. — Hobbes, *Léviathan*, II, 20.

(2) Bossuet, *Politique*, III, 3, 3. — Hobbes, *Léviathan*, II, 30.

disparaissent. Ce qu'on appelle les droits des particuliers, n'existe que s'il est reconnu par la loi, et c'est le souverain qui fait la loi. « De là « (d'un premier partage fait par le magistrat « souverain) est né le droit de propriété ; et « en général tout droit doit venir de l'autorité « publique (1). » C'est ce qu'avait dit Hobbes, et notamment dans la préface de son *Citoyen*. Qu'on entende bien ce principe, les droits naturels sont annulés selon Hobbes comme selon Bossuet, sous le droit absolu du souverain ; celui-ci seul est réel ; les autres sont purement virtuels, et ne sauraient se passer de la reconnaissance du souverain. Pour que personne ait droit de faire valoir ses droits, il faut qu'il y consente.

Aussi ne saurait-on jamais invoquer aucun droit contre lui. « Le peuple a mis son salut à « réunir toute sa puissance sur un seul, par « conséquent à ne rien pouvoir contre ce seul, « contre ce seul à qui il transportoit tout (2). » Ces paroles du *Cinquième Avertissement* sont confirmées et développées à chaque page de la *Politique*. Les individus ont renoncé même à leur propre vie, en cédant leurs droits au souverain, et s'ils désobéissent, il peut la leur ôter. Même les mauvais princes, même les.

(1) Bossuet, *Polit.*, I, 3, 5.

(2) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, p. 461.

tyrans ont droit à l'obéissance des sujets, aussi entière, aussi prompte que les rois bons et paternels. Même injustes, il faut leur obéir « comme à la justice même. » Même infidèles, en même temps qu'injustes, ils gardent un caractère de sainteté que rien n'efface, et les premiers chrétiens faisaient leur devoir en priant pour un Néron. « L'Etat est en péril et « le repos public n'a plus rien de ferme, s'il est « permis de s'élever pour quelque cause que ce « soit contre les princes. »

On reconnaît là encore la doctrine de Hobbes : « La souveraineté ne peut être retirée au souverain pour sa mauvaise administration (1). »

Mais regardons comment Bossuet, dans son *Cinquième Avertissement*, réfute la doctrine de la souveraineté du peuple, soutenue par Jurien.

« Le peuple, dit-on, donne la souveraineté, car il la possède. Ce seroit plutôt le contraire qu'il faudroit conclure, puisque, si le peuple l'a cédée, il ne l'a plus, ou, en tout cas, pour parler avec M. Jurien, il ne l'a que dans le souverain qu'il a créé. — C'est ce que le ministre vient d'avouer en disant qu'« un peuple qui a fait un souverain ne peut plus exercer la souveraineté par lui-même », et que sa souveraineté est « exercée » par le souverain qu'il a fait.

« Il n'en faut pas davantage pour renverser le système du ministre. Car tout ce où il veut venir par ses

(1) Hobbes, *Léviathan*, II, 18. — Bossuet, IV, 1, 2 et 3 ; VI, 2, 4.

principes, c'est que le peuple peut faire la loi à son souverain en certains cas, jusqu'à lui déclarer la guerre, le priver, comme on l'a dit, de sa couronne, changer la succession et même le gouvernement. Or tout cela est contre la supposition que le ministre vient de faire. Car sans doute ce ne sera pas par le souverain que le peuple fera la guerre au souverain même et lui ôtera sa couronne : ce sera donc par lui-même que le peuple exercera ces actes de souveraineté, encore qu'on ait supposé qu'il n'en peut exercer aucun (1). »

Ce n'est plus seulement ici la pensée de Hobbes, c'est son argumentation même, c'est la forme même, singulièrement originale, de son raisonnement. Même en supposant, dit Hobbes, que le souverain tienne son pouvoir d'un pacte consenti par les sujets, ceux-ci ne peuvent plus rien contre lui, dès que le pacte est fait, et quoi qu'il fasse, ils ne peuvent le dépouiller du pouvoir sans son consentement. Ils sont sans droit et sans action contre lui. Car « toute la puissance que possédait le peuple avant l'élection du souverain, le souverain la possède légitimement du fait de son élection. Depuis ce moment, le *peuple* n'est plus une *personne*, mais une *multitude* sans unité, car il n'était un qu'en vertu du souverain pouvoir qu'il a transporté au souverain. » N'est-ce pas vraiment l'argument si direct et

(1) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, p. 464.

si invincible : « s'il l'a cédé, il ne l'a plus » ? Comment, dit encore Hobbes, pourrait-on punir ou déposer le souverain pour sa mauvaise administration ? Car le souverain, c'est l'État, et « qui peut accuser l'État ? » L'État seul a droit de justice sur tous, nul n'a droit sur lui. Il faudrait lui demander de se condamner lui-même. Et n'est-ce pas sottise d'espérer le consentement du magistrat à son châtement ou à sa déposition (1) ?

Il n'y a pas jusqu'à cette distinction de la *multitude* et du *peuple*, que je ne trouve dans Bossuet. Dans l'anarchie, « il peut bien y avoir une troupe, un amas de monde, une multitude confuse ; mais il ne peut y avoir de peuple. » Au contraire, « on voit l'unité d'un « peuple, lorsque chacun, renonçant à sa volonté, « la transporte et la réunit à celle du prince et « du magistrat. » Mais c'est le prince qui fait cette unité ; elle n'existe pas hors de lui, ni à plus forte raison contre lui.

Selon Hobbes, le plus grand crime du souverain est de se relâcher de ses droits ; car, en s'affaiblissant, il devient moins propre à sa mission, qui est de procurer ou d'imposer la paix. Pareillement Bossuet veut que le roi soit jaloux de son autorité ; il le prémunit contre la faiblesse ; il lui demande de se faire

(1) Hobbes, *Léviathan*, VI, 20 ; VII, 11 ; *De Cive*, II, 18.

aimer, mais craindre aussi ; il lui recommande de veiller à ce que tout bien pour les sujets ne vienne que de lui. Il se défie par la même raison des garanties constitutionnelles.

« Ce que vous voulez faire foible à vous faire du bien, par la condition des choses humaines le devient autant à proportion à vous faire du bien ; et sans borner la puissance par la force que vous pourriez réserver contre elle, le moyen le plus naturel pour l'empêcher de vous opprimer, c'est de l'intéresser à votre salut » (1).

Cela se fait tout seul et comme de soi-même dans une monarchie héréditaire.

« A une chose aussi nécessaire que le gouvernement parmi les hommes, il faut donner les principes les plus aisés, et l'ordre qui roule le mieux tout seul... Le prince qui travaille pour son État, travaille pour ses enfans, et l'amour qu'il a pour son royaume, confondu avec celui qu'il a pour sa famille, lui devient naturel (2).

« Lui mettre l'État entre les mains afin qu'il le conserve comme son bien propre, c'est un moyen très propre de l'intéresser. Mais c'est encore l'engager au bien public par des liens plus étroits que de donner l'empire à sa famille, afin qu'il aime l'État comme son propre héritage, et autant qu'il aime ses enfant.

(1) *Cinquième Avertissement*, t. XV, p. 475.

(2) Bossuet, *Polit.*, II, 1, 10.

Ainsi les peuples où la royauté est héréditaire, en apparence se sont privés d'une faculté, qui est celle d'élire leurs princes ; dans le fond, c'est un bien de plus qu'ils se procurent : le peuple doit regarder comme un avantage de trouver son souverain tout fait, et de n'avoir pas pour ainsi parler à remonter un si grand ressort » (1).

Je crois entendre Hobbes : « Quand l'intérêt public et l'intérêt privé sont le plus étroitement unis, alors l'intérêt public est procuré. Or dans la monarchie l'intérêt public et l'intérêt privé se confondent.... La meilleure condition est que le salut et le bien-être des sujets intéressent le souverain. Cela arrive quand la souveraineté est héréditaire ; car chaque homme aime naturellement à conserver son héritage (2). »

Je ne veux pas pousser la démonstration plus loin. Il serait facile de montrer que, comme Hobbes, Bossuet indique les inconvénients de la monarchie, et que, comme Hobbes, il se laisse toucher des avantages ; que ces avantages essentiels, pour lui comme pour Hobbes, sont la paix, l'ordre, la stabilité des lois ; que, comme Hobbes, il remet tout à la volonté du souverain, mais en exigeant que cette volonté s'exerce « par une prévoyance

(1) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, p. 474.

(2) Hobbes, *Léviathan*, II, 19 ; *De Cive*, X, 18.

universelle », par des décisions générales, par des lois, non au jour le jour, par des arrêts capricieux et contradictoires ; que, comme Hobbes, enfin, il n'admet de désobéissance aux ordres du prince, que quand ils sont contraires aux commandements de Dieu. Sans pousser plus dans le détail la comparaison, je remarquerai seulement encore que l'idée originale de Bossuet, celle qui a surtout étonné et scandalisé notre esprit d'indépendance et de critique, l'idée de fonder sur l'autorité de l'Écriture son système politique, se trouve dans Hobbes, comme ce système lui-même. Après avoir exposé la doctrine dans les dix premiers chapitres du *Citoyen*, Hobbes, dans le onzième, recueillait « les lieux et exemples de la sainte Écriture, qui autorisent la théorie précédente de la puissance royale. » Et dans le *Léviathan* il alléguait à chaque instant l'Écriture ; ainsi, après avoir parlé du droit de conquête et d'asservissement, il réunissait tous les textes sacrés favorables à sa doctrine. C'était aussi à grand renfort de citations des deux Testaments, qu'il combattait les prétentions de Bellarmin, déniait à l'Église toute puissance temporelle, maintenait l'indépendance absolue du pouvoir civil, se fondant surtout, comme Bossuet, sur la parole de Jésus-Christ : « rendez à César ce qui est à César », et sur celle de saint Paul : « toute puissance vient de Dieu », enfin comme

lui sur la soumission prêtée par les chrétiens aux tyrans infidèles et persécuteurs.

II.

Bossuet donc a lu Hobbes, comme il a lu Aristote. Mais, quoiqu'il doive plus à celui-là, il ne l'a pas suivi plus servilement que l'autre ; il lui a pris les grands traits de sa doctrine, mais il l'a adaptée à sa propre raison, à ses croyances, à son expérience. Hobbes est un pessimiste, et comme il ne reconnaît dans l'homme aucun principe naturel de justice et de bonté, il ne lui impose pas non plus l'obligation universelle et absolue d'être bon et juste ; il le voit méchant, et ayant droit de l'être. Les lois naturelles ne sont que les conditions qui permettent à l'être de se conserver et de jouir. Toute sa politique prend de là un caractère impitoyable et sombre ; il faut museler la bête humaine, voilà en deux mots toute la théorie du gouvernement. Dans cette dure et triste doctrine, Bossuet transfuse la moralité et la charité. Les hommes sont méchants, depuis le péché d'Adam, et livrés à la férocité de leurs passions ; mais ils connaissent le bien, ils ont des devoirs moraux à l'égard de leurs semblables, qui en ont de pareils envers eux ; et tous aussi ont des droits que l'équité natu-

relle reconnaît, et que l'État doit consacrer. Ils sont tous régis par la loi d'amour, et dans les rapports du souverain et des sujets, la parole du Christ : « Aimez-vous les uns les autres », allégera le poids de l'autorité, en rendant le commandement plus doux et l'obéissance plus facile. Ce qui, chez Hobbes, servait à rendre la tyrannie plus lourde en l'imposant comme sacrée aux consciences, l'Écriture sainte, fournira à Bossuet, en même temps qu'un fondement divin à son édifice rationnel, un moyen de réconcilier les peuples avec leurs maîtres et d'affectionner les cœurs au dogme que sa logique imposait aux esprits. Tout prend ainsi chez lui une autre couleur, un autre accent : c'est Hobbes tout pur, et ce n'est plus Hobbes. Enfin ce que les raisonnements abstraits et secs du penseur anglais avaient d'étroit, d'excessif et de choquant, ce qui dans cette âpre logique froissait à chaque pas la raison et le sens commun, s'atténue chez Bossuet, parce qu'il voit et qu'il aime la vie ; la sympathie, la considération du réel, et le sens du possible adoucissent le système, l'élargissent, et de toutes ces abstractions sèches et révoltantes, font une noble et généreuse doctrine, qu'on peut discuter, repousser même, mais qui peut contenir l'humanité vivante, sans la mutiler ni l'étouffer. Cherchons donc, non plus Aristote ou Hobbes, mais Bossuet lui-même dans sa

Politique. Voyons quelle construction originale il a su faire de tous ces éléments, qu'il a pris ici et là, au commandement de sa raison, partout où il découvrait un fondement solide de vérité.

Bossuet est le théoricien du droit divin de la monarchie. Mais entendons bien ce qu'est pour lui le droit divin. N'allons pas imaginer qu'il courbe les peuples esclaves devant une royale idole, instrument de prêtres fanatiques, et avant de nous récrier, comprenons-le. J'ai dit déjà sur quel fait il fondait le droit naturel du pouvoir. Les hommes, dans l'état de nature, sont violents, livrés à leurs instincts et à leurs passions ; chacun prétend à tout, emporte par force ce qu'il convoite et le possède tant qu'il a la force ; point de repos et de sécurité pour personne ; c'est la guerre permanente, féroce, entre toutes ces volontés contraires qui tendent également à vivre et à jouir. L'anarchie cesse le jour où les hommes, fatigués de cette lutte sans trêve et sans merci, s'aperçoivent qu'en renonçant à prétendre à tout, ils se rendront la vie plus facile et plus sûre ; chacun abdique alors sa souveraineté et la transporte au magistrat qui, contenant toutes les volontés individuelles, leur imposera la paix, et, conservant les personnes, leur prescrira les formes dans lesquelles, sans violence et sans brutalité, leur activité pourra

rechercher la satisfaction de leurs besoins. L'autorité est nécessaire, parce que sans elle il n'y a point d'union, partant de paix entre les individus, parce que seule elle les désarme, et moyennant qu'ils cessent de convoiter tout, leur permet de posséder quelque chose.

Voilà le fondement naturel du droit humain du pouvoir ; le droit divin n'en a point un autre. Dieu veut que l'humanité se perpétue ; il veut que du fond de l'abîme de corruption et d'iniquité où la faute d'Adam l'a précipitée, elle puisse se relever par une suite d'efforts paisibles et continus, qu'elle travaille en repos et sans être troublée à sa rédemption. Il a commandé l'amour, et hors de la société, point d'amour ; sans le gouvernement point de société. La loi de Dieu n'est pas exécutable, tant que le besoin mutuel n'a pas rapproché les hommes sous une même autorité. Dieu donc a lui-même consacré la nécessité naturelle qui crée la société politique. Il a lui-même donné aux peuples leurs gouverneurs, et par la bouche de saint Paul, il a prononcé que toute puissance vient de lui ; le droit divin est fondé, et la parole même de Dieu le consacre.

Mais remarquons-le, saint Paul a dit : « toute puissance », et non « toute monarchie. » Bossuet n'a garde de l'oublier. Si, dans toute sa *Politique*, il parle de la monarchie absolue, c'est qu'il écrit pour l'héritier d'une monarchie abso-

lue ; s'il préfère cette forme à toute autre, c'est en bon sujet, attaché aux institutions de son pays. Mais il n'est point exclusif ni intolérant. Il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu ; il n'y en a donc point qui ne soit légitime. « Je respecte dans chaque peuple, dit-il, le « gouvernement que l'usage y a consacré, et « que l'expérience a fait trouver le meilleur. » En effet, il ne condamne même pas ce qui le choque le plus, même le despotisme arbitraire, qu'il juge barbare et odieux. « Il y a des peu- « ples et de grands empires, remarque-t-il, « qui s'en contentent ; et nous n'avons point « à les inquiéter sur la forme de leur gouver- « nement. » Il n'inquiétera pas non plus les peuples qui sont organisés en république aristocratique ou démocratique. Non seulement il n'éprouve point d'embarras à reconnaître la république romaine, ou la république athénienne, qui n'existaient plus depuis longtemps, et que l'éducation littéraire pouvait lui rendre plus supportables. Mais il admet fort bien que les Vénitiens, les Suisses, les Hollandais même conservent leur gouvernement au milieu des monarchies européennes. « Chaque peuple doit « suivre comme un ordre divin le gouverne- « ment établi dans son pays. »

Ce droit divin n'est pas conféré par l'Église. La puissance civile existe du même droit que la puissance religieuse ; elles découlent

toutes les deux directement de Dieu, elles sont indépendantes l'une de l'autre, elles doivent agir de concert, non s'asservir l'une à l'autre.

Cette distinction, pour Bossuet, ce n'est point seulement une idée politique. C'est un des points essentiels de sa théologie, et nous y reconnaissons un des articles qui constituent le gallicanisme.

Ce n'est donc pas le roi très chrétien qui est institué de Dieu, c'est le roi ; ce n'est pas même le roi, c'est le souverain magistrat. Et ainsi hérétique, païen, athée même (1), héréditaire, élu à vie ou à temps, empereur, roi, stathouder, président, prince, dictateur, chef unique, collège de magistrats, corps de peuple, quel qu'il soit, le dépositaire de la souveraineté est sacré, il tient de Dieu sa puissance, et l'exerce au nom de Dieu.

Cependant, à suivre rigoureusement les conséquences de cette doctrine, on tomberait dans un grave inconvénient, qu'on prétend que Hobbes n'a pas évité : lorsqu'il publia son *Léviathan*, plusieurs crurent qu'il avait écrit pour justifier le pouvoir révolutionnaire de

(1) « Si néanmoins il s'en trouvoit où le gouvernement fût « établi, encore qu'il n'y eût aucune religion (ce qui n'est pas « et ne paroît pas pouvoir être), il y faudroit conserver le « bien de la société le plus qu'il serait possible, et cet état « vaudroit mieux qu'une anarchie absolue, qui est un état « de guerre de tous contre tous. » (Bossuet, *Politique*, VII, 2, 4.)

Cromwell ; car, une fois établi, ce pouvoir, donnant à tous protection et sécurité, se légitimait par là même. La théorie de Hobbes mène en effet à la consécration du fait. Bossuet y a pris garde, et a usé d'un sage tempérament. Il a introduit dans la théorie l'idée de temps, de longue possession, de tradition : le gouvernement légitime et de droit divin, dans un pays, est celui qui s'y trouve anciennement établi, et qu'une expérience prolongée a démontré convenir à l'esprit de la nation. Ainsi se trouve exclue la notion révolutionnaire et qui choque notre équité naturelle, qu'un coup de force puisse en un moment créer une juste autorité, que le droit résulte du fait, et que le crime se légitime par le succès. Mais alors on introduit un autre inconvénient. Si le fait ne crée pas le droit, si le pouvoir détruit reste légitime en face du pouvoir établi, on ouvre la porte à des revendications sans fin : chaque gouvernement qui tombe, sans droit à l'égard de celui qu'il avait remplacé, a le droit contre celui qui l'a renversé. Et de là on en viendrait à maintenir le droit de la monarchie contre la république issue d'une révolution, mais aussi le droit des Carolingiens contre les Capétiens, et s'il se présentait un héritier de Dagobert, le fils de Charlemagne serait un usurpateur comme le fils de saint Louis, et le Mérovingien chevelu régnerait par droit divin, jusqu'à ce qu'un consul romain se

présentât, qui serait chassé à son tour par un chef gaulois. On voit dans quel chaos on se perd, de combien de guerres civiles, d'émeutes et de révolutions une pareille doctrine doit être la source.

Le bon sens de Bossuet ne pouvait manquer d'apercevoir le mal, et le remède. Ce remède, il l'a pris dans la coutume civile : le droit naît, non de la possession, mais de la longue possession, par laquelle tout droit antérieur et contraire se trouve prescrit. Avec une grande sûreté de jugement, Bossuet a vu quel instrument de paix, quelle garantie de repos public la prescription fournissait : aussi en a-t-il fait un usage étendu. Le temps légitime la conquête, en procurant l'acquiescement tacite des peuples soumis ; nulle protestation ne se produisant, la possession paisible crée la possession légitime ; ainsi la guerre peut engendrer la paix, et tout n'est pas remis en question, chaque fois que le vaincu reprend des forces et croit pouvoir autant que le vainqueur. A plus forte raison, si le peuple soumis consent à l'autorité d'abord imposée par force, nul n'aura droit de parler en son nom, et, sous aucun prétexte, de l'arracher malgré lui violemment à la société politique dont il est devenu membre volontaire. De même, à mesure qu'un gouvernement dure, l'illégitimité qu'y attachait son origine violente et révolutionnaire, diminue,

ainsi que la légitimité du gouvernement détruit. Le temps s'écoule, et un moment, difficile à préciser, il est vrai, mais enfin un moment arrive, où ce qui est a droit d'être, parce qu'il est; ce qui n'est plus n'a plus droit d'être, parce qu'il n'est pas et ne saurait être sans violence et sans bouleversement. La prescription enfin a lieu. Nulle forme de gouvernement, nulle famille souveraine, n'échappe à la prescription : Bossuet s'exprime formellement là-dessus dans son *Cinquième Avertissement*.

« Que si on venoit à dire, quoique sans aucune apparence, qu'il n'y a point de prescription contre les familles royales, ni en particulier contre celle de David à cause des promesses de Dieu, il s'en suivroit de là que les Romains auroient été des usurpateurs, et que lorsque Jésus-Christ a dit : « Rendez à César ce qui est à César », il auroit jugé pour l'usurpateur contre sa propre famille et contre lui-même, puisqu'il étoit constamment le fils de David. Concluons donc qu'à ne regarder que l'empire temporel de la famille de David, la prescription avoit lieu contre elle; que le trône n'en devoit être éternel que d'une manière spirituelle en la personne du Christ; et qu'en attendant sa venue le peuple se pouvoit soumettre aux Asmo-néens. (1) »

Si la prescription a lieu même contre la famille de David, dont est Jésus-Christ, à qui

(1) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, 363.

ne s'appliquera-t-elle point ? et c'est assurément afin d'empêcher cette prescription que Bossuet, ne croyant pas à l'éternelle légitimité des revendications d'une dynastie déchue, engageait Jacques II à accepter par serment, pour remonter sur le trône, les exceptions les plus injustes et les plus gênantes contre les catholiques.

Nous voyons maintenant se dessiner nettement les traits essentiels de la théorie politique de Bossuet : pour parler en langage moderne, il ne rêve pas une théocratie, car il affranchit le trône de l'autel ; il n'est pas légitimiste, car il ne croit pas que le droit au pouvoir persiste indéfiniment, sans la possession effective du pouvoir ; il n'est pas même monarchiste, car il ne l'est qu'accidentellement, comme Français : Hollandais ou Suisse, il serait républicain. Ce qu'il est seulement, mais ce qu'il est essentiellement et absolument, le voici : il est conservateur. Il professe la plus large doctrine de conservation sociale, qui se résume excellemment dans la proposition suivante :

« On doit s'attacher à la forme de gouvernement qu'on trouve établie en son pays. Il n'y a aucune forme de gouvernement ni aucun établissement humain, qui n'ait ses inconvéniens, de sorte qu'il faut demeurer dans l'État auquel un long temps a accoutumé le peuple. C'est pourquoi Dieu prend en sa

protection tous les gouvernemens légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis : qui entreprend de les renverser, n'est pas seulement ennemi public, mais encore ennemi de Dieu » (1).

Ceci bien établi, nous apercevons facilement les raisons, et le véritable caractère de ce qui paraît le plus choquant dans les idées politiques de Bossuet.

Il goûte médiocrement les garanties constitutionnelles qui restreignent le pouvoir royal. Mais le motif n'est pas celui qu'on pourrait imaginer, un respect idolâtrique de la prérogative royale. Il ne voit aucun attentat dans ces restrictions, et juge que là où elles existent, rois et peuples doivent les conserver religieusement.

« Je n'empêche pas, dit-il, que plusieurs peuples n'aient excepté ou pu excepter contre le droit commun de la royauté, ou, si l'on veut, imaginer la royauté d'une autre sorte (qu'absolue) et la tempérer plus ou moins, suivant le génie des nations, et les diverses constitutions des États » (2).

Mais il est incrédule sur l'efficacité de ces institutions : les inconvénients, selon lui, surpassent les avantages. Car ou l'autorité garde

(1) Bossuet, *Polit.*, II, 1, 12.

(2) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, p. 462, Cf. *Polit.*, X, 6, 2.

assez de force pour franchir toutes les barrières, ou, si on l'affaiblit assez pour ne plus nuire, on la rend impropre à servir : en lui ôtant la force de violenter les sujets, on lui ôte celle de les défendre ; elle ne peut plus maintenir la paix contre les perturbateurs du dedans, ni contre les ennemis du dehors. La raison qui conduit Bossuet à préférer la monarchie à la république, l'oblige à souhaiter la monarchie absolue.

S'il se prononce contre la souveraineté du peuple, c'est par une conséquence du même principe, pour l'intérêt du corps social, et non par aucune haine des principes libéraux et démocratiques. Car entendons bien ce qu'il nie en niant la souveraineté du peuple, entendons surtout ce qu'il ne nie pas.

Il n'est pas arrivé ordinairement que Dieu ait de sa main, par une intervention directe, donné des chefs aux peuples : cela ne se trouve que dans l'histoire du peuple qu'il s'était réservé. Dans les autres nations, le pouvoir de droit divin s'est fondé par des moyens humains. Je les ai indiqués déjà : ces moyens sont la conquête, suivie avec le temps d'un consentement tacite, et l'élection, où se manifeste un consentement exprès du peuple. Ainsi l'on peut voir, dans l'histoire de France rédigée pour le Dauphin, que les grands du royaume élurent roi Hugues Capet ; mais, l'élection faite, toute la

puissance d'agir, exercée en cette occasion par les grands, passa au roi et à ses héritiers de mâle en mâle. Pareillement, où ce ne sont pas seulement les grands, mais tout le peuple qui a choisi le roi, le peuple a fait acte de souverain en le nommant ; mais sa souveraineté a été épuisée par l'acte même qui la manifestait, elle a péri dès qu'elle s'est exercée : comme disait Bossuet, il ne l'a plus, dès qu'il l'a cédée. Mais enfin il l'a eue, et il peut la reprendre quand cesse l'effet de la translation qu'il en a faite. Ainsi la famille royale s'éteignant, ou la délivrance du joug étranger laissant le peuple sans chef, Bossuet ne lui dénie pas la souveraineté, dont l'exercice consistera à la transporter chez un homme ou un corps de magistrats. Ainsi encore en Pologne, le peuple est souverain à la mort du roi, puisque la monarchie n'est pas héréditaire : cette souveraineté s'affirme par l'élection du nouveau roi, mais cette élection la supprime, ou du moins la suspend durant la vie du prince élu.

Même Bossuet consent que la souveraineté réside d'une façon permanente dans le peuple : il ne condamne pas en principe la démocratie. Là, le souverain est l'assemblée du peuple, et ce corps de citoyens, sur l'agora d'Athènes ou le forum romain, est une personne aussi sacrée que David, oint du Seigneur, ou Louis XIV, roi très chrétien.

Mais ce que nie Bossuet, c'est cette idéale souveraineté du peuple, au nom de laquelle se renversent tous les gouvernements, et qui légitime tous les attentats, toutes les révolutions. Suivons, en effet, son raisonnement contre Jurieu. « Le peuple fait les souverains, disait en « abrégé le ministre, et donne la souveraineté ; « donc le peuple possède la souveraineté et la « possède dans un degré plus éminent. » Il en tirait cette conclusion qui révoltait Bossuet : « que le peuple peut exercer sa souveraineté « en certains cas, même sur les souverains, « les juger, leur faire la guerre, les priver de « leurs couronnes, changer l'ordre de la suc- « cession et même la forme du gouverne- « ment » (1).

C'est alors que Bossuet répond : « s'il l'a cédée, il ne l'a plus » ; mais il ne s'arrête pas là. Il remonte à l'anarchie primitive, d'où sont sorties toutes les formes de gouvernement, la monarchie, l'aristocratie, l'état populaire et les autres : en un sens, on a pu dire que toutes sortes de magistratures ou de puissances légitimes venaient originairement de la multitude ou du peuple.

« Mais il ne faut pas conclure de là, avec M. Jurien, que le peuple comme un souverain ait distribué les

(1) Bossuet, *Cinquième Avert.*, XV, 463.

pouvoirs à un chacun : car pour cela il faudroit déjà qu'il y eût ou un souverain ou un peuple réglé : ce que nous voyons qui n'étoit pas. Il ne faut non plus s'imaginer que la souveraineté ou la puissance publique soit une chose comme subsistante, qu'il faille avoir pour la donner ; elle se forme et résulte de la cession des particuliers, lorsque, fatigués de l'état où tout le monde est maître et où personne ne l'est, ils se sont laissé persuader de renoncer à ce droit qui met tout en confusion, et à cette liberté qui fait tout craindre à tout le monde, en faveur d'un gouvernement dont on convient. »

Ainsi voici comment il faut se représenter les choses à l'origine : la souveraineté transportée au magistrat n'est pas réelle et intégrale antérieurement dans le corps du peuple, qui la lui transmet : il n'y a pas de peuple faisant corps. Elle est formée, par l'acte même qui la cède, du faisceau des souverainetés individuelles, je veux dire des volontés indépendantes et contraires qui entretenaient l'état de guerre en exerçant leurs droits illimités : en même temps que la souveraineté, le corps de peuple est créé, du moment que les individus, aliénant leurs droits incompatibles, s'unissent dans l'obéissance à l'autorité, qui les protégera et les réprimera tous.

Quand même on admettrait que le peuple fût en effet le souverain primitif, et qu'il eût communiqué au magistrat la souveraineté qu'il possédait effectivement, cette communication ne sau-

rait être une délégation provisoire et résiliable, mais une cession absolue et définitive. Sinon, il n'y a plus de gouvernement possible ; toute démocratie est renversée comme toute monarchie : c'est le retour à l'anarchie primitive. Suivons, en effet, les conséquences du principe qu'on veut poser :

« Où veut-on aller par cet empire du peuple ? Ce peuple, à qui on donne un droit souverain sur les rois, en a-t-il moins sur toutes les autres puissances ? Si, parce qu'il a fait toutes les formes de gouvernement, il en est le maître, il est le maître de toutes, puisqu'il les a toutes faites également. M. Jurieu prétend, par exemple, que la puissance souveraine est partagée en Angleterre entre les rois et les parlemens, à cause que le peuple l'a voulu ainsi. Mais si le peuple croit être mieux gouverné dans une autre forme de gouvernement, il ne tiendra qu'à lui de l'établir, et il n'aura pas moins de pouvoir sur le parlement, qu'on lui en veut attribuer sur le roi. Il ne sert de rien de répondre que le parlement, c'est le peuple lui-même. Car les évêques ne sont pas le peuple : les pairs ne sont pas le peuple : une chambre haute n'est pas le peuple : si le peuple est persuadé que tout cela n'est qu'un soutien de la tyrannie, et que les pairs en sont les auteurs, on abolira tout cela. Cromwell aura eu raison de réduire tout aux communes, et de réduire les communes mêmes à une nouvelle forme. On établira, si l'on veut, une république, si l'on veut, l'état populaire, comme on en a eu le dessein et que tant de gens l'ont peut-être encore. Si les provinces ne

conviennent pas de la forme du gouvernement, chaque province s'en fera un comme elle voudra. Il n'est pas de droit naturel que toute l'Angleterre fasse un même corps. L'Écosse, dans la même île, fait bien encore un royaume à part. L'Angleterre a été autrefois partagée entre cinq ou six rois : si on en a pu faire plusieurs monarchies, on en pourroit faire aussi bien plusieurs républiques, si le parti qui l'entreprendroit étoit le plus fort : le peuple, qui est le vrai souverain, l'auroit voulu. Mais le sage Jurieu, qui a établi l'empire du peuple, a prévu cet inconvénient, et a bien voulu remarquer que le peuple peut abuser de son pouvoir. Je l'avoue, il l'a dit ainsi. Il semble même donner des bornes à la puissance du peuple, « qui, dit-il, ne doit jamais résister à la volonté du souverain, que quand elle va directement et pleinement à la ruine de la société » ; mais qui ne voit que de tout cela c'est encore le peuple qui en est le juge ? C'est, dis-je, au peuple à juger quand le peuple abuse de son pouvoir. Le peuple, dit ce nouveau politique, est cette puissance « qui seule n'a pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes. » Qui donc dira au peuple qu'il n'a pas raison ? Personne n'a rien à lui dire ; ou bien il en faut venir, pour le bien du peuple, à établir des puissances contre lesquelles le peuple lui-même ne puisse rien, et voilà en un moment toute la souveraineté du peuple à bas avec le système du ministre...

« Qu'il cesse donc de nous demander quel droit a un prince d'opprimer la religion ou la justice, car il avoue à la fin que, sans avoir droit de mal ordonner ou de mal faire (car personne n'a un tel droit, et ce droit même n'est pas), il y a dans la puissance publique un droit d'agir, de manière qu'on n'ait pas droit de lui

résister par la force, et qu'on ne puisse le faire sans attentat.

« Que s'il dit que, selon ses maximes, ce droit n'est que dans le peuple, et que le peuple a seul cette autorité de valider ses actes sans raison, il est vrai qu'il l'a dit ainsi dans la lettre XVIII ; mais il n'est pas moins vrai qu'il s'en est dédit dans la lettre XXI, où nous avons lu ces paroles : que non seulement les arrêts du peuple, mais encore « ceux des cours souveraines, ou des souverains, ou des assemblées souveraines, sont exécutoires » de droit ; et ainsi cette autorité n'est pas seulement dans le peuple, comme il l'avoit posé d'abord.

« S'il répond qu'à la vérité elle peut être dans les souverains ou dans les cours de justice, mais qu'elle n'est en sa perfection que dans le peuple ; et encore, non pas dans un peuple séditieux, mais, comme il l'a défini, dans une « assemblée » où il en fait un acte « juridique et légitime », ne voit-il pas que la question revient toujours ? Car qu'est-ce qu'une assemblée, et qu'est-ce qu'un acte juridique ? L'acte qu'on passa sous Cromwell pour supprimer l'épiscopat et la chambre haute, et attribuer aux communes la suprême autorité de la nation, jusqu'à celle de juger le roi, n'étoit-ce pas l'acte d'une assemblée qui prétendoit représenter tout le peuple et en exercer le droit ? Car qu'est-ce enfin que le peuple selon M. Jurieu, si ce n'est le plus grand nombre ? Et si c'est le petit nombre, qui peut lui donner son droit, si ce n'est le grand ? L'a-t-il par la loi de Dieu ou par la nature ? Et s'il l'a par l'institution et la volonté du peuple, le même peuple qui l'a donné ne peut-il pas l'ôter ou le diminuer comme il lui plait ? Et quelles bornes

M. Jurieu pourra-t-il donner à sa souveraine puissance ? Sera-ce les lois du pays et les coutumes déjà établies, comme si M. Jurieu ne les fondeoit pas sur l'autorité du peuple, ou que le peuple n'en fût pas autant le maître sous Cromwell qu'il l'est à présent, et autant cette puissance suprême qui n'a pas besoin d'avoir raison pour rendre ses actes valides et exécutoires de droit ? Dira-t-il enfin que Cromwell agissoit parla force, et avoit les armées en sa main ? quand donc on a une armée, l'acte n'est pas légitime ; ou bien est-ce peut-être qu'une armée de citoyens, telle qu'étoit celle de Cromwell, annule les actes, et qu'une armée d'étrangers rend tout légitime. Avouons que M. Jurieu nous parle d'un peuple qu'il ne sauroit définir : et cela, qu'est-ce autre chose que ce peuple sans loi et sans règle, dont il a été parlé au commencement de ce discours ? » (1)

Y a-t-il tant de quoi se scandaliser, quand Bossuet nie en ces termes la souveraineté du peuple ? Qu'est-ce à dire, sinon que la forme du gouvernement une fois établie, le peuple d'où l'on veut bien que la souveraineté émane, ne la garde pas en réserve pour battre en brèche et détruire le gouvernement ? En d'autres termes, le prétendu droit d'insurrection n'est qu'une pernicieuse utopie. Car, en fait, l'universalité du peuple ne se soulèvera pas pour retirer au magistrat la souveraineté, ni même à l'ordinaire

(1) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, p. 478 sqq.

la majorité des citoyens. Ce sera le petit nombre qui interprétera la volonté nationale à sa fantaisie, et qui disposera par un acte vraiment arbitraire de tout l'État ; et ainsi ce principe en apparence si juste, et si propre à prévenir les excès du pouvoir, ne servira qu'à procurer aux ambitieux la facilité de l'usurper, et à faire de toute la nation le jouet de quelques-uns. Un germe destructeur est introduit dans la société politique, qui, affaiblie dans son unité, prête à chaque instant à se dissoudre, occupée sans cesse à se reconstituer et à ramasser ses organes, en devient moins capable de remplir sa fonction de défense et de conservation publique : tandis que le gouvernement est forcé de songer à vivre, il n'a plus le temps de songer à protéger ni à améliorer la vie des sujets. L'expérience de notre siècle lui permet de témoigner si c'est un bon sens éclairé qui fait parler ainsi Bossuet, ou un préjugé fanatique.

Mais il ne faut pas arrêter là les conséquences du raisonnement de Bossuet. Il n'atteint pas seulement le droit d'insurrection : il vaut aussi contre la doctrine qui permet au peuple assemblé en corps de reprendre par un simple vote la souveraineté où il l'a déposée, pour la mettre ailleurs, soit qu'il en prétende seulement changer le dépositaire (quand nul terme n'a été fixé par le contrat primitif, comme dans la royauté héréditaire), soit que l'ayant jadis

cédée , il veuille désormais l'exercer effectivement, soit que, l'exerçant antérieurement, il se décide à l'aliéner , sous réserve, bien entendu, de cette idéale et inaliénable souveraineté qui lui permettra, ou à qui voudra parler en son nom, de casser le marché à la première occasion. Bossuet ne consent pas que le contrat passé par les pères avec une famille souveraine puisse être résiliable à la volonté des fils : une génération engage l'autre, et toutes les autres. Car, comme tout le droit d'agir est transporté à la puissance publique, et que nul ne peut faire d'acte public sans elle et contre elle, il n'est pas vraisemblable que le souverain renonce de son plein gré à la souveraineté qu'il exerce. Or admettre qu'on pût l'y contraindre, ce serait revenir à proclamer le droit d'insurrection. Cela n'est pas vrai seulement des monarchies absolues, qui ne sauraient guère être réduites en monarchie constitutionnelle ni en république sans révolution violente. Mais cela est vrai aussi des monarchies constitutionnelles, et même des républiques. Car là, comme la souveraineté ne réside pas dans un seul homme, ou dans un seul corps, il faudrait l'accord de tous les hommes et de tous les corps de l'État pour changer ou abroger le pacte constitutionnel, et il suffirait de la résistance d'un corps ou d'un homme pour rendre l'innovation illégale et violente. Il y a plus; même dans la pure démo-

cratie, où l'assemblée du peuple est souveraine, cette souveraineté ne saurait légitimement changer les formes traditionnelles par lesquelles elle s'exerce, à plus forte raison s'aliéner elle-même et se détruire effectivement, même en se réservant cette survivance idéale, dont j'ai déjà parlé. Car ici le peuple souverain est comme un roi absolu : nul n'aurait droit de se révolter contre sa décision ; mais cette décision, prise contre les lois fondamentales de l'État, serait illicite et caduque, et il y aurait toujours lieu de revenir sur cette nouveauté. En fait cela souffrirait bien des difficultés, mais en théorie il n'y a pas de doute : le peuple dans une démocratie n'a pas plus le droit de se donner un maître que le roi d'une monarchie héréditaire n'a le droit d'établir la république. Même quand le salut public exige ce changement, c'est au temps à le justifier, et la prescription seule légitimera le nouveau gouvernement.

Je sais bien que je vais un peu au delà des paroles mêmes de Bossuet ; mais c'est bien là sa pensée, et je n'en force pas les conséquences. Il est conservateur : c'est-à-dire qu'il tient pour les formes de gouvernement anciennement établies, et consacrées par un long usage. Il exige que l'acte, nécessaire à l'origine, de la cession de la souveraineté, ne soit renouvelé que le plus rarement possible. Tant que la constitution de l'État assure l'exercice et la transmission du

pouvoir, tant que, par héritage ou élection, quelqu'un se présente avec un bon titre pour commander au lieu du magistrat qui manque, la reprise de la souveraineté par le corps de la nation est un attentat, dont les auteurs sont responsables devant les hommes, ou seulement devant Dieu, selon qu'il y a illégalité ou inutilité. Dans une démocratie, pour suivre l'idée de Bossuet, il faudrait, je crois, distinguer entre l'acte primitif par lequel les individus, pour se tirer de l'anarchie, s'organisent en état populaire, et les actes subséquents où, en vertu de ce premier pacte, la communauté exerce tous les droits de la souveraineté. Ces droits sont illimités, sauf en ce qui porterait atteinte au pacte fondamental; et bien que nul n'ait qualité pour le contraindre, le peuple est moralement, devant Dieu, obligé d'exercer effectivement les fonctions souveraines dans les formes établies à l'origine. Chacun, en tant que participant à la souveraineté, est lié envers tous, en tant que sujets et protégés du souverain, comme, dans une monarchie, le roi, bien qu'irresponsable, est tenu à l'égard de son peuple. L'abdication peut être une ressource extrême dans les cas particuliers : en principe, nul souverain, collectif ou individuel, n'a droit de se décharger du fardeau de l'intérêt public.

Il importe en effet que l'acte d'établissement de la souveraineté soit un acte rare, ou unique

dans la vie d'un peuple. Car Bossuet l'a bien vu, le cas d'un contrat réel, où le consentement des individus soit unanime, ne se rencontre guère à l'origine des gouvernements, et n'est qu'une hypothèse invérifiable. Autant qu'on peut observer et induire, il y a eu volonté de quelques-uns, résignation du grand nombre, contrainte d'une minorité, parfois même un seul a contraint tous les autres, ou le petit nombre a opprimé le grand. Le temps a passé là-dessus, et l'habitude a réconcilié les vaincus avec la nécessité; ils ont acquiescé, au vainqueur qui a désarmé; un accord s'est fait, formel ou tacite, et le souverain de fait, s'engageant à exercer l'autorité qu'on ne lui déniait plus pour le bien de la multitude qui s'engageait à lui obéir, est devenu souverain de droit. Si donc on néglige ce que le temps, l'usage et l'expérience introduisent de bonté et de légitimité dans un gouvernement, si l'on croit pouvoir renouveler et changer aussi souvent qu'on veut le pacte fondamental, on tombe dans les plus funestes inconvénients. Car peut-on espérer d'obtenir de prime abord ce consentement unanime, qu'on voit partout être l'œuvre du temps qui efface les traces des anciennes violences et de la contrainte primitive? Le gouvernement d'hier gardera ses partisans, et comme un état passager de l'humeur du souverain a créé le gouvernement d'aujourd'hui, il se rencontrera des gens

pour espérer un gouvernement du lendemain, qui aura contre lui, étant institué, les amis des gouvernements passés d'hier et d'avant-hier. Et ainsi, faute de l'esprit de tradition, faute de ce respect inviolable qui donne pour sacrée la forme essentielle et antique de la société politique, l'exercice en apparence légal de la souveraineté aura tous les effets de la reconnaissance du droit d'insurrection. Le dogme de la souveraineté du peuple, entendu en ce sens que le peuple a toujours le droit d'en prescrire à nouveau les modes d'exercice, sans être jamais lié par son propre consentement aux modes antérieurement fixés, ce dogme, dis-je, crée une anarchie légale, aussi pernicieuse que l'autre : car, encore ici, le gouvernement tendra à vivre, et non à faire vivre la société. Ou pour parler en langage moderne, la question politique passera au premier plan et fera négliger la défense et l'amélioration sociales.

La préférence que Bossuet témoigne pour la monarchie héréditaire n'a point d'autre fondement. Outre, en effet, que, comme l'a dit Hobbes, c'est dans cette forme de gouvernement que l'intérêt public et que l'intérêt privé se confondent et qu'il suffit d'avoir le sentiment paternel, c'est-à-dire de n'être pas un monstre, pour se sentir engagé à faire prospérer la nation, la monarchie héréditaire a le grand avantage de supprimer la question politique dans un État.

« Rien n'est plus durable qu'un État qui dure et se perpétue par les mêmes causes qui font durer l'univers, et qui perpétuent le genre humain..... Point de brigues, point de cabales dans un État pour se faire un roi, la nature en a fait un : le mort, disons-nous, saisit le vif, et le roi ne meurt jamais..... (1) »

Le grand avantage de l'hérédité, c'est donc son principe, si naturel et si aisé ; c'est qu'elle établit « l'ordre qui roule le mieux tout seul. » Jamais on ne doute qui doit être maître ; jamais on ne peut disputer sur les titres. Hors le cas, bien rare, d'extinction totale de la famille royale, non de la ligne directe seulement, mais de la descendance collatérale et des branches cadettes, il y a toujours un roi ; jamais l'acte délicat du transfert de la souveraineté n'a besoin d'être renouvelé ; il se fait de lui-même, sans intervention humaine, par l'opération de la nature, et l'État, protecteur des citoyens, profite de la stabilité des lois de l'univers ; il perd ces caractères essentiels des manifestations de la liberté humaine, l'irrégularité, l'à peu près, l'intermittence : éternel, nécessaire, il n'a pas à lutter pour être, et toute la force qu'il ne dépense pas en efforts égoïstes, il la consacre à la conservation du corps social, dont il est l'âme. Jamais l'autorité n'a plus de facilité, plus de loisir et de moyens pour justifier son existence par des

(1) Bossuet, *Polit.*, II, 1, 10.

services, que quand de là ne dépend pas son droit.

Hérédité, absolutisme, ce sont les conséquences nécessaires du principe posé d'abord ; « le gouvernement le meilleur est le plus éloigné de l'anarchie. » Toute cette théorie est raisonnable et logique. Il faut vraiment n'avoir jamais lu Bossuet, pour en faire le flatteur servile du despotisme de Louis XIV.

Tout au contraire, il distingue soigneusement le despotisme de la monarchie absolue. Mais par où se fait cette distinction ? quels sont les caractères propres au despotisme ? Écoutons-le :

« Quatre conditions accompagnent ces sortes de gouvernement. Premièrement, les peuples sujets sont nés esclaves, c'est-à-dire vraiment serfs : et parmi eux il n'y a point de personnes libres.

« Secondement, on n'y possède rien en propriété, tout le fonds appartient au prince ; et il n'y a point de droit de succession, pas même de fils à père.

« Troisièmement le prince a droit de disposer à son gré, non seulement des biens, mais encore de la vie de ses sujets, comme on feroit des esclaves.

« Et enfin en quatrième lieu, il n'y a de loi que sa volonté » (1).

Ceci, pour le dire en passant, ne vaut-il pas mieux que la fameuse comparaison par laquelle Montesquieu définit le despotisme ? mais notez

(1) Bossuet, *Politique*, VIII, 2, 1.

surtout que ce qui dans l'histoire de l'ancien régime révolte le plus notre conscience, est précisément ce que Bossuet exclut de la définition du pouvoir monarchique, et ce dont il fait l'essence du gouvernement arbitraire. Jamais il n'a pu lui venir à l'esprit ce que rêvèrent des commis et que des docteurs appuyèrent : que le roi était maître des corps et des biens de ses sujets, et que dans son besoin il pouvait prendre à sa discrétion sur leurs biens. Jamais il n'a pu lui venir à l'esprit d'interpréter la formule traditionnelle : « car tel est notre bon plaisir. » en ce sens que la volonté royale fit seule à chaque moment la loi. A la parole despotique du faible Louis XVI : « C'est légal, puisque je le veux », il eût répondu : « Non, Sire : ce n'est pas légal, quoique vous le vouliez. Car votre volonté, pour faire loi, doit se conformer aux lois anciennes de la monarchie. Nous devons obéissance à votre volonté même illégale, mais notre devoir de subir ne vous donne pas le droit de faire le mal. Votre héritier, peut être vous-même mieux informé, le temps enfin reformera votre volonté vicieuse, et rétablira l'ordre ancien ».

En effet, aux quatre caractères de la puissance arbitraire, Bossuet oppose les quatre caractères de l'autorité légitime dans une monarchie comme est la France. Cette autorité

est sacrée, paternelle, absolue, et soumise à la raison. Comme sacrée et absolue, elle ne peut recevoir de limite par une contrainte extérieure, mais comme paternelle et soumise à la raison, elle se limite elle-même par une force interne que la définition met en évidence. Comme paternelle, elle procure le bien des sujets, et voilà la nature et la fin de son action déterminées ; comme soumise à la raison, elle agit par des volontés générales plutôt que par des décisions particulières. Mais dans les rois qui se succèdent de père en fils à travers les siècles, la puissance royale est la même, et remplit sensiblement les mêmes fonctions : l'héritier d'une ancienne dynastie n'a donc point en général à inventer des modes d'action nouveaux dans l'exercice du pouvoir. Les volontés générales que la raison lui suggérerait à l'avantage de l'État devraient être essentiellement identiques à celles où la même raison a conduit ses aïeux. Ce qu'il y avait dans leurs arrêts de plus individuel, de plus relatif, de moins conforme aux principes éternels, s'est en quelque sorte compensé et annulé d'un règne à l'autre par les contradictions et les réactions successives : le résidu, ce qui a mis d'accord les princes les plus opposés d'humeur et d'esprit, ce qu'ils ont établi et gardé d'une volonté commune, c'est le vrai, le juste absolu, universel, impersonnel ; c'est l'intérêt essentiel et permanent de l'État ; et

c'est ce résidu que les lois expriment. Voilà pourquoi le roi doit les prendre pour les règles générales de sa conduite, et y couler en quelque sorte ses volontés particulières. Et si le peuple doit obéir aux lois, Bossuet a bien vu que l'obligation est un vain mot, sans la bonne volonté. Donc, pour que le peuple veuille obéir aux lois, il faut qu'il les croie saintes, et respectables, et bonnes ; or l'antiquité des lois en garantit la bonté et leur assure le respect. Et comment auront-elles cette antiquité, si chaque roi se croit autorisé à les changer ? S'il les change, que mettra-t-il en leur place ? D'autres lois, c'est-à-dire des règles générales pour procurer en tout temps le bien commun ? ou des arrêts de circonstance, utiles tout au plus comme expédients provisoires, ou peut-être suggestions capricieuses d'une fantaisie égoïste ? Qui le saura, avant que le temps l'ait montré ? Il faudra donc que ces volontés, pour recevoir la sanction du long usage, s'imposent au successeur ; mais à quel titre y sacrifierait-il les siennes, puisque celles-là même n'ont pas été sacrifiées à celles des anciens rois ? On tomberait donc dans les inconvénients du despotisme, où la loi de chaque moment, qui abroge toutes les autres, est la volonté présente du maître.

Voilà pourquoi Bossuet est si attentif à maintenir le principe de la stabilité des lois.

Assurément aux cas imprévus il faut chercher des ressources extraordinaires ; les besoins nouveaux appellent des lois nouvelles ; mais ce qu'on innove doit continuer le passé et préparer l'avenir. Au reste, il y a plus à interpréter qu'à créer : en général, les institutions, les formes, les coutumes anciennes fournissent de quoi satisfaire à toutes les nécessités qui surgissent, et si l'on peut parfois construire, il faut bien rarement démolir. Un souverain — le conseil ne vaut-il que pour les rois ? — doit se persuader qu'il est bon de garder les lois fondamentales, et même les autres, que les louables coutumes tiennent lieu de lois, et que la puissance absolue ne l'affranchit pas des lois. Elles sont des instruments de justice qu'il doit conserver, et parce qu'il doit être juste, et parce qu'il doit au peuple l'exemple de la justice (1).

De ces lois, les unes règlent la transmission du pouvoir : il ne dépend pas d'un roi de France de faire hériter sa fille. D'autres assurent l'état des sujets ; les personnes sont libres ; la propriété est légitime et inviolable (2). Mais de plus il y a des lois et des coutumes qui ordonnent l'exercice du pouvoir et prescrivent les formes dans lesquelles la volonté royale descendra au peuple. Or « le premier effet de la

(1) Bossuet ; *Politique*, I, 4, 8, IV, 1, 4.

(2) Id., *ibid.*, VIII, 2, 2 et 3.

justice » pour un prince, « est de conserver
« non seulement à tout le corps de l'État, mais
« encore à chaque partie qui le compose, les
« droits accordés par les princes précédens » (1).

Ainsi, dans une monarchie, nonseulement le roi ne doit pas porter atteinte aux droits communs de tous ses sujets, ni aux privilèges que diverses classes ou catégories peuvent posséder ; mais là où il rencontre un droit de juger souverainement ou un droit de résister à ses commandements, il doit les conserver intacts. Non que de tels droits affranchissent aucune partie de la nation de la puissance royale : le roi peut les révoquer, s'il veut, comme il peut faire le mal, sans que personne lui en demande compte. Mais il ne doit pas vouloir les révoquer : il faut qu'il veuille que les arrêts de certains conseils soient souverains même pour lui : il faut qu'il veuille que certains corps, par des remontrances, par un refus d'enregistrement, fassent échec même à lui : ce n'est reconnaître aucun pouvoir indépendant du sien, puisque ce pouvoir de décider sans lui ou contre lui émane de la volonté de ses prédécesseurs, et ne subsiste que par un acte en quelque sorte général et continu de sa propre volonté. La contrainte, s'il y en a, est pareille à celle que le devoir impose à une âme vertueuse :

(1) Bossuet, *Polit.*, VIII, 3, 2.

il convient donc de regarder ces institutions dans une monarchie, non comme des obstacles, mais comme des appuis, que les règnes précédents ont préparés au prince, afin que son intention générale de bien faire prévale sur les tentations accidentelles qui l'engageraient au mal.

C'est un des points où Bossuet se sépare le plus formellement de Hobbes et le corrige le plus heureusement, éclairé par l'expérience et par l'étude des institutions du royaume. Hobbes livre tout à la volonté royale, et quoiqu'il l'exhorte à agir « par une prévoyance générale », on ne voit pas par où il l'y obligerait, puisque le seul devoir qu'il lui impose en vertu de son principe, est de ne pas diminuer et de tendre au contraire le plus fortement possible l'autorité. A vrai dire, il distingue le bon prince qui songe au public, et le mauvais qui use du pouvoir pour lui-même; mais bon ou mauvais, son prince est toujours un despote : son idéal est le despote intelligent de quelques philosophes du XVIII^e siècle. Au lieu que Bossuet ne s'est pas lassé de répéter :

« Que les monarchies les plus absolues ne laissent pas d'avoir des bornes inébranlables dans certaines lois fondamentales, contre lesquelles on ne peut rien faire qui ne soit nul de soi. Ravir le bien d'un sujet pour le donner à un autre est un acte de cette

nature : on n'a pas besoin d'armer l'oppressé contre l'oppressé ; le temps combat pour lui ; la violence réclame contre elle-même ; et il n'y a point d'homme assez insensé pour croire assurer la fortune de sa famille par de tels actes » (1).

En voilà assez pour nous faire entendre ce que c'est que ce pouvoir absolu, qui choque tant certains ennemis plutôt que lecteurs de Bossuet.

Jamais il n'a prétendu donner aux rois le droit de faire tout ce qu'ils veulent, ni même de faire seuls en tout et partout la loi. Il n'a pas donné la sanction d'un droit divin à leurs caprices, à leurs passions. Mais en proclamant que les rois sont absolus, il a voulu enseigner que tout dans l'État relevait d'eux, et que seuls ils ne relevaient de personne ; que seuls ils avaient non pas droit, mais pouvoir de tout faire, qu'enfin ils étaient seuls indépendants et irresponsables devant les hommes. Les rois, disait-il, sont soumis aux lois, mais ils ne sont pas soumis aux peines des lois ; « ou, comme
« parle la théologie, ils sont soumis aux lois,
« non quant à la puissance coactive, mais quant
« à la puissance directive » (2). Il n'y a dans

(1) Bossuet, *Cinquième Avert.*, t. XV, p. 47. Cf. presque les mêmes termes, *Politique*, VIII, 2, 1.

(2) Bossuet, *Politique*, IV, 1, 4. — Cf. *Defensio Declarationis Cleri Gallicani*, t. XXI, p. 193 : « Regia ac suprema potestas sic

l'État ni hors de l'État sur la terre « aucune puissance capable de forcer le souverain. » Et quels qu'ils soient, « bons ou méchants », on les doit toujours respecter et servir. Il n'y a pas de plus grand crime que de leur résister, sinon de cette résistance respectueuse qui tâche de les éclairer par les voies légitimes, et qui s'arrête aux remontrances.

Le droit le plus sacré est sans doute pour un chrétien de suivre le commandement de Dieu, et Hobbes lui-même reconnaissait que les sujets ne sont pas tenus d'obéir aux ordres du prince qui sont contraires à la loi de Dieu. Mais c'est un droit tout négatif que celui-là ; c'est le droit d'être inerte et passif. Le refus d'obéissance qu'on permet en de certains cas, n'implique aucune rébellion. La rébellion est, en violant les lois, de prétendre échapper aux peines des lois ; celui qui, n'obéissant pas, accepte de bon cœur le châtement de la désobéissance, est bon sujet fidèle et soumis. Il rend à l'autorité par son supplice l'hommage qu'il lui a dénié dans ses actes. Voilà tout le droit que Bossuet accorde (1) : le droit de choisir, quand la conscience l'exige, entre les prescriptions des lois et leurs sanctions. Les premiers chrétiens de-

a Deo constituta, ut esset omnino in suo ordine rebusque suis
ἀνταρθεύουσι. »

(1) *Défense de l'Hist. des variations*, t. XV, p. 523.

vaient refuser d'adorer les faux dieux ; mais leur droit s'arrêtait à ce refus, qui satisfaisait à Dieu, et pour satisfaire à leurs princes, ils devaient souffrir et mourir. Ainsi encore saint Thomas de Cantorbéry, lorsque le roi Henri II entreprend contre l'Église, lui résiste de toute sa force ; « mais cette force n'est point rebelle, « parce que cette force, c'est sa patience (1). »

Mais les justes seront donc persécutés justement ? Est-il nécessaire, répondra Bossuet, que les justes soient heureux en ce monde ? Leur récompense là-haut sera mesurée à leurs épreuves ici-bas, et « leur tristesse sera changée en joie. » Un devoir n'affranchit pas de l'autre, quand ils entrent en conflit ; et pour les maintenir inviolés tous les deux, il faut suivre l'un et subir la peine d'avoir manqué à l'autre. La théorie de Bossuet rejoint ici les belles et nobles idées des Grecs, d'un Sophocle qui nous fait voir Antigone mourant pour satisfaire aux lois civiles que les lois non écrites, les impérieux commandements de la conscience morale l'ont engagée à transgresser ; d'un Socrate, injustement condamné, qui proclamant la loi sainte et souveraine même dans ses injustices, se reconnaît obligé à mourir, quand elle le veut, même innocent,

(1) *Panegyrique de saint Thomas de Cantorbéry*, t. XII, p. 53.

et qui juge la fuite un acte de rébellion, un attentat capable de légitimer l'arrêt inique.

Ne confondons donc plus les termes. Quand Bossuet nous parle de l'autorité absolue, entendons bien qu'il ne s'agit ni d'un pouvoir arbitraire, ni d'un droit illimité d'agir. Absolu, dans son sens étymologique, veut dire *indépendant*, et non pas *infini*.

III.

Jusqu'ici, malgré les différences que j'ai signalées, le système de Bossuet est sensiblement identique à celui de Hobbes. Voyons maintenant comment, dans ce système aride et sans pitié, dans ce problème de mécanique, ce problème de composition de forces, où le penseur anglais réduit toute l'organisation sociale, comment Bossuet introduit, ainsi que je l'ai dit, la vie, la moralité, la charité. Au delà des formules et des raisonnements, il regarde ce qui est la matière de la science politique, l'homme, son prochain, racheté du sang de Jésus-Christ ; il regarde ce qui est le fondement et le critérium de toute vérité, la loi de toutes les lois, l'Évangile de Dieu.

Hobbes se contente du besoin mutuel pour fonder la société, de la crainte pour la maintenir. Tous, faibles contre tous, réunissent la

force aux mains d'un seul qui les conserve en les opprimant. Bossuet a senti que tous les liens étaient faibles sans l'amour, dont il a trouvé le principe naturel dans cette humanité corrompue, et le précepte impérieux dans la loi de Dieu.

« Un bon sujet aime son prince comme le bien public, comme le salut de tout l'État, comme l'air qu'il respire, comme la lumière de ses yeux, comme sa vie et plus que sa vie (1). »

C'est que le prince est plus que le chef, il est l'incarnation vivante de l'État, de la patrie ; mais la patrie, qu'est-ce, si ce n'est une pure abstraction ? C'est, ou du moins le fondement ou le moyen de l'idée est « la terre, où l'on habite ensemble ; on la regarde comme une mère et une nourrice commune ; on s'y attache, et cela unit. C'est ce que les Latins appellent *caritas patrii soli*, l'amour de la patrie ; et ils la regardent comme un lien entre les hommes ; les hommes en effet se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivans, les recevra en son sein quand ils seront morts (2). »

(1) Bossuet, *Politique*, VI, 1, 4.

(2) Bossuet, *Politique*, I, 2, 3.

Si l'amour de la terre commune est le lien des sociétés politiques et comme la force primitive qui distribue l'humanité en diverses nations, cet amour lui-même tire son origine des sentiments premiers et instructifs de l'être humain. « Tout l'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille et pour ses amis, se réunit dans l'amour qu'on a pour sa patrie, où notre bonheur et celui de nos familles et de nos amis est renfermé (1). »

Voilà les faits, dont Hobbes ne s'inquiétait pas, et dont la considération pourtant est nécessaire, pour communiquer à la construction logique un caractère de possibilité pratique.

Ce que Bossuet a vu surtout, c'est que l'amour seul peut faire subsister entre les hommes une société où un seul (pour nous en tenir à la forme monarchique) peut tout sur tous et contre tous. Combien faut-il qu'on l'aime, ce monarque, pour accepter l'autorité absolue, dont il est en possession ! Aussi Bossuet ne cesse-t-il de prêcher l'amour du prince ; c'est un dévouement entier, c'est une passion ardente qu'il exige. Après l'amour de Dieu, aucun amour plus fort ne doit emplir les cœurs. Mais ce prince aussi, combien faut-il qu'il aime son peuple, pour en conserver l'amour ! C'est là le plus difficile encore et le plus délicat, et c'est

(1) Bossuet, *Politique*, I, 6, 1.

à faire naître et fortifier ce lien que Bossuet dépense tous ses soins.

Ainsi s'explique ce premier livre : *des principes de la société parmi les hommes*, qui nous transporte bien loin de Hobbes, et ne nous ferait pas présumer qu'on doive ensuite le rencontrer.

Écoutez ces propositions :

« Les hommes n'ont qu'une même fin et un même objet, qui est Dieu.

« L'amour de Dieu oblige les hommes à s'aimer les uns les autres.

« Tous les hommes sont frères.

« Nul homme n'est étranger à un autre homme.

« Chaque homme doit avoir soin des autres hommes.

« L'intérêt même nous unit » (1).

Voilà les rois avertis dès le début. Eux qui peuvent tout, ils sont hommes ; et non seulement ils doivent aimer les hommes, mais ils ne sauraient s'en passer. « Le fort a besoin du « foible, le grand du petit, chacun de ce qui « paraît le plus éloigné de lui, parce que le « besoin mutuel rapproche tout, et rend tout « nécessaire. »

Tous les hommes sont frères, et doivent s'aimer comme frères : « A Dieu ne plaise qu'on

(1) Bossuet, *Politique*, I, 1, 1.

« croie que les rois soient exempts de cette loi, « et qu'on craigne qu'elle ne diminue le respect qui leur est dû. » De cette loi dérivent les obligations des rois ; car chaque homme doit aimer son prochain et manifester cet amour par les moyens que sa condition met en son pouvoir ; les rois donc règnent pour le public.

« En effet, Dieu, qui a formé les hommes d'une même terre pour le corps, et a mis également dans leurs âmes son image et sa ressemblance, n'a pas établi entre eux tant de distinctions, pour faire d'un côté des orgueilleux et de l'autre des esclaves et des misérables. Il n'a fait des grands que pour protéger les petits ; il n'a donné sa puissance aux rois que pour procurer le bien public et pour être le support du peuple » (1).

Si Dieu a rompu l'égalité primitive, ce n'est pas au profit de quelques-uns, c'est au profit de tous. Au fond, il a moins donné des droits souverains aux rois, qu'il ne leur a imposé des devoirs absolus, et le fondement même de ces droits, ce qui les légitime et les fait durer, c'est qu'il faut qu'ils fassent leurs devoirs, et qu'ils ne le peuvent sans cela. De là découlent tous ces beaux enseignements que Bossuet donne aux rois, et qui pour la noblesse de la pensée, pour

(1) Bossuet, *Politique*, III, 3, 1.

le dévouement à l'intérêt public, pour la beauté expressive de la forme, n'ont rien d'égal que les *Pensées* de Marc-Aurèle. C'est vraiment le livre des souverains, disons mieux, le livre des magistrats, des hommes d'État, de tous ceux dont les mains un moment tiennent le sort d'une nation ; jamais on ne leur a fait plus fortement sentir l'étendue de leur responsabilité ; jamais on ne leur en a rendu le sentiment plus présent et plus nécessaire. Écoutez quelques-unes de ces maximes, dans leur brièveté saisissante et lumineuse.

« Le prince est un personnage public, qui doit croire que quelque chose lui manque à lui-même, quand quelque chose manque au peuple et à l'État.

« La bonté du prince ne doit pas être altérée par l'ingratitude du peuple.

« Il y a un charme pour les peuples dans la vue du prince, et rien ne lui est plus aisé que de se faire aimer avec passion. Que le prince soit donc facile à distribuer des regards bénins et à dire des paroles obligeantes.

« Le prince doit tenir ses mains nettes de sang et de violence ; mais il doit aussi retenir sa langue. Surtout un discours moqueur est insupportable en sa bouche. Que peut-on attendre d'un prince dont on ne reçoit pas même d'honnêtes paroles ?

« Si le prince craint le peuple, tout est perdu.

« Si le prince craint les grands, qu'y aura-t-il de ferme en l'État ?

« Que les princes doivent prendre garde à ne se pas rendre aisément ! Aux autres la difficulté de l'exéc-

tion donne lieu à de meilleurs conseils ; dans le prince, à qui parler c'est faire, on ne peut comprendre combien la facilité est détestable.

« Le prince aisé à mener et trop prompt à se résoudre perd tout.

« Celui qui veut mollement, veut sans vouloir : il n'y a rien de moins propre à exercer le commandement, qui n'est qu'une volonté ferme et résolue.

« La force du commandement poussée trop loin ; jamais plier, jamais condescendre, jamais se relâcher, s'acharner à vouloir être obéi à quelque prix que ce soit : c'est un terrible fléau de Dieu sur les rois et sur les peuples.

« Les bonnes maximes outrées perdent tout. Qui ne veut jamais plier, casse tout à coup.

« C'est la plus grande de toutes les foiblesses, que de craindre trop de paraître foible.

« Qui n'est pas maître de ses passions, n'a rien de fort, car il est foible dans le principe.

« Le gouvernement est un ouvrage de raison et d'intelligence.

« Sous un prince sage tout abonde, les hommes, les biens de la terre, l'or et l'argent. Le bon ordre amène tous les biens.

« La sagesse est la plus sûre défense des États. La guerre met tout en hasard.

« Il y a quelque chose de divin à ne se tromper pas ; et rien n'inspire tant de respect ni tant de crainte.

« La sagesse pour l'intelligence de la loi et des maximes ; la prudence pour l'application ; l'étendue de connaissances, c'est-à-dire une grande capacité, pour comprendre les difficultés et toutes les minuties

des affaires : Dieu seul donne tout cela. — Dieu le donne, il est vrai, mais Dieu le donne à ceux qui le cherchent.

« Il ne faut pas s'imaginer le prince un livre à la main, avec un front soucieux, et des yeux profondément attachés à la lecture. Son livre principal est le monde, son étude c'est d'être attentif à tout ce qui se passe pour en profiter.

« Que la vie de prince est sérieuse ! Il doit sans cesse méditer la loi.

« Si toutes choses dépendent du temps, la science du temps est donc la vraie science des affaires, et le vrai ouvrage du sage.

« Nul ne fait ce qu'il veut, une force majeure domine partout : les momens passent rapidement et avec une extrême précipitation : qui les manque, manque tout.

« Le prince qui s'habitue à bien connaître les hommes, paroît en tout inspiré d'en haut : tant il donne droit au but.

« Sans regarder aux conditions, il doit juger de chacun par ce qu'il est dans son fond.

« Sous un prince habile et bien averti, personne n'ose mal faire. On croit toujours l'avoir présent, et même qu'il devine les pensées. Les avis volent à lui de toutes parts, il en sait faire le discernement, et rien n'échappe à sa connoissance. C'est à lui principalement que s'adresse cette parole du Sage : « achetez la vérité. » Mais qu'il prenne garde à ne point payer des trompeurs, et à ne pas acheter le mensonge.

« Il n'y a point de force où il n'y a point de secret.

« Le désir de montrer qu'on sait empêche de pénétrer et de savoir beaucoup de choses.

« Ce n'est pas assez au prince de voir, il faut qu'il prévoie.

« Dans la plupart des affaires, ce n'est pas tant la chose que la conséquence qui est à craindre: qui n'entend pas cela, n'entend rien.

« O prince ! vous mourrez ; mais votre État doit être immortel.

« La raison doit être dans la tête. Le prince habile fait les ministres habiles.

« On a beau avoir la vérité devant les yeux ; qui ne les ouvre pas ne la voit pas.

« Il faut entendre, et non pas croire : c'est-à-dire peser les raisons.

« Toutes les malices auprès des grands se font sous prétexte de zèle.

« Qui veut bien juger de l'avenir, doit consulter les temps passés.

« Nos fautes mêmes nous éclairent, et qui sait en profiter est assez savant.

« Il n'est pas donné aux hommes de trouver l'assurance entière dans leurs conseils et dans leurs affaires. Après avoir raisonnablement considéré les choses, il faut prendre le meilleur parti et abandonner le surplus à la Providence.

« Écoutez vos amis et vos conseillers, mais ne vous abandonnez pas à eux. Prenez garde qu'ils ne se trompent ; prenez garde qu'ils ne vous trompent.

« Il est malaisé, dans votre jeunesse, que vous ne croyiez quelqu'un ; car l'expérience manque dans cet âge, les passions sont trop impétueuses, les délibérations y sont trop promptes. Mais si vous voulez devenir bientôt capable d'agir par vous-même, croyez de telle manière que vous vous fassiez expliquer les

raisons de tout, accoutumez-vous à goûter les bonnes.

« Il n'y a rien qui se découvre plutôt que les mauvaises finesses.

« La majesté est l'image de la grandeur de Dieu dans le prince. Dieu est la sainteté même, la bonté même, la puissance même, la raison même. En ces choses est la majesté de Dieu. En l'image de ces choses est la majesté du prince.

« Taisez-vous, pensées vulgaires, cédez aux pensées royales. Les pensées royales sont celles qui regardent le bien général.

« On a beau compasser dans son esprit tous ses discours et tous ses desseins ; l'occasion apporte toujours je ne sais quoi d'imprévu, en sorte qu'on dit et qu'on fait toujours plus ou moins qu'on ne pensoit. Et cet endroit inconnu à l'homme dans ses propres actions et dans ses propres démarches, c'est l'endroit secret par où Dieu agit, et le ressort qu'il remue.

« S'abandonner à Dieu sans faire de son côté tout ce qu'on peut, c'est lâcheté et nonchalance.

« Il ne faut non plus juger par pitié que par complaisance ou par colère, mais seulement par raison. Ce que la justice demande, c'est l'égalité entre les citoyens.

« L'esprit du prince doit être une glace nette et unie, où tout ce qui vient, de quelque côté que ce soit, est représenté comme il est, selon la vérité.

« C'est un désavantage de faire la guerre sans raison. Une bonne cause ajoute aux autres avantages de la guerre le courage et la confiance.

« Dans une guerre civile, un bon prince doit ménager le sang des citoyens.

« Dieu aime les pacifiques, et la gloire de la paix a

la préférence sur celle des armes, quoique saintes et religieuses.

« Tout homme que Saül voyoit courageux et propre à la guerre, il se l'attachoit. » C'est le moyen de s'acquérir tous les braves. Vous en prenez un, vous en gagnez cent. Quand on voit que c'est le mérite et la valeur que vous cherchez, on entre en reconnaissance du bien que vous faites aux autres, et chacun espère y venir à son tour.

« Les vraies richesses d'un royaume sont les hommes.

« La jalousie des ministres, toujours prêts à se traverser les uns les autres, et à tout immoler à leur ambition, est une source de mauvais conseils, et n'est guère moins préjudiciable au service que la rébellion.

« Être trop scrupuleux, c'est une foiblesse.

« Le bon conseil ne donne pas de l'esprit à qui n'en a pas, mais il excite, il éveille celui qui en a. »

Que d'observations fines et profondes dans tout cela ! quelle vue large et nette des affaires et des besoins de l'État, fruit non de l'expérience, mais de la réflexion attentive ! Ce qu'il faut retenir surtout, c'est que ce ne sont pas des conseils que Bossuet donne aux rois : c'est la loi de Dieu qu'il leur explique. Tout ce qui est d'utilité publique est de devoir étroit pour eux. Nous touchons ici à ce qui est le complément du système de Bossuet, et le contrepoids de l'autorité absolue.

Les rois sont indépendants des hommes,

irresponsables devant eux : c'est pour les mettre plus pleinement dans la dépendance de Dieu, c'est pour ne point donner de bornes à leur responsabilité devant Dieu : et ce sentiment développé en eux sera le grand ressort de leur activité et le frein de leurs passions :

« Vous êtes des dieux, leur dit-il. Vous êtes les enfans du Très-Haut, c'est lui qui a établi votre puissance pour le bien du genre humain. Mais, ô dieux de chair et de sang ; ô dieux de boue et de poussière, vous mourrez comme des hommes, vous tomberez comme les grands. La grandeur sépare les hommes pour un peu de temps ; une chute commune à la fin les égale tous. O Rois, exercez donc hardiment votre puissance ; car elle est divine et salutaire au genre humain ; exercez-la avec humilité. Elle vous est appliquée par le dehors. Au fond elle vous laisse foibles, elle vous laisse mortels, elle vous laisse pécheurs, et vous charge devant Dieu d'un plus grand compte » (1).

Ne l'oublions pas, afin de rendre justice à Bossuet : jamais il n'a manqué de présenter à côté de la puissance royale ce qui en est le correctif, le jugement de Dieu sur les rois. Plus grand est l'homme, plus sévère sera le juge, et il demandera compte aux rois du mal

(1) Bossuet, *Polit.*, — V, 4, 2. Cf. le sermon sur les *Devoirs des Rois*.

qu'ils auront fait, mais aussi du bien qu'ils n'auront pas fait. « La primauté de leur état
« leur attire une primauté dans les supplices. » Il les a menacés lui-même d'une justice plus rigoureuse et de châtimens plus terribles. « Et
« celui là est bien endormi, qui ne se réveille
« pas à ce tonnerre. » Bien fou celui qui se confierait légèrement à la bonté divine. « La
« miséricorde est pour les petits, mais les
« puissans seront puissamment tourmentés. » Dieu donc, qui assure l'autorité des rois, en assure aussi le bon usage : il instruit les peuples à suivre la volonté des rois, mais il commande aux rois de vouloir le bien des peuples, et c'est un crime égal aux uns de ne pas tout endurer, aux autres de tout oser.

IV.

En voilà assez pour nous permettre de juger la doctrine de Bossuet. Je le répète, cette théorie du pouvoir absolu est généreuse, large, humaine. Elle est raisonnable et pratique. Du moins elle l'était, dans une société chrétienne. La foi religieuse était le support de la foi monarchique.

Ce qui fait la force du système en fait la faiblesse aussi. Otez Dieu : le pouvoir absolu se change en domination arbitraire et en despo-

tisme. Dès que le prince ne craindra plus le jugement dernier, qui le retiendra ? S'il est indépendant des hommes, il sera le vrai Dieu, dès qu'une philosophie pernicieuse ou une science imprudente aura résolu la personne divine en une conception abstraite et idéale de l'esprit humain. Mais je veux que les familles royales, sentant qu'elles doivent à Dieu leur majesté, en conservent le culte avec dévotion : si le peuple ne croit pas, il n'apercevra plus ce qui borne le droit de son roi ; ne l'apercevant plus, il se croira soumis à la tyrannie illimitée d'un homme, il se croira esclave. De cette idée à la révolte, à la révolution, il n'y a qu'un pas qui sera vite franchi, dès que le pouvoir sera maladroit, ou faible.

Il suffit donc que la crainte de Dieu ne puisse pas tout sur le roi, ou sur le peuple, et l'édifice de Bossuet croule. C'est dire qu'il serait naïf et insensé de prétendre le relever aujourd'hui. Mais notons-le, ce qui se dit des rois, peut se dire de tous les souverains absolus : dans une démocratie, c'est le peuple. La tentation du pouvoir sans dépendance ni responsabilité est aussi forte, aussi funeste pour un être collectif que pour un individu ; et le mal aussi grand, s'il en mésuse. Il faut la crainte de Dieu, ou cette haute moralité qui sans la crainte de Dieu n'est encore accessible qu'aux plus grandes intelligences, pour garantir que des hommes useront

sans égoïsme et pour le bien commun d'un pouvoir sans bornes.

Un autre danger de la monarchie absolue, et une des causes qui la font dégénérer en despotisme, c'est que tout étant remis à la volonté d'un seul, le remède appartient à celui qui a fait le mal. Bossuet nous dit : « Le temps combat pour l'opprimé, pour la raison, pour la justice, et pour la loi. Il y a toujours lieu de revenir sur ce qui s'est fait contre les anciens usages et la tradition constante du royaume. » C'est vrai : mais si l'on n'y revient pas ? Si la volonté qui a fait le mal persiste à ne pas vouloir du remède ? Si le successeur y est contraire aussi ? S'il pense dans le même sens que son devancier ? et si à travers les générations et les siècles, dans le cœur des rois qui passent, la volonté royale, immuable, fixée vers le même but, tend à détruire tous les pouvoirs secondaires, les institutions, les lois, les formes qui la réglaient et la dirigeaient, qui, l'aidant publiquement au bien, l'entravaient secrètement pour le mal ? Que fera-t-on ? et que deviendra l'État ? Ce n'est pas une hypothèse en l'air. Nous avons vu la royauté s'étendre, absorber peu à peu toutes les puissances de l'État, faire elle-même ce qui se faisait hors d'elle, mais de par elle, et enfin dans la ruine de tous les pouvoirs, de toutes les traditions, toute la nation soumise également au bon plai-

sir, à la volonté particulière du roi régnant, sur tout l'État peser un despotisme qui n'a jamais paru plus lourd que quand le despote était le plus faible. Quand on en fut là, comme le peuple n'était pas fait au despotisme, comme son génie répugnait à la puissance arbitraire, il se trouva que ce qui gênait les monarques était ce qui soutenait la monarchie. Ces appuis ôtés, le peuple inquiet fit un mouvement, et tout croula. Encore ici, le danger est le même dans le gouvernement républicain, mais l'évolution se fait en sens inverse. Le peuple supporte impatiemment, ou les ambitieux qui le mènent lui font porter impatiemment tout ce qui le contient et l'empêche d'exercer réellement la souveraineté. Aristocratie, sénat, corps judiciaires, magistrature, tout est anéanti, ou annulé, tourné en vain honneur ou instrument servile. Et le jour où le peuple reste seul souverain absolu dans son assemblée ou par la chambre émanant de lui, il n'a rien de plus pressé que de se livrer à un maître, à moins qu'il ne soit pris avant de se donner.

Pour éviter tous ces inconvénients, il faudrait donc borner les pouvoirs du souverain par des lois, et imaginer ce qu'on appelle des garanties constitutionnelles. On a vu que Bossuet ne croit guère à l'efficacité de ces moyens. Si tous ces pouvoirs sont égaux, ils s'empêchent, et l'action protectrice de l'État ne s'exerce plus ; l'autorité

manque à sa mission essentielle. Si un pouvoir domine sur les autres, il tendra à les absorber ou à les détruire : le fort mangera les faibles. Et puis n'oublions pas que ce sont des hommes qui exercent et représentent ces pouvoirs. Qu'on s'ingénie à équilibrer artistement les attributions des divers pouvoirs, on n'arrivera pas à faire que les hommes pèsent le même poids. La médiocrité n'est même pas une garantie : car les petits cerveaux sont susceptibles de grandes passions ; l'égoïsme et l'ambition sont des forces. Qu'on fasse toutes les lois qu'on veut, qu'on multiplie les garanties, on n'y fera rien. Il faudra toujours remettre aux hommes le soin de faire aller la machine : plus on l'aura compliquée, plus le bon fonctionnement de tous les rouages dépendra des hommes. Et dès qu'on a affaire aux hommes, il n'y a qu'une chose qui serve et qu'une garantie efficace : c'est leur bonne volonté. On en revient donc forcément au ressort principal, que Bossuet s'attachait si passionnément à fortifier, dont il assurait si soigneusement le jeu. Il l'appelait la crainte de Dieu : dépouillons l'idée de sa forme religieuse ; notre temps l'entendra mieux : c'est la bonne volonté. Monarchies, aristocraties, démocraties, tous les gouvernements qui ont existé ou existeront jamais, ne vivent que par la bonne volonté des individus qui y sont soumis, mais surtout par celle de ceux qui exercent le

pouvoir. Leur prospérité ou leur décadence se mesure presque exactement à la somme et l'ardeur des bonnes volontés qui y travaillent. Toute la différence entre les gouvernements, c'est que là où la puissance est concentrée aux mains d'un seul, une bonne volonté à la rigueur suffit. Là où la souveraineté est dispersée, il faut autant de bonnes volontés qu'il y a d'individus qui en possèdent une fraction. Un bon despote fait prospérer un État despotique : pour combien compte un électeur honnête ou intelligent dans un État démocratique, sous le despotisme du suffrage universel ? Comparez ce que peut faire un grand ministre, qui n'a qu'un roi à persuader une fois, un Richelieu, un Bismarck, avec les échecs et les impuissances d'un grand citoyen, qui doit convaincre chaque jour une assemblée et tout un peuple. Mais de plus, lequel est le plus aisé à produire, la bonne volonté d'un homme, ou la bonne volonté d'un être collectif, d'un parlement, d'un corps électoral ? Une vérité incontestable, c'est que le sentiment de la responsabilité morale aide puissamment à créer et à soutenir la bonne volonté. Or, ce sentiment existe au plus haut degré dans les œuvres qu'on fait soi-même et seul : plus l'action est collective et indirecte, plus la responsabilité se divise, et le sentiment qu'on en a s'affaiblit peu à peu et s'évanouit. D'autre part, lequel est le plus aisé, d'élever un

roi ou d'élever un peuple ? La question est délicate. Si l'on pouvait isoler le prince, l'arracher aux courtisans et aux valets, le dépouiller pour un temps de la majesté de sa naissance, on aurait plus vite trouvé de bons maîtres pour un homme que pour tout le peuple : mais où cela s'est-il vu ? Avec les meilleurs maîtres, les meilleurs princes sont élevés en mauvais air, et l'éducation qu'on leur donne ne réussit jamais entièrement, à moins que la nécessité brutale et le sentiment pressant des plus funestes réalités ne les instruisent. Pour le peuple, si l'État sait asseoir l'éducation nationale sur les vrais principes dérivés des réels besoins et des devoirs essentiels de la communauté, comme les influences mauvaises qui agissent sur tous les individus se compensent et se neutralisent, la grande œuvre de préparer des hommes de bonne volonté pour recevoir le dépôt du salut public et le transmettre intact à leurs successeurs, n'a rien de chimérique : elle est difficile, mais elle peut être tentée avec un espoir de succès. Bossuet peut-être n'eût pas travaillé si vainement, s'il eût, au lieu d'instruire un Dauphin, tracé le programme d'une éducation nationale.

Cependant, dira-t-on, il ne fût pas entré dans l'esprit moderne, et ne lui eût pas donné les satisfactions qu'il réclame le plus impérieusement. Évidemment il y a loin de la France du

XIX^e siècle à l'idéal politique de Bossuet. Mais sans forcer les rapprochements, il y a moins loin peut-être qu'on ne croit. Car il ne rêve pas une restauration de l'ordre féodal : il passe par-dessus le moyen âge, et il nous paraît moins arriéré, retournant à l'Évangile. On ne s'en étonnera pas trop, si l'on songe que l'Évangile, en politique comme en toute chose, est sa loi suprême, et que d'autre part la déclaration des droits de l'homme est une conséquence lointaine mais directe de l'esprit évangélique. Considérons la formule consacrée, dont, quoi qu'on fasse ou qu'on dise, la société française a fait en ce siècle et fera longtemps peut-être le *credo* de sa foi politique : la fameuse devise inscrite sur nos murs, *Liberté, Égalité, Fraternité*. Demandons nous quelle part, quelle influence Bossuet donne à chacun de ces principes dans la société qu'il organise. Pour la fraternité, c'est une noble pensée, mais qui n'est pas d'ordre politique : dans toutes les formes de gouvernement, elle peut mettre de la pitié au cœur des gouvernants ; elle n'existait pas dans les démocraties antiques : elle s'insinua dans les âmes, et de là dans les lois, au temps les plus durs de l'empire romain. Bien que certains philosophes païens, un Sénèque, un Marc-Aurèle, aient proclamé que tous les hommes étaient frères et devaient s'entr'aimer, c'est l'Évangile qui a répandu dans le monde et

imposé aux consciences la notion de la fraternité universelle. Si bien qu'on peut dire que la part qu'une société fait dans ses institutions à ce principe est la mesure de ce qu'elle a retenu de l'esprit évangélique. En voilà assez pour juger que Bossuet n'a point dû l'ignorer ni le négliger ; et de fait nous avons vu qu'il l'a inscrit au premier chapitre de son livre, comme le pivot de tout le système : c'est sur la fraternité que tout roule en effet ; c'est elle, et les devoirs qu'elle impose ou que Dieu impose avec elle, qui fournit le contrepois sans lequel l'autorité absolue des rois serait le plus capricieux et le plus insupportable despotisme.

Quant à l'égalité, Bossuet nous offre l'égalité devant la loi : la justice ne connaît pas les personnes ; elle extrait le droit de toutes les affaires, et le fait prévaloir. Il n'y a ni riches, ni pauvres, ni grands, ni peuple devant les tribunaux : il y a l'opprimé et l'oppresser, la bonne cause et l'injustice. De plus, toutes les personnes sont également libres, toutes les propriétés également inviolables. Voilà à peu près tous les droits que Bossuet reconnaît communs à tous les habitants d'un pays. C'était quelque chose en ce temps-là, et ce sont au moins les principes essentiels de l'égalité civile. Même on pourrait conclure de certaines propositions, que Bossuet est contraire au privilège de la noblesse en matière d'impôt.

« La raison, dit-il, fait voir que tout l'État doit contribuer aux nécessités publiques, auxquelles le prince doit pourvoir..... Le tribut n'est autre chose qu'une petite partie de son bien qu'on paie au prince, pour lui donner moyen de sauver le tout » (1).

On aurait de la peine à tirer de là que, sous aucun prétexte, une partie de la nation, et la plus riche, puisse s'exempter du tribut. D'autant qu'il semble bien résulter d'une autre phrase du même article, qu'on n'est pas dispensé, par l'offre de son sang, de donner son argent ; les devoirs militaires de la noblesse ne sauraient donc la soustraire aux charges financières. Mais Bossuet, qui ne veut que poser les principes généraux et non régler les États dans le détail, ne s'explique point expressément. Au reste l'âme de sa doctrine, c'est l'esprit conservateur, l'attachement à la tradition : par sa théorie de l'inviolabilité des lois anciennes, il oblige le prince à respecter l'inégalité séculaire des classes, des provinces, des individus, des terres. Si peut-être au nom de la fraternité humaine, et par esprit d'équité, il eût souhaité qu'on tempérât les inégalités sociales, assurément il s'accommodait de l'inégalité politique qu'il trouvait établie en France.

Car, faisant tout dépendre du souverain, il ne pouvait être blessé de voir certaines fractions

(1) Bossuet, *Politique*, VI, 2, 4. Cf. aussi X, 1, 6.

du peuple, à l'exclusion de tout le reste, exercer parfois un droit de contrôle ou de direction sur les affaires publiques : ce droit était un don particulier et gratuit de la volonté royale, seule juge de l'intérêt public et des moyens de le procurer. Sur l'inégalité fondamentale des sujets et du roi, s'appuyaient toutes les inégalités politiques qu'on pouvait remarquer entre les diverses parties du royaume ; ou, si l'on veut, l'égalité des citoyens, pour Bossuet, consistait dans un droit égal à la protection, non à la direction de l'État.

De liberté, enfin, il n'en est guère question dans la *Politique* de Bossuet : « Dans le gouvernement légitime, dit-il, les personnes sont libres. » Ce qu'il oppose au principe du gouvernement arbitraire, selon lequel les sujets sont nés esclaves et vraiment serfs. C'est tout, et cela est bien vague. Quelle est l'étendue de cette liberté personnelle ? Veut-il la garantir contre les violences et l'oppression des individus, ou même contre l'État ? Cette liberté personnelle, est-ce une propriété essentielle et théorique des individus, ou se traduit-elle en droits positifs ? Leur confère-t-elle un droit d'agir, de se réunir, de penser, d'écrire, de parler ? ou bien cette qualité naturelle laisse-t-elle au gouvernement, en vertu de son pouvoir absolu, la faculté de régler, limiter ou réprimer toutes les manifestations extérieures de la

personne? La cession de tous les droits individuels qui, réelle ou tacite, est la base de toute société, n'a-t-elle rien réservé? J'ai peur que ce ne soit au fond le sentiment de Bossuet. Tout droit émane du pouvoir : il n'y a pas de droit antérieur ou supérieur au droit de l'État. Même cette vague liberté qui n'est guère que la liberté physique, même le droit de propriété n'existent qu'en vertu des lois fondamentales de l'État ; ce n'est pas comme droits naturels, mais comme droits anciens du royaume, qu'un roi de France doit les respecter. Ce qu'on appelle droits naturels est une fiction dans l'état d'anarchie ; « selon « le droit primitif de la nature », tous peuvent tout contre tous, tout est en proie à tous (1) : il n'y a de droit réel que celui de la force. La liberté, la propriété sont des conséquences de l'organisation sociale : l'État ne garantit pas, il crée mon droit de garder ma personne libre, et mon droit de posséder des biens en propre. C'est pourquoi je crois que Bossuet soumet à l'autorité publique, qui peut le définir et le borner à son gré, le droit que les personnes libres auront d'agir ou de parler. Non qu'il soit précisément ennemi des libertés civiles et politiques : que d'autres peuples en jouissent, rien de mieux. C'est leur humeur : ils ont les coutumes sans

(1) Bossuet, *Politique*, I, 3, 4, et VIII, 2, 2.

doute et les lois qui leur conviennent. Mais il est Français et sujet de la monarchie absolue : tant que le roi par un don volontaire et gracieux n'aura pas donné les libertés civiles et politiques à la nation, il n'y a pas d'équité ou de raison naturelle qui autorise personne à les réclamer. Et comme l'avantage du gouvernement monarchique est d'assurer l'ordre par la concentration de toute l'autorité aux mains d'un seul, Bossuet ne conseillera jamais au roi de donner à ses sujets des libertés qui, le soumettant à leur surveillance ou leur contrôle, diminueraient sa force salutaire avec sa responsabilité.

Sur une seule de ces libertés, que nous regardons aujourd'hui comme nécessaires, et comme reconnues ou garanties, non comme créées ou gracieusement données par l'État, Bossuet s'est expliqué formellement : c'est la liberté de conscience, et naturellement il la nie. Mais ce n'est pas pour la raison qu'on attendrait : ce n'est pas en vertu de la vérité de la foi catholique, qu'il refuse aux protestants le libre exercice de leur religion, et donne au roi le droit de les contraindre à la quitter. Son principe est plus général. L'État est souverain : son devoir est de bien faire à tous les sujets. Son droit, c'est de tout faire pour leur bien. N'entendons pas seulement leur bien matériel, mais leur bien moral. Il doit les rendre,

autant qu'il peut, heureux, sûrs, prospères, mais éclairés aussi et vertueux. Comme il a droit de les empêcher de nuire à leurs intérêts matériels, il peut aussi les obliger au bien dans la vie morale : il a charge des âmes, autant que des corps. Le prince, connaissant la vérité, ou jugeant la connaître, peut l'imposer à ses sujets, et c'est par un motif de charité que Bossuet lui déconseillera la violence et les rigueurs, ou par une raison de logique, parce que ce ne sont pas là les moyens qui font croire. L'opportunité, l'efficacité de la persécution peuvent être niées : mais non le droit des gouvernements. Ce droit est absolu et sans réserves. En tout pays, l'État peut demander aux sujets de croire ce qu'il veut, et notons-le, quoi qu'il veuille, quelle que soit la doctrine ou la religion dont il s'agisse. Bossuet ne nie pas le droit des empereurs païens. Ils avaient tort parce qu'ils luttaienent contre la vérité, mais s'ils usaient mal de leur puissance, ils en usaient légitimement. La preuve, c'est que les chrétiens contre les empereurs n'avaient qu'un droit : celui de souffrir et de mourir. Toute la différence entre Néron et Louis XIV, c'est que l'un persécute la vérité, l'autre l'erreur ; l'un a Dieu contre lui, et l'autre a Dieu pour lui. Cela change la moralité, non la légitimité de l'emploi de la puissance temporelle. La neutralité de l'État en matière religieuse, la tolérance,

sont pour Bossuet des mots sous lesquels l'indifférence et l'incrédulité se dissimulent. En résumé, quand il refuse aux hérétiques la liberté de conscience, ce n'est pas en catholique que parle Bossuet : c'est en théoricien du pouvoir absolu, et en partisan de la doctrine philosophique de la liberté du bien.

Ne nous hâtons pas trop cependant de croire que notre idée de la liberté soit de tout point irréconciliable avec le système de Bossuet. Là où ce système nous choque le plus vivement, les principes mêmes dont il dérive nous fournissent le moyen de l'amender. Tout dépend de la façon d'entendre cette cession primitive par laquelle les individus transportent leur puissance à l'État. Bossuet avec Hobbes conclut que l'individu ne réserve rien, ne garde rien ; qu'ayant tout cédé, il tiendra comme un don ou une faveur tout ce que l'État lui laissera de liberté et de droits. Cela est faux. Si l'autorité tire sa raison d'être et sa légitimité de la mission qu'elle a de procurer au corps social l'ordre, la paix et la sécurité, il est faux que les individus aient dû aliéner l'universalité de leurs droits primitifs : ils en ont aliéné ce qui est nécessaire pour que le gouvernement puisse faire sa fonction. C'est une affaire de bonne définition ; le meilleur gouvernement est celui qui fait le mieux son métier à moins de frais, c'est-à-dire en retirant le moins de

libertés aux citoyens. Or, entre les droits primitifs de l'homme, un des principaux est celui de se tromper et de mal faire, sans avoir de compte à rendre qu'à sa conscience et à Dieu. Le mérite moral est à ce prix. Le gouvernement devra donc respecter dans les citoyens le droit à l'erreur et au péché, en tant que l'exercice de ce droit ne l'empêchera pas de faire son office et ne menacera pas la paix, l'ordre et la sécurité du corps social. Il offrira, s'il veut, la vérité, il recommandera le bien : il ne les imposera pas. Il aura droit ici de persuader, mais non pas de contraindre.

Il y a en somme à retirer de la *Politique* de Bossuet, même pour nous, quelques bonnes maximes, et quelques enseignements salutaires. C'est beaucoup que de nous rappeler qu'en fait de garanties constitutionnelles, pour préserver une nation des abus du pouvoir, ce qu'il y a de mieux est la bonne volonté des gouvernants et des gouvernés, fondée sur l'idée de la loi et sur le sentiment de la fraternité humaine. C'est beaucoup aussi que de nous rappeler que la société est fondée pour la conservation et la défense de la communauté, qu'il importe moins de mettre le gouvernement aux mains de tous que de donner à tous la protection du gouvernement, et que la première nécessité pour un État, c'est d'être un et d'être fort. Ce n'est pas non plus une leçon inutile en ce temps-ci, quand

Bossuet nous dit qu'un gouvernement n'est pas une œuvre d'un jour, que tout pouvoir avec le temps devient légitime, mais n'est légitime que par le temps, quand l'habitude et les services rendus lui attirent le consentement universel des citoyens, quand il fonde l'autorité des lois sur leur stabilité, et qu'il recommande de les changer rarement et jamais sans une absolue nécessité. Ce sont là des idées conservatrices, mais telles qu'une démocratie s'en peut accommoder. telles qu'elle doit tôt ou tard s'en inspirer, pour peu qu'elle ait souci de durer et de faire durer la nation où elle est établie. Si révolutionnaire que soit un gouvernement à son origine, il y a un moment où il faut bien qu'il soit conservateur, ne fût-ce que pour se conserver lui-même. C'est alors qu'au lieu de lancer l'anathème à Bossuet, il convient de le lire et souvent de le suivre : il n'est pas malaisé de tirer de sa théorie, si calomniée, du droit divin, de larges et solides principes de conservation sociale, dont une république même ne saurait se mal trouver.

Jamais, au reste, le temps n'a été plus favorable à l'idée maîtresse de la politique de Bossuet, l'idée d'un pouvoir fort, auquel appartient le droit d'agir, absolument et exclusivement. Peu importe de quel nom on le nomme, de quelle façon il se transmette, à quelles mains il soit commis. Mais il n'y a pas de société qui

puisse réaliser ces deux conditions de salut et de prospérité, l'ordre et la paix, sans une autorité suffisamment armée et par conséquent assez indépendante pour mettre à la raison les perturbateurs domestiques et les ennemis du dehors. Les circonstances de notre histoire, depuis un siècle, avaient mis au cœur de la majorité des citoyens la défiance et la haine de l'autorité : chaque fois qu'un parti arrivait au pouvoir, la nation qui l'y avait porté se retirait bientôt de lui, et lui faisait la même opposition qu'au gouvernement précédent ; il y avait même des politiques en crédit qui ne visaient à s'emparer de l'autorité que pour l'énerver et la désarmer. Il semble qu'insensiblement l'on revienne à une plus saine intelligence des conditions essentielles du salut public, et les jeunes gens pourront peut-être assister et concourir à une restauration salutaire du principe d'autorité dans la conscience nationale.

A l'origine, dans la brutalité des âges barbares, les hommes ont organisé l'anarchie plus qu'ils ne l'ont supprimée : ils ont formé des sociétés fermées, fortement unies, pour exercer contre les groupes analogues les mêmes violences et le même droit de la force dont ils renonçaient à user entre eux. Dans cet état permanent de guerre, de rapt et piraterie, pour commettre le mal comme pour y résister, on sentait le besoin de réunir toute la puissance publique

en un seul, et l'on obéissait sans réserve et sans peine au chef, que ses qualités personnelles ou les rapports qu'il entretenait avec les dieux mettaient à même de procurer plus sûrement la victoire. Ces temps-là sont revenus de nos jours : la révolution économique, qui s'est faite en ce siècle, a rétabli toutes les nations du globe sur un pied de guerre permanente et irrécyclable. Autrefois, dans ces vingt et quelques siècles de civilisation littéraire dont l'humanité occidentale a joui, un droit des gens existait selon lequel, tant qu'on n'était pas en guerre, on était en sûreté. Les guerres étaient des crises dans la vie des peuples, après lesquelles ils avaient le loisir, sur la foi des traités, de s'occuper à leurs affaires domestiques, aux querelles des citoyens et des partis avides de posséder ou désireux de retenir le pouvoir : si l'ennemi se présentait, il suffisait que la force militaire fût intacte et organisée hiérarchiquement, avec un commandement absolu et une forte discipline. Aujourd'hui, tous les instants perdus aux luttes intestines, aux discordes politiques, même pacifiques, se traduisent par un réel affaiblissement du corps social. La guerre armée n'est qu'un accident dans la lutte universelle et sans trêve où le conflit des intérêts économiques a engagé toutes les nations. Qui cesse un moment de combattre et de se défendre, pour régler son ménage, s'expose à

perdre la bataille et à recevoir un coup mortel. Il importe d'avoir une bonne fois ordonné l'état intérieur de la société politique, d'avoir nommé les chefs et assuré la transmission facile et comme naturelle du pouvoir, pour employer toutes les forces publiques et privées au grand combat pour la vie dans cette mêlée pacifique de tous les peuples, plus brutale et plus féroce que toutes les guerres des temps primitifs.

Si l'État ancien pouvait se comparer à une armée, et si le pouvoir militaire donnait l'idée du pouvoir monarchique, l'État moderne est une usine, et prospère ou dépérit par les mêmes causes qui font réussir ou échouer une entreprise industrielle. C'est beaucoup d'être bien outillé : mais encore faut-il être bien administré : il faut que chaque individu soit employé selon ses forces et ses talents, qu'un pouvoir régulateur oblige tout le monde à faire sa besogne et à n'empêcher pas celle d'autrui ; il faut une direction ferme qui, sachant où l'on va et embrassant à chaque moment l'ensemble de l'entreprise, porte au maximum la somme de travail produit, en abaissant au minimum les frais de toute nature. Peut-être n'y avait-il rien de mieux autrefois que la monarchie héréditaire pour assurer le bon fonctionnement de tous les rouages de l'État ; peut-être la société moderne, plus éclairée, plus intelligente,

et plus morale même, a-t-elle des procédés aussi sûrs pour arriver au même but, sans aliéner pour jamais à une famille la souveraineté publique. L'expérience dira si nos machines plus délicates, plus indépendantes du jeu brutal des forces naturelles, et disposées pour distribuer l'autorité aux plus dignes, accomplissent aussi bien, aussi régulièrement l'ouvrage de la conservation sociale que le ressort grossier et primitif de l'hérédité monarchique.

Cela nous entraîne loin de Bossuet : il fallait le dire pourtant, pour faire sentir l'intérêt que peut avoir pour nous sa *Politique*. Mais remarquons que quand elle ne nous donnerait pas, à nous, de grandes et utiles leçons, il n'en resterait pas moins qu'elle fut à son heure une œuvre généreuse, et si étrange que le mot puisse paraître, une œuvre libérale.

Songons que Louis XIV, ses légistes et ses docteurs avaient perdu de vue la distinction du pouvoir despotique et de l'autorité absolue ; songons que l'un se croyait, que les autres le déclaraient seul propriétaire du royaume ; que l'ordonnance de 1692 retira à tous les sujets la pleine propriété de leurs biens, pour soumettre leur droit au droit « supérieur et universel » du roi, et qu'ainsi, comme dit Saint-Simon, ce que le roi laissait aux particuliers était de pure grâce. Songons que depuis la

Fronde, la notion des lois fondamentales de l'Etat, et des pouvoirs et privilèges que la volonté royale est tenue de respecter, s'était évanouie ; qu'à Louis XIV, qui, dans son enfance, copiait comme modèles d'écriture cette maxime : « Les rois font ce qui leur plaît », succéda le petit Louis XV auquel l'imbécile Villeroy disait : « Sire, tout ce peuple que vous voyez est à vous. » Songeons à tout cela, et demandons-nous si aucune chimère de restauration féodale ou de réforme philosophique valait ce retour à l'Évangile, expliqué par Aristote et par Hobbes : si l'idée la plus noble, la plus utile et la plus pratique à la fois, que pût inspirer le désir de raffermir la monarchie et de soulager le peuple, n'était pas d'enfoncer au cœur de l'héritier du trône les principes d'une politique ennemie du despotisme et des voies arbitraires, volontairement asservie aux traditions anciennes et aux formes légales, et qui tendait exclusivement au salut de la patrie et à la prospérité des citoyens. N'étant pas législateur, n'ayant pas l'Etat et la nation à refondre, n'ayant reçu qu'une âme de roi à pétrir, que pouvait en faire de mieux Bossuet, que de la façonner au respect des lois et à l'amour du peuple ?

CHAPITRE VI.

BOSSUET HISTORIEN

- I. *Discours sur l'histoire universelle*. — Dessein du livre. — La première partie est un résumé vivant et dramatique de l'histoire de toute l'humanité. — La deuxième est, dans la forme d'une exposition historique, un résumé complet de toute la théologie et de tous les arguments par lesquels l'Eglise se défend contre ses ennemis. — Bossuet est-il redevable à Pascal de l'idée de son *Discours* ? — Essai de philosophie de l'histoire dans la troisième partie : insuffisance et mérite de cet essai.
- II. *Histoire des Variations*. — Portraits de Luther et de Calvin. — Etudes d'âme : Mélanchthon et Cranmer. — Par où l'idée générale du livre est fautive ou incomplète.

On fait généralement honneur à Fénelon d'avoir indiqué le premier, dans un chapitre de sa *lettre à l'Académie*, les véritables règles de l'histoire. Mais depuis longtemps, avant qu'il donnât ses préceptes, il avait pu les voir appliqués dans une œuvre de Bossuet, et le *Discours sur l'histoire universelle* nous présente ces tableaux du génie et des mœurs des peuples,

cette fine recherche des causes et des effets, cet enchaînement exact des faits, cette rigoureuse unité de composition, ce développement lumineux, continu, animé, que Fénelon recommandait aux historiens futurs

I.

Le dessein primitif de Bossuet était plus vaste à la fois et moins profond que l'œuvre qu'il a composée. Il voulait faire, écrivait-il au pape Innocent XI, « une *Histoire universelle* qui eût deux parties : dont la première comprît depuis l'origine du monde jusqu'à la chute de l'ancien empire romain et au couronnement de Charlemagne ; et la seconde, depuis ce nouvel empire établi par les Français. » Cette seconde partie, il ne la fit jamais. Son plan ne fut repris et achevé, mais dans un bien autre esprit, que par Voltaire. Et malgré le mérite de *l'Essai sur les mœurs*, combien ne doit-on pas regretter que Bossuet n'ait pas lui-même fait pour le moyen âge chrétien ce qu'il a fait pour l'antiquité juive ou païenne ! Quelque belle et grande que soit l'œuvre qu'il a exécutée, n'est-elle pas inférieure à l'idée qu'on se fait de celle qu'il a seulement conçue ? Qui mieux que lui eût compris, et fait revivre avec

une plus chaude sympathie l'imposante grandeur de cette civilisation cléricale, ces siècles que l'Eglise instruit et gouverne, ces puissants et rapides courants d'enthousiasme religieux, qui font tressaillir parfois et dressent tout l'Occident debout, cette vive source de foi, d'où jaillissent d'innombrables vertus, tant d'exemples héroïques de pureté, de charité, de sainteté, ces subtiles disputes, ces luttes envenimées des théologiens, des moines et des légistes, des papes, des empereurs et des rois, où sous le pédantisme scolastique ou juridique, derrière ce cliquetis d'arguments barbares, ce choc de textes de droit canon ou de droit romain, l'avenir de la raison humaine et la forme de la civilisation moderne se débattent ?

En revanche, pour la première partie qu'il a seule traitée, il a élargi son plan primitif. En la repassant, comme il dit, avec le Dauphin vers 1679, il y a ajouté « des réflexions qui font entendre toute la suite de la religion et les changements des empires. » Ce qui n'était d'abord qu'un tableau synchronique des histoires anciennes, est devenu par là l'essai hardi, original et profond d'une philosophie de l'histoire. Les additions ont fait le corps de l'ouvrage, et ce qui l'a fait entreprendre, ce qui d'abord en était le tout, n'est plus maintenant qu'un imposant préambule.

Assurément cette première partie, intitulée les *Epoques ou la suite des temps*, ne peut plus satisfaire un historien : la chronologie souvent en est fausse ou douteuse. Bossuet jugeait avec la science de son siècle, et surtout il n'était pas homme à douter où l'on n'avait pas douté avant lui. Mais si les six ou sept premières époques ne contiennent guère de faits ou de rapports qu'on ne puisse contester, dans les autres, au contraire, quelle vérité ! quelle netteté ! quelle vue saisissante et juste de toutes les histoires ! Les erreurs ou les inexactitudes de détail n'y font rien : l'ensemble a la vérité et la vie. Voilà en effet ce qu'il y a de plus merveilleux : ce résumé de l'histoire universelle, qui en une centaine de pages nous mène de Cyrus à Charlemagne, n'a rien de sec. De cette table chronologique, de cette longue nomenclature qui devrait être fastidieuse, de ces séries de faits qui s'entre-croisent et se mêlent, l'imagination de Bossuet a fait une vision étrange et puissante : les hommes, les peuples tour à tour paraissent et passent, se rencontrent et se choquent, se poussent et s'effacent, marqués chacun d'un trait ineffaçable, emportés tous dans le mouvement de la narration rapide et large. Cela a la couleur et l'intérêt d'un poème, et c'est en effet le poème de l'humanité, c'est un drame épique, qui déroule sous nos yeux quinze siècles de la vie

du monde. Ainsi cet abrégé ne parle pas seulement à la mémoire : il sollicite sans cesse l'esprit à la réflexion, il va chercher au fond de l'âme la source des réflexions, il dresse devant l'imagination de grandes et d'étonnantes images. Voyez ce tableau de l'univers soumis à Auguste :

« Antoine et César, après avoir ruiné Lépide, se tournent l'un contre l'autre. Toute la puissance romaine se met sur la mer.

« César gagne la bataille actiaque : les forces de l'Égypte et de l'Orient, qu'Antoine menait avec lui, sont dissipées, tous ses amis l'abandonnent, et même sa Cléopâtre, pour laquelle il s'était perdu..... Tout cède à la fortune de César : Alexandrie lui ouvre ses portes ; l'Égypte devient une province romaine. Cléopâtre, qui désespère de la pouvoir conserver, se tue elle-même après Antoine ; Rome tend les bras à César, qui demeure, sous le nom d'Auguste et sous le titre d'Empereur, seul maître de tout l'empire. Il dompte, vers les Pyrénées, les Cantabres et les Asturiens révoltés ; l'Éthiopie lui demande la paix ; les Parthes épouvantés lui renvoient les étendards pris sur Crassus, avec tous les prisonniers romains ; les Indes recherchent son alliance ; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons que leurs montagnes ne peuvent défendre ; la Pannonie le reconnaît, la Germanie le redoute, et le Vésér reçoit ses lois. Victorieux par mer et par terre, il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde. »

Tout l'univers en paix, tous les peuples silencieux et comme recueillis pour un grand événement, un petit enfant naît quelque part dans un coin ignoré : quel contraste pour l'imagination, mais quel rapport pour l'intelligence ! Bossuet sent en poète et pense en philosophe. Au tableau tracé souvent par les historiens et les poètes de Rome, il ajoute un trait, et ce trait ajoute à la peinture une beauté saisissante, un sens profond. Ce petit enfant qui vient au monde va renouveler l'humanité, et de lasse et vieillie qu'elle semblait être, se reposant à l'abri de la majesté impériale, l'envoyer jeune et ardente par de rudes sentiers à la poursuite d'un inaccessible idéal. Un monde finit, un monde commence, et la forme dernière de celui-là aide celui-ci à développer la sienne : Rome abat les obstacles qui arrêteraient Jésus. Il suffit à Bossuet, pour nous donner la sensation du plus grand moment de l'histoire, de joindre deux noms et rapprocher deux faits. Comment y réussit-il ? Le procédé est facile à découvrir, s'il n'est pas facile à appliquer : il atteint à cette intensité d'effet et à cette plénitude de sens par la suppression de tous les détails, mais de tous sauf un seul, qui découvre précisément le caractère et l'essence des choses. Ce seul, cet unique trait, voilà ce que nos secs faiseurs d'abrégés ne savent pas garder ; ils

l'effacent avec les autres, et les faits arrivent à nous décolorés et vides.

Les réflexions ajoutées par Bossuet à son abrégé synoptique se sont divisées naturellement en deux parties, conformément à cette idée de la séparation des deux pouvoirs, qui tient une place si essentielle et dans la théologie et dans la politique de l'auteur. Celles qui se rapportent à la religion forment la seconde partie du livre, qui est la plus longue de beaucoup et manifestement, dans l'intention de Bossuet la plus importante. Ces deux cent cinquante pages, d'un style rapide et pressé, toutes pleines d'incorrections, de négligences, de constructions rompues (on a tant entendu reprocher à Bossuet de faire de belles phrases qu'on note avec plaisir ces signes manifestes d'improvisation et d'indifférence à la forme littéraire), ces deux cent cinquante pages, si substantielles et si vigoureuses, contiennent et résument en somme toute la théologie éparsée dans les sermons et dans les œuvres de controverse. Remontant à la création, s'arrêtant aux livres de Moïse, étudiant les prophéties, montrant comment l'ancienne loi préparait la nouvelle, qui devait la rendre caduque, exposant la vie et la doctrine de Jésus-Christ, et nous faisant assister à l'établissement de l'Eglise, faisant un merveilleux usage de l'Ecriture et des Pères, mêlant à chaque moment, comme choses inséparables, la

morale et le dogme, il nous déroule en vingt chapitres toute la suite de la religion ; puis s'arrêtant, il suspend pendant dix chapitres l'inévitable conclusion vers laquelle il courait : il revient sur les points les plus contestés, repasse sur les doutes et les objections les plus graves, répond à tous les adversaires de l'Église catholique. Juifs, protestants, libertins, philologues, réduit toute la matière à la plus extrême et plus claire simplicité, et laisse alors venir sa conclusion si fortement préparée :

« Quelle consolation aux enfants de Dieu ! mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que d'Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siège de l'Église, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ, prince des apôtres ; d'où en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moïse ; de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde (1). »

Sainte-Beuve, que plusieurs critiques ont suivi, a cru trouver dans les *Pensées* de Pascal le germe de la seconde partie du *Discours sur l'Histoire Universelle*, et même le cadre de tout l'ouvrage. Il est très vrai qu'on peut signaler des analogies frappantes entre l'ébauche de Pascal et l'œuvre de Bossuet. Mais qu'est-ce que cela

(1) *Hist. Univ.*, 2^e partie, ch. XXXI.

prouve ? Sainte-Beuve a cédé à la tentation de tout ramener au jansénisme, et d'en faire apercevoir partout l'influence. Or, en théologie, Port-Royal n'a rien inventé, que ses erreurs, pour lesquelles il a été condamné. Pascal, médiocre théologien, a pris toute sa science d'Arnauld, de Nicole, de Lemaistre de Sacy : là où il ne s'aventure pas témérairement, il n'y a que son admirable style qui soit à lui. Ce qu'on veut que Bossuet lui ait pris, c'étaient des idées anciennes et communes, qu'on trouve dans mainte page des Pères : le rapport de la Loi à l'Évangile, la Loi préparant l'Évangile, l'Évangile abolissant la Loi, la vocation et la réprobation du peuple juif, où devait naître le Messie et qui l'a méconnu. Est-il rien de plus banal, au fond, parmi les théologiens que cette remarque : « Qu'il est beau de voir, par les yeux de la « foi, Darius et Cyrus, Alexandre, les Romains, « Pompée, Hérode, agir sans le savoir pour le « triomphe de l'Évangile ! » Faut-il voir là, avec Sainte-Beuve, « un programme que le génie impétueux de Bossuet dut aussitôt embrasser, comme l'œil d'aigle du grand Condé parcourait l'étendue des batailles ? » Mais l'idée de l'*Histoire Universelle* n'était pas seulement dans Pascal, elle était partout depuis les premiers temps de l'Église ; elle était dans saint Augustin, dans Paul Orose, dans Salvien ; elle était même dans ce déclamateur de Balzac.

La difficulté n'était pas de la concevoir, c'était de l'exécuter; car il y fallait une science, une puissance d'esprit, une logique, une habileté incroyables. Il suffit d'être chrétien pour regarder les choses humaines de ce point de vue; mais il fallait être Bossuet pour bâtir sur cette idée un tel ouvrage.

Il ne faut point sans nécessité lui faire emprunter ses idées à Pascal; il faudra qu'il soit bien démontré qu'elles ne peuvent venir d'une autre source. Quand Pascal les tire lui-même de la tradition chrétienne, pourquoi Bossuet ne les en tirerait-il pas aussi plutôt que de Pascal? Car qu'est-ce que Pascal pour Bossuet? quelle autorité peut-il avoir? Ce n'est ni un théologien, ni même un prêtre; quels que soient la force de ses pensées et l'éclat de son style, Bossuet n'y pouvait goûter et prendre que ce qu'il reconnaissait conforme à l'exacte théologie, ce qu'il savait par conséquent déjà d'ailleurs. Ne changeons pas les rôles; Bossuet, docteur de Navarre, évêque, lisait les *Pensées* en juge, non en disciple. Il y pouvait trouver à admirer, il n'y pouvait guère trouver à apprendre, sur les matières du dogme et pour prouver la vérité de la religion.

A qui fera-t-on croire que Bossuet ait attendu la publication des *Pensées* et l'année 1670 pour se mettre en possession de ses idées sur la suite de la religion? Car, ne

l'oublions pas, cette seconde partie de l'*Histoire universelle*, c'est la somme abrégée des arguments que Bossuet oppose à tous ses adversaires, hérétiques ou libertins; toute sa méthode et toutes ses preuves sont renfermées dans le choix de son point de vue, d'où il embrasse toute l'histoire sacrée; c'est la source d'où il fait couler tous les raisonnements, le principe où il ramène toutes les difficultés pour les résoudre. Qui songera ce qu'est l'idée de la suite de la religion dans toute la polémique de Bossuet, n'estimera pas possible que le hasard d'une lecture la lui ait mise en main. Ce ne serait pas pour l'*Histoire universelle*, mais pour toute son œuvre théologique, qu'il serait redevable à Pascal. Mais alors comment eût-il prêché en 1668 le *Panegyrique de saint André*, en 1665 le *Sermon sur la divinité de Jésus-Christ*, et surtout dès 1654, le second sermon pour la *Vêture d'une nouvelle catholique*, et dès 1651, le *Sermon sur la bonté et la rigueur de Dieu*, quatre discours, entre tant d'autres, qui contiennent quelques-unes des idées de la seconde partie de l'*Histoire universelle*, et qui supposent presque toutes les autres? Quatre chapitres importants de cette seconde partie ont été faits avec les mêmes textes que le sermon de 1651, dont ils reproduisent parfois jusqu'aux expressions: tellement, au sortir de Navarre, Bossuet était armé de toute sa théologie. Il a pu enrichir, for-

tifier son argumentation : il avait dès ce moment arrêté les grandes lignes de la défense qu'il présenta de sa foi pendant cinquante années; il n'eut pas à la changer, ni à la renouveler pour l'essentiel. Aux Juifs de Metz, il opposait déjà le Messie visiblement annoncé à chaque page de l'Ancien Testament, la Loi complétée par l'Évangile qui l'explique et la supprime; aux protestants de Metz, il posait déjà cette question, où il fut toujours retranché : « Où est la suite de votre doctrine? où est la succession de vos pasteurs? » Avant comme après 1670, dans la *Réfutation du Catéchisme du P. Ferry*, et dans l'*Exposition de la foi catholique*, comme dans la *Conférence avec Claude* et dans l'*Histoire des Variations*, il fait reposer tous ses moyens de controverse sur sa conception historique de la perpétuité de la religion : et il ne l'a si fortement exposée dans l'*Histoire universelle* que parce qu'il l'avait longuement méditée et toujours considérée comme la clef de toutes les objections et de toutes les difficultés.

Mais cette seconde partie de l'*Histoire universelle* avec ce système si arrêté, si absolu sur les destinées du peuple juif et sur les événements de l'Ancien Testament, avec cette vigoureuse finesse d'interprétation et cet art de réduire tous les textes sacrés à la manifestation de la vérité unique qu'on sait d'avance, ce n'est pas vraiment de l'histoire : c'est de la

théologie. La troisième partie ne semble être d'abord qu'une dépendance de la précédente : Bossuet nous y montre comment Dieu fait servir à sa religion les royaumes et les empires, élevant et abattant tour à tour les Assyriens, les Babyloniens, les Perses, Alexandre, Antiochus, les Romains. Ce n'est plus l'histoire juive seulement, c'est l'histoire de tous les peuples qui est soumise à la conception théologique que j'ai indiquée. Heureusement Bossuet ne s'arrête pas là : il agrandit d'abord son idée. De catholique, elle devient largement religieuse et même philosophique. Ce Dieu qui dressait successivement tant de grands empires pour châtier ou protéger son pauvre peuple, se transforme en une Providence qui se joue des desseins des hommes, qui déconcerte les calculs des ambitieux, et renversée à son heure les établissements les plus solides. On sait avec quelle énergie et quelles paroles saisissantes il a exprimé cette grande vérité dans la fin de son livre. Et cette conclusion, qui ruinant la sagesse humaine, ôtant le stupide hasard, fait de l'univers entier le théâtre des expériences d'une force intelligente, laisse assez de mystère envelopper les choses humaines pour être acceptée de ceux-là mêmes que le Dieu catholique faisant tourner Nabuchodonosor, Alexandre, et les Césars autour d'une bourgade de Palestine, ne satisfait point.

Et pourtant il y a dans cette idée une part de vérité profonde : l'histoire là-dessus ne dément pas la théologie, et contre Voltaire, qui raille ce misérable peuple, rebut du monde et s'en croyant le centre, M. Renan se présente à côté de Bossuet. Il est vrai que Bossuet eût été plus scandalisé peut-être par son défenseur que par son adversaire. Mais enfin, si l'on ne regarde que l'antiquité, Israël n'est rien : si l'on regarde toute la suite des temps jusqu'à nos jours, que sont les Egyptiens, que sont les Assyriens à côté d'Israël ? Les uns ont laissé quelques monuments à la curiosité des érudits et à l'admiration des artistes, l'autre a donné à la moitié de l'humanité sa religion. Et, vraie ou fausse, celle-ci ne perd rien de son importance historique. Certaines paroles de quelques pauvres Juifs forment la règle et l'idéal de la conscience contemporaine : les livres juifs ont façonné toutes les âmes ; les plus incrédules, les fanatiques d'athéisme ont les prophètes et l'Évangile dans les moelles, en dépit d'eux. Nous ne sommes pas plus redevables à Rome ni à la Grèce ; et ainsi le peuple juif est un des facteurs du monde moderne, et peut-être le principal. Dieu n'a pas, dira-t-on, mû les Assyriens et les Romains pour remuer les Juifs ; non, mais si l'action de ces peuples n'a pas eu pour fin quelque changement en Israël, elle l'a eu du moins pour effet, et toute l'histoire du

monde s'est tournée vraiment à disposer la race juive à sa mission religieuse et à la lui faciliter. Où Bossuet a mis des intentions, nous verrons des résultats, et de ce système qui paraît choquant une vérité irrésistible se dégagera.

Beaucoup de théologiens s'en tiendraient au premier et au dernier chapitre de la troisième partie. Mais Bossuet, dans sa théologie même, trouve le principe du développement qui la remplit. Distinguant, comme il le fait, les deux puissances et rendant souveraine, irresponsable la puissance civile, il est naturel qu'il recherche dans l'histoire politique des nations les lois de l'exercice de cette puissance. Dieu gouverne, et mène où il lui plaît les royaumes et les rois ; mais il agit presque toujours par les causes secondes, et, « à la réserve de certains coups « extraordinaires où Dieu voulait que sa main « parût toute seule, il n'est point arrivé de « grand changement qui n'ait eu ses causes « dans les siècles précédens. » Aussi peut-on s'efforcer de rendre raison de tous les événements de l'histoire par les diverses conjonctures et circonstances qui les ont précédés, par les caractères des peuples, des rois et des grands hommes. Comprendre l'histoire, c'est tout réduire en causes et en effets. L'utilité de cette étude, c'est de faire voir que la fortune d'ordinaire couronne le plus sage, le plus prévoyant, le plus actif ; et l'on y apprend aussi

par les exemples éclatants du passé ce que doit faire un prince sage, prévoyant et actif dans toutes les diverses affaires qui se présentent. Ainsi cette partie de l'*Histoire universelle* rejoint la *Politique* ; elle en vérifie les maximes sur les faits de l'histoire profane ; la même leçon se tire des deux ouvrages, et l'un est le complément de l'autre. Même l'*Histoire universelle* nous fournit de quoi tempérer les doctrines trop absolues de la *Politique*, ou plutôt de quoi rendre aux idées de Bossuet leur véritable largeur. Il fait sa *Politique* pour les besoins d'un roi de France : de là vient qu'il ne regarde que la monarchie absolue. Mais si nous n'étions, du reste, avertis qu'il aime en chaque pays le gouvernement qui lui est propre, et qu'il ne juge des constitutions que par la disposition et la force qu'elles donnent au magistrat pour faire le bien public, l'*Histoire universelle*, au sixième chapitre de la troisième partie, nous le ferait clairement connaître. Il est aisé de voir dans cet éloquent portrait du génie romain, où les réserves pour la morale mettent à peine une ombre, que Bossuet a rencontré là son idéal d'un gouvernement raisonnable, désintéressé et fort. Il nous explique avec la plus franche admiration ces maximes si constantes, cette attention si vigilante, cette fermeté si invincible, cette sagesse si infailible du sénat romain : et l'on se demande dans quelle monarchie héréditaire les affaires

de l'Etat auraient marché d'un train plus régulier, quel roi aurait plus confondu son plaisir et son intérêt dans l'utilité publique.

Ainsi Bossuet lui-même corrige Bossuet, et nous enseigne qu'il y a des républiques où de prudentes institutions, des traditions salutaires assurent la perpétuité et la constance du gouvernement aussi bien que la succession naturelle dans une monarchie ; même la perpétuité est plus visible dans un conseil que dans un individu : car le roi succède au roi, le sénat demeure, et l'on ne peut saisir dans la suite des temps un seul moment où l'Etat ait passé d'une main dans une autre. Par hérédité la transmission du pouvoir est réglée : il n'y a plus de transmission de pouvoir quand le souverain est collectif ; ce moment toujours délicat et dangereux ne se présente plus, et celui qui est chargé de l'Etat, ne meurt et ne manque qu'avec l'Etat.

Mais laissons ces considérations. C'est l'historien que nous cherchons ici, et non le politique. Il se révèle dans cinq chapitres de la troisième partie, avec une puissance et un éclat que l'abrégé synoptique lui-même n'aurait pas laissé deviner : et cependant, pour résumer ainsi l'histoire du monde, il fallait être capable également de l'expliquer ainsi. Ces cinq chapitres, où l'on n'a voulu parfois de nos jours voir que quelques vagues lieux communs, sont en effet merveilleux, et dignes de

l'admiration qu'on leur accorde par tradition.

Je sais ce qui manque à Bossuet, ou plutôt ce qui manquait à son temps : l'Orient était encore inconnu et impénétrable ; ni les hiéroglyphes, ni les inscriptions cunéiformes n'avaient dit leur secret : à peine un voyageur avait-il entrevu Thèbes et Memphis ; on ignorait où gisaient les ruines de Babylone et de Ninive. On en était réduit à accepter, à commenter, à développer les renseignements obscurs, inexacts, incomplets, que les historiens, les géographes, les lexicographes grecs, les compilateurs d'anecdotes et d'historiettes, imbéciles ou menteurs, parfois l'un et l'autre, avaient laissés sur les civilisations orientales. Même pour la Grèce et pour Rome, l'érudition historique était dans l'enfance. Les sciences qui prêtent leur secours à l'histoire, l'épigraphie, l'archéologie, n'avaient point encore donné leurs plus importants résultats : surtout on ne savait pas encore les appliquer utilement à la connaissance de la vérité. C'étaient encore plutôt des curiosités que la base du travail historique. La critique des sources et des témoignages n'existait pas. On respectait les auteurs anciens, on ne les contrôlait pas ; on doutait parfois d'Élien, mais il eût fallu une âme bien hardie pour ne pas tout croire sur la parole de Tite-Live. Les grands écrivains, au moins, étaient presque aussi sacrés que l'Écriture sainte. On

n'allait donc pas au delà de leur texte : on s'y établissait, on s'y reposait avec confiance. Toute la force de l'esprit se dépensait en interprétations et en commentaires. Faire l'histoire de Rome, c'était expliquer Tite-Live, et greffer habilement sur son récit tous les faits nouveaux que Polybe, Plutarque, ou Denys d'Halicarnasse fournissaient. Le plus haut degré de génie où l'on pût atteindre, consistait non à examiner les récits des historiens, mais à en raisonner, à en tirer un système de considérations politiques ou philosophiques. Ainsi fit Bossuet ; mais pourquoi le lui reprocherait-on ? Machiavel, au siècle précédent, ni même au suivant Montesquieu, n'ont pas fait autrement. Ce n'est que de nos jours qu'on a usé d'une autre méthode, quand on se fut aperçu que l'édifice manquait par les fondations, et que les textes des anciens ne contenaient souvent la vérité que comme le minerai impur contient l'or.

N'était-ce pas à Bossuet une témérité bien orgueilleuse de prétendre, avec la science de son temps, faire la philosophie de l'histoire universelle ? Mais, je le répète, le défaut de la science d'alors n'était pas l'ignorance : on croyait savoir. On doutait trop peu. On ignorait presque qu'il y eût de l'inconnu. Du reste, il est bon que des entreprises comme celle-là se fassent de temps à autre, pour témoigner de

l'état de la science en un siècle ; il est bon qu'un esprit vigoureux réduise en une synthèse philosophique la masse des faits connus ou acceptés.

Si l'on consent que Bossuet ait fait ce qu'il ne pouvait en son temps ne pas faire, qu'il ait suivi avec respect les historiens, on apercevra le mérite de ces cinq chapitres : ce sont les réflexions les plus substantielles, les plus vigoureuses, les plus profondes sur toute l'antiquité. Rien n'y saurait être comparable, et jusqu'au milieu de ce siècle, il n'y avait point de meilleure lecture pour qui voulait embrasser d'un regard les causes de la grandeur et de la chute des empires. Montesquieu confirmait Bossuet en le complétant : ses corrections n'étaient que de détail. Il ne lui ôtait pas son crédit.

Et puis Bossuet avait, dans ce travail, un avantage que n'ont pas toujours eu ceux qui sont venus après lui, que Voltaire n'a pas eu en parlant du moyen âge. C'est la sympathie pour l'homme, la foi dans la raison humaine : grands secours pour comprendre le passé. Si différentes que fussent les formes de civilisation qu'il a étudiées, si opposées même qu'elles fussent à son idéal préféré, il les a aimées, il y a cherché des traces de bon sens et de justice. Il ne s'est pas plu à collectionner les singularités, les absurdités, les monstruosité ; et dans les coutumes les plus bizarres, il a dé-

couvert des intentions sages et morales. Il a trouvé à louer le bon ordre des Etats despotiques, le patriotisme des républiques démocratiques : il a saisi chaque nation, chaque institution par ce qui faisait honneur à l'homme, non par ce qui l'humiliait et le faisait méprisable. Il a estimé le sentiment religieux même dans les fausses religions : il a senti que la piété, la foi valent leur prix, même en s'égarant sur des objets indignes.

Les chapitres sur l'Egypte et l'Assyrie n'ont plus de valeur objective aujourd'hui. Mais ils gardent un intérêt subjectif : ils nous font voir cette ardente curiosité de l'écrivain, cette imagination toujours active, qui saisit les données des historiens et transforme les froides paroles en tableaux colorés et vivants. Je ne relèverai qu'un trait : il complète d'une façon inattendue Hérodote par le récit de deux missionnaires qui ont vu les ruines de Thèbes, et s'émerveillant de ce qu'il a lu de ces avenues de sphinx, de ces hautes salles soutenues de cent vingt colonnes, de ces peintures aux vives couleurs, il exprime le vœu qu'une mission de savants aille reconnaître toutes ces richesses inconnues d'un art ancien.

Il y a encore plus de fable que de vérité dans ce qu'il dit de l'empire perse. Sur la Grèce, il voit juste, mais il ne voit pas tout. Il peint comme il faut le patriotisme grec : il oppose

bien Athènes et Sparte d'après les historiens, ou plutôt d'après les moralistes. Mais on connaissait trop peu les institutions et tout le détail de l'organisation politique et sociale des cités grecques : on ne voyait pas quels conflits d'intérêts avaient causé les troubles et les discordes ; on ne savait pas quelle place les questions économiques avaient tenue dans la vie hellénique. Réduit à regarder les beaux dehors que les historiens présentent, Bossuet dut nécessairement leur donner un commentaire un peu incomplet et incliner trop souvent vers la morale.

Ce qui reste vrai, c'est le chapitre de Rome. Peu importe que le détail soit parfois faux, que la lutte des deux classes ne soit pas ramenée à sa véritable origine, que d'autres causes encore aient facilité la conquête du monde ; l'ensemble est vrai et les vues lumineuses et profondes y abondent. Le génie des anciens Romains, actif, laborieux, dévoué au bien public, la perfection des institutions militaires, la politique prudente du sénat, sont représentés avec une justesse et une vigueur que rien n'égale. L'admiration n'aveugle pas Bossuet : il montre l'injustice, la cruauté procurant la conquête, mais la bonne administration l'affermissant et la rendant éternelle. Les raisons qui assuraient le succès de Rome dans la lutte contre Carthage sont déduites avec une clarté,

une précision rares. Bossuet a réellement, comme on l'a dit, été le maître de Montesquieu. Celui-ci n'a eu qu'à suivre les vues de son prédécesseur, à les compléter, à corriger le détail, à étendre et à préciser par des faits l'exposition de l'organisation militaire et des maximes politiques de Rome, pour nous faire entendre les causes de la grandeur de Rome : ce que Bossuet lui a laissé presque entièrement à créer, ce sont les raisons de la décadence ; à Montesquieu revient l'honneur d'avoir montré comment l'empire est devenu nécessaire, et comment il a été nécessaire que l'empire fût la proie des barbares.

II.

Dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, Bossuet manifeste les plus rares qualités de l'historien : il est maître de sa matière, il l'embrasse et il la pénètre, il l'ordonne, il lui donne forme et sens ; il regarde en philosophe la masse innombrable des faits, il la dispose en séries continues de causes et d'effets ; et dans l'expression de tous ces rapports qu'il perçoit, de toutes ces conséquences qu'il développe, il ne se réduit jamais aux froides abstractions ; il saisit partout dans la réalité

vivante le trait caractéristique, où l'idée est attachée et transparait ; il entre dans l'intelligence par l'imagination. Nul n'a peint plus vigoureusement, avec plus de relief et de couleur, les mœurs des peuples, le génie des civilisations, les altérations de l'esprit public en un pays à travers les siècles. Son sujet le retenait dans les considérations générales et ne lui permettait que les tableaux d'ensemble. Il n'avait pas le temps de s'arrêter aux individus ; à peine se permettait-il d'esquisser la figure d'un Alexandre. Il n'était pas homme à avoir de la complaisance pour son talent. Cherchons donc ailleurs de quoi compléter l'idée qu'on doit se faire de Bossuet historien. Il avait une si vive imagination pour exprimer la vie, une si haute impartialité pour ne chercher qu'à faire vrai, que, dans toutes ses œuvres, il fait œuvre d'historien autant que d'orateur ou de polémiste. Ses narrations, ses portraits, ont un accent de sincérité, une force de vie, qui les rendent indépendants de la thèse qui les amène ; ils ont une étonnante solidité, et nous charment par l'intensité et la naïveté de l'expression. Bossuet a ses préventions, ses principes arrêtés qui lui font aimer ou redouter, louer ou blâmer les hommes ; mais quels qu'ils soient, quoi qu'ils aient fait, il les voit bien, il marque bien leur physionomie ; ses personnages vivent, et ce sont bien

eux ; un ami franc userait d'autres mots, il verrait les mêmes choses.

Voyez, dans la *Défense de la Tradition et des saints Pères*, ce portrait d'une âme qui cherche la vérité :

« Je plains Grotius dans son erreur. Nourri hors du sein de l'Église, dans les hérésies de Calvin, parmi les nécessités qui ôtoient à l'homme son libre arbitre et faisoient Dieu auteur du péché, quand il voit paroître Arminius qui réformoit ces réformes, et détestoit ces excès des prétendus réformateurs, il croit voir une nouvelle lumière et se dégoûte du calvinisme. Il a raison ; mais comme, hors de l'Église, il n'avoit point de règle certaine, il passe à l'extrémité opposée. La haine d'une doctrine qui détruit la liberté le porte à méconnoître la vraie grâce des chrétiens ; saint Augustin dont on abusoit dans le calvinisme lui déplait ; en sortant des sentiments de la secte où il vivoit, il est emporté à tout vent de doctrine, et donne comme dans un écueil dans les erreurs soci-niennes. Il s'en retire avec peine, tout brisé pour ainsi dire, et ne se remet jamais de ce débris. On trouve partout dans ses écrits des restes de ses ignorances ; plus jurisconsulte que philosophe, et plus humaniste que théologien, il obscurcit la doctrine de l'immortalité de l'âme ; ce qu'il y a de plus concluant pour la divinité du Fils de Dieu, il tâche de l'affoiblir et de l'ôter à l'Église ; il travaille à obscurcir les prophéties qui prédisent le règne du Christ : nous en avons fait la preuve ailleurs. Parmi tant d'erreurs, il entrevoit quelque chose de meilleur ; mais il ne sait pas prendre son parti, et il n'achève jamais de se purifier, faute

d'entrer dans l'Église. Encore un coup, je déplore son sort (1). »

Mais, sans nous égarer à travers l'œuvre de Bossuet, arrêtons-nous à cette admirable *Histoire des Variations*. Non pas à cause de son titre : il ne promet qu'une histoire des doctrines du protestantisme. C'est une œuvre de théologie, et, sous forme d'exposition historique, un traité de controverse ; Bossuet de tout temps a aimé cette méthode ; il croit que pour faire triompher la vérité et réfuter l'erreur, rien ne vaut la netteté d'une franche exposition. Il fait donc ici contre l'hérésie ce qu'il avait fait précédemment pour la doctrine orthodoxe. *L'Histoire des Variations des églises protestantes* est le complément et la contre-partie de *l'Exposition de la Foi catholique*. Mais si, dans l'unité de la tradition catholique, les individus les plus grands disparaissent, ici il ne peut étudier les variations infinies des croyances sans regarder le génie, l'humeur, les passions, les habitudes des hommes ; car l'esprit individuel est le père des sectes. Toutes ces variations qu'il note avec une curiosité indignée et triomphante, naissent de la façon particulière dont la Bible, l'Évangile, les dogmes et la discipline de l'Église ont affecté certains tempéraments, certains cerveaux alle-

(1) Edit. Lachat, t. IV, p. 358.

mands, français ou hollandais. Ainsi est sortie l'histoire de la controverse. Bossuet, en analysant les doctrines, a peint les docteurs. Luther, Zwingle, Calvin, Bucer, Carlostadt, OEcolampade, Melanchthon, Cranmer, Cromwell, et tant d'autres, ne sont pas des noms seulement qui servent à étiqueter des opinions : ce sont des hommes dont nous aimons à noter l'humeur, le ton de la voix, que nous voyons parler et agir, qui vivent enfin. De là l'intérêt dramatique du livre ; celui qui l'a écrit, théologien, historien, philosophe, mérite encore de prendre place parmi les plus grands, les plus puissants peintres de l'âme humaine.

« Martin Luther, nous dit Bossuet, augustin de profession, docteur et professeur en théologie dans l'université de Wittemberg, donna le branle à ces mouvemens. Les deux partis de ceux qui se sont dits *réformés*, l'ont également reconnu pour l'auteur de cette nouvelle réformation. Ce n'a pas été seulement les luthériens ses sectateurs qui lui ont donné à l'envi de grandes louanges. Calvin admire souvent ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paroître contre le pape ; c'est la trompette, ou plutôt c'est le tonnerre ; c'est le foudre qui a tiré le monde de sa léthargie ; ce n'étoit pas Luther qui parloit, c'étoit Dieu qui foudroyoit par sa bouche.

« Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et

impétueuse, qui entraînoit les peuples et les ravissoit, une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisoit trembler devant lui ses disciples, de sorte qu'ils n'osoient le contredire ni dans les grandes choses, ni dans les petites (1 . »

Et dans le récit qui suit, tout le personnage se développe : humble d'abord, et timide, excessif en soumissions, à travers lesquelles on ressentait pourtant déjà « je ne sais quoi de fier et d'emporté », puis insensiblement le prenant de plus haut, trivial, insolent, obscène, moqueur, violent, jovial, illuminé, fanfaron, finissant en bouffonneries ses arguments et « mettant en thèses toutes ses fureurs. » La rupture de Luther et de Carlostadt à Léna fait une scène pittoresque, où tous les détails sont pris sur le vif ; j'y reconnais cette bonhomie familière dont les théologiens allemands couvraient leur zèle et leurs rancunes, cette verve grossière qui émaillait les plus graves raisonnements d'injures et de quolibets.

« Au sortir du sermon de Luther, Carlostadt le vint trouver à l'Ourse-Noire, où il logeoit.... Là, parmi d'autres discours, et après s'être excusé le mieux qu'il put sur la sédition, Carlostadt déclara à Luther qu'il ne pouvoit souffrir son opinion de la présence

(1) *Hist. des Variat.*, I, 6, t. XIV, p. 23.

réelle. Luther avec un air dédaigneux le défia d'écrire contre lui, et lui promit un florin d'or s'il l'entreprendoit. Il tire le florin de sa poche. Carlostadt le met dans la sienne. Ils touchèrent en la main l'un de l'autre, en se promettant mutuellement de se faire bonne guerre. Luther but à la santé de Carlostadt et du bel ouvrage qu'il allait mettre au jour. Carlostadt fit raison, et avala le verre plein : ainsi la guerre fut déclarée à la mode du pays, le 22 août 1524. L'adieu des combattants fut mémorable. « Puissé-je te voir sur la roue » ! dit Carlostadt à Luther. — « Puisses-tu te rompre le col avant que de sortir de la ville (1). »

Calvin n'est pas moins bien dépeint, et sa physionomie s'éclaire par celle de Luther, dont il est rapproché.

« Je ne sais, dit Bossuet, si le génie de Calvin se seroit trouvé aussi propre à échauffer les esprits et à émouvoir les peuples, que le fut celui de Luther ; mais, après les mouvements excités, il s'éleva en beaucoup de pays, principalement en France, au-dessus de Luther même, et se fit le chef d'un parti qui ne cède guère à celui des luthériens.

« Par son esprit pénétrant et par ses décisions hardies, il raffina sur tous ceux qui avoient voulu en ce siècle-là faire une Eglise nouvelle, et donna un nouveau tour à la réforme prétendue (2).

« Rien ne le flattoit davantage que la gloire de bien écrire ; et Vespale, luthérien, l'ayant appelé déclamateur : « Il a beau faire, dit-il, jamais il ne le

(1) *Var.* II, 12 ; t. XIV, p. 59.

(2) *Var.* IX, 1 ; t. XIV, p. 357.

persuadera à personne ; et tout le monde sait combien je sais presser un argument, et combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris.

«.... Donnons-lui donc, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle ; mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther, car encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, sembloit l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphoit de vive voix ; mais la plume de Calvin étoit plus correcte, surtout en latin ; et son style, qui étoit plus triste, étoit aussi plus suivi et plus châtié. Ils excelloient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays ; l'un et l'autre étoient d'une véhémence extraordinaire ; l'un et l'autre par leurs talents se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs ; l'un et l'autre enflés de ces succès ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères ; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredit, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures (1). »

Il est deux livres surtout dans l'ouvrage qu'il faut admirer et lire. Ils contiennent deux merveilleuses études d'âmes : au livre V, le doux et sincère Mélanchthon ; au livre VII, l'habile et ambitieux Cranmer.

Le tableau des agitations de Mélanchthon est d'une vérité, d'une énergie qui émeuvent profondément. Jeune, pieux, « plus versé dans les belles-lettres que dans les matières de théologie, » Mélanchthon se laisse charmer de Luther,

(1) *Var.*, IX, 80, 81 ; t. XIV. p. 388. 389.

comme presque tous les beaux esprits : tout lui plaît et l'enchanté, l'homme, l'orateur, et la grande mission qu'il s'est donnée d'un si généreux élan, la réforme des abus de l'Eglise. « On
« le voit ravi d'un sermon qu'avoit fait Luther
« sur le jour du Sabbat : il y avoit prêché le
« repos où Dieu faisoit tout, où l'homme ne
« faisoit rien. Un jeune professeur de la langue
« grecque entendoit débiter de si nouvelles pen-
« sées au plus vif orateur de son siècle, avec
« tous les ornements de sa langue naturelle et
« un applaudissement inouï ; c'étoit de quoi
« être transporté. Luther lui paroît le plus
« grand de tous les hommes, un homme envoyé
« de Dieu, un prophète. Le succès inespéré de
« la nouvelle réforme le confirme dans ces
« pensées. Mélanchthon étoit simple et crédule :
« les bons esprits le sont souvent ; le voilà
« pris. » On attaque Luther « et peut-être avec
trop d'aigreur. » Mélanchthon le défend, et s'y
attache davantage. Mais bientôt les excès et les
violences de son maître, qu'un bon mot d'Erasmus
l'avoit aidé à supporter, l'esprit d'indocilité,
de rébellion qui s'abrite sous le zèle de l'Evan-
gile, les motifs et les vues politiques des princes
et des villes, la licence du peuple, les dissen-
sions, les guerres le désolent et le jettent dans
de cruelles agitations. Il voit la réforme des
mœurs oubliée dans la réforme du dogme et de
la discipline, la multitude décider par humeur

de tous les points de la religion, Luther s'emporter aux dernières violences pour retenir l'autorité absolue. Il se sent contraint, tyrannisé lui-même par son maître, accablé de travail, maltraité, suspect, à tel point qu'il pensait à fuir. Sa douceur le fait haïr. Il n'ose expliquer ses sentiments : il fait le rôle ingrat de conciliateur ; il « accommode ses dogmes à l'occasion. » Luther mort, il ne se sent pas plus libre. Il « se regarde au milieu des luthériens ses collègues comme au milieu de ses ennemis, ou pour nous servir de ses mots, « comme au milieu de guêpes furieuses, » comme Daniel parmi les lions. Il souhaite de mourir. Il s'afflige que parmi tant de débats, on ne prenne pas soin de « guérir les consciences agitées de doute. » Nulle conscience n'avait plus besoin d'être guérie que la sienne. Son incurable tourment fut de ne pouvoir jamais définir sa croyance. Il rédigea la *Confession d'Augsbourg* ; il la changea, rechangea, et passa sa vie à soupirer après une formule de foi définitive. Quarante ans après la réforme de Luther, il cherchait encore ses dogmes, et mourut sans avoir trouvé sa religion. Le libre examen le séduisait ; l'anarchie l'épouvantait ; il respectait le sacerdoce, et l'idée du schisme lui était insupportable. Il prêcha aux protestants l'autorité de l'Eglise et la supériorité du pape ; il annonçait aux catholiques la justification selon Luther.

« Mélanchthon crut voir la vérité d'un côté et l'autorité légitime de l'autre. Son cœur étoit déchiré, et il ne cessoit de se tourmenter à réunir ces deux choses... Il aspirait à l'unité : il la perdit pour jamais, sans pouvoir même en trouver l'ombre dans le parti où il l'avoit été chercher. La réformation procurée ou soutenue par les armes lui faisoit horreur : il se vit contraint de trouver des excuses à un emportement qu'il détestoit. » Il assiste avec des douleurs, une consternation, des accablements incroyables qui le mettent presque à la mort, aux délibérations de l'assemblée de Spire. Il blâme Luther et le suit. Dégoûté des princes et des docteurs de son parti, il met son esprit, son éloquence, son honnêteté à leur service. Au milieu de tous ces ébranlements et de ce désordre de son âme, il reçoit, tantôt avec espoir et tantôt avec effroi, tous les prodiges qui arrivent : un débordement du Tibre, « l'enfantement d'une mule dont le petit avait un pied de grue », la naissance d'un veau à deux têtes, près d'Augsbourg. Il remplit ses lettres de songes et de visions. Il fait l'horoscope de sa fille, et s'effraie pour elle d'un « horrible aspect de Mars. » Une comète le fait trembler. Il évite de voyager sur la Baltique parce qu'on a prédit un naufrage sur cette mer. Il croit aux astrologues, qui représentent l'automne comme plus favorable aux disputes pour la foi. Il se repaît des prédictions

d'un cordelier, qui annonce la ruine du pape et la venue triomphante du Turc. Et parmi ces petites, sa belle âme, vide d'égoïsme, ne cesse de pleurer sur les maux et sur les fautes des siens. Jamais portrait plus vif n'a été fait de ce que peut ressentir une nature douce et candide, amie de la paix et de la vérité, quand elle est jetée au milieu de disputes sans fin et de fureurs fanatiques.

Biendifférent est Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry, le héros du VII^e livre. Il faut entendre Bossuet nous conter avec une ironie singulièrement forte la vie de ce prêtre ambitieux et timide, « tout ensemble luthérien, marié, cachant son mariage, archevêque selon *le Pontifical romain*, soumis au pape dont il abhorroit la puissance, disant la messe qu'il ne croyoit pas et donnant pouvoir de la dire. » Instrument docile des passions de Henri VIII, il lui écrit « une grave lettre sur son mariage incestueux avec Catherine. » Il le cite devant lui avec la reine ; il annule leur mariage. Il marie son maître avec Anne Boleyn ; il casse ce mariage, quand le roi n'en veut plus. Il casse encore plus tard celui d'Anne de Clèves, qu'il avait lui-même conclu. Au milieu de ces complaisances, il lui faut souscrire à tous les articles de foi qu'il rejette, condamner le mariage des prêtres, lui qui était marié, et toujours dire la messe. Il ne conserve qu'à force d'hypocrisie

une faveur achetée à force de servilité : tout le fruit qu'il tire d'avoir érigé le roi en chef infail-
lible de l'Église, c'est d'être contraint de pro-
fesser tout ce qu'il ne croit pas ; il se fait le
tyran du clergé d'Angleterre, poursuivant ses
propres doctrines et courbant tout avec lui
devant le roi. Enfin ce maître capricieux et
incommode meurt, et l'archevêque de Cantor-
béry peut se découvrir sous un protecteur zwin-
glien. Le dogme, le culte sont réformés à son
gré : le célibat des prêtres étant aboli, le péché
est ôté de sa vie ; s'affranchissant de tous les ca-
nons, l'archevêque siège au Parlement, dans des
causes de sang, et signe des arrêts de mort.
Il travaille à exclure Marie Tudor de la suc-
cession de son frère ; il soulève le peuple
contre elle. On le met à la Tour de Londres, on
le dépose, on le déclare hérétique, on lui
donne des juges. Il offre d'aller se défendre
devant le pape, qu'il ne reconnaît pas. Il appelle
au concile général. Enfin, rien ne servant, il
abjure. Il abjure son abjuration même, quand
il la voit inutile, et sur une lueur d'espoir qu'il
voit paraître, il la confirme de nouveau, tout
en écrivant une confession secrète de ses vrais
sentiments, pour le cas où il faudrait aller au
supplice : il prenait ses précautions pour être
martyr. Politique malheureux, condamné par
son ambition à entasser dans sa vie toutes les
équivoques, toutes les bassesses, toutes les con-

traditions, et qui n'eut de courage, de fermeté et d'audace que pour servir contre ce qu'il croyait la vérité un maître dont il craignait tout : cette physionomie originale et vivante de l'archevêque Cranmer se détache en pleine lumière au milieu du récit des premières variations de l'Eglise anglicane.

Je n'en dirai pas plus : en voilà assez pour faire entendre comment Bossuet a fait œuvre d'historien, et non de théologien seulement, dans ses *Variations*. Il va sans dire que son talent historique n'a pu s'exercer que d'accord avec sa doctrine théologique, et que partout où l'histoire eût contredit la théologie, c'est la théologie qui seule dicte à l'écrivain sa pensée et sa phrase. Bossuet a pu peindre les hommes de la Réforme : il ne pouvait expliquer la Réforme elle-même. Il ne faut pas lui demander les causes historiques qui ont soustrait en peu d'années la moitié de l'Europe à l'obéissance du pape : l'esprit audacieux des novateurs, l'humeur indocile de la multitude, les desseins politiques des princes, les décrets mystérieux de la Providence, voilà tout ce qu'il allègue pour rendre raison de ce qui s'est passé en Allemagne, en Bohême, en Suisse, aux Pays-Bas, en Angleterre, et dans tant d'autres parties de la chrétienté. Il n'a pas vu ni marqué suffisamment que la Réforme, en tous ces pays, a été la conséquence fatale de l'impossibilité

que les peuples ont sentie à un moment d'aller plus loin, en restant soumis à Rome, dans le développement de leurs aspirations et de leur génie: la constitution de l'Eglise faisait obstacle à la vie nationale ; la nation qui voulait vivre et être tout ce qu'elle pouvait être, a rompu l'obstacle ; le fait religieux est enveloppé et dominé de toutes parts par les nécessités historiques. Mais ce n'est pas à un prêtre qu'il appartient de le proclamer ; ce n'est pas à Bossuet qu'on peut demander de réduire la forme de la religion à n'être qu'une des multiples expressions du génie des races, façonné et déterminé par l'histoire. Ne nous étonnons pas d'une autre erreur, suite nécessaire de la première : il n'a pas cru à la vitalité du protestantisme : il a proclamé en mainte occasion que l'hérésie approchait de son terme, et que Dieu allait rétablir l'unité de son Eglise trop longtemps affligée. Il a été faux prophète en cela. Ce que Luther et Calvin ont perdu, Rome ne l'a pas gagné. La contradiction logique que Bossuet relevait dans les Eglises luthérienne et calviniste n'a pas été résolue dans le sens que son zèle catholique espérait. Il n'a pas compris, il ne pouvait comprendre que ce qui avait détaché les peuples de Rome étant la nécessité de vivre, le besoin de remplir leurs destinées, cela devait les empêcher à jamais de s'y réunir, et qu'une nation souffre moins d'une erreur logique que

de la raison même, quand elle blesse l'esprit national.

Contentons-nous cependant de ce que Bossuet pouvait nous donner, et sachons admirer qu'il ait su mettre dans une exposition théologique une telle force dramatique, des figures si pleines d'expression et de vie.

CHAPITRE VII.

THÉOLOGIE ET CONTROVERSES RELIGIEUSES.

Méthode de Bossuet dans la controverse.

I. — Le gallicanisme de Bossuet; forme nécessaire de son catholicisme.

II. — Bossuet adversaire du Jansénisme. — Pourquoi il n'a point entamé de polémique contre cette doctrine.

III. — Bossuet lutte pendant cinquante ans contre les protestants. — Ouvrages de controverse qu'il écrivit. — Ses négociations avec Leibniz pour le rétablissement de l'unité : raisons de leur insuccès.

IV. — Pourquoi Bossuet ramène tout à la question de l'Eglise, de son autorité et de son infailibilité. — Il réduit le protestantisme à l'illumisme ou au rationalisme. — Ce qu'il combat dans l'hérésie, c'est le libre examen, d'où sort l'incrédulité.

V. — Polémiques contre Malebranche, Dupin, R. Simon. — Là encore c'est le libre examen, le rationalisme, l'indifférence qu'il aperçoit et dénonce. — Il prévoit que l'ennemi le plus dangereux de l'Eglise, ce sera la critique philologique et historique.

S'il fallait étudier à fond la théologie de Bossuet, et le suivre dans toutes les polémiques où il défendit successivement toutes les parties de la religion, il y aurait de quoi

remplir tout un volume. Et puis, je cherche dans Bossuet ce qui est encore vivant et d'intérêt général aujourd'hui : la plupart de ces disputes théologiques et des arguments qui s'y sont échangés n'éveillent plus guère qu'une curiosité purement historique, et en quelque sorte archéologique. Forcé de me réduire et de couper court, je me contenterai de saisir dans cette théologie ce qui peut toucher des esprits contemporains : j'entreprendrai de dégager de ces formes mortes les idées utiles, les vérités éternelles qui continuent d'y vivre sourdement.

Au reste, peut-on dire que Bossuet ait une théologie? Catholique, sévèrement orthodoxe, il professe sur tous les points des doctrines que les conciles et la tradition uniforme de l'Eglise ont autorisées : sa théologie est la théologie catholique. Il n'invente rien : si nous sommes tentés de croire le contraire, et de penser qu'il découvre ce qu'il exprime avec un accent personnel et original, c'est que nous ne lisons guère de théologie que dans Bossuet. Mais la théologie ne s'invente pas, du moins la théologie orthodoxe. Par exemple, l'*Histoire des Variations* nous émerveille à bon droit par la puissance du raisonnement. Prenons garde pourtant que la forme seule, l'agencement, l'expression appartiennent à Bossuet. Mais les deux ou trois arguments dont tout l'ouvrage est

le développement et la confirmation, il les tient de ses maîtres ; ce sont des arguments traditionnels et consacrés, (on les trouve, sans chercher plus loin, dans Charron), auxquels il donne non l'existence, mais la force. Car dès 1654, au sortir de Navarre, il les possédait et les proposait dans le *Second sermon pour la conversion d'une nouvelle catholique* ; il traçait alors le cadre qu'il devait plus tard remplir. Ce qu'il met de lui, dans l'exposition, dans la discussion des dogmes, c'est la logique pressante, la netteté parfaite des démonstrations. Il a une vaste lecture, une science étendue : il ne néglige rien pour augmenter, préciser son information ; il met à contribution les savants de tout ordre, bénédictins, professeurs, historiens, hellénistes, orientalistes ; il ramasse de tout côtés les mémoires, les documents, les pièces et les textes qui font la conviction. En sorte qu'il n'est jamais à court, et que nulle difficulté ne le surprend. Il sait tout ce qu'on a dit sur chaque matière, et l'argument qui résout chaque objection ; sa mémoire, sa présence d'esprit font sa force, mais surtout sa méthode. Son originalité théologique est là tout entière : il ne dit rien de nouveau, encore une fois, mais il a une façon de dire les choses qui lui est propre, et qui les fait plus efficaces.

Quelle sera donc la méthode de Bossuet ? Le point de départ est naturellement « qu'il ne faut

rien prendre de son propre esprit, mais prendre celui des Pères, et suivre le sens que l'Eglise, dès son origine et de tout temps, a reçu par la tradition. » Mais comment maniera-t-on la tradition ? On y puisera, continue Bossuet, « des principes inébranlables dont il n'y aura qu'à suivre le fil par une théologie qui ne soit ni curieuse, ni contentieuse, mais sobre, droite, modeste, plutôt précise et exacte que subtile et raffinée (1). »

Notons ces mots : ni *curieuse*, ni *contentieuse*, ni *subtile*, ni *raffinée*. Deux règles surtout y serviront. D'abord, éviter la chicane, être de bonne foi. « Le théologien sincère ne cherche point, « dans les écrits qu'il combat, des paroles « qu'il puisse détourner à un mauvais sens. « Où il y va du salut des âmes, le moindre ar- « tifice lui paroît un crime..... Il estime une « pareille infidélité de dissimuler sa propre « créance et de déguiser celle de son adver- « saire (2). »

Ensuite, ne point se perdre dans le détail. couper court, aller au vif des questions, résoudre les difficultés capitales qui emportent tout le reste avec elles ; mais celles-là, les traiter à fond, n'y laisser rien d'obscur, et qui

(1) 2^e *Instruction sur la Version de Trévoux*. Préface, t. III, p. 512.

2) *Réfutation du catéchisme du sieur Paul Ferry*, t. XIII p. 360.

donne lieu à renouveler la dispute. Un théologien qui ne veut point faire montre de son esprit, et qui cherche seulement la vérité, appliquera facilement ces deux règles. Bossuet en a tiré une force merveilleuse dans la controverse. Il concède à l'adversaire tout ce qu'il peut ; même il lui emprunte ses principes : il fonde sa réfutation du catéchisme de Paul Ferry sur deux passages qu'il y trouve ; il appuie toute son *Histoire des Variations* sur les documents protestants. Puis il écarte toutes les discussions de détail : il retient sur chaque matière un ou deux points essentiels, où il s'attache, où il se retranche. Ainsi au catéchisme de Ferry il oppose « deux vérités catholiques » seulement. « mais choisies de telle sorte, que la première renverse leur religion par les fondements, la seconde nous met à couvert contre leurs attaques. » Il ne procédera pas autrement dans les *Variations* et dans la dispute du quiétisme : c'est toujours un petit nombre d'arguments, mais irrésistibles, mais décisifs ; toute son érudition, ses ressources infinies d'esprit ne s'égareront jamais de question en question, de chicane en chicane, mais se fixent autour des idées centrales sur lesquelles tout roule : il y ramène, il y renferme ses adversaires et ne leur permet point de s'égarer et de battre la campagne. De là la sobriété, et de là la vigueur de son argumentation. De là vient que les œu-

vres de controverse de Bossuet donnent à ceux qui les lisent l'impression d'une force contenue, inépuisable, capable de se proportionner aux obstacles et de se rendre toujours supérieure à tous.

Voilà par quelle méthode Bossuet a défendu victorieusement pendant tant d'années la vérité catholique, faisant face successivement à tous les ennemis qui menaçaient quelque partie du dogme et de la morale, protestants, quiétistes, philologues, casuistes, apologistes du théâtre.

I.

Mais avant de le suivre dans ces combats, il faut bien connaître sur quel terrain il s'établit, et de quelles doctrines il s'appuie. Je disais qu'il était catholique : cela suffit pour nous avertir qu'il n'innove rien : cela ne définit pas suffisamment ses opinions théologiques. Depuis le dernier concile, toutes les Eglises de tous les pays catholiques professent toutes les mêmes croyances, et suivent l'autorité de Rome sur toutes les questions de dogme et de discipline. L'Eglise de France, autrefois, avait d'autres maximes que l'Eglise romaine, sans rompre pourtant l'unité catholique. Les théologiens gallicans et ultramontains disputaient sans relâche, et les uns et les autres étaient ortho-

doxes en soutenant des opinions contradictoires. Les papes, que les doctrines ultramontaines flattaient, n'osèrent pourtant jamais, sous l'ancien régime, condamner les sentiments gallicans, et Bossuet, avec presque tout le clergé de France, avec la grande majorité de nos évêques et de nos docteurs, pouvait maintenir, en dépit même du chef de l'Eglise, des opinions qui seraient hérétiques aujourd'hui. Je ne doute pas, au reste, que, réduit à choisir entre le schisme et l'abandon de ses principes, il ne se fût soumis, comme ont fait ses successeurs, et n'eût trouvé dans son érudition de quoi justifier les nouveaux dogmes. Aussi serait-il puéril d'ériger Bossuet en adversaire de la forme actuelle du catholicisme, autant que de s'acharner sur lui, parce qu'il a suivi, alors qu'il le pouvait sans révolte, des maximes différentes de celles qui ont prévalu longtemps après sa mort : la mauvaise foi est égale de lui reprocher son gallicanisme, et de s'en servir pour attaquer notre clergé devenu par force ultramontain.

Ce qu'était le gallicanisme, Bossuet l'a expliqué éloquemment dans le sermon sur *l'unité de l'Eglise*, qui ouvrit les délibérations de l'assemblée du clergé de France en 1681 : il l'a défini précisément dans les quatre articles que les évêques et les docteurs de l'Eglise gallicane votèrent l'année suivante sous son inspiration.

Tout se réduit à trois points, qui pouvaient, comme il le dit, blesser les tendres oreilles des Romains : « l'indépendance de la temporalité
« des rois, la juridiction épiscopale immédia-
« tement de Jésus-Christ, et l'autorité des con-
« ciles (1). »

Le premier point regarde les rapports de l'Eglise et de la puissance civile. La doctrine ultramontaine, à laquelle Bellarmin avait donné tout son développement et l'appui de toutes les raisons théoriques et historiques qui la favorisaient, attribuait au pape une autorité supérieure sur les rois et les princes : le pape était le suzerain universel, qui pouvait disposer des trônes, et délier les sujets du devoir de fidélité. A quoi ne consentaient pas les gallicans : appuyés sur l'Évangile, sur les deux paroles de Jésus-Christ : « Mon royaume n'est
« pas de ce monde », et « Rendons à César ce
« qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, » ils séparaient le pouvoir civil de l'autorité spirituelle ; ils les voulaient alliés, échangeant de mutuels services, mais indépendants et distincts ; et pour bien assurer cette indépendance, en face de l'Eglise instituée de Dieu, ils dressaient l'Etat divin aussi par son origine et son institution, le magistrat investi d'une autorité également sacrée, et tenant immédiatement de

(1) *Lettre au cardinal d'Estrées*, t. XXVI, 292.

Dieu le pouvoir de protéger et de contraindre.

Le second et le troisième point assuraient la liberté des Eglises nationales et mettaient au large la diversité d'esprit des nations catholiques, sans rompre l'unité de l'Eglise universelle, ni détruire la primauté de l'Eglise de Rome. Selon les maximes de Rome, le successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ, seul représentait Jésus-Christ ; seul investi de la mission divine d'enseigner et de conduire, il déléguait aux évêques une part de son autorité, et leur communiquait de sa sainteté par le choix qui les constituait gardiens des Eglises particulières. Les gallicans maintenaient que Jésus-Christ avait donné à Pierre la primauté, mais à tous les apôtres, comme à Pierre le droit d'enseigner en son nom, le droit de lier et de délier, et que les évêques étaient les successeurs directs des apôtres dans tous les pays évangélisés par eux et par leurs premiers disciples. On voit l'opposition des deux doctrines : dans l'une, les évêques sont des représentants du pape, dans l'autre, des vicaires de Jésus-Christ ; dans l'une, toute leur autorité émane de Rome, dans l'autre, Jésus-Christ les revêt lui-même de sa puissance et leur promet son inspiration. L'une fait des évêques les créatures du pape, l'autre fait du pape « le premier entre des égaux. »

Il suivait de là que les gallicans ne pouvaient

reconnaître l'infaillibilité du pape : car à quelle distance des évêques ce don l'eût-il porté ? et quelle égalité eût subsisté ? Ils ont attribué aux évêques le droit de parler dans leur diocèse au nom de l'Eglise universelle, avec toute l'autorité qui la revêt : ils ont donné aux évêques l'assistance réelle de Jésus-Christ et l'inspiration toujours présente du Saint-Esprit, tant qu'ils suivent la tradition et interprètent fidèlement la vérité : ils n'ont donné de plus aux papes qu'un droit d'initiative pour définir la foi en toute circonstance. Mais les sentiments du pape ne deviennent dogmes et articles de foi que par le consentement de toute l'Eglise : le pape doit assembler le concile, et s'il a parlé selon le Saint-Esprit, les évêques, inspirés aussi du Saint-Esprit, avoueront ses paroles. C'est l'Eglise universelle et non le pape qui est infaillible, et l'autorité du concile est supérieure à celle du pape, au point que le concile peut déposer le pape : instruit par le Saint-Esprit, il peut déclarer aux fidèles que celui qu'ils croient le vicaire de Jésus-Christ et le chef de l'Eglise, ne l'est pas devant Dieu. Les théologiens ultramontains se scandalisaient de ces propositions, et déjà ils avaient énoncé dans toute sa rigueur, telle qu'elle a enfin prévalu, l'opinion de l'infaillibilité du pape.

Voilà en résumé par où l'Eglise gallicane se séparait de l'Eglise romaine, dont presque tous

les pays catholiques, Espagne, Autriche, Flandre, acceptaient et professaient les opinions. Pendant que les empereurs luttèrent contre les papes avec de tragiques alternatives de victoire et de défaite, tous les rois de France, depuis le saint roi Louis IX jusqu'au dévot Philippe le Bel, assuraient contre le saint-siège l'indépendance de leur couronne ; à l'ombre de leur puissance, l'Université et le clergé établissaient dans le royaume la tradition gallicane, et même un instant dans les conciles de Pise, de Bâle et de Constance obtenaient le consentement de l'Eglise universelle à leurs doctrines.

Il était naturel que Bossuet s'attachât au gallicanisme : à peine y avait-il en France quelques théologiens, sauf les jésuites, qui fussent favorables aux prétentions romaines. Respectueux comme il était de la tradition, celle-là était si bien établie en France, qu'elle devait lui sembler la forme essentielle du catholicisme. Songeons qu'il était l'élève de ce collège de Navarre, qui depuis plus de trois siècles avait fourni à l'Eglise gallicane ses plus ardents défenseurs ; d'où était sorti Gerson, le hardi théologien qui avait démontré qu'on pouvait déposer le pape, l'orateur puissant qui avait persuadé au concile d'exercer ce droit terrible.

Mais ce serait méconnaître la place que les opinions gallicanes tiennent dans la théologie

et dans l'âme de Bossuet, que de l'y croire attaché seulement par son respect des traditions anciennes. La raison surtout l'intéresse à les défendre : ce fut pour lui une affaire de bon sens. « Il me semble, écrivait-il, qu'il n'y a rien de plus odieux que les opinions des ultramontains. » Elles le blessaient comme une absurdité : il s'indignait qu'on pût méconnaître à ce point l'intérêt de l'Eglise et les conditions naturelles de toute autorité.

« Quelle espérance, disait-il, peut-on avoir de ramener jamais les princes du Nord, et de convertir les rois infidèles, s'ils ne peuvent se faire catholiques sans se donner un maître qui puisse les déposséder, quand il lui plaira?... On perdra tout par ces hauteurs. Dieu veuille donner des bornes à ces excès. Ce n'est pas par ces moyens qu'on rétablira l'autorité du Saint-Siège. Personne ne souhaite plus que moi de la voir grande et élevée ; elle ne le fut jamais tant au fond que sous saint Léon, saint Grégoire, et les autres qui ne songeoient pas à une telle domination. La force, la fermeté, la vigueur se trouvent dans ces grands papes ; tout le monde étoit à genoux quand ils parloient ; ils pouvoient tout dans l'Eglise, parce qu'ils mettoient la règle pour eux (1). »

Outre la difficulté de convertir les hérétiques à la souveraineté temporelle du pape, Bossuet pense sur l'ordre de l'Eglise comme sur la cons-

(1) *Lettre à M. Durois*, t. XXVI, p. 310.

titution de l'Etat civil : le despotisme, où la volonté individuelle du souverain fait loi, répugne à sa raison, même quand ce souverain est le successeur de Pierre, et commande au nom de Jésus-Christ. Il ne conçoit d'autorité que légitime, c'est-à-dire soumise aux lois, s'exerçant dans les formes régulières, que la tradition a transmises. Comme le roi, même absolu, doit respecter les privilèges des divers corps et ordres de l'Etat, et les institutions anciennes, ainsi Rome, possédant la plénitude de la puissance apostolique, doit se régler dans l'exercice qu'elle en fait « par les canons, c'est-à-dire par
« les lois communes de toute l'Eglise, de peur
« que, s'élevant au-dessus de tout, elle ne dé-
« truisse elle-même ses propres décrets (1). »

On s'est demandé souvent si Bossuet n'avait jamais douté de ce qu'il a si hautement et si constamment enseigné. Qu'on lise et le *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*, et les lettres qu'il écrivit en ce temps-là, et cet immense arsenal de faits et d'arguments à l'appui de sa doctrine qu'il intitulait *Gallia Orthodoxa* ; on se convaincra que ce qui le préserva en grande partie de douter, fut le gallicanisme, forme pour lui raisonnable et légitime du catholicisme. Par le gallicanisme, il répondait aux objections que les protestants tiraient de la tyrannie pontifi-

(1) *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*, 1^{er} point, t. XI, p. 600.

eale, du joug insupportable que les peuples mettent sur leur tête, en reconnaissant l'autorité spirituelle du chef de l'Eglise romaine. Par le gallicanisme, il satisfaisait à cet instinct national qui avait obligé tant de nations à rompre même la communion religieuse avec Rome : il rendait à sa patrie, à l'Etat, à son roi ce qu'en son âme il sentait leur devoir : il trouvait moyen d'être citoyen en restant catholique. Par le gallicanisme, il rendait possible l'Etat moderne, laïque, indépendant, sans détruire l'ordre ancien de l'Eglise : il accordait les deux puissances en les séparant. Il constituait les Eglises nationales, diverses d'apparence, selon le génie de chaque nation, unies dans le dogme et dans l'obéissance au successeur de Pierre ; il assurait la liberté des Eglises sans affaiblir l'unité de l'Eglise, et gagnait enfin tout ce que les protestants ont gagné sans perdre ce qu'ils ont sacrifié. Et la France, autrefois, a pensé comme Bossuet : le gallicanisme l'a sauvée du schisme ; dans cette forme aujourd'hui condamnée, elle a développé son génie propre et suivi ses destinées ; et c'est ainsi qu'elle a pu, après tant de révolutions, après un si complet renouvellement, se trouver encore à la tête des nations catholiques.

Le gallicanisme donc, dans la théologie de Bossuet, est le fort où il peut se retrancher contre les hérétiques, et qui lui fournit le

moyen de les confondre, toutes les fois qu'on discute sur l'organisation de l'Eglise et sur les conséquences politiques de l'adhésion aux dogmes catholiques. Il est vrai que ce qui fait sa force fait en même temps sa faiblesse.

Car les théologiens protestants ont beau jeu à lui répondre, que ce qu'il expose là-dessus n'est pas la croyance universelle de l'Eglise, et qu'il a contre lui, avec les trois quarts des nations catholiques, le chef, dont ces nations, et la France, et lui-même vénèrent la pleine et divine autorité.

II.

Le jansénisme était en quelque sorte le parti avancé de l'Eglise gallicane : Bossuet a-t-il poussé jusque-là ? On l'a cru parfois, et Fénelon aurait bien voulu l'y prendre sur le fait. Il est certain que Bossuet, qui a si vigoureusement fait la campagne contre tous les adversaires du dogme et de la morale chrétienne, n'a point fait acte d'hostilité contre les jansénistes, et qu'il a inspiré, et même en partie rédigé l'instruction pastorale sur laquelle le cardinal de Noailles s'est vu accuser de jansénisme.

Il est certain aussi que Bossuet estimait Jansénius et Saint-Cyran, qu'il en permettait même la lecture à des religieuses, et qu'il a inscrit les livres de Port-Royal, avec *les Provinciales*,

parmi les ouvrages qui peuvent former l'élocution d'un prédicateur. Il admirait, il aimait Arnauld et Nicole, qui ne demeureraient pas en reste avec lui : il voyait en eux d'illustres et vaillants défenseurs de l'Eglise.

Mais tout cela ne doit pas nous faire illusion : il est avec Nicole, avec Arnauld, quand ils combattent les erreurs de Malebranche et des protestants. Il est avec eux quand ils sont avec l'Eglise. Il est contre eux sur les questions où ils se séparent de Rome et de l'Eglise. Toute son admiration aboutit alors à les condamner.

« Grands hommes, dit-il, éloquents, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux, mais plus capables de pousser les choses à l'extrémité que de tenir le raisonnement sur le penchant, et plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire à leur unité naturelle (1). »

Il loue sans réserve Nicolas Cornet, son ancien maître, qui a fait condamner le jansénisme en Sorbonne. Il se rend à Port-Royal, sur l'ordre de l'archevêque de Paris, pour conférer avec les religieuses et tâcher de leur persuader l'obéissance. Il ne comprend pas que quelques fidèles, des religieuses surtout, tiennent en échec le pape et des évêques, et refusent de

(1) *Oraison funèbre de N. Cornet*, t. XII, p. 678.

souſcrire, ne fût-ce que par pure ſoumiſſion, aux déciſions de toute l'Egliſe. Il eſtimate que les cinq propoſitions condamnées, ſi elles ne ſont pas littéralement dans Jansénius, ſont « l'âme » de ſon livre. Il approuve, il défend les doctrines des jéſuites ſur la grâces, et ſans conſentir à l'opinion de Molina, il le reconnaît orthodoxe. Contrairement aux ſentiments d'Arnauld, il ne ſe laſſe pas de recommander à ceux qu'il dirige l'usage de la communion : « Il faut prier et communier juſque dans les « derniers délaisſemens, et au delà : il eſt « ainſi (1) ». Il blâme même la morale des janséniſtes : il leur reproche de *trouver partout des crimes nouveaux, d'accabler la faiblesſe humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impoſe, et de faire parître le chriſtianisme impoſſible* (2). Il ſ'éloigne d'eux autant que des caſuiſtes indulgents : « Il faut marcher au milieu, dit-il, ſans « ſe laiſſer ſurprendre à cette rigueur affectée « qui ne fait que des ſuperbes et des hypo- « crites (3), » non plus qu'aux maximes mondaines et profanes.

Bossuet n'eſt donc pas janséniſte. Pourquoi, ſ'il en eſt ainſi, n'a-t-il pas attaqué le janséniſme ? La raiſon en eſt ſimple : il n'a point jugé leur erreur dangereuſe. Toute fauſſe

(1) *Lettre à Mme Cornuau*, t. XXVII, p. 533.

(2) *Oraison funèbre de N. Cornet*, t. XII, p. 670.

(3) *Ibid* t. XII, p. 672.

qu'elle fût, leur morale atténuait la fausseté de leur dogme : car elle rendait le salut difficile, la vie triste ; elle effrayait les hommes, elle ne les flattait pas. Elle n'avait rien pour séduire la foule : c'était l'erreur de quelques-uns. Bossuet jugea que d'autres dangers plus pressants, qui menaçaient plus généralement l'Eglise et les fidèles, exerceraient plus utilement son zèle et son activité. Et puis, dans ses égarements, le jansénisme a toujours gardé une mesure, qui devait aider à lui faire trouver grâce aux yeux de Bossuet. Jamais il n'a franchi l'étroite limite qui sépare l'hérésie du schisme. Il a voulu toujours rester en communion avec l'Eglise : dans la plus grande ardeur de sa querelle contre Rome, il s'acharnait contre les protestants, pour attester sa volonté de ne pas rompre l'unité. Condamnés, les jansénistes ne se sont pas soumis ; mais indociles, ils n'ont jamais été rebelles : ils sont restés catholiques en dépit du pape. C'étaient là des hérétiques d'un nouveau genre, qui ne mettaient pas l'Eglise en péril. Ils avaient contre eux le pape, le roi, les évêques, la Sorbonne : c'était assez pour accabler des gens qui ne se séparaient point.

Nous voyons maintenant la position prise par Bossuet : gallican, partisan contre Rome de l'autorité du concile et de l'indépendance des rois, en tout le reste, et dans la question du jansénisme, uni à Rome, autant par le consen-

tement de sa raison que par la soumission de son cœur, voilà en quel état, avec quelle forme de doctrine, il est entré au plus fort des controverses religieuses de son temps.

III.

Pendant près de cinquante ans son principal effort a été dirigé contre les protestants : seule la querelle du quiétisme a pu détourner pendant quelques années toutes ses forces et tout son zèle de leur plus ordinaire objet. J'aurai à dire plus loin quelle conduite Bossuet a tenue, comme pasteur, à l'égard des protestants : nous n'avons à regarder ici que les raisons qu'il a opposées, comme docteur, à leurs doctrines.

Dès son arrivée à Metz, il engage la lutte : le ministre Paul Ferry, un des plus anciens et des plus respectés pasteurs de l'Eglise calviniste, homme de savoir et de vertu, sincère et modéré, avait publié à Sedan un *Catéchisme général de la réformation de la religion* (1654). Il y soutenait la nécessité de la réforme, et que, depuis cette réforme, et spécialement depuis 1543, on ne pouvait plus se sauver dans l'Eglise romaine. Bossuet, jeune et brûlant de zèle, accepta la lutte sur le terrain choisi par le vieux théologien de l'hérésie, et dans sa *Réfutation du catéchisme du sieur Paul Ferry*

(1655), s'attacha à établir que l'Eglise catholique n'ayant pas varié, on pouvait y faire son salut depuis comme avant 1543 ; en second lieu, que la prétendue réformation non seulement n'était pas nécessaire, mais ne saurait se justifier, et qu'on ne saurait y faire son salut.

Après ce premier début, qui fut éclatant, Bossuet se fit une place de plus en plus considérable parmi les théologiens. On le regarda comme un des plus forts défenseurs, comme un des plus sûrs dépositaires de la vérité catholique. Beaucoup d'hérétiques s'adressèrent à lui, pour lui proposer les difficultés qu'ils rencontraient en sa croyance, les doutes qu'ils ressentaient sur la leur. Il conçut que pour les particuliers, sinon pour les docteurs, la dispute n'était pas toujours la plus sûre voie pour toucher le cœur et éclairer la raison, et que l'ignorance des vraies croyances de l'Eglise catholique était en eux le principal obstacle à leur conversion. Aussi écrivit-il dans cette vue, en 1668, son *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique sur les matières de controverse*, afin d'établir, sur toutes les questions débattues, les vrais sentiments de l'Eglise catholique, constamment professés par elle et formellement définis au concile de Trente : sans rien céder sur le fond des choses, il s'étudia à leur donner une forme nette, simple, incontestable, à retrancher toutes les chicanes, à tourner dans le

bon sens, conforme également aux Écritures et à la tradition, tout ce qui dans le dogme ou dans la discipline avait révolté les protestants et motivé leur rupture. Bossuet publia son livre en 1671. Il en avait fait tirer d'abord douze exemplaires, qu'il soumit à la critique de ses amis : il corrigea, sur leur avis, l'édition qui fut donnée au public. Un des douze exemplaires des amis, celui de Turenne, tomba aux mains d'un docteur anglican : les différences qu'il y put noter avec le texte de l'édition publique donnèrent occasion de publier en Angleterre et en Hollande que Bossuet avait lui-même varié dans sa doctrine, et avait dû corriger son livre pour éviter la censure de la Sorbonne. Ces différences pourtant ne touchaient pas au fond, et n'avaient pour but que de rendre le style plus net et plus clair. On disait aussi que Bossuet, dans son livre, s'était rapproché des protestants : que ses sentiments pouvaient souvent être avoués par eux, mais qu'ils déguisaient la véritable doctrine catholique. La seconde édition du livre (1674) fit tomber ces propos, revêtue qu'elle était d'une approbation authentique du pape, de celles de plusieurs archevêques et évêques de France, et de plusieurs prélats étrangers ou romains.

L'*Exposition* avait procuré la conversion de plusieurs protestants de marque : elle avait achevé de dissiper les doutes de Turenne.

M^{lle} de Duras, nièce du maréchal, n'était pas convaincue ; elle voulut mettre aux prises les deux doctrines, entendre sur chaque matière les objections et les réponses, s'éclairer enfin par une discussion contradictoire. Bossuet, sûr de sa cause, consentit d'abord à ce duel théologique : le ministre Claude, membre du consistoire de Charenton, un des plus érudits et des plus habiles de sa religion, en accepta aussi la proposition, et bien qu'un moment arrêté par l'opposition du consistoire, se rendit, le 1^{er} mars 1678, chez la comtesse de Roye, où étaient M^{lle} de Duras et Bossuet. La dispute porta sur l'Eglise, sur son autorité, et sur sa visibilité, question que d'un commun accord on considéra comme capitale et contenant la solution de toutes les autres difficultés. Bossuet publia la *Relation* de la conférence : Claude publia la sienne, différente de celle de Bossuet, qui y répliqua par des *Réflexions*, et offrit de recommencer le débat, s'engageant à tirer publiquement de son adversaire, ou de tout autre qui prendrait sa place, les réponses qu'il lui avait attribuées dans sa relation. Le ministre ne releva pas le défi : M^{lle} de Duras se convertit. Ce qui apparaît à travers les contradictions des deux rédactions, c'est que Bossuet poussa vivement le ministre, et l'obligea à reconnaître que, sans l'autorité de l'Eglise, il peut y avoir autant de religions que d'hommes, et que les

protestants ont donné parfois à leurs synodes une autorité pour définir et imposer la foi, qui ressemble fort à celle des conciles catholiques : il triompha aussi manifestement sur ce que l'Eglise de Jésus-Christ doit être visible sur la terre et perpétuelle, tandis que les protestants ne peuvent remonter au delà de Luther, ni relier à Jésus-Christ la succession de leurs pasteurs. En revanche, il fut possible à Claude de maintenir que, si l'autorité seule de l'Eglise nous découvre la vérité et la divinité de l'Ecriture, toutes les Eglises auront un droit pareil à l'égard de leurs sectateurs, et toutes les religions seront ainsi également autorisées. Bossuet ne se débarrassait de l'objection, qu'en la montrant aussi redoutable pour le calvinisme que pour le catholicisme, et en faisant appel à la croyance de son adversaire en une vérité unique et uniforme.

Jurieu, ministre réfugié en Hollande, entreprit de faire voir que l'Eglise romaine avait varié sur la façon d'administrer l'Eucharistie, et que sa pratique actuelle était condamnée par les paroles mêmes de Jésus dans l'institution du sacrement : Bossuet répliqua par le *Traité de la communion sous les deux espèces* (1682), dont Bayle loue le raisonnement serré et judicieux. La solide érudition n'en fut point entamée par les deux docteurs protestants, qui en essayèrent la réfutation : Bossuet avait préparé, pour conti-

nuer cette querelle, de nouvelles armes, dont il ne fit pas usage. Les affaires du gallicanisme détournèrent son attention, mais surtout il conçut dès lors un vaste projet qui devait embrasser toutes les controverses particulières, et détruire ensemble toutes les défenses du protestantisme.

C'était l'*Histoire des Variations*, qui parut en 1688. S'appuyant sur les confessions de foi des diverses sectes, sur les décrets des synodes, sur les écrits des docteurs et des historiens de la réforme, il opposait les variations des Eglises protestantes sur la foi à l'immutabilité de l'Eglise catholique. Il exposait les doctrines nouvelles qui avaient paru en Allemagne, en Suisse, à Genève avec Luther, Zwingle, O'Ecolampade, Calvin, le progrès, les indécisions, les contradictions des réformateurs, les vains efforts pour arriver à l'unité et à la conciliation : il montrait par quel chemin l'Angleterre était venue au schisme et à l'hérésie, sous Henri VIII et sous Edouard VI ; il étudiait les prétendus ancêtres du protestantisme, albigeois, vaudois, sectateurs de Wiclef et de Huss ; il descendait, à travers les guerres civiles de France, à travers les querelles des arminiens et des gomaristes de Hollande, jusqu'aux plus récentes manifestations de la foi des protestants, jusqu'aux derniers actes qui établissent l'état des croyances de leurs Eglises.

Il terminait, enfin, par un quinzième livre, le plus vigoureux et le plus pressant de l'ouvrage, où il établissait la visibilité, l'infaillibilité et l'immutabilité de l'Eglise, dérivant toutes les erreurs des protestants, leurs hérésies, leur schisme, de l'ignorance où ils étaient sur cette partie essentielle et fondamentale de la foi.

Les adversaires de Bossuet ne pouvaient rester indifférents à une attaque si générale, si vivement poussée ; par la masse des documents rassemblés, par la puissance de dialectique qui les mettait en œuvre, l'ouvrage était vraiment le plus redoutable effort que la théologie catholique eût fait jusqu'à ce jour contre la réforme. Les réponses, les objections, les réfutations ne se firent pas attendre.

L'ardent Jurieu se signala d'abord par ses *Lettres Pastorales* ; à ce critique intempérant, fécond en arguments et en injures, et qui, avec tout le savoir et tout l'esprit du monde, déconcertait souvent ou compromettait son propre parti, Bossuet adressa successivement *Six Avertissemens*, où, reprenant sur quelques points contestés la défense de la foi catholique, démontrant à nouveau la constance de la tradition et la pureté de la croyance dans l'Eglise romaine, il relevait et discutait les opinions étranges, nouvelles ou scandaleuses du ministre. Les gens qui n'aiment pas le style oratoire de Bossuet et qui le croient trop beau pour

être solide, devraient lire pour se détromper l'*Histoire des Variations* et les *Avertissemens* : ils y trouveraient un style vif, naturel jusqu'à la négligence, abondant en phrases familières, en constructions rompues, en anacoluthes, comme disent les rhéteurs, non point étudiés et volontaires, mais tels qu'ils échappent à un homme passionné dans la chaleur de la parole improvisée; un style, enfin, net, court, haché, qui fait penser, comme je l'ai déjà dit, à Montesquieu par la concision saisissante des formules, à Voltaire par la légèreté rapide de l'allure. Le *Cinquième Avertissement*, surtout, éclate parmi les autres, parce qu'il a de plus pour nous l'intérêt vivant des choses. Jurieu, pour justifier les soulèvements des protestants, avait mis en avant avec hardiesse le principe de la souveraineté du peuple, qui, l'ayant autrefois aliénée aux mains des princes, pourrait cependant la retirer à lui légitimement : c'était greffer une discussion politique sur la controverse théologique. Bossuet suivit Jurieu sur ce nouveau terrain, et réfuta dans le *Cinquième Avertissement* une doctrine qui choquait plus encore son idée de la puissance civile que sa foi religieuse : avec quelle vigueur et par quels arguments il l'a fait, je l'ai montré dans le chapitre où j'ai étudié ses théories politiques.

Les *Avertissemens*, dirigés surtout contre

Jurieu, touchaient aussi parfois Basnage et Burnet, qui étaient à leur tour entrés en lice contre l'*Histoire des Variations*. Le premier, Français réfugié en Hollande, homme honnête, érudit, modéré, essaya dans un ample traité de démontrer la perpétuité et l'unité de la doctrine des réformés, en même temps que les erreurs et les changements de l'Eglise romaine. L'autre, évêque anglican de Salisbury, irrité de voir son *Histoire de la Réformation d'Angleterre* si habilement employée à maltraiter son parti, exhala son dépit dans un court et vague pamphlet. Bossuet ramassa tout ce qu'il avait de plus fort à dire contre ces deux adversaires dans sa *Défense de l'Histoire des Variations*.

Il devait retrouver encore Basnage quelques années plus tard. Il fit en 1700 une *Instruction Pastorale* pour les nouveaux convertis de son diocèse; il y traitait surtout de l'Eglise. Basnage l'attaqua, avec plusieurs autres évêques et archevêques de France. Bossuet réfuta les objections et résolut les difficultés proposées par le ministre dans une seconde *Instruction*, qui parut en 1701.

Voilà, en peu de mots, quels furent les principaux épisodes de la grande lutte entamée par Bossuet en 1654 contre les protestants, et qu'il soutenait encore en 1701, à soixante-quatorze ans, avec la même vigueur qu'à vingt-six. Une chose est remarquable tout d'abord, dans

ce grand nombre d'ouvrages, écrits en des occasions si diverses et contre des adversaires de toute sorte : qu'il parle au violent Jurieu, à l'âcre Burnet, ou bien au doux Ferry, à l'honnête Claude, Bossuet garde dans la discussion une parfaite convenance de ton. Il est véhément, passionné, parce qu'il est convaincu : il sait pourtant respecter la conviction de ses adversaires. Jamais homme n'a disputé plus chaudement avec moins d'injures ; son raisonnement est impitoyable, mais son cœur est sans haine, sans aigreur, et sa parole sait unir la courtoisie avec la force.

Si parfois le mot d'*absurdité*, d'*extravagance* ou de *calomnie* lui vient sous la plume (et cela est rare), il faut songer que Jurieu, par ses emportements et ses témérités, révolta même les ministres réformés, que Basnage ne put supporter tout ce qu'il avançait sur la foi, et qu'enfin Bossuet s'était vu indignement traiter.

« Que je vais recevoir d'injures après ce dernier *Avertissement*, écrivait-il, et que le nom de M. de Meaux va être flétri dans les écrits du ministre ! Déjà on ne trouve dans sa *sixième Lettre* que les ignorances de ce prélat, ses vaines déclamations avec les comédies qu'il donne au public ; et quand le style s'élève, ses fourberies, ses friponneries, son mauvais cœur, son esprit mal fait, baissé et affaibli par son grand âge, qui passe soixante-dix ans, ses violences qui lui font mener les gens à la messe à coups de barre. sa vie

qu'il passe à la cour dans la mollesse et dans le crime, car on poussera la calomnie à tous ces excès, et tout cela est couronné par son hypocrisie, c'est-à-dire, comme on l'explique, par un faux semblant de révéler les mystères qu'il ne croit pas dans son cœur (1). »

Qu'y aurait-il d'étonnant qu'il eût senti de telles injures ? Cependant, s'il lâche quelque dureté, elle ne qualifie que la doctrine, et il ne porte aucun jugement qu'il ne prouve : même en répondant à Jurieu, il ne vise jamais l'homme. Il s'est abstenu de toute diffamation personnelle, fût-ce par représailles, et la seule vengeance qu'il se permette, c'est de ruiner sans ménagement, à coup d'arguments directs et rudes, toutes les assertions du contradicteur qui l'a insulté. Bossuet agissait ainsi par un juste souci de sa dignité, par charité aussi ; mais peut-être plus encore par habileté, ou par une charité plus large qui ne regardait pas les ministres. Car, remarquons-le, ce n'est pas pour eux que Bossuet écrit : il ne lui importe pas de les confondre, et il n'espère guère de leur faire avouer leur défaite. Mais derrière eux il aperçoit la foule de ses frères égarés, qui les écoute ; c'est à eux qu'il parle, c'est eux qu'il veut toucher, et il sent bien que ce n'est pas par des invectives furieuses,

(1) 6^e *Avertissement*, t. XIV, p. 2.

mais par de solides raisons, qu'il pourra les éclairer. De là les ménagements qu'il observe envers les personnes, de là cette attention à éviter les paroles acerbes contre les protestants, dont il choque impitoyablement la doctrine ; il a des délicatesses infinies pour ne point les blesser, et si quelque part il donne en exemple ce que l'on fit contre les hérétiques des premiers siècles, il s'en excuse à ses frères de la Réforme, il les avertit que, sans vouloir faire de comparaisons odieuses, il veut seulement éclaircir, au moyen de l'histoire, la pratique constante de l'Eglise catholique.

S'il est doux, il ne fait pas le doucereux : il veut convaincre et non séduire. Aussi ne leurre-t-il pas les hérétiques d'une vaine promesse d'impartialité. Il dit au contraire hautement qui il est dès les premières pages des *Variations* ; il fait profession d'être catholique, et soumis en tout à l'Eglise.

« Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis, quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière. »

Cela dit, il argumente loyalement : il tire des conséquences directes de faits avérés. Comme les personnalités et les injures, il supprime les

chicanes et les arguties, il s'interdit de tronquer les textes, d'équivoquer sur les mots. Il n'a souci que de la vérité, il croit la posséder, il la montre comme il la voit, sans artifice et sans déguisement, et il estime assez l'esprit humain pour le croire capable de lui céder et de ne céder qu'à elle.

Car, dans la douleur que lui causent tous ces enfants perdus pour l'Église, et qu'une vaine illusion a fait renoncer aux promesses de Jésus-Christ, il voudrait les regagner, et sa charité active lui inspire la seule chimère peut-être qui soit entrée dans cet esprit si net si sensé, l'espérance de faire rentrer les peuples indociles dans l'unité hors de laquelle on ne sera point sauvé. Toujours il a gardé cette espérance au fond du cœur, et il a saisi impatiemment toutes les ouvertures qui se sont présentées de travailler à la réunion.

En 1666 et 1667, il échange des lettres avec son ancien adversaire, demeuré son ami, le ministre Paul Ferry : ils ont ensemble plusieurs conférences dans un voyage qu'il fait à Metz. La chose n'aboutit pas pourtant. Les collègues de Ferry ne désiraient peut-être pas aussi sincèrement que lui la fin du schisme : mais surtout quand on s'était trouvé d'accord sur un point, le protestant croyait avoir convaincu le catholique, qui de son côté se flattait que le protestant était venu à lui : et ainsi quand on s'était

mis d'accord, on ne s'entendait pas sur cet accord même, et rien n'était jamais fait.

En 1691, l'empereur Léopold donna commission à l'évêque de Neustadt de traiter de la réunion des protestants. Plusieurs théologiens de la confession d'Augsbourg arrêterent avec ce prélat quelques articles qui pouvaient faciliter l'accommodement. La duchesse de Hanovre envoya ce projet à Bossuet, dont la polémique sur l'*Histoire des Variations* venait de faire éclater la loyauté et la modération. Bientôt l'abbé luthérien de Lokkum, Van der Muelen, lui communiqua des vues qu'il avait conçues sur ce projet, et lui fit savoir à quelles conditions il croyait que les protestants pouvaient rentrer dans l'Eglise catholique. Leibniz écrivit sur le même sujet à M^{me} de Brinon, directrice de Saint-Cyr, à Pellisson et à Bossuet. Celui-ci reçut les mémoires de Van der Muelen, et y fit ses remarques et ses objections ; il entretenit avec Leibniz une correspondance assez active, que la guerre finit par interrompre vers 1695, et qui se renoua après la paix en 1699, pour se continuer pendant deux ans encore.

Tous ces échanges de vues et ces bonnes dispositions, qu'on peut croire sincères des deux parts, n'aboutirent pas, et ne pouvaient aboutir. Les faits étaient plus forts que les hommes. Van der Muelen était plus conciliant, Leibniz plus disputeur : au fond, Van der Mue-

len ne cédaient rien de plus que Leibniz, et Bossuet, avec tout son zèle pour l'unité, ne pouvait rien abandonner non plus du dogme catholique. On pouvait résoudre toutes les difficultés secondaires. Bossuet avait beau promettre la communion sous les deux espèces, laisser aux ministres leurs femmes : Van der Muelen avait beau accepter la primauté du pape, la messe et la prière pour les morts. Tout cela ne servait à rien : il était impossible de faire convenir les catholiques et les protestants sur les points essentiels. Les uns et les autres voulaient la réunion : mais pour les uns comme pour les autres, elle consistait dans le consentement des adversaires à leur doctrine. Pour les catholiques, l'unité devait être rétablie par la soumission des protestants à l'Eglise : pour les protestants, par la liberté que leur laisserait l'Eglise de croire ce qu'ils avaient cru pendant leur schisme. Mais comment le pape eût-il pu accorder la justification par la foi ? Et comment les luthériens pouvaient-ils accepter le concile de Trente ? Il eût fallu que les protestants se fissent catholiques ou les catholiques protestants. Quand même les théologiens des deux partis fussent parvenus à tout concilier, rien n'était fait. La question de procédure, dans l'acte décisif de la réunion, remettait tout en question. L'Eglise voulait que les protestants se soumissent avant de les recevoir, les protes-

tants voulaient être reçus avant de se soumettre. Ce n'était pas une pure chicane : dans ce débat, la forme emportait le fond. Selon la procédure adoptée, ou bien l'Eglise romaine déclarait les protestants orthodoxes et les déchargeait de l'accusation d'hérésie, ou bien les protestants, en renonçant à l'hérésie, l'avouaient. Cela revenait toujours à ce que les réformés demandaient à l'Eglise de se faire protestante, et l'Eglise demandait aux réformés de se faire catholiques. Chaque religion prétendait être d'abord reconnue par les sectateurs de l'autre, et donner ensuite les concessions dont on serait convenu, comme des témoignages gratuits d'indulgence et d'esprit pacifique. Il n'y avait de la faute de personne. Nulle bonne volonté ne pouvait supprimer un siècle de l'histoire.

IV.

Sans nous faire juge de tous ces débats théologiques, il y a pourtant un point qu'il faut noter. Dans toutes les polémiques, dans toutes les tentatives de conciliation, Bossuet a sans doute discuté, et discuté à fond, toutes les matières sur lesquelles les protestants ne s'accordaient pas avec les catholiques. Mais on a pu s'en apercevoir même dans le rapide

résumé qu'on vient de lire, depuis sa réfutation du catéchisme de Ferry jusqu'à ses négociations avec Leibniz, Bossuet a fait tourner toute la controverse sur une question principale, à laquelle il est toujours revenu, à laquelle il a subordonné toutes les autres, qu'il détachait du corps de la narration de *l'Histoire des Variations*, pour l'exposer à part : et ses adversaires ne lui ont pas dénié que de là dépendit la décision de toute l'affaire. Cette question est celle de l'Eglise. Aucune nouveauté n'est possible, en effet, tant que le dogme de l'Eglise infallible, souveraine arbitre des croyances, n'est pas méconnu. Toute hérésie commence nécessairement pas nier expressément ou implicitement l'autorité et l'infaillibilité de l'Eglise. Luther, Zwingle, Calvin ont proposé et fait agréer aux peuples leurs opinions particulières sur l'Eucharistie, sur les sacrements, sur le mariage des prêtres, sur le culte et sur la discipline : ils ne l'auraient pu faire s'ils avaient été soumis à l'Eglise, et s'ils l'avaient crue incapable d'erreur : c'est presque un truisme de le dire. Mais ils prétendaient revenir aux croyances et à la forme de la primitive Eglise, rétablir le christianisme dans la pureté de ses origines, et se refaire pour ainsi dire chrétiens à la façon du Christ. Il fallait donc savoir si l'Eglise avait dû conserver le dépôt de la foi ; si Jésus-Christ avait pu permettre que

sa vérité fût obscurcie, et que ceux qui enseignaient les nations en son nom, enseignassent l'erreur et l'idolâtrie. La question de l'autorité de l'Eglise se résolvait ainsi en une discussion des promesses faites par Jésus à son Eglise, et l'on passait à examiner si la vraie Eglise du Christ devait, par son institution même et sa nature, être toujours sur la terre en un corps visible. On débattait si la succession du sacerdoce pouvait être jamais interrompue, en sorte que la mission de prêcher la vérité appartint à des individus poussés d'une vocation extraordinaire, sans cette consécration qui, tour à tour reçue et donnée, transmet de pasteur en pasteur, à travers les siècles, le caractère apostolique. Toutes ces questions étaient contenues dans la grande question de l'Eglise, et elle fait vraiment le fond de la polémique de Bossuet, qu'il ait affaire à Ferry, Claude ou Jurieu.

Je le laisserai rechercher contre eux les arguments théologiques, interpréter l'Ecriture, feuilleter les Pères et les conciles, établir par l'immutabilité de la doctrine catholique que si l'Eglise a jamais dès sa naissance été dépositaire de la vérité, elle la possède encore aujourd'hui ; demander aux hérétiques, l'histoire à la main, où était la vraie Eglise quand leurs Eglises n'existaient pas, si ce n'était l'Eglise catholique, sommer les pasteurs de produire

leurs titres, de déclarer qui les a institués, de qui ils tiennent leur mission, sinon parfois de l'Eglise catholique qu'ils renient, et le plus souvent d'eux-mêmes, de leur propre fantaisie, qui a imposé aux peuples. Ce que valent ces raisons, c'est aux théologiens de le voir, et je ne veux dans ce débat faire le catholique ni le protestant. Mais Bossuet produit et ramène sans cesse un argument singulièrement intéressant et dont la portée dépasse l'objet particulier de la controverse.

Il dit aux protestants : « L'Écriture, dites-vous, contient toute vérité. A merveille, et je le dis aussi. Mais qui expliquera toutes ces vérités contenues dans l'Écriture ? Car il n'en est pas une qui n'ait besoin d'explications. Jésus-Christ a dit : « Ceci est mon corps. » Vous, luthérien, vous entendez cela d'une façon ; vous, zwinglien, d'une autre ; vous, calviniste, d'une autre encore. Vous, calviniste, vous niez la présence réelle. Vous, zwinglien, vous affirmez que « ceci est mon corps » veut dire : « ceci est le signe, le symbole de mon corps. » L'Écriture n'est donc pas claire, puisque vous tournez, tous les deux, le sens littéral en sens figuré. Elle n'est donc pas claire, puisque vous n'y apercevez pas, tous les deux, les mêmes choses, et que le luthérien y découvre encore ce que vous n'y trouvez pas ; à vous trois, avec votre libre examen, vous tirez trois religions de l'Écri-

ture. Il ne suffit donc pas d'en comprendre la lettre, il faut l'interpréter.

« Mais, je le répète, qui interprétera ? Nous, catholiques, nous nous en remettons à l'Eglise, instituée de Jésus-Christ pour enseigner les nations ; à elle seule appartient le droit de définir, de préciser le sens de l'Ecriture. La vérité que nous croyons est celle qu'elle nous dit être dans l'Ecriture, et la foi que nous avons aux promesses que Jésus-Christ lui a faites nous préserve de la tentation de suivre notre sens individuel plutôt que son autorité. Mais vous, à qui donnez-vous le droit d'expliquer l'Ecriture ? à tout le monde ? Chaque fidèle qui lit l'Evangile est donc assisté du Saint-Esprit ; mais alors il y aura autant de religions que de fidèles, il n'y a plus d'Eglise, plus de dogme universel, et la vérité, c'est ce que chacun croit à chaque moment. Non, répond-on, car quelques-uns seulement seront en effet inspirés. Je le veux, mais d'autres diront aussi qu'ils le sont. Qui distinguera les faux prophètes des vrais pasteurs, ministres de vérité ? De toutes ces bouches qui prétendent faire parler le Saint-Esprit, quelle est celle où l'on entend en effet sa voix ? à quelle marque reconnaîtra-t-on la véritable inspiration ? S'il n'y a point d'autorité qui lève les doutes et prescrive le choix, nul ne cède, chacun suit sa fantaisie, et appelle Dieu tout ce qu'il songe. Pourquoi préférerais-je

votre sens au mien ? Vous êtes éclairé d'en haut, et moi, le suis-je moins que vous ? Qui croire ? Ce que croit le plus grand nombre ? Mais c'est reconnaître une autorité ; et où est le plus grand nombre, sinon dans l'Eglise catholique ? Ce qui offre les signes les plus manifestes d'une inspiration divine ? L'extase donc, la fureur, la possession, toutes les extravagances des illuminés seront les marques de la vérité. Le fanatisme devient ainsi la forme nécessaire et excellente de la foi.

« Et puis, pour chercher la vérité dans l'Ecriture, il faut croire d'abord que l'Ecriture contient la vérité, il faut ajouter foi à la révélation. Mais d'où naît en nous cette croyance ? Pour moi, catholique, point d'embarras : l'Eglise m'affirme que Dieu lui-même a déposé dans son Ecriture toute sa vérité, et je le crois paisiblement sur sa parole. Mais vous, qui ne reconnaissez pas l'Eglise, d'où savez-vous que l'Ecriture est divine ? Le Saint-Esprit, dites-vous, me le persuade, en la lisant. Le persuade-t-il ainsi à tous ? Chaque fidèle aurait alors sa révélation particulière. Et celui qui n'a pas lu l'Ecriture, celui qui ne sait pas lire, les voilà donc exclus de la connaissance de la vérité, exclus de la religion du Christ, exclus du bénéfice de la foi, exclus du salut ? Ou bien ce sera l'autorité qui les fera croire. Car comment soutenir que Dieu les persuade qu'il a lui-même dicté son Ecri-

ture, sans qu'ils la connaissent? Jésus ne sera donc pas venu pour les plus pauvres, les plus déshérités, il ne sauvera plus les illettrés, et l'A B C sera la condition première de la justification.

« Mais, si je lis l'Écriture, et si je n'en aperçois pas le divin caractère? c'est que je ne serai pas prédestiné au salut éternel. J'entends; mais, en attendant, je serai dispensé de croire, et tous ceux à qui l'évidence de la révélation ne se découvrira point auront le droit aussi de la nier. Dieu n'a point voulu que sa religion fût sans mystères, et son Écriture sans obscurités: si ma raison répugne à ces mystères, si elle ne démêle point ces obscurités, qui pourra m'obliger à croire? Catholique, je me sou mets, et dans la révolte de ma raison je vois une tentation funeste de l'orgueil, je la brise, je l'humilie, je traîne mon doute comme un péché, et si je ne puis le chasser, je tremble, je m'accuse et j'espère. Mais si j'ai repoussé l'autorité de l'Église, si j'ai revendiqué mon droit de libre examen, ma raison seule parle et me commande. Vous ne trouvez pas dans l'Évangile les vérités que croient les catholiques; mais je n'y trouve pas, moi, les vérités que vous croyez. Le luthérien ne croit pas que Jésus-Christ change la substance du pain et du vin en son propre corps dans l'Eucharistie, comme le croit le catholique. Le calviniste ne croit pas que

Jésus-Christ soit réellement présent sous les espèces du pain et du vin, comme le croient le catholique et le luthérien. Et moi, je ne crois pas que le sacrement ait une origine ni une vertu divines, comme le croient le catholique, le luthérien et le calviniste. Je ne vois pas que Jésus-Christ ait institué ni Eglise, ni sacrements, ni culte, ni dogmes : je ne vois qu'un homme, et non le Fils de Dieu, dans le Galiléen, au nom duquel toutes les sectes débitent des fantaisies contradictoires. Je ne vois point que les prophètes juifs aient prédit sa venue, ils étaient inspirés de leur passion, et non de Dieu. Je ne vois dans l'histoire d'Israël qu'une histoire humaine, et j'aperçois autant de vérité dans la Genèse et dans le livre de Moïse, que dans la *Théogonie* d'Hésiode et dans l'*Iliade* d'Homère. Je doute enfin, ou je nie : qui m'empêchera de nier ou de douter ? Vous prétendez que le Saint-Esprit vous fait croire : si c'était une illusion qui vous trompe ? Je suis ma raison et vous la vôtre, c'est le seul guide autorisé et sûr ; si elle vous fait croyant, elle me fait incrédule ; mon impiété est légitime comme votre piété.

« Et même elle est plus raisonnable. Car enfin vous faites appel au bon sens pour détruire la tradition de l'Eglise catholique ; luthérien, calviniste, sacramentaire, vous taxez d'absurdité les dogmes que vous retranchez,

et vous prétendez accommoder au sens commun le mystère de l'Eucharistie ; chacun de vous en élague ce qui lui paraît le plus contraire au témoignage des sens et aux principes de la raison. Mais pourquoi vous arrêter dans cette voie ? Si les sens et la raison valent ici ou là, pourquoi pas partout, et dans toute la religion ? Au nom des sens, au nom de la raison, je nie la divinité de Jésus-Christ, la Conception, immaculée ou non, peu m'importe, les miracles, la résurrection, le péché originel, la Trinité, enfin je nie tout ce que je ne comprends pas et tout ce que dément le cours ordinaire de la nature. Vous êtes inconséquents, je suis logique.

« En un mot, dès qu'on sort du catholicisme, on aboutit nécessairement au fanatisme ou bien au scepticisme : il n'y a point d'autre issue, et l'on ne peut s'arrêter où l'on veut. Les protestants ont cru constituer des Eglises ; mais leurs Eglises imposent-elles la croyance sans examen aux fidèles ? Sinon, si le fidèle demeure juge des interprétations qu'on lui soumet, il ne reste dans l'Eglise qu'autant qu'il le veut, il aura droit de se faire sa religion, de dresser son Eglise, le jour où il lui semblera bon. S'il doit accepter nécessairement la décision de son Eglise, comment ceux qui ont fondé cette Eglise ont-ils pu se soustraire à l'obéissance de l'Eglise catholique ? Si l'on doit se rendre à

leur autorité, ne devraient-ils pas, eux, se rendre à l'autorité des conciles ? Il faut, pour éviter l'anarchie religieuse et l'instabilité absolue des sectes et des croyances, il faut, pour constituer de véritables et durables Eglises, relever cette infaillibilité qu'on n'a pu supporter dans l'Eglise romaine. »

Voilà, en peu de mots, l'argument de Bossuet. On en voit la portée et le caractère. L'autorité de l'Eglise lui paraît le support nécessaire de la religion ; sans l'autorité, nulle Eglise ne peut subsister : et le rationalisme ou l'illuminisme sont les deux termes où l'on aboutit logiquement. Logiquement, oui, mais la logique n'est pas ce qui règle les opinions des hommes. Jamais en fait, dans les questions vitales, ils ne sont embarrassés d'échapper aux nécessités fâcheuses où la logique les conduirait, par des contradictions : les protestants ont insensiblement coulé dans leurs Eglises tout ce qu'il fallait d'autorité pour les faire subsister. Bossuet le leur défend au nom de la logique : ils n'en ont cure et font bien. Cependant il n'a pas été si mauvais prophète, et les faits lui ont en partie donné raison : voyez ce nombre infini de sectes qui attestent moins la vitalité du protestantisme — car ce n'est plus guère qu'un mot dont le sens est négatif — que la vivacité du sentiment religieux dans certaines races. Et le caractère commun de toutes ces sectes,

le seul, c'est l'enthousiasme, la frénésie, l'extase ; depuis les quakers et les méthodistes jusqu'à l'armée du Salut, regardez naître les Eglises : dans toutes, au moins à l'origine, les troubles nerveux sont la base de la foi, et le Saint-Esprit s'annonce par des phénomènes d'hystérie.

Mais où surtout la vue de Bossuet a été pénétrante, c'est quand il dénonce le danger du principe du libre examen, quand il montre à Claude, à Jurieu, à Basnage, que ce qui a fondé leurs Eglises les renversera, et quand il les oblige en vertu de leurs propres maximes à admettre la tolérance ou l'indifférence universelle. En dépit qu'ils en aient, il les pousse du calvinisme dans le *socinianisme* et de là dans l'*indifférentisme*. Ce n'est pas seulement une adresse de raisonnement, pour obliger ses adversaires à se rétracter ou à se contredire : il n'est point douteux que les sociniens n'aient vivement préoccupé Bossuet. Ils niaient la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, tous les mystères ; ils interprétaient au sens métaphorique tout ce que la raison ne comprend pas dans l'Écriture. « Le grand principe des soci-
« niens.... c'est qu'on ne peut nous obliger à
« croire ce que nous ne connoissons pas clai-
« rement » (1). Et quand les calvinistes ou les

(1) 6^e *Avvertissement*, t. XVI, p. 176.

luthériens alléguaient dans les disputes de foi la raison humaine, l'impossibilité de comprendre ou de croire à la façon de l'Eglise catholique, Bossuet apercevait par delà la discussion particulière l'étendue du principe socinien, et le rationalisme qui ruine la foi en la jugeant. Il avait vu qu'il y allait du christianisme tout entier autant que de l'Eglise romaine. « Tant
 « qu'on ne voudra point fonder sur une promesse
 « certaine une autorité infaillible, qui arrête
 « la pente des esprits, la facilité déterminera,
 « et la religion où il y aura le moins de mys-
 « tères sera nécessairement la plus suivie. » (1)
 Une religion sans mystères, c'est une philosophie, c'est le déisme : Bossuet l'apercevait comme le dernier terme de l'évolution de la doctrine protestante, comme l'inévitable résultat de sa méthode. Il voyait sortir de la simple lecture de l'Ecriture la tolérance universelle, la libre prédication de toutes les religions : car si chacun est juge de sa croyance, nul ne peut être contraint à croire ce qu'il ne veut pas, ni empêché de prêcher ce qu'il croit. Le magistrat laissera les luthériens, les calvinistes, les sociniens dresser leurs temples à côté des catholiques, et s'il « s'élève sous son empire quelques
 « dévots de l'Alcoran, pourra-t-il leur refuser
 « une mosquée ? » (2) Cette proposition paraît

(1) 6^e *Avertissement*, t. XVI, p. 141.

(2) *Ibid.*, t. XVI, p. 197.

horrible à Bossuet : non par un fanatisme avide de rigueurs et de persécution ; mais la tolérance pour lui est le signe et l'effet de l'indifférence. On ne peut tolérer toutes les religions sans les croire toutes également bonnes ; car si l'on ne pensait que toutes les religions peuvent sauver leurs fideles, on serait coupable de les laisser prêcher toutes. Or, croire à toutes les religions, n'est pas possible ; les tolérer toutes, c'est ne croire à aucune, c'est professer l'indifférence.

Done, si l'on veut bien y regarder attentivement, Bossuet réduit à la discussion sur l'Eglise toute la controverse avec les protestants, et dans cette discussion, il fait de l'autorité de l'Eglise le seul moyen d'éviter la tolérance, l'indifférence et le rationalisme. Nous tenons maintenant le secret de sa doctrine : comme il a été gallican afin d'être catholique, il a été catholique afin d'être chrétien. Le protestantisme lui a répugné, moins par ses doctrines formelles que par ses principes cachés et ses conséquences inévitables ; ce qu'il a détesté, combattu dans les hérétiques, c'étaient moins telles ou telles opinions, que l'insoumission, que la raison se faisant juge de la religion. Il a vu que l'autorité était le seul rempart contre l'incrédulité, et que chaque coup porté au nom du libre examen à l'Eglise romaine, ébranlait le christianisme. Il lui a paru qu'il n'était pas plus facile de croire à Jésus-Christ qu'à la transsub-

stantiation, qu'il n'y avait pas un mystère qui fût vraisemblable, et que ceux qui niaient un seul dogme invitaient leurs successeurs à nier tous les dogmes. Le catholicisme, non point malgré, mais par l'infailibilité de l'Eglise, est la seule forme possible du christianisme : les autres doctrines périssent par leur propre principe, et tout protestant n'est qu'un philosophe inconséquent et timide. L'incrédulité est une hérésie totale, comme l'hérésie est une incrédulité partielle.

Combien il y avait de vérité dans cette vue qui, dès le xvii^e siècle, montrait la réforme s'achevant dans l'indifférence, et prédisait à Luther et à Calvin des héritiers dont ils auraient horreur : on peut le voir aujourd'hui, et les événements ont justifié ici encore l'argumentation de Bossuet. Voltaire doit à Bayle, c'est-à-dire à la théologie protestante, encore plus qu'à Montaigne, et les plaisanteries légères des libertins n'auraient pas entamé l'Eglise et la religion, si les philosophes ne s'étaient approprié l'érudition de la Réforme, et n'avaient tourné contre la révélation et le surnaturel les armes forgées contre le papisme et ses dogmes. Historiquement, comme logiquement, le rationalisme est sorti du libre examen : la polémique irréligieuse continue en France la controverse protestante. Et si l'on veut chercher en Angleterre l'origine de notre philosophie du xviii^e siècle

cle, en Angleterre aussi le scepticisme prend sa source dans les débats des théologiens, et c'est dans les disputes de foi que la raison essaie la méthode qui renversera la foi.

V.

Quelle erreur était-ce donc de croire que Bossuet n'a pas pressenti le péril de l'incrédulité, et qu'il a usé ses forces sans utilité dans une polémique rétrospective contre les réformateurs du xvi^e siècle ! On l'a accusé d'aveuglement ; l'ennemi, a-t-on dit, l'ennemi de la religion, à la fin du règne de Louis XIV, ce n'est pas l'hérétique, qui croit à sa façon, mais qui croit d'autant plus ardemment que sa croyance est libre, c'est le sceptique, qui se moque de l'hérésie comme de l'orthodoxie, et que le protestant abhorre autant que le catholique. En 1690, un défenseur avisé de l'Eglise eût laissé là la Réforme, et tourné toutes ses armes contre la philosophie. Par ce qui précède, on peut estimer la valeur de l'objection. Oui, Bossuet a fait de la lutte contre le protestantisme la principale affaire de sa vie. Mais ce n'est pas le passé qu'il regarde, c'est l'avenir. Ce qu'il déteste dans Luther et dans Calvin, ce n'est pas ce qu'ils ont fait, c'est l'exemple qu'ils

ont donné : leur œuvre le scandalise moins que les conséquences de leur principe ne l'effraient. Ce qui le préoccupe surtout, c'est cette raison humaine, qui se glisse dans toutes les controverses, et qui substitue insensiblement son autorité à celle de l'Écriture.

Bossuet n'a pas négligé les libertins. En mainte occasion, dans ses sermons, dans les *Oraisons funèbres*, il les a pris à partie ; il a confondu leur scepticisme du bel air, leur légèreté spirituelle et frondeuse, et les saillies téméraires de leur Montaigne, dont l'ouvrage est leur livre de chevet. Mais que peut l'incrédulité mondaine contre la religion, tant que l'érudition ne lui fournit pas les raisons de douter ? Les épigrammes ne peuvent rien contre un si grand édifice, et la négation du surnaturel n'est pas dangereuse, tant qu'elle est générale et ne prend pas tous les miracles et les mystères corps à corps. Bossuet l'a bien compris ; et je ne sais s'il a jamais fait preuve de plus de largeur d'esprit et de prévoyance, que quand il a choisi le protestantisme, c'est-à-dire le libre examen, pour y diriger ses coups les plus vigoureux. Et dans toutes les autres controverses où il s'est engagé, qu'il s'agit de la religion des Chinois ou des doctrines du père Malebranche, rien ne l'a tant ému que d'apercevoir les traces de l'esprit d'indifférence, de cette indifférence qui n'est pas tiédeur de zèle, mais opinion ré-

fléchie de l'égalité de toutes les religions, et « qui est, dit-il, la folie du siècle où nous vivons » (1). Le venin de toute nouveauté, selon lui, c'est le refus de déférer à l'autorité, et dans toute hérésie il poursuit un triomphe du rationalisme.

« Je vois, écrivait-il à un disciple de Malebranche, « je vois non seulement en ce point de la nature et « de la grâce, mais en beaucoup d'autres articles « très importants de la religion, un grand combat se « préparer contre l'Eglise sous le nom de la philoso- « phie cartésienne. Je vois naître de son sein et de « ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une « hérésie.....

« De ces mêmes principes mal entendus, un autre « inconvénient terrible gagne sensiblement les es- « prits. Car sous prétexte qu'il ne faut admettre que « ce qu'on entend clairement, ce qui réduit à cer- « taines bornes est très véritable, chacun se donne la « liberté de dire : J'entens ceci, et je n'entens pas « cela; et sur ce seul fondement on approuve, et on « rejette tout ce qu'on veut Il s'introduit sous ce « prétexte une liberté de juger qui fait que, sans égard « à la tradition, on avance témérairement tout ce « qu'on pense. .

« Le mal gagne : à la vérité je ne m'aperçois pas « que les théologiens se déclarent en votre faveur ; « au contraire ils s'élèvent tous contre vous. Mais

(1) *Lettres*, t. XXVII, p. 221.

« vous apprenez aux laïques à les mépriser : un
 « grand nombre de jeunes gens se laissent flatter à
 « vos nouveautés. En un mot, ou je me trompe bien
 « fort, ou je vois un grand parti se former contre
 « l'Eglise : et il éclatera en son temps, si de bonne
 « heure on ne cherche à s'entendre avant qu'on s'en-
 « gage tout à fait ». (1)

Les mêmes craintes armeront Bossuet contre l'érudition historique et grammaticale. Il dénonce au chancelier la *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* de Dupin, et demande qu'on oblige l'auteur à une rétractation nette et précise : c'est un savant qui, sur les conciles, sur les Pères, sur les doctrines du christianisme primitif, critique exact plutôt que théologien soumis, a démenti les traditions de l'Eglise catholique. Mais Richard Simon, helléniste, hébraïsant, qui applique aux livres saints une méthode hardie d'exégèse historique et philologique, est plus pernicieux que Dupin. Trois fois, de 1678 à 1703, Bossuet revient à la charge contre lui : quand l'*Histoire critique du Vieux Testament* paraît, il s'adresse au chancelier Le Tellier, qui donne ordre au lieutenant de police de faire détruire toute l'édition de l'ouvrage. Contre l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, il publie deux *Instructions Pastorales*, et deux

(1) *Lettres*, t. XXVI, p. 397.

encore contre la *Version du Nouveau Testament*, où il contraint l'auteur à mettre force cartons. Il pousse toujours Richard Simon, comme Dupin, comme les protestants, dans le socinisme : tous les adversaires de la tradition sont des sociniens déguisés ou inconscients, par la profession qu'ils font de croire leur raison sur le sens de l'Écriture. Il sait pourtant que Richard Simon n'est pas un hérétique : c'est bien pis.

« Il n'établit directement aucun dogme particulier, « cela est vrai : mais toutes ses remarques tendent à l'indifférence des dogmes, et à affaiblir toutes « les traditions et décisions dogmatiques : et c'est là « son véritable système qui emporte, comme vous « voyez, l'entière subversion de la religion.

« Son véritable système dans sa *Critique du Vieux Testament* est de détruire l'authenticité des « Écritures canoniques : dans celle du *Nouveau*, sur « la fin, d'attaquer directement l'inspiration..... ; « dans celle des *Commentateurs*, d'affaiblir toute la « doctrine des Pères ». (1)

Bossuet était clairvoyant, en poursuivant avec un si impitoyable zèle le « littéral judaïque et rabbinique », la « dangereuse et libertine critique » des Dupin et des Simon. Le protestantisme s'enveloppait encore de dogmes, et ne discutait la tradition catholique que pour établir une autre tradition : il ne touchait

(1) *Lettres*, t. XXVII, p. 253.

que d'une main timide aux livres sacrés sur lesquels s'échafaudait la religion, et chacun de ses docteurs, entr'ouvrant la porte de l'exégèse et de la critique, la refermait en hâte derrière soi. Ils prétendaient tous arrêter le libre examen dans la limite où ils s'enfermaient eux-mêmes : ils travaillaient pour les soci-niens, pour les rationalistes malgré eux, en les détestant, en les injuriant, et le plus téméraire des ministres, cet enragé de Jurieu, distribuait équitablement ses invectives entre les catholiques et les sociniens. Mais voici bien d'autres ennemis : Dupin, Simon surtout, c'est-à-dire la science profane, qui cherche le vrai sans idée préconçue, esclave du fait et du texte, insouciant des ruines qu'elle fait, demandant à tous les dogmes leurs titres authentiques et leur droit de possession. Ceux-là vont jusqu'au bout de leur méthode : ils ne reconnaissent aucune tradition, et traitent les Écritures et la religion plus hardiment qu'on ne traitait de leur temps Tite-Live et l'histoire de Rome. Armés de la connaissance des langues, de l'hébraïque, de la grecque, ils déterminent le sens des livres saints comme ils feraient pour un discours de Démosthène ou pour un chant d'Homère, sans s'inquiéter si les contre-sens qu'ils corrigent dans les anciennes traductions sont la base des dogmes de l'Église. Appliquant à ces mêmes livres saints, aux écrits des

Pères, aux canons des conciles les règles de la science historique, ils changent les idées qu'on avait des textes, des faits, des hommes, des croyances, sans s'embarrasser si leur nouvelle histoire ne jette pas à bas toute la religion. Ils donnent à la théologie la même valeur qu'un helléniste donne au commentaire d'Eustathe sur Homère, et même moindre : car ils s'en passent, et selon les maximes de Richard Simon, « il ne faut plus de théologie : tout sera réduit à la critique ; c'est elle seule qui donne le sens littéral, parce que sans rien ajouter aux termes de l'Écriture pour en faire connoître l'esprit, elle s'attache seulement à peser les mots : tout le reste est théologique, c'est-à-dire peu littéral et peu recevable (1) ».

Voilà les hommes vraiment dangereux, parce qu'ils fournissent au scepticisme mondain les raisons de douter. Encore s'ils écrivaient en latin.

« Mais il n'écrit, dit-il, que pour les savans, qui en peuvent tirer quelque avantage. Pourquoi donc, « puisqu'il y a parmi nous une langue des savans, « ne parle-t-il pas plutôt en celle-là ? Pourquoi met-
« il tant d'impiétés, tant de blasphèmes entre les
« mains du vulgaire et des femmes qu'il rend curieuses,
« disputeuses et promptes à émouvoir, des questions
• dont la résolution est au-dessus de leur portée » ? (2)

1) *Déf. de la trad. et des saints Pères*, t. IV, p. 109.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 87.

Mais ces ennemis si dangereux étaient difficiles à combattre. Contre Simon, comme aussi contre Dupin, tout son raisonnement est désarmé, manque d'un principe dont l'adversaire puisse convenir. Bossuet, je l'ai dit, aime à traiter les questions générales, à saisir dans une controverse les points essentiels, qui emportent tout le reste : contre Dupin, contre Simon, il abandonne cette méthode. Lui qui détestait la méthode chicanière et contentieuse, il dispute sur le détail : il prend une à une les erreurs qu'il impute à ses adversaires ; il épluche les faits, les textes, ergote sur une phrase, sur un verbe, se fait subtil, ingénieux, parfois abuse des mots : lui, raisonneur si franc, si loyal, il équivoque.

C'est que Richard Simon tourne toutes ses défenses et l'attaque pour ainsi dire à revers. La théologie ne sert à rien contre un homme qui nie la théologie : on ne peut lui alléguer la tradition, elle n'est pour lui qu'un principe d'erreur. Toute l'argumentation de Bossuet contre les protestants, toute sa théologie sont fondées sur une idée : celle de la seconde partie de *l'Histoire Universelle*, la suite de la religion. L'Eglise est aujourd'hui telle qu'elle a été instituée de Jésus-Christ : immuable dans son dogme, toujours visible et toujours identique, elle se relie aux apôtres par la succession ininterrompue de ses pasteurs. La religion

chrétienne achève, en l'abrogeant, la loi judaïque : Jésus-Christ est annoncé par les prophètes : Moïse libérateur du peuple juif est la figure du Messie qui sauve le monde : son livre prépare l'Évangile. Dieu renouvelle avec lui le pacte qu'il avait fait avec Abraham ; et de Jésus à Moïse, de Moïse à Abraham, d'Abraham à Noé et à Adam, le chrétien fait remonter sa religion et les promesses de Dieu jusqu'au premier jour du monde. Cette suite de la religion est la source de tous les arguments qui défendent l'Église catholique : contre les Juifs, on leur montre la loi incomplète, absurde sans l'Évangile ; contre les protestants on leur demande quand ils ont commencé ; on les défie de montrer la naissance d'un dogme, de marquer le point de partage où le catholicisme se détache de ce grand courant de vérité, qui descend de la création du monde, sans se mêler et sans dévier. Protestants et juifs, on les tient par ce qu'ils admettent de supérieur à la raison, et par les conséquences nécessaires qu'on en tire. Mais que dire à ce critique, qui faisant abstraction de la révélation, note, textes en main, la formation lente et le progrès des dogmes et de la discipline, qui traite les *Évangiles* comme des œuvres humaines, des récits de gens pieux, simples et crédules, ayant l'inspiration du cœur, et non celle de Dieu : qui soutient que Moïse n'a point fait de livre, et que ce qu'on a

sous son nom n'est qu'une compilation de date récente, faite par des scribes sans autorité? Il n'y a qu'à le suivre sur son terrain, à se faire philologue et critique avec lui : tâche difficile, à laquelle Bossuet était mal préparé. Il ignorait l'hébreu, il savait le grec en lettré, non en philologue; il n'était pas versé dans la critique des textes. Avec plus de science, eût-il été plus fort? Peut-être n'eût-il fait que loger en lui-même l'ennemi.

Sur quels points a-t-il réussi à vaincre l'érudition de Richard Simon? sur quels points y a-t-il échoué? Il faudrait les suivre dans la discussion d'une infinité de textes : et du reste chacun se prononcera là-dessus selon qu'il sera croyant ou critique. Il me suffira de faire remarquer que Richard Simon touchait vraiment à la base même de la foi : il atteignait le principe qui ne se démontre plus, le postulat, qui, admis, entraîne tout, et rejeté, rend impossible la religion. Aussi Bossuet ne lui oppose-t-il pas d'argument général : mais une affirmation seulement, qui reparaît à chaque page, et s'impose, d'autant plus hautaine et violente qu'elle est indémontrable : « *La tra-*
« *dition est la vraie science ecclésiastique : la*
« *science profane, critique, histoire, gram-*
« *maire, ne vaut que pour confirmer la tradi-*
« *tion. Hors de la tradition, point de vérité.*
« *La tradition de l'Eglise et des saints Pères tient*
« *lieu de tout à ceux qui la savent.* »

Dans cette polémique, comme dans les autres, la prévoyance de Bossuet est merveilleuse. Cet homme, qui semble s'attarder dans une théologie surannée, a toujours, sous le nom d'hérétiques, de philosophes, de critiques, poursuivi le même ennemi, l'ennemi de demain, l'exégèse rationaliste. Il semble à peine jeter un regard sur les incrédules : c'est que le grand parti de l'incrédulité, de l'incrédulité raisonnée et savante, n'était pas formé encore. Mais au sein même du christianisme, dans la société religieuse, il a discerné nettement les trois éléments de la combinaison desquels allaient sortir la philosophie du xviii^e siècle et celle même, plus redoutable encore, de notre temps : la théologie protestante, la philosophie cartésienne, l'érudition grammaticale, appuyées toutes les trois sur la raison, et décidant les matières de foi par son autorité. De ceux qu'il attaque, Jurieu, Malebranche, Dupin, Simon, aucun n'est sceptique, aucun n'est laïque : ce sont tous des ecclésiastiques, tous des croyants, et, sauf le dernier, des croyants zélés, rigoristes, ou mystiques, ou fanatiques. Il n'importe : de sa voix retentissante, il dénonce ces chrétiens qui raisonnent comme les promoteurs de l'irréligion de l'avenir, les maîtres des disciples qu'il ne connaît pas, qu'il pressent, et qui s'appelleront Voltaire, Strauss et Renan. Qui donc, en ce temps-là, vit plus loin et plus juste ? qui donc a dit plus haut que

l'hérétique, l'hétérodoxe contenait un incrédule plus dangereux que l'esprit fort, que l'athée découvert ? et que l'Eglise, qui défiait l'impiété railleuse, pouvait périr par la critique érudite?

CHAPITRE VIII

THÉOLOGIE ET CONTROVERSES RELIGIEUSES

(Suite).

- I. — Le quiétisme. — Conduite de Bossuet et de Fénelon dans cette affaire. — Le livre des *Maximes* en cour de Rome : intrigues des deux parties. Condamnation et triomphe de Fénelon.
- II. — Controverses sur la morale. — Condamnation des casuistes. — *Les Maximes et Réflexions sur la comédie* : fine analyse du plaisir que procure l'œuvre dramatique.

La querelle du quiétisme, qui occupa Bossuet pendant quelques années, eut une vivacité et un éclat que la polémique contre les protestants, et même contre Jurieu, n'atteignit jamais. La matière était importante, mais pleine d'obscurités et de subtilités. Mais elle mettait aux prises deux grands hommes : c'était un beau spectacle, Bossuet contre Fénelon ! Le public prit intérêt dès lors aux personnes plus qu'aux choses. Pour nous surtout, que nous importe aujourd'hui le pur amour, et de savoir si dans l'oraison de quiétude on fait ou ne fait pas d'actes distincts et successifs ? Mais com-

ment Bossuet, comment Fénelon se sont-ils conduits dans ce long duel? quels caractères, quels sentiments ont-il révélés? Voilà ce qui excite notre curiosité. Il s'est fait une légende des emportements, de la dureté, de la superbe de Bossuet, de la douceur, de la candeur, de l'humilité de Fénelon. La légende est déjà fort ébranlée aujourd'hui : M. Nisard a justifié Bossuet ; M. Brunetière a, je ne dis pas accusé Fénelon, mais marqué les ombres de son caractère. N'en croyons que les faits : ils portent toute la lumière avec eux.

I.

En 1682, le cardinal Caraccioli dénonçait une nouvelle secte de mystiques qui, sous le nom de quiétistes, avait fait de grands progrès dans le royaume de Naples. En 1685, l'Inquisition faisait arrêter à Rome un prêtre du diocèse de Saragosse, Molinos, coupable d'avoir enseigné dans un livre intitulé la *Conduite spirituelle* les erreurs du quiétisme, et d'en avoir poussé les conséquences pratiques jusqu'au dernier excès d'immoralité. Après un long procès, qui dura deux ans, Molinos fut condamné à la prison perpétuelle et à diverses pénitences. Un décret et une bulle du pape Innocent XI condamnèrent 68 propositions de son livre comme « hérés-

tiques, erronées, scandaleuses, blasphématoires ».

Les quiétistes faisaient consister l'état parfait du chrétien dans une oraison perpétuelle, passive, contemplative, où ils honoraient l'essence divine sans songer ni à Jésus-Christ, ni à la Trinité, ni aux dogmes chrétiens, ni aux attributs divins : où, sous prétexte de désintéressement, ils ne demandaient pas même à Dieu de les sauver, contents d'être damnés éternellement, s'il le voulait : où ils supprimaient tout acte, toute prière, tout effort volontaire pour s'élever à Dieu, toute mortification, tout exercice d'aucune vertu particulière, déclarant qu'un seul acte d'amour et d'abandon produit une fois au commencement suffit pour toute la vie, et exempt de produire tous les autres. Il suivait de là qu'après cet acte unique, on pouvait ne penser à Dieu de sa vie, et qu'anéanti devant lui, abandonné absolument à lui, on recevait comme de lui toutes les tentations, toutes les sollicitations des sens et des passions, et l'on y cédait comme à sa volonté : Molinos et les quiétistes italiens ne reculaient pas, paraît-il, devant ces suites de la doctrine, et on leur reproche toute sorte de turpitudes.

Cependant ces erreurs, condamnées à Rome, faisaient leur chemin en France : un Marseillais, laïque, aveugle, Malaval, les enseigna ; son livre fut dénoncé, censuré, et l'auteur se soumit

de bonne foi. M^{me} Guyon fut moins facile à réduire : elle déchaîna l'orage où sombra la fortune de Fénelon. Jeanne Bouvier de la Motte, mariée à seize ans à Jacques Guyon, veuve à vingt-huit ans, après ce mariage malheureux qu'on lui avait imposé, se rend toute à Dieu : dès son enfance la vie spirituelle l'attirait ; les élans de la piété la plus impétueuse contentaient seuls son ardente imagination et son besoin infini d'aimer. Elle se voue d'abord aux bonnes œuvres, travaille à convertir les hérétiques, à fonder des hôpitaux : l'évêque de Genève l'envoie dans un couvent de nouvelles catholiques au pays de Gex ; c'est là qu'elle trouve le P. Lacombe, religieux barnabite qui lui révèle les douceurs du pur amour. Les allures étranges de leur mysticisme inquiètent l'évêque de Genève, qui les renvoie. Les voilà courant le monde, cette veuve avec ce religieux, bien accueillis partout pour leur dévotion, suspects bientôt et chassés pour les singularités de leur oraison, prêchant, écrivant, prophétisant, débitant, elle surtout, comme inspiration de Dieu, toutes les fantaisies de leur imagination malade, et persuadés qu'où ils cessaient de se comprendre eux-mêmes, la grâce opérerait seule en eux : tendres, sublimes, séduisants, ridicules, par Thonon, Grenoble, Verceil, Turin, et de nouveau Grenoble, où ils extorquent au cardinal Le Camus, qui les renvoie, une lettre

de recommandation banale dont ils sauront faire bon usage, ces adroits illuminés arrivent à Paris en 1687. C'était le temps précisément où finissait le procès de Molinos, et déjà le cardinal Cibo, chef de la congrégation du saint office, avait mis par une circulaire tous les évêques de la chrétienté en garde contre les nouveautés quiétistes : les livres du P. Lacombe et de M^{me} Guyon les avaient précédés à Paris, et désignés à l'attention défiante de l'autorité ecclésiastique. Le Père Lacombe fut mis à la Bastille, puis transféré à Lourdes, ramené de là à Vincennes; et quand on eut tiré de sa pauvre tête affaiblie tous les aveux qu'on voulut sur ses relations avec son amie, on l'enferma à Charenton, où il mourut en 1699. Cependant M^{me} Guyon, qu'on estimait moins coupable, comme femme, d'avoir enseigné une doctrine erronée, avait été mise aux Filles de Sainte-Marie du faubourg Saint-Antoine : bientôt elle eut autour d'elle une petite Eglise, qui la révérait comme une sainte : M^{mes} de Chevreuse, de Beauvilliers, de Béthune, de Miramion, les dames les plus pieuses et les plus charitables du temps, allaient prônant partout la nouvelle oraison, et celle qui la leur avait fait connaître. M^{me} de Maintenon se laissa présenter M^{me} Guyon, et ne résista pas plus que les autres au charme de cette étrange personne : quoiqu'elle n'entendit pas bien tous les raffinements

de cette spiritualité, ce qu'elle avait de sincère et d'ardent l'enchantait. Bientôt Saint-Cyr fut quiétiste : on y avait trop d'esprit et trop de fierté pour ne pas s'engouer d'une dévotion si fine, et qui n'était pas pour tout le monde. M^{me} de la Maisonfort, belle, ardente, spirituelle, hardie, dont M^{me} de Maintenon disait qu'elle « jugeait tous les saints du paradis », répandait dans la communauté les maximes et les écrits de M^{me} Guyon, dont elle était parente. Ce fut à Saint-Cyr que Fénelon rencontra M^{me} Guyon. Après avoir montré quelque réserve, il se livra tout entier : le pur amour, par ses belles apparences de désintéressement absolu, d'entier abandon, d'anéantissement devant Dieu, répondait aux plus intimes aspirations de sa tendre et impétueuse nature. Son cœur l'emporta : il n'avait point une assez profonde théologie pour apercevoir combien ces beaux mots le menaient loin de l'orthodoxie : enfin la doctrine lui parut innocente, et la personne le ravit : il l'aima comme une nouvelle sainte Thérèse, comme une âme sœur de celle qui dicta *l'Imitation*.

Mais la sainte faisait d'étranges choses. Elle recevait une abondante grâce, qui se manifestait par des effets inattendus. La plénitude de son âme enflait son corps, à tel point qu'une fois, à Beynes, chez M^{me} de Béthune, il la fallut délayer, et son corsage creva. D'autres fois on la

soulageait en se tenant près d'elle : un écoulement de la grâce qui la remplissait se faisait dans les personnes voisines, selon que chacune était avancée dans l'oraison, et à mesure que les autres se sentaient inondés intérieurement, elle se vidait et était soulagée. Avec cela, divers incidents qui arrivèrent à Paris rendaient M^{me} Guyon de plus en plus suspecte à l'autorité diocésaine.

En même temps, M^{me} de Maintenon s'apercevait que la nouvelle oraison était en train de ruiner à Saint-Cyr la discipline et l'obéissance. Par abandon, on faisait tout ce qu'on était tenté de faire ; par simplicité, on prenait la meilleure place, le meilleur morceau ; et comme on jugeait être dans l'état le plus parfait, on méprisait les supérieurs, les directeurs, les confesseurs ; avec un « *qu'importe ?* » on s'abstenait de tout acte, de tout effort ; on allait au plus facile, au plus vite fait, au plus agréable ; on se dérobaît à toute autorité. Ces effets donnèrent à penser à M^{me} de Maintenon : sans cesser de croire que le pur amour fût l'état le plus parfait, elle estima que cet état parfait ne convenait pas au grand nombre des âmes : elle défendit la lecture des livres de M^{me} Guyon, elle éloigna insensiblement Fénelon, sermonna M^{me} de la Maisonfort, en lui défendant de pousser personne dans la voie où elle lui permettait encore de poursuivre.

Fénelon fit alors un coup hardi, qui, s'il eût réussi, assurait le triomphe de M^{me} Guyon ; mais il ne pouvait réussir, et Fénelon ne le vit pas, tant il était alors de bonne foi, et agissait dans l'innocence de son cœur. Au lieu de tout gagner, il perdit tout. Cette adresse fatale fut de provoquer l'intervention de Bossuet, qui, à peine sorti de sa polémique contre Jurieu et Basnage, occupé toujours à retoucher sa défense du gallicanisme, très appliqué aux affaires de son diocèse, avait peu de goût pour les ouvrages mystiques, et ne pensait nullement à se mêler des affaires de M^{me} Guyon : il l'eût sans doute laissé condamner par l'archevêque de Paris, son supérieur diocésain, sans y prendre intérêt. Mais Fénelon conseilla à son amie de remettre tous ses ouvrages à l'examen de Bossuet, avec qui il était intimement lié. Comme il n'y voyait rien de condamnable, il crut que Bossuet en jugerait de même : et tous les artifices de leurs ennemis seraient déjoués, pensait-il, quand un évêque de cette vertu, un docteur de cette autorité aurait parlé. Qui oserait condamner ce que M. de Meaux, ce « Père de l'Eglise », aurait absous ?

Son calcul, par malheur, se trouva faux par la base. Bossuet lut la *Vie* de M^{me} Guyon, écrite par elle-même : il en fut choqué dans son bon sens. Il lut les *Torrens*, le *Moyen court et facile pour l'oraison*, les interprétations du *Cantique*

des Cantiques et de *l'Apocalypse* : il en fut scandalisé dans son orthodoxie. Son exacte théologie ne pouvait s'accommoder de tout ce fatras, incroyable mélange d'effusions débordantes, de folles imaginations et d'opinions aventurées. Il entra en correspondance avec M^{me} Guyon ; il eut au moins deux conférences avec elle : il lui défendit d'écrire, de plus parler de visions, miracles ou prophéties : il raisonna avec elle, lui montra ses erreurs, lui définit ce qu'il fallait croire selon l'Écriture et la tradition. Elle fit toutes les soumissions qu'il voulut, offrit de jeter ses écrits au feu, multipliant du reste les objections, les explications, opposant ses expériences aux principes de la saine théologie, et laissant apercevoir à travers tout ce qu'elle écrivait la plus ferme persuasion de n'être pas comprise et de parler à un homme qui n'entendait rien au mystère de l'état parfait (août 1693-1694).

Au milieu de cet examen de sa doctrine, M^{me} Guyon s'avisa qu'on l'attaquait sur les mœurs : elle se sentait forte de ce côté, et écrivit à M^{me} de Maintenon pour offrir d'aller en prison ; elle demandait instamment des juges, mais des juges séculiers, qui fissent plus d'attention aux actes qu'aux opinions. M^{mo} de Maintenon, que l'évêque de Chartres Godet-Desmarais, directeur de Saint-Cyr, avait commencé à détromper sur l'oraison de quiétude,

voulut s'éclairer tout à fait : elle consulta Bossuet, M. de Noailles, évêque de Châlons, M. Tronson, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, le Père Bourdaloue, et trois ou quatre abbés, bons théologiens. Tous furent unanimes à lui déclarer que le système de M^m Guyon était erroné, mauvais, et renouvelait l'erreur du quiétisme condamnée par le pape. Tout à fait désabusée sur la doctrine, elle tâcha de sauver la personne, qu'elle aimait encore. Pour empêcher l'éclat que voulait faire l'archevêque de Paris, Bossuet, Noailles et Tronson furent désignés avec l'agrément du roi pour examiner à fond la matière (juin 1694). Tronson, malade, ne pouvait quitter la maison de campagne du séminaire, où il résidait, à Issy : ce fut là que se tinrent les conférences. M^{me} Guyon écrivit qu'elle adhérerait d'avance à tout : elle professait la même soumission envers l'archevêque de Paris. Fénelon n'était pas moins compromis qu'elle : leur commerce était si intime, leur union si étroite, il s'était tellement approprié le système de l'amour désintéressé, que la juger, c'était le juger, et que toute sentence qui la frappait, l'atteignait. Précepteur du duc de Bourgogne, sa foi ne devait pas être suspecte. Au reste, il se montra aussi souple, aussi docile que son amie. Le 22 juin, il signa de lui-même un billet, où il déclarait devant Dieu qu'il souscrivait « sans équivoque ni restriction » à

tout ce que les trois commissaires décideraient sur les matières de spiritualité, à toutes les condamnations que l'Église ferait, « même des personnes, sans exception », consentant qu'on montrât ce billet « toutes et quantes fois » que les examinateurs le jugeraient nécessaire. Il confirma et renouvela ces déclarations à Bossuet, à qui il témoigna maintes fois qu'il se remettait aveuglément entre ses mains « comme un petit enfant », « comme un petit écolier » : il protestait de ne tenir à aucune opinion, et quand tout ce qu'il croirait lui paraîtrait « plus clair que deux et deux font quatre », de préférer suivre un évêque et un théologien tel que Bossuet. Il le suivrait en tout, et non « par obéissance », mais « par conviction » (1).

En attendant, il défendait pied à pied toute la doctrine, envoyant à Issy une foule d'explications, d'éclaircissements, de citations des Pères et des mystiques, s'efforçant d'établir qu'il y avait dans l'Église une tradition du pur amour. Il assistait parfois aux conférences, et proposait mille difficultés. Il prenait aussi ses mesures pour l'avenir : par une adresse tout ecclésiastique, il offrit à Bossuet de lui dire tous ses plus intimes sentiments « comme à un confesseur ». C'était lui lier les mains et lui

(1) *Lettres* du 14 et 28 juillet, du 12 et 16 décembre 1694, du 26 janvier 1695.

fermer la bouche à jamais. Bossuet déclina la proposition.

Cependant l'archevêque de Paris avait lancé une ordonnance contre le quiétisme (16 octobre 1694). Pour soustraire M^{me} Guyon à ses sévérités, M^{me} de Maintenon et l'évêque de Chartres obtinrent de Bossuet qu'il la fit recevoir à la Visitation de Meaux (janvier 1695) : on regarda son consentement comme une grâce qu'il lui faisait.

A la même époque, Fénelon fut nommé à l'archevêché de Cambrai ; le roi ne savait rien de ce qui se passait à Issy. M^{me} de Maintenon voulait le sauver ; les trois commissaires gardèrent un secret absolu sur la part qu'il avait dans leurs conférences. Le nouveau prélat, prince du Saint-Empire, fut d'abord aussi humble que l'abbé. Mais peu à peu il se redressait. Les objections étaient plus abondantes que les soumissions. Il se soumet encore ; mais le 6 mars, il y a une proposition qu'il acceptera « par obéissance, non par persuasion. » Le 10 mars, les examinateurs ont arrêté les trente-quatre articles qui définissent la vraie doctrine de l'Eglise sur l'oraison. Ils veulent que Fénelon paraisse comme juge, non comme accusé. Fénelon signe donc avec eux, mais il signe par obéissance. M^{me} Guyon, toujours retirée à Meaux, adhère aussi aux articles d'Issy : elle souscrit par un acte en forme à la

censure de son système et à la condamnation de ses livres, moyennant quoi Bossuet la reçoit aux sacrements, et lui donne un certificat de piété et d'orthodoxie. Munie de ces pièces, elle s'enfuit de son couvent, disant avoir permission de Bossuet pour aller aux eaux, et on ne la retrouve qu'à la fin de l'année dans un faubourg de Paris. Conduite à Vincennes, on tira d'elle de nouvelles soumissions ; on la mit à Vaugirard dans une petite maison qu'avait l'archevêque : elle recommença à débiter ses erreurs et ses visions ; on la ramena à la Bastille, d'où elle ne sortit qu'en 1702. En voilà assez sur cette dame : la lutte est engagée désormais et circonscrite entre Bossuet et Fénelon.

Dès le mois d'avril, Bossuet avait donné une *Instruction pastorale* sur l'oraison, où il définissait le quiétisme et publiait les articles arrêtés à Issy. Noailles et Godet-Desmarais en firent autant dans leurs diocèses. Fénelon garda le silence. Cela parut suspect. Néanmoins Bossuet accepta de le sacrer (10 juillet 1695). Il en reçut de nouveau les plus formelles assurances de soumission en matière de foi. Mais Fénelon était toujours entêté de M^{me} Guyon, travaillait à la délivrer, et prenait insensiblement un nouveau tour en écrivant à Bossuet : le « petit écolier » de l'année d'avant devient un « disciple » ; l'enfant s'est fait

homme : on sent qu'il n'est plus *un* avec son maître ; il s'en distingue : il n'est pas indépendant encore, si l'on veut ; mais il est une autre personne (1). Au reste, il se déclare ravi à l'avance d'avoir à approuver les *Etats d'oraison*. C'était un ouvrage que Bossuet avait composé pour compléter les articles d'Issy. Il croyait utile d'établir que les vrais mystiques n'avaient rien de commun avec le quiétisme. Comme Fénelon passait pour attaché plus que jamais à M^{me} Guyon, il lui offrait un moyen de mettre sa foi au-dessus des soupçons : c'était de donner son approbation aux *Etats d'oraison*. Cela n'avait rien d'humiliant ; l'approbateur était un juge. Bossuet, selon le témoignage de M^{me} de la Maisonfort, ne parlait alors de Fénelon qu' « avec éloge et tendresse ; » il disait que l'archevêque de Cambrai se trompait sur certains points, « mais qu'il ne falloit pas s'en inquiéter, parce que, de la droiture dont il était, il en reviendrait inmanquablement. » Voilà dans quelle confiance il agissait.

Fénelon, de son côté, essayait de soustraire M^{me} de la Maisonfort à la direction de Bossuet. Il écrivait en confidence à M. Tronson qu'il ne pourrait approuver les *Etats d'oraison*, si M^{me} Guyon ou ses livres y étaient notés ; il lui

(1) *Lettres* du 7 et 18 décembre 1695.

semblait qu'après le commerce qu'il avait eu avec elle, il ne pouvait souscrire à sa condamnation sans se donner à lui-même un désaveu qui le déshonorerait ; il croyait à un concert formé pour l'y amener par degrés, et désignait Bossuet comme le chef de cette conspiration qui tendait à son humiliation. Il annonçait qu'il préparait, lui aussi, un livre pour expliquer les articles d'Issy. En vain Tronson lui montrait-il que M^{me} Guyon s'étant rétractée, et ayant elle-même condamné ses livres, il pouvait bien reconnaître qu'on les avait censurés avec raison. Fénelon n'entendait rien. Il voulait surtout éviter de se prononcer publiquement. Dans une lettre à M^{me} de Maintenon, il condamnait les sens mauvais qu'on avait trouvés dans les livres de M^{me} Guyon, quoiqu'elle ne les y eût pas mis ; il y reconnaissait des passages dignes de censure, *si* on les prenait littéralement, *mais* elle les entendait elle-même autrement, dans un sens orthodoxe. Il maintenait d'ailleurs que c'était « une sainte ». Il appelait toujours M. de Meaux « son maître » ; mais de quel ton lui céda-t-il ! « Je consens qu'il soit victorieux et qu'il m'ait ramené de toute sorte d'égaremens. » Le ton retirait tout ce que la lettre de la phrase accordait. Il semait négligemment, d'un ton d'innocence, sans y paraître songer, quelques accusations graves contre Bossuet : celui-ci avait

abusé de quelques expressions figurées pour imputer à M^{me} Guyon des sentiments impies et extravagants. Par deux fois j'y vois affirmé que « M. de Meaux *avait* redit comme des impiétés des choses qu'elle lui avait confiées avec un cœur soumis et en secret de confession (1), » et l'une de ces choses était écrite au long dans un des livres examinés par Bossuet.

En mai, Fénelon écrit très amicalement à Bossuet ; il est en tournée pastorale, il n'a pas le temps de lire, il prie le prélat de retenir encore quelques mois son ouvrage. Bossuet, « croyant ressentir un je ne sais quoi qui les séparait encore un peu », envoie néanmoins ses *Etats d'oraison* à Cambrai, et Fénelon s'excuse sur les affaires qui l'empêchent de s'appliquer pour le moment à ce qu'il appelle non sans dédain « la métaphysique ». Il vient à Paris en juillet, il ouvre le livre de Bossuet, il aperçoit en marge des citations du *Moyen court* : c'en est fait ; sans autre examen, il déclare qu'il ne peut donner son approbation. Le 5 août, il fait remettre à Bossuet son manuscrit, avec une lettre vague et polie, que le duc de Chevreuse appuya verbalement de quelques raisons. En septembre, il adresse à M^{ms} de Maintenon une longue lettre, où il critique amèrement toute la conduite de Bossuet à l'égard

(1) *Lettre* du 7 mars 1696.

de M^{me} Guyon ; il se porte garant de l'innocence de cette femme ; il exagère l'horreur du système « monstrueux » qu'on lui impute, et de cette horreur même conclut qu'elle ne peut l'avoir enseigné ; il la déclare digne, non de censure, mais du feu, si elle était tombée dans les erreurs qu'on disait. Omettant la rétractation qu'elle avait faite, il montrait Bossuet censurant les livres et communiant l'écrivain, et feignait de s'étonner d'une si étrange contradiction. Cela ne l'empêchait pas de protester que le livre qu'il préparait développerait la doctrine même de M. de Meaux, et qu'il « aimerait mieux mourir » que de le contredire.

Dans les derniers mois de 1696, Fénelon travaille à séduire Noailles, maintenant archevêque de Paris, et Tronson. Il affirme à Noailles que son *Explication des Maximes des Saints* donne « dans une suite nette et précise » ce que Bossuet admet « confusément par morceaux détachés ». Il lui demande de donner le livre à l'examineur qu'il voudrait, excluant le seul M. Pirot, trop attaché à Bossuet. Il écrit à Tronson que Noailles et ce même Pirot approuvent le livre, et lui demande de l'approuver aussi : Tronson se dérobe et déclare qu'il s'en rapporte à de telles autorités. A tous, à l'archevêque, à M. Tronson, à l'évêque de Chartres, il demande de lui garder le secret ; il craint tout que Bossuet ne soit instruit de son dessein.



L'archevêque de Paris, faible, peu éclairé, se laisse arracher une vague approbation. Fénelon affirme qu'il ne fera paraître son ouvrage qu'après celui de Bossuet : le duc de Chevreuse en donne de sa part l'assurance à M. Tronson. Cependant, en février 1697, l'*Explication des Maximes des Saints* paraît sans aucune approbation, et les *Etats d'oraison* ne sont achevés d'imprimer qu'en mars, avec les approbations de MM. de Paris et de Chartres. C'est le duc de Chevreuse qui a publié sans autorisation le manuscrit de son ami, et par un fâcheux accident, il y a inséré des expressions fort compromettantes, que ni Noailles, ni l'évêque de Chartres n'avaient lues dans les copies qu'on leur avait confiées.

Au même moment où son livre était donné au public, Fénelon adressait à Bossuet une lettre, ou plutôt un mémoire tout plein de récriminations et de justifications de sa propre conduite, qui tournaient en accusations de celle de son ancien ami. M. de Meaux, disait ensuite Fénelon, n'a rien pu y répondre. Je le crois, car la lettre est longue, les faits y sont très adroitement arrangés ; il s'y fait un mélange d'insinuations vagues, de détails précis, d'affirmations et d'omissions, singulièrement difficile à débrouiller : et cette pièce, dont il fallait peser, discuter tous les mots, Fénelon ne l'envoie pas à Bossuet, ne la lui laisse pas entre

les mains : il la lui fait lire par le duc de Chevreuse, et il triomphe du silence de son adversaire ! car c'est ainsi qu'on peut le nommer maintenant. Cette lettre est vraiment la déclaration de guerre, et c'est Fénelon qui l'a écrite. Une phrase est à signaler, qui jette un peu de jour sur la politique de Fénelon : il promet à Bossuet de garder le silence sur tout ce qui s'est passé entre eux, « sur des choses où nous nous devons l'un à l'autre un secret inviolable en honneur et en conscience ». On ne lui a pas demandé ce secret ; mais c'est la même tactique que dans l'offre d'une confession générale. Il tâche toujours d'obliger son adversaire au silence, par des raisons de conscience.

Le livre de Fénelon eut le plus mauvais succès qu'on puisse imaginer. Il souleva contre lui, écrivait à l'auteur même un de ses amis, « des prélats des moins suspects de préoccupation contre *lui*, des abbés très sensés, des curés zélés, des docteurs habiles, des supérieurs de communautés séculières et régulières, des laïques de poids, très intelligens dans les matières spirituelles », enfin « le gros du monde » à Paris, « avec le gros du courtisan ». — « Il est vrai, continuait-il, qu'il ne se trouve presque personne qui ose vous soutenir ni dans la forme, ni dans le fond » (1). L'évêque de Char-

(1) L'abbé Brisacier à Fénelon, lettre du 28 février 1697.

tres, l'archevêque de Paris, Tronson s'élevèrent contre le livre aussi vivement que Bossuet. M. Pirot, dont Fénelon faisait sonner l'approbation, figure partout dans sa *Correspondance* comme un adversaire décidé. Fénelon s'alarme, mais il ne songe pas à céder. Il donne des explications que l'évêque de Chartres juge contraires au livre, et aussi insoutenables que lui. Des conférences ont lieu à l'archevêché de Paris, par ordre du roi. Fénelon maintient l'innocence, la pureté de sa doctrine. Il se refuse à tout ce qui aurait l'air d'une rétractation : il est humble, mais la dignité de son siège lui prescrit son devoir. Il veut bien s'expliquer, et envoie par écrit des éclaircissements infinis. Il tâche surtout d'écarter Bossuet de l'affaire : il prétend d'abord qu'on ne lui communique pas ses explications. Puis il consent non pas à lui justifier son ouvrage, mais à lui proposer des questions auxquelles il le somme de répondre par *oui* ou par *non*, ou en deux lignes. On lui offre de venir à l'archevêché s'expliquer verbalement : il y met la condition inacceptable que Bossuet ne sera point admis aux conférences. Dans toutes ses lettres, il n'en parle qu'avec amertume, il se plaint de ses procédés, de l'oppression qu'il souffre depuis cinq mois (1). »

Mais il fallait empêcher les évêques de se

(1) *Lettre* du 6 juillet 1697.

prononcer sur les *Maximes des Saints*. Fénelon en appelle au pape le 18 avril, avec la permission du roi. Il demande d'aller défendre sa cause à Rome : il reçoit l'ordre de se rendre dans son diocèse. Il obéit, et fait partir à sa place son grand vicaire l'abbé de Chanterac. Bossuet avait un neveu, fils de son frère Antoine, ecclésiastique, qui était alors en Italie et sur le point de revenir : en apprenant le voyage de l'abbé de Chanterac, il envoie à son neveu l'ordre de rester à Rome avec l'abbé Phélypeaux, qui l'accompagnait.

Jusqu'ici Bossuet n'a fait aucun acte public contre Fénelon. Lorsqu'il examinait les livres de M^{me} Guyon, il lui en adressait des extraits, pour lui découvrir les extravagances et les erreurs de la dame. Pendant les conférences d'Issy, à ces volumineux cahiers du *Gnostique*, qui tendaient à démontrer l'existence d'une tradition secrète sur l'oraison, il avait répondu par la *Tradition des nouveaux mystiques*, mais il n'avait pas publié son ouvrage, qui n'était destiné qu'à persuader le seul Fénelon. Il l'avait laissé nommer à l'archevêché de Cambrai, quand un seul mot dit au roi l'eût perdu. Il avait fait ses *Etats d'oraison*, où il n'y avait pas un mot que Fénelon pût prendre pour lui, et il lui avait offert d'y mettre son approbation. Il s'était tenu en repos après le refus qu'il avait essuyé, et n'avait connu l'*Explication des Maximes des*

Saints qu'avec le public ; avec le public il en avait été scandalisé ; il avait tenté dans des conférences toutes privées de décider Fénelon à retirer lui-même son livre, et à reconnaître qu'il avait mal expliqué la véritable doctrine.

D'où venait l'animosité de Fénelon ? Il était blessé dans son amour-propre et dans son ambition, qui étaient sans bornes. Sans Bossuet, dont l'intervention avait tout arrêté, M^{me} de Maintenon, gagnée, gagnait le roi ; la petite église dont M^{me} Guyon était l'âme, mais dont il était la tête, gouvernait le royaume, et le rêve de Fénelon se réalisait avant le changement du règne. Bossuet avait été l'écueil où sa fortune s'était brisée : et ce qui devait lui être le plus cruel à penser, c'est qu'il était allé lui-même s'y jeter, c'est qu'il l'avait obligé à s'occuper de M^{me} Guyon, à laquelle il ne songeait guère. Cette fausse manœuvre, dont il était seul coupable, dut être une des choses qu'il pardonna le moins à Bossuet : rien n'est plus humain. Et puis Fénelon avait une de ces modesties superbes et inflexibles, qui sont incapables d'avouer une erreur : il pouvait s'humilier, se mépriser, se faire petit, s'offrir aux coups, aux outrages, se coucher dans la poussière ; mais de dire une fois bonnement qu'il avait eu tort, qu'il s'était trompé, il ne le pouvait pas : cette simple parole ne pouvait lui passer par la gorge. Et non seulement se ré-

tracter, mais donner lieu de dire que Bossuet l'avait fait changer, se reconnaître convaincu, persuadé par celui qui avait trompé tous ses calculs, voilà ce qui lui paraissait encore plus impossible à subir. Tout lui paraissait préférable à cette extrémité. Car s'il était réduit à se justifier, s'il faisait figure d'accusé, à qui encore le devait-il, sinon à Bossuet? Sans Bossuet, le bon M. de Noailles n'eût pas entendu malice aux *Maximes des Saints*, et sans doute il y aurait eu moyen de séduire l'évêque de Chartres : Fénelon avait assez d'esprit et de ressources pour se jouer de tous les évêques, hormis Bossuet. C'était donc Bossuet toujours qui lui était fatal : de là ses défiances, ses plaintes, ses accusations, tous ses efforts enfin pour mettre Bossuet hors de l'affaire et lui en arracher la décision.

Mais cela n'était plus au pouvoir de Fénelon. Il avait écrit dans son livre qu'il ne le faisait que pour expliquer les *articles d'Issy*. C'était mettre sa doctrine sous l'autorité des deux évêques qui les avaient signés. Ils jugèrent qu'ils devaient se dégager : de concert avec Godet-Desmarais, qui avait adhéré publiquement aux articles d'Issy, l'archevêque de Paris et l'évêque de Meaux firent une déclaration, où ils désavouaient le système de Fénelon, et le déclaraient contraire aux articles arrêtés entre eux, dont ils rétablissaient le vrai sens (août 1697).

Cette déclaration, qui est le premier acte d'hostilité publique dont Fénelon ait été l'objet, fut pour lui un coup sensible : envoyée à Rome, répandue dans le public, elle dissipa une équivoque, et aggrava l'insuccès des *Maximes des Saints*.

Alors commença vraiment le duel des deux hommes. Pendant plus de dix-huit mois, du mois d'août 1697 au mois de mars 1699, ils occupèrent le public et la cour de Rome : Bossuet, une fois engagé, attaque vigoureusement ; Fénelon se défend bien. Il vient de Cambrai des *Lettres*, des *Instructions pastorales*, des traités : de Meaux partent des *réponses* aux lettres, aux traités, aux instructions pastorales, et des traités aussi, des dissertations, des questions. Et de Cambrai, et de Meaux des remarques sur les réponses, des réponses aux remarques, des éclaircissements sur les réponses aux remarques : parfois Fénelon se procure les écrits de Bossuet en feuilles, et la réplique paraît en même temps que l'attaque. L'activité des deux parts est égale, et le désir de vaincre. Si Bossuet frappe fort, Fénelon pare avec adresse : il déploie une agilité, une souplesse merveilleuses. Suivons-le et observons sa tactique : elle nous fera comprendre la nécessité des « coups de massue » de son adversaire.

Bossuet donne ses livres : ils font leur effet en France et à Rome. Il n'en est pas ainsi de Fénelon : il a une attitude en France, une autre

à Rome. Cette ardeur de polémique dont j'ai parlé, cette fécondité d'explications et d'arguments, il les réserve à l'Italie. La France ne les connaît pas. Il avait jugé bien vite la situation que son livre lui avait faite : sa cause était perdue à Paris comme à la cour. Une *Instruction pastorale*, qu'il donna en 1698, fut aussi mal accueillie que l'*Explication des Maximes des Saints*. Au contraire, les *Etats d'oraison* avaient rallié tous les suffrages, et l'abbé de Rancé, un contemplatif assurément, et connaisseur des voies spirituelles, avait hautement pris parti contre le pur amour. L'opinion du public était faite : ce n'était pas par le raisonnement qu'on pouvait le retourner. Les intelligences lui étaient fermées : il ne lui restait qu'à s'insinuer dans les cœurs. C'est à quoi il travailla. Bossuet avait le roi pour lui : le roi qui avait déféré les *Maximes* à l'examen des évêques, qui après l'appel de Fénelon avait écrit une lettre pressante au pape pour lui recommander l'affaire, qui enfin avait reproché fortement à Bossuet de l'avoir trompé en lui laissant faire un archevêque de si douteuse orthodoxie. Avoir le roi pour soi, c'était un grand avantage : c'était un désavantage aussi, en France, où le public de tout temps a été disposé à traiter en martyrs tous ceux sur qui tombent les sévérités du pouvoir. Voilà de quoi Fénelon tira un admirable parti. Lui-même relégué à Cambrai, avec dé-

fense de communiquer avec le duc de Bourgogne, son élève ; M^{me} de la Maisonfort, et tout ce qui était suspect d'attachement pour lui, chassés de Saint-Cyr ; ses parents, ses amis renvoyés de la cour avec éclat : toutes ces rigueurs qui se succédèrent l'aidaient à jouer son rôle de persécuté.

Les livres de Bossuet éclataient l'un après l'autre. Pendant que les *Réponses* de Fénelon prenaient leur vol vers l'Italie, la France les ignorait. Le bon abbé de Chanterac, un de ces naïfs dont les habiles aiment à se servir, et qui ne comprennent rien à la comédie dont ils font souvent un personnage principal, l'abbé de Chanterac n'entendait rien à ce manège. « Parler si hautement à Rome et ne dire mot à Paris ! Quel mystère ! quelle politique ! Cette conduite ne paroît ni simple, ni uniforme : je n'en pénétre ni la piété ni la prudence (1) ». Les étonnements de l'excellent abbé n'émouvaient pas Fénelon : il continuait de se taire ; seulement ses amis, le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse, les fidèles de la petite église montraient parfois une lettre qui respirait une angélique résignation : c'était le juste opprimé qui consentait humblement à souffrir pour ses péchés. « Laissons-nous fouler aux pieds », dit-il sans cesse.

(1) *Lettre* du 20 décembre 1698.

« J'ai joint l'indolence des Flamands avec celle qu'on
 « me reproche, écrivait-il à la maréchale de Noailles,
 « et j'entens de loin tout le bruit qu'on fait, avec une
 « soumission paisible aux ordres de Dieu. Je n'ai qu'à
 « me faire et à souffrir, en attendant que le pape
 « justifie ma doctrine ou me corrige. Je suis, Dieu
 « merci, soumis comme un enfant à mon supérieur.
 « J'avois besoin d'humiliation : Dieu m'en a envoyé et
 « je l'en remercie. Je songe au bien qu'ils me font, et
 « non au mal qu'ils me veulent faire.... J'aurais eu de
 « la peine à me tourner à bien, sans les coups d'étri-
 « vières dont on m'a honoré. » (1)

Parmi ces humilités touchantes, un mot amer se glissait parfois, qui semblait une plainte arrachée par la souffrance : « On a refusé de me laisser expliquer, » écrit-il après qu'il a refusé de conférer avec Bossuet (2). Ou bien c'est un vague gémissement comme d'un agneau parmi les loups, sur le manque d'équité, de bonne foi, sur l'acharnement, sur la dureté, sur la cruauté de ses ennemis : il ne nomme personne, ce qui lui permet de prendre des qualificatifs plus forts.

Cela fit son effet. Le public eut pitié de ce saint prélat si doux, si pacifique, qui s'était trompé peut-être sur la doctrine, mais qui se laissait égorger sans résistance et tendait le col

(1) *Lettre* du 5 novembre 1697.

(2) *Lettre* du 12 août 1697.

au couteau. La vigueur de Bossuet devint odieuse, les coups répétés qu'il portait paraissant inutiles ; il avait l'air d'accabler un ennemi sans défense. On lui donnait raison toujours : mais on haïssait sa façon d'avoir raison, et toutes les sympathies allaient à celui qui errait. L'homme avait grandi de toute la faiblesse du théologien. Le pur amour fut condamné, mais Fénelon gagna sa cause en France. Il avait ramené l'opinion. En 1697, son livre mit tout le monde contre lui : en 1699, tout le monde plaignit sa condamnation. Voilà le secret de cette politique où se perdait l'honnête abbé de Chanterac.

Pendant qu'il accomplissait ce prodige à Paris et à la cour, Fénelon, cette muette victime, ne laissait passer sans réponse aucune ligne de Bossuet. Mais quelles allures différentes dans la polémique ! et que les deux hommes se peignent dans leur dialectique ! Bossuet, riche de pensées, d'une érudition immense, est facile à suivre. Tous ces écrits en latin et en français que la nécessité lui arrache, rentrent tous l'un dans l'autre : ils se ramènent aux *Etats d'oraison*, ceux-ci à l'*Instruction pastorale*, qui n'est qu'un commentaire des articles d'Issy. en une demi page, en deux ou trois principes, on a toute sa doctrine, celle, dit-il, de l'Eglise. Avec Fénelon, c'est autre chose : il a un système dans les *Maximes des Saints* ; on l'accuse d'er-

reur, il s'explique, et l'explication est un système tout différent. Il donne une *Instruction pastorale*, et c'est encore autre chose. Aucune réfutation ne l'atteint : il a toujours en réserve un *point* d'où dépend toute l'affaire. Battu encore sur ce *point*, la question n'est pas là, dit-il : tout consiste à bien entendre *ceci*. Et si *ceci* s'explique contre lui, c'est *cela* qu'il fallait voir. On l'attaque sur sa doctrine : il se défend sur ses mœurs ; n'ayant rien à répliquer sur le fond, il se prend à un adjectif, à une figure ; il mène un bruit effroyable parce que Bossuet, si pur, a dit innocemment « *Guyonia sua* », ou l'a nommé « le Montan de cette nouvelle Priscille » : tellement que tout le reste s'efface, et qu'il n'est plus question que de définir l'étendue de la comparaison, ou le sens du scandaleux possessif. Ainsi va-t-il, insaisissable, inépuisable, déplaçant à chaque moment la question, faisant surgir de nouveaux sujets de dispute, avançant intrépidement aujourd'hui des maximes qu'il abandonne demain, jamais plus prolix et plus subtil que quand il promet de tout réduire à un principe bien évident et bien simple. Jamais on ne l'a compris ; si on le chicane, c'est qu'on ne veut pas prendre les choses comme il les dit. Il tombe d'accord de tout ce qu'on dit ; mais cela ne le touche pas, il n'a pas le sentiment qu'on condamne. Il serait hérétique, et digne du feu, s'il avait

conçu la moindre des erreurs qu'on lui prête : mais il en est bien loin. Lui quiétiste ? comment peut-on le croire ? Il est l'adversaire du quiétisme ; son livre le ruine. Il est bien plus modéré dans sa spiritualité que les auteurs mêmes des articles d'Issy ; il en a tempéré, non outré la doctrine. M^{me} Guyon son amie ? Mais non, on l'a appelée « son amie » ; il l'a fait aussi, seulement pour se servir du même mot que les autres (1). N'insistons pas : il vous dira que le quiétiste, l'ami de M^{me} Guyon, c'est Bossuet (2).

Cette rapidité d'évolutions déroutait ses partisans : l'abbé de Chanterac lui écrivait que ses amis romains voulaient le défendre sur leurs principes et ne pouvaient s'accommoder aux siens (3). Le pauvre abbé surtout, son plus intime confident, ne pouvait pas le suivre. A chaque pas il perdait pied dans ce sable mouvant : le bonhomme ! Dévoué corps et âme à Fénelon, en qui il avait une foi aveugle, ce fut un agent précieux par sa candeur même et sa simplicité. Tout se purifiait, se clarifiait en passant par cette bouche, par ces mains innocentes, les affirmations hasardées, les insinuations diffamatoires, les tours d'adresse équi-

(1) Bossuet, t. XX, p. 222.

(2) *Lettre* du 30 octobre 1697. Cf. *Lettre* de l'abbé Bossuet, du 27 septembre 1697.

(3) *Lettre* du 12 octobre 1697.

voques, les manœuvres louches ; il était si convaincu qu'il ne venait rien de Cambrai que de vrai, que de saint. Il croyait : il faisait croire. Mais sa foi était mise souvent à de rudes épreuves : il ne comprenait pas ce qu'on lui faisait faire, mais il le faisait exactement, les yeux fermés, sans hésiter et sans douter. Il épanchait ses incertitudes et ses stupéfactions dans ses lettres intimes au maître, qu'il aimait. Disciple dévot, il interrogeait avec respect, prêt à adorer la réponse. Mais le maître ne répondait pas toujours. Pourquoi parlait-il en Italie, non en France ? Quelles étaient les circonstances précises de cette confession, dont il accusait Bossuet d'avoir violé le secret ? Le bon abbé était réduit à faire des hypothèses, sur cette base toujours que M. de Cambrai était l'innocence même. Il était plus heureux sur la doctrine : Fénelon ne lui ménageait pas les explications, et il en avait besoin : car, logeant précieusement dans son cœur toutes les paroles du prélat, il ne se résignait pas à abandonner ce qu'il avait dit hier, pour ce qu'il devait dire aujourd'hui ; tout était vérité à ses yeux, mais il n'arrivait pas à concilier ces vérités successives, et tombait dans des inquiétudes incroyables. Fénelon, intarissable, limpide comme ces lacs sans fond où l'œil plonge sans rien trouver que la nuit, endoctrinait complaisamment l'abbé, et lui prescrivait chaque jour le système à

défendre, ou la face de l'affaire à présenter.

Là ne se bornaient pas les peines du grand vicaire : il fallait distribuer les écrits manuscrits et imprimés, signaler les passages décisifs, recommander le secret surtout, et prendre garde que les adversaires n'en eussent pas communication. Cela, à vrai dire, le gênait un peu. Puisqu'on ne disait rien que de vrai, pourquoi se cacher ? « La vérité et l'innocence, écrivait-il, marchent plus simplement (1). » Fénelon devait sourire en lisant les lettres de son agent, et pour seule réponse, confirmait ses précédentes recommandations. L'abbé, étonné et confiant, obéissait. Avec la même fidélité, il retirait les exemplaires distribués, pour en donner d'autres, où les choses trop faciles à contredire étaient retranchées, ou bien encore pour y mettre des *cartons*, aux endroits scabreux, qui laissaient paraître trop visiblement quelque fausseté ou quelque contradiction. Ce qu'il courut de cardinal en cardinal, de théologien en théologien, pour rattraper les écrits dangereux, ce qu'il mit de *cartons* aux livres de son maître, ne saurait s'imaginer.

Au fond, Fénelon ne changeait pas plus que Bossuet : avec tous ses tours et ses volte-face, il ne cédait pas un pouce de terrain : il refusait toute rétractation, maintenait l'exactitude

(1) *Lettre* du 23 août 1698.

de sa doctrine, et ne consentait même pas à prononcer la condamnation de M^{me} Guyon. Il sentait pourtant que Bossuet le poussait vivement : tout en ripostant, il ne cessait de protester, à Rome comme en France, contre le scandale d'une polémique entre deux évêques : il suppliait le roi, le nonce, le pape d'imposer le silence aux deux partis, jusqu'à la décision de l'affaire. En attendant, il n'en écrivait pas une ligne de moins.

Quelles étaient cependant les dispositions de Bossuet ? Il s'était fort échauffé dans la lutte : jamais il n'avait été si vif, ni si fort. On pourrait n'en pas chercher d'autre raison que l'intérêt qu'il prenait à la question même. « Si je
« mollissois, disait-il, dans une querelle où il y
« va de toute la religion, ou si j'affectois des
« délicatesses, on ne m'entendrait pas, et je
« trahirois la cause que je dois défendre (1). »

Persuadé que la foi était doublement en danger, et par la doctrine même du pur amour, et par la tradition secrète qu'on alléguait pour la justifier, il devait ne trouver que des motifs de redoubler son zèle dans tout ce qui rendait Fénelon considérable, sa naissance, sa dignité, son génie, sa vertu même. Les séductions de la personne profitaient à l'hérésie : ce qui nous désarme irritait Bossuet et le fai-

(1) *Lettre* du 18 novembre 1697.

sait frapper plus fort. Mais de plus, à quoi sert-il de le nier ? des motifs plus humains augmentaient la fougue du défenseur de la foi. On conçoit les impatiences de cet esprit franc et droit devant les « tortillements » de Fénelon : ces textes « mis à l'alambic », ces chicanes de terminologie, ces évasions, ces finesses, ces contorsions, cet esprit « à faire peur », cette rhétorique éblouissante, révoltaient ses habitudes de théologien exact et de loyal dialecticien. L'irritation le gagnait : il n'avait plus ce calme souverain dont il dominait toutes les discussions. Ses raisonnements s'imprégnaient d'aigreur, d'amertume, d'ironie âcre, chose nouvelle chez lui (1). Il triomphait brutalement, sans charité. Il ne ménageait plus ses coups, ayant senti qu'il fallait assommer son adversaire pour le réduire au silence. Au reste, il se tenait dans la question théologique, et les arguments les plus droits *ad hominem* n'allaient qu'à dénoncer sans pitié les contradictions et les fautes de logique, à percer à jour les équivoques et les malentendus volontaires de Fénelon. Celui-ci jetait des cris de victime égorgée, à chaque argument qu'il ne pouvait détruire : il avait des nerfs de femme, et la logique impitoyable qui le contrariait, lui faisait l'effet d'un outrage.

(1) Voyez surtout *Œuvres*, t. XIX, p. 523, 527; le morceau du reste est beau.

Ces cris plaintifs, ces attitudes de juste crucifié, ces abandons de martyr à la rage des bourreaux exaspéraient encore Bossuet. Voilà comment il en vint à écrire dans une lettre intime : « M. de Cambrai est un homme sans « mesure, qui donne tout à l'esprit, à la subti- « lité et à l'invention, qui a voulu tout gou- « verner, et même l'Etat, par la direction ; ou « rampant, ou insolent outre mesure (1). » C'est son plus grand excès de langage.

Mais la *Relation sur le Quiétisme* ? Comment se laissa-t-il aller à écrire ce terrible pamphlet qui écrasa Fénelon avec M^{me} Guyon ? comment des hauteurs de doctrine où il avait porté le débat descendit-il à faire des personnalités, à verser sur ses adversaires le ridicule et la honte ? Il y avait dix-huit mois que la polémique durait, telle que je l'ai dépeinte. Dans les lettres intimes, dans les écrits imprimés de Fénelon se rencontraient des phrases qui se répétaient, couraient le monde, phrases vagues et inquiétantes, sous-entendus, réticences, qui laissaient tout soupçonner et ne précisaient rien, affirmations sans preuves et sans faits. Il en résultait que les procédés de Bossuet avaient été loin d'être honnêtes, qu'il avait abusé de la confiance d'un ami, que si Fénelon voulait parler, il en aurait long à dire ; mais il se tai-

(1, 14 septembre 1698, à l'abbé Bossuet.

sait, par égard pour qui n'en gardait pas avec lui. Pendant dix-huit mois, ces insinuations taquinèrent, harcelèrent, provoquèrent Bossuet. Il éclata à la fin : Fénelon l'avait présumé plus magnanime, plus saint qu'il n'était. Puisqu'on accusait ses procédés, il s'expliquerait sur les procédés ; puisqu'on le défiait sur les faits, il avait des faits à dire. Il découvrit les extravagances de M^{me} Guyon, dont il avait lui-même instruit Fénelon ; il découvrit comment elle et lui s'étaient joués de lui pendant deux ans ; comment son amitié même, sa confiance, sa facilité avaient été tournées, exploitées contre lui : tout cela avec une précision accablante de détails, avec une vigueur de logique et une verve de style qui rendaient cette précision mortelle à Fénelon. Celui-ci, en effet, ne s'en releva pas ; après la *Relation*, il fut perdu à Rome comme en France. Si elle lui laissa quelque espoir, c'est qu'elle dépassa le but ; on le vit si durement assommé par ces révélations, qu'il en fit pitié.

Pour la première fois, il faillit rester court. Il tarda à répondre. L'abbé de Chanterac n'y comprenait rien : ce n'était que mensonges, puisque son maître y était maltraité. Pourquoi donc ne faisait-il pas briller la vérité ? Enfin Fénelon répliqua ; il accusait Bossuet d'avoir, en parlant de lui dans la *Relation*, violé le secret de la confession. C'était tout ce qu'il avait

trouvé. Bossuet nia. Fénelon ne précisa pas l'accusation. Nous l'avons entendu prétendre déjà que M^{me} Guyon n'avait découvert ses sentiments à Bossuet qu'en confession. Nous l'avons vu manœuvrer pour prendre ces sûretés lui-même par ce moyen, et tâcher de persuader à Bossuet qu'ils étaient tenus tous les deux de se taire en honneur et en conscience sur leurs entretiens de 1694 et 1695. Mais l'adversaire, ne se sentant pas lié, ne s'était pas laissé lier. La manœuvre avait échoué. Fénelon eut beau crier : il ne fit croire à personne que Bossuet se fût rendu coupable d'un crime si odieux. Chanterac même cherchait des biais pour atténuer l'horreur d'une telle conduite, et décharger M. de Meaux, sans douter de M. de Cambrai.

Enfin, s'il fallait quelque chose de plus pour expliquer l'ardeur de Bossuet et ce qu'on a appelé « ses emportements » d'un mot de Fénelon, regardons de quels alliés chacun d'eux est soutenu dans ce débat. Fénelon a peu de monde, mais des amis dévoués à sa personne non à sa doctrine, qui, vainqueur ou vaincu, ayant raison ou tort, tout-puissant ou exilé, orthodoxe ou hérétique, l'aimeront, le défendront, le couvriront de leur corps, l'embrasseront de toute leur âme. Ils avaient Bossuet en horreur : le duc de Chevreuse détournait les yeux pour ne pas le saluer. Bossuet a le public, la cour, c'est-

à-dire les spectateurs indifférents, qui, rendant hommage froidement à la vérité, applaudiront avec le même enthousiasme à tous les beaux coups, de quelque côté qu'ils viennent. M^{me} de Maintenon est tiède : elle adhère à la bonne doctrine ; elle aime encore Fénelon, et ne veut point aider à le perdre. L'archevêque de Paris, l'évêque de Chartres marchent avec Bossuet ; mais ce concert se maintient avec peine. Les deux prélats « n'agissent qu'autant qu'ils sont poussés (1). » L'évêque de Chartres est faible : il n'aime pas le bruit ; il partage les sentiments de M^{me} de Maintenon. M. de Paris, faible aussi, a peur de Bossuet, mais une peur égale de Fénelon ; et de plus le noble archevêque est jaloux de ce suffragant, dont le talent offusque sa médiocrité. L'archevêque de Cambrai travaille à désunir les trois prélats : il y réussirait, sans la vigilance de l'évêque de Meaux. Tout retombe sur celui-ci ; l'acharnement de son adversaire, la mollesse de ses amis l'obligent de plus en plus à se considérer comme seul en cause, et à faire du débat une affaire personnelle. Il y a le roi, cela est vrai : mais l'affaire n'est pas à la décision du roi, et en cour de Rome, que de forces, même invisibles et inappréciables, peuvent balancer ou vaincre la force du roi de France !

(1) *Lettre* du 10 juin 1697.

Arrêtons-nous un instant à cette cour de Rome : le procès du livre des *Maximes* est une délicieuse comédie. Chaque prélat a ses agents et son parti. Nous connaissons déjà l'abbé de Chanterac : doux, humble, modeste, il va sans bruit avec une activité discrète, et qui jamais ne se lasse ; il cède avec l'infaillible régularité du plus délicat instrument à toutes les impulsions qui viennent de Cambrai : c'est vraiment Fénelon qui parle, qui agit en lui, mais un Fénelon revêtu de naïveté et de simple innocence. Bossuet, au contraire, s'en remet à ses agents : il ne leur dicte que les raisons de doctrine, et quelques démarches de pure bienséance ; il leur laisse à inventer les manœuvres, les coups de politique, les pièges et les bottes secrètes. Ce sont deux bonnes têtes pour de pareilles tâches : l'abbé Bossuet, fastueux, bruyant, avec ses carrosses, sa livrée d'argent et ses pages enrubanés, de mœurs équivoques, rossé un jour par les laquais d'un prince romain dont il a courtisé de trop près la fille, insigne fripon, impudent et sans scrupules, fertile en mensonges et en louches projets, poursuit Fénelon avec la passion d'un chasseur, espérant en faire curée, et gagner dans l'affaire quelque bon bénéfice, un évêché peut-être. L'abbé Phélypeaux, plus froid, moins tapageur et plus habile, laissait l'éclat des visites cérémonieuses à son confrère, et s'en allait la

nuit, sans laquais, entretenir les gens sûrs, reconforter les timides, ramener les hésitants. Car rien ne se passait au grand jour : ce n'étaient que mines et contre-mines, travaux sous terre. On se faisait bon visage, on se souriait, on se gardait mutuellement des places aux solennités. Et l'on se cachait l'un de l'autre, on prenait des précautions inouïes pour assurer ses succès, pour dépister l'adversaire ; écritures déguisées, courriers travestis, lettres cachées dans des boîtes de pommade, c'était une dépense prodigieuse d'esprit et d'inventions.

Bossuet avait pour lui le roi, qui écrivit plusieurs fois à Rome pour presser la sentence ; mais Fénelon avait l'ambassadeur du roi, le cardinal de Bouillon, un intrigant qui rêvait la tiare : pendant deux ans il fit échec à son maître, et retarda l'affaire qu'il avait ordre d'avancer. Fénelon avait le roi d'Espagne, les cardinaux d'Espagne et de l'Empire, les jésuites, les cardinaux papables, qui craignaient Bouillon et les jésuites, les carmes, les moines de tout habit, qui avaient eu des saints et des bienheureux mystiques. Quelques théologiens, quelques cardinaux, plus éclairés, ou plus timides, ou plus fins, s'étaient rangés d'abord du côté de Bossuet et de Louis XIV. En somme, les forces se balançaient ; le terrain même à Rome était meilleur pour Fénelon. Entre les

partis, très indécis, très ennuyé de tout ce tapage, désireux de ne mécontenter personne, et ne comprenant pas grand'chose au fond à ce qui se remuait, le pape, âgé de 83 ans, dont la tête n'était pas « trop bonne », troublait parfois le cours de l'affaire par les inquiétudes que sa santé donnait : ses jambes avaient enflé, toutes les têtes travaillaient sur ce qui pouvait arriver, chacun ne pensait plus qu'à soi, et prenait ses mesures.

Rome procédait toujours avec une majestueuse lenteur. Le pape consulta d'abord s'il devait nommer des examinateurs, cela prit trois mois ; sept qualificateurs, puis dix, examinèrent le livre des *Maximes*, cela dura quinze mois ; puis les cardinaux de la congrégation du saint office délibérèrent sur le travail des qualificateurs, il y fallut cinq mois ; après quoi, quatre cardinaux rédigèrent le bref, et le pape donna sa sentence le 12 mars 1699, vingt-trois mois après l'appel de Fénelon. Il faut voir, pendant ce temps, ces bons théologiens et cardinaux romains, habitués à la douce vie, à la nonchalance souriante, étonnés des ardeurs de nos prélats, n'entendant rien à cette furie française de dispute, à cette rage qui les pousse à tant écrire, à tant se tracasser, excédés d'explications verbales, de communications manuscrites, d'imprimés, demandant grâce, et le pape le premier, à chaque écrit qu'on leur remet,

encore que, pour leur plaire, on ait traduit l'original français en un bon latin de leur goût, bien plat et scolastique, ou bien en pur toscan, tout semblable à celui de la version d'Anacréon qu'ils aiment. En voilà assez, ils se trouvent éclairés : qu'on ne leur rompe plus la tête. Ce qui leur plaît, ce sont les faits, les confidences sur les personnes, les indiscretions et les commérages. On leur sert les plats dont ils sont friands. L'abbé de Chanterac, l'abbé Bossuet luttent d'insinuations malignes, de petites perfidies, de demi-calomnies, aussitôt retirées qu'insinuées, et qui font leur effet sans laisser de traces. L'un dit que Bossuet est jaloux de Fénelon, et puis qu'il est janséniste, et puis qu'il n'aime pas les moines. L'autre colporte les aveux scabreux du P. Lacombe, conte les nouvelles de la cour, et ce qu'a dit le roi, ou M^{me} de Maintenon, à l'évêque de Meaux. La *Relation sur le quiétisme* fait un effet admirable : il n'y a que des faits et pas de théologie : voilà les écritures qu'on aime. Cela met Bossuet en vogue, et l'abbé exhibe triomphalement le portrait de son oncle, une copie de Rigaud. Les raisons politiques aussi font merveille auprès de ces fins Romains. Bossuet est gallican ; Fénelon, ultramontain ; du moins il le sera, si on lui donne raison. Que ne peut un archevêque de Cambrai, prince du Saint-Empire, précepteur et directeur du futur roi, qui le sera bien-

tôt, en faveur de l'autorité du Saint-Siège et de l'infailibilité du pape ? Quel intérêt n'a-t-on pas à se prononcer pour lui ? Il est l'ami, Bossuet l'ennemi. L'abbé Bossuet pallie, comme il peut, le gallicanisme, crime grave à Rome. Mais il joue du nom du roi : il en fait peur aux Italiens. L'annonce de l'envoi d'un ambassadeur, M. de Monaco, étonne les adversaires, rassure les amis, rallie les indécis ; mais l'ambassadeur n'arrive pas : voilà nos cardinaux aux champs ! S'il allait ne pas venir ! s'il avait au moins loué un palais, disait le bon cardinal Casanati, si l'on voyait son majordome. Et puis le roi ne peut pas faire pape qui il veut : il peut empêcher de l'être qui il veut. Cela donne à réfléchir aux plus ardents. Le résultat de ces réflexions est que tous dissimulent, sourient à l'abbé Bossuet, caressent l'abbé de Chanterae, et donnent à celui-ci les mêmes assurances que celui-là vient d'en recevoir.

Comme ce sont gens prudents et timorés, on tâche de les entraîner par des autorités. On récolte à la Sorbonne des signatures pour Bossuet : ce que voyant, Fénelon fait avancer Louvain, ébranle Douai, et travaille à mettre en ligne Alcalá et Salamanque. Les prélats romains hochent la tête, avouent que ces témoignages ont du poids. Mais la chose leur déplaît : ils ont leur fierté. Ils ne veulent prendre le mot de personne. Leur grande affaire, à quel-

que parti qu'ils se rangent, est de trouver, pour absoudre ou condamner, des raisons que ni Fénelon ni Bossuet n'aient données : c'est à ce soin qu'ils consacrent leurs doctes veilles, quand ils veillent.

Enfin d'une allure inégale, avec mille arrêts et force cahots, poussé par l'abbé Bossuet, retenu par Chanterac et Bouillon, qui mettent des bâtons dans les roues, incidentent, tirent en longueur, le procès avance, et l'on entrevoit la certitude prochaine du jugement. En vain Bouillon se débat-il, passant des heures pour perdre le temps, se faisant malade pour empêcher les séances, allant presque jusqu'à traiter les cardinaux d'ânes, quand ils montrent le dessein d'en finir : on tient quatre séances par semaine, et des séances de cinq heures. Et à mesure que le temps s'écoule, Fénelon perd du terrain : une partie même des jésuites le lâchent. Le cardinal Ottoboni passe à Bossuet et se déclare héroïquement : il fait exécuter chez lui un *oratorio* où il a mis des vers contre le quiétisme.

Le pape vient assister aux congrégations : il n'entend rien à ce qui se dit, et compte sur le Saint-Esprit. Il est pressé de terminer, et de donner satisfaction au roi, pour qu'on le laisse en paix. Mais il y a des choses qui le gênent. Et il le dit avec cette familiarité italienne, ces demi-bouffonneries de Napolitain, qui décon-

certent le respect des hommes du Nord, et que nous avons peine à concilier avec la dignité de la tiare. Au début, comme cinq examinateurs sur sept étaient contre lui, Chanterac, par un chef-d'œuvre de diplomatie, leur a fait adjoindre trois amis sûrs, et la congrégation s'est trouvée partagée cinq contre cinq. Cette égalité tourmente le pape : « Il ne fait que répéter : *Cinque ! cinque ! come far me ?* »

Il fait appeler le commissaire du saint office, « et pendant un quart d'heure il ne dit que ces mots : *Cinque ! Cinque !* » (1) Puis on lui fait croire qu'en frappant Fénelon, il donnait sur le nez à sainte Thérèse : « *condannare santa Teresa !* » Faire une sainte hérétique ! Le saint-père en suait d'angoisse (2). Il n'était pas seul à avoir des craintes. Le Père Philippe, général des Carmes, un des examinateurs, sourd, très attentif et très bavard, les partageait aussi : qu'allaient devenir sainte Thérèse, et le bienheureux Jean de la Croix, et tous les mystiques ? A grand'peine on calmait ses terreurs. Et Bossuet, pour le digne carme, écrivait un traité : « *Mystici in tuto* » ; voilà les saints en sûreté, on peut procéder contre M. de Cambrai.

L'impatience gagnait le pape, outre la peur

(1) Bossuet, *Œuvres*, t. XXX, p. 188.

(2) *Ibid.*, p. 330.

du roi qui devenait pressant. Aux dernières séances, il ne se tient plus. Il n'écoute plus les objections : *Avanti! Avanti!* répète-t-il vivement au cardinal qui lit le projet de décret, s'il fait mine de s'arrêter pour laisser parler quelqu'un (1). Enfin tout est fini. Le saint-père se frotte les mains : avec l'aide du Saint-Esprit, voilà la foi réglée , on va pouvoir vivre en repos et sans disputes. Quel soulagement ! *E'ita la botta* (2), dit-il à qui veut l'entendre, tout épanoui, un sourire aux lèvres.

Bossuet triomphait. L'évidence de la cause et les injonctions de Louis XIV avaient arraché la condamnation de Fénelon. Mais quelle condamnation ! Ceux qui la prononçaient, cardinaux et pape, étaient pour lui : c'est bien l'hérésiarque qui est en faveur ; on hait la personne en acceptant la doctrine de Bossuet ; on prête les mains aux amis de M. de Cambrai pour adoucir la sentence ; on y choisit les termes les moins durs, on efface la qualification d'« hérétique », et par une suprême adresse, on fait un bref et non une bulle, parce que le bref, dans sa teneur, comportait des formules que les gallicans ne pouvaient accepter. On espérait, en éveillant les susceptibilités françaises sur l'infailibilité, empêcher

(1) Bossuet, *Œuvres*, t. XXX, p. 333.

(2) *Ibid.*, p. 342.

que la condamnation ne fût rendue publique en France. Ce calcul fut déjoué : le roi, les évêques glissèrent sur les endroits scabreux, et le bref fut publié dans tous les diocèses.

On connaît la soumission publique que fit Fénelon, et les démonstrations d'humilité qui lui valurent tant de gloire. Bossuet le suivait d'un air défiant : il ne le croyait pas changé, ni persuadé de son erreur. S'il faisait dans un *Mandement* l'éloge du bel exemple que donnait son confrère, il disait, dans une lettre intime, qu'il fallait se contenter de sa soumission, « parce qu'après tout l'essentiel y est ric à ric, et que l'obéissance y est bien étalée (1) ». Ce n'était à ses yeux qu'un acte de politique. Le pape se montra coulant, reçut « pour argent comptant » les protestations de l'archevêque de Cambrai, et lui répondit par un bref très bienveillant. Tous les honneurs allaient au coupable. Les Romains pensaient la blessure qu'ils avaient faite eux-mêmes : ils disaient « qu'il falloir fermer les yeux et l'embrasser (2) ». A peine saluait-on Bossuet.

Ils savaient bien au fond à quoi s'en tenir, et Bossuet avait raison. Dans son *Mandement*, Fénelon condamne son livre par *obéissance* ; il n'adhère pas à la condamnation : il l'embrasse

(1) *Œuvres*, t. XXX, p. 387.

(2) *Ibid.* p. 407,

Comme une épreuve salutaire, comme une *croix*; mais une croix, dit Bossuet, c'est « une persécution pour la justice ». On ne voit qu'un chrétien, un martyr baisant l'instrument de son supplice. Dans ses deux lettres au pape, des 4 et 10 avril 1699, il parle de son innocence, des outrages qu'il a subis : il affirme qu'il a, non favorisé, mais combattu l'erreur, il maintient ses explications; il veut bien croire qu'il a mal exprimé son sens dans son livre, et déclare qu'il portera les tribulations d'un cœur humble et soumis. Ecrivant à l'abbé de Chanterac, le 24 avril, il s'applaudit des bons effets de sa soumission, promet de ne plus écrire et laisse « aux catholiques zélés » le soin de défendre « la doctrine de la charité ». Le 9 octobre, il écrit encore : « Je ne me suis jamais rétracté : au contraire, j'ai toujours soutenu que je n'avais cru aucune des erreurs en question. Le Pape n'a condamné aucun des points de ma vraie doctrine, amplement éclaircie dans mes défenses. Il a seulement condamné les expressions de mon livre avec le sens qu'elles présentent naturellement, et que je n'ai jamais eu en vue. » Dès 1700 il renouvelle le débat et reprend ses explications dans une lettre latine au cardinal Gabrielli. Dans son testament en 1705, il proteste de n'avoir jamais erré sur la doctrine. Partout dans sa correspondance il parle du même ton. Il écrit

au Père Tellier : « Celui qui erroit a prévalu ; celui qui étoit exempt d'erreur a été écrasé. Dieu soit béni ! (1) ». *Celui qui errait, c'est Bossuet ! Jusqu'à son dernier jour il se dit, il se croit victime de haines injustes.*

« Je n'ai fait que souffrir sans ressentiment », dit-il encore quelque part. Il en est de son pardon comme de son innocence. Fénelon haïssait comme il aimait, en femme, sans trouble, avec la paix de l'inconscience, d'une haine souriante, tenace et éveillée. Après sa défaite, il n'eut plus qu'une passion, prendre sa revanche sur la doctrine de ses adversaires. Bossuet mourut trop tôt : écoutez de quel ton il se défend d'en avoir voulu faire l'oraison funèbre (2). Mais le cardinal de Noailles survivait : il faut voir, dans la *Correspondance*, avec quelle implacable persévérance Fénelon guette l'occasion de le prendre sur le fait de jansénisme : comme il travaille à former l'orage contre lui, comme il excite sous main les évêques, le Père Tellier, tout cela sans paraître, ayant l'air de ne se mêler de rien, répondant à la famille inquiète avec l'étonnement candide d'un solitaire détaché de tout, au moment où il écrit qu'il faut donner le choix au cardinal entre une rétractation solennelle ou une condamnation publique. « Je ne puis expliquer mon fond, » disait Fé-

(1) Fénelon, *Correspondance*, t. III, p. 247.

(2) *Ibid.*, p. 43.

nelon dans un moment d'abandon avec un cher ami. « Il m'échappe, il me paroît chan-
 « ger à toute heure. Je ne saurois rien dire qui
 « ne me paroisse faux un moment après. Le
 « défaut subsistant et facile à dire, c'est que
 « je tiens à moi, et que l'amour-propre me
 « décide souvent (1). » C'est tout ce que j'ai
 voulu dire : et cela suffit à justifier la conduite
 de Bossuet.

Je n'ai point voulu entrer dans la discussion théologique : je ne puis cependant quitter la matière du quiétisme sans faire quelques brèves réflexions. D'un certain point de vue, en nous élevant au-dessus du christianisme et de toutes les religions formelles, nous serions pour Fénelon, et nous trouverions une belle et haute vérité dans son système. Que le chrétien selon Bossuet, qui a toujours sous les yeux l'inintelligible Dieu fait homme, et qui escompte la valeur de sa prière et de sa foi, est grossier et terre à terre, qu'il est loin de cet idéal embrassé par Fénelon, où l'âme, perdant la vue des dogmes et des attributs de Dieu, cessant toutes les opérations de son intelligence finie, n'adore plus un Dieu, mais s'abîme en Dieu, et n'en peut plus dire qu'une chose, c'est-à-dire *qu'il est* ? Cet anéantissement, cet acte d'amour sans espérance et sans connaissance, qu'est-ce autre

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 196.

chose que saisir dans une religion l'élément essentiel de la religion, commun à toutes les religions, dégager la vérité universelle des formules trop précises qui l'altèrent en l'exprimant, et prendre conscience de l'inconnaisable, cause, source et matière de toute forme et de toute existence, éternel objet d'adoration pour tous les êtres éphémères et bornés, dont la contemplation élargit les pensées, rabat l'orgueil et ruine l'égoïsme ?

Oui, mais le chrétien de Bossuet est chrétien : c'est là son avantage. Combien d'intelligences sont capables de s'élever à cette hauteur où les différences des religions s'évanouissent dans le principe même de la religion ? Combien d'âmes, portées si haut, ne se refroidiront pas, ne se sécheront pas, et produiront l'amour tendre, enflammé ? Pour éviter les ordures de Molinos, ou les extravagances de M^{me} Guyon, pour n'être ni le voile de la débauche, ni la manifestation de l'hystérie, la religion de Fénelon devait dégénérer en système philosophique, en déisme, en dilettantisme. Les successeurs de Fénelon, ce sont les croyants sentimentaux à la mode de Rousseau, et les sceptiques religieux de l'école de M. Renan, à moins que l'on n'aime mieux le prendre pour maître de ces malades illuminées qui, indifférentes aux dogmes, incapables en effet de toute opération intellectuelle, ne sentent Dieu que dans leurs nerfs.

Bossuet, cette fois encore, avait le sentiment de combattre le scepticisme en maintenant la forme traditionnelle de la prière chrétienne. Dans la tradition secrète invoquée par Fénelon, il reconnaissait l'argument sous lequel se déguisait toujours le sens individuel, l'effort de la raison humaine pour autoriser l'ouvrage du libre examen. Dans l'amour passif des quiétistes, il apercevait un principe d'incrédulité, d'indifférence religieuse. « Ils mettent, disait-il, la perfection de l'oraison chrétienne à s'élever au-dessus des idées qui appartiennent proprement au christianisme » (1). Il avait peur qu'en épurant, en subtilisant Dieu, on ne le rendit moins présent, moins sensible, moins réel aux fidèles ; il sentait que pour la commune humanité, sans les dogmes et les symboles, l'idée religieuse n'a pas assez de corps, et que l'amour s'adresserait mieux à un Dieu personnel, à l'Homme-Dieu incompréhensible, qu'à l'Être pur indéterminé. Avec sa fermeté de sens accoutumée, il écartait toutes les chicanes, qui transformaient le désir du salut en un mouvement intéressé, égoïste ; il comprenait que l'espérance et la demande du bonheur éternel, appuyées sur une certitude indémontrable, sans preuves, et toute de foi, laissent à l'effort

(1) Bossuet, *Œuvres*, t. XVIII, p. 353.

humain vers la perfection, à la bonté, au sacrifice leur valeur infinie. Enfin il n'aimait pas les voies extraordinaires, où l'on va seul, loin de la foule qu'on méprise, où l'orgueil se délecte dans la possession d'une doctrine secrète ou d'une vertu supérieure ; toute hérésie mise à part, il trouvait plus de sûreté, de mérite et de véritable perfection, si grand, si saint qu'on fût, à ne point se croire d'une autre essence que le peuple, et à dire, en confiance et en simplicité de cœur, la prière des bonnes femmes et des petits enfants : « Notre Père qui êtes aux cieux... »

II.

Les controverses sur le dogme enveloppaient souvent ou amenaient des discussions sur la morale. Ainsi nous avons vu Bossuet combattre les théories politiques des ministres protestants, et se prononcer contre les conséquences morales du jansénisme et du quiétisme. Il eut peu d'occasions de défendre la morale sans le dogme. C'est que les commandements évangéliques sont chose dont on ne fait guère difficulté de convenir en général, encore qu'on ne s'y conforme point dans la pratique. Cependant il se rencontra quelques circonstances où Bos-

suet dut venir au secours de la morale menacée : et là, comme dans les questions de dogme, pour régler la conduite comme la foi des chrétiens, il ne se piqua que d'interpréter fidèlement la tradition de l'Eglise et la parole du Christ.

Il prit très énergiquement parti contre les casuistes, « qui réduisent tout l'Évangile en « problèmes, qui forment des incidents sur « l'exécution de ses préceptes, » et qui « ne tra- « vaillent en vérité qu'à nous envelopper la règle « des mœurs ». Il condamnait cette « malheu- « reuse complaisance » cette « pitié meurtrière » qui leur faisait « porter des coussins sous les « coudes des pécheurs » et favoriser la corrup- tion. Il s'indignait contre ces « questions de « néant, qui ne servent qu'à faire perdre, parmi « des détours infinis, la trace toute droite de la « vérité »; il proclamait que « ces chicanes raffi- « nées, ces subtilités en vaines distinctions, sont « véritablement de la poussière soufflée, de la « terre dans les yeux, qui ne font que troubler la « vue ». Il refusait de croire qu'il y eût « aucun « expédient pour accorder l'esprit et la chair, « entre lesquels nous avons appris que la guerre « doit être immortelle » (1). Bossuet, après ces déclarations, jugea inutile de refaire les *Provin-*

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de N. Cornet*, t. XII, p. 669 et sqq.

ciales ; mais toute sa prédication, condamnant la morale relâchée comme le rigorisme, tendit à discréditer à la fois casuistes et jansénistes, et à faire triompher la pure morale du Christ, lourde et légère à la fois, impérieuse et douce, qui n'est jamais facile ni jamais odieuse. Il ne s'amusa pas à argumenter : il enseigna, et quand il eut la responsabilité avec l'autorité, il condamna. Nous verrons plus loin les mesures qu'il prit, étant évêque, contre la morale relâchée.

Il montra même fermeté et même décision contre toute doctrine qui lui paraissait affaiblir, sur quelque matière que ce fût, la rigueur de la règle. Il fit un traité de *l'Usure*, pour maintenir dans sa vérité la tradition de l'Eglise, qui interdisait le prêt à intérêt. Il ne fléchissait même pas sur la condamnation du théâtre, et malgré la passion de tout son siècle pour ce genre de divertissement, ne consentait pas à le permettre aux fidèles :

Il parut en 1694 une édition des comédies de Boursault, précédée d'une dissertation en forme de lettre, où l'on soutenait que les Pères de l'Eglise, qui avaient condamné les spectacles, n'avaient eu en vue que les spectacles indécents de leur temps ; mais que dans un siècle où l'immoralité et les discours déshonnêtes étaient bannis de la scène, la fréquentation du théâtre n'avait rien d'incompatible avec la

pureté de la vie chrétienne. L'auteur de cette spécieuse argumentation était un religieux, le Père Caffaro, professeur de théologie et de philosophie au collège des théatins. Une grande clameur s'éleva parmi les âmes pieuses et les théologiens ; mais la grande voix de Bossuet domina tout le bruit. Il adressa au Père Caffaro une longue lettre, brûlante d'indignation et toute pleine de superbes mouvements, peignant à grands traits, éclatants et précis, les pernicious effets des représentations dramatiques. Commentant dans un bref exposé les passages décisifs des Pères, il faisait honte au théatin de défendre l'immoralité, et le sommait de désavouer ou rétracter sa malencontreuse dissertation. Le bon religieux, homme candide et pacifique, déjà fort étonné du tapage que faisait sa préface, demeura écrasé sous l'éloquente apostrophe de l'évêque de Meaux. Il se fit tout petit, et se précipitant par la porte que lui entr'ouvrait l'indulgence de Bossuet, il désavoua la lettre, mise sous son nom : il avait bien jadis écrit quelque chose en latin sur cette matière, mais on avait dénaturé ses sentiments ; il protestait enfin qu'il n'avait jamais lu de sa vie une pièce de Corneille ou de Racine, ou du moins une tout entière.

L'affaire semblait finie ; mais Bossuet, jugeant utile de combattre une erreur répandue dans la société, où les gens dévots même ne se

font pas scrupule souvent d'aller à la comédie, développa sa lettre au Père Caffaro dans des *Maximes et Réflexions sur la Comédie*, qui sont un de ses chefs-d'œuvre. Il s'y rapprochait des jansénistes ; Nicole et le prince de Conti, qui avaient écrit avant lui sur la matière, n'avaient pas déployé une plus inflexible sévérité.

On connaît l'anathème fameux qu'il prononça dans ce traité contre Molière, mort depuis vingt ans, et qu'il voue, au nom de son Dieu, aux pleurs éternels. Bossuet, je l'ai dit déjà, n'aimait pas le rire : la question du théâtre mise à part, il était de ces âmes graves, toujours vibrantes d'émotion, que le rire blesse comme une dissonance, et qui l'interprètent comme un manque d'intelligence, de respect et de sympathie devant le sérieux de la vie et la misère humaine. Puis il était prêtre de cette Eglise qui déclarait infâmes les comédiens, et les retranchait de la communion des fidèles, et il avait senti combien l'œuvre de Molière était peu chrétienne. Ne nous scandalisons pas trop du langage de Bossuet : la société, comme la nature, mettait un abîme entre ces deux hommes. Peut-être cependant eût-il appartenu à Bossuet de se souvenir de la parole du Maître : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Il fut en cette occasion plus pharisien que disciple de Jésus. Leibniz avait raison de lui écrire un jour : « Le moins

d'anathèmes qu'on peut, c'est le meilleur. » Qui sait le nom que la postérité donnera au misérable que nous lapidons ?

Bossuet est dans son rôle aussi et fait sa charge en défendant le théâtre aux chrétiens. Sans parler des passages des Pères, on ne saurait refuser de souscrire à ce qu'il établit être les principes de la vie chrétienne. Quand il n'y aurait point d'autre raison, il suffirait, pour inspirer à une âme pieuse l'horreur des spectacles, de songer aux comédiens qui les donnent. On aura beau faire du métier des comédiens une carrière régulière ; ils auront beau se croire des fonctionnaires et vivre en bourgeois : il leur sera toujours difficile, et surtout aux femmes, sur certains articles, d'observer à la rigueur les commandements de Dieu. La profession sera toujours par elle-même essentiellement dangereuse et presque incompatible avec certaines vertus, celles mêmes que le christianisme met le plus haut. Aller au théâtre, c'est vouloir et rendre nécessaire qu'il y ait des comédiens : ainsi le spectateur est cause que, pour lui donner un plaisir qu'il croit innocent, des chrétiens risquent le salut de leur âme. Cette seule considération pourrait éloigner un chrétien du théâtre.

Au reste, l'analyse que fait Bossuet du plaisir qu'on y prend est admirable de finesse et de vérité. Il y était allé quelquefois en sa jeunesse,

avant d'avoir reçu les ordres, et quoiqu'il n'y fût jamais retourné que pour voir jouer *Esther* à Saint-Cyr, ces lointains souvenirs avaient laissé dans son esprit une impression assez vive pour qu'il parlât du sujet en connaissance de cause. Il mesure, en homme d'expérience, la différence qui sépare la lecture de la représentation des pièces. Il en accorderait volontiers la lecture, et lui-même faisait étudier au Dauphin les comédies de Térence ; mais il sent trop vivement la force que prennent les choses à la scène, « où tout paraît effectif » ; où ce sont « des personnages vivans, de vrais yeux, « ou ardens, ou tendres et plongés dans la « passion : de vraies larmes dans les acteurs, « qui en attirent d'aussi véritables dans ceux « qui regardent ; enfin de vrais mouvemens, « qui mettent en feu tout le parterre et toutes « les loges. » Jamais il n'autorisera de si pressans appels aux passions endormies en nous.

Il ne fait grâce à aucun poète, ni à aucun genre. Il met au même rang les pièces de Molière « où la vertu et la piété sont toujours « ridicules (1), la corruption toujours excusée « et toujours plaisante, et la pudeur toujours « offensée ou toujours en crainte d'être violée « par les derniers attentats, je veux dire par les « expressions les plus impudentes, à qui l'on ne

(1) Il a en vue le *Misanthrope*, le *Tartufe* et *Don Juan*.

« donne que les enveloppes les plus minces » ; les opéras de Quinault, où l'on voit « la corruption réduite en maximes » et insinuée sans qu'on y pense par « la douceur de la mélodie » et par « le merveilleux du spectacle » ; les tragédies de Racine, et celles même de Corneille.

Qu'on ne lui allègue pas que la comédie se termine par un mariage : c'est à l'amour, au trouble du cœur et des sens, non à la sainteté du lien conjugal, aux devoirs du mariage chrétien que tout le monde pense et s'intéresse ; ou, que la tragédie présente l'amour comme une faiblesse.

« Je le veux, répondit-il, mais il y paroît comme une belle, comme une noble foiblesse, comme la foiblesse des héros et des héroïnes : enfin comme une foiblesse si artificieusement changée en vertu, qu'on l'admire, qu'on lui applaudit sur tous les théâtres, et qu'elle doit faire une partie si essentielle des plaisirs publics qu'on ne peut souffrir de spectacle. où non seulement elle ne soit, mais encore où elle ne règne et n'anime toute l'action. »

Ecartant donc les vaines excuses, il va chercher dans la nature de l'intérêt dramatique les motifs de la condamnation qu'il prononce.

« Dites-moi que veut un Corneille dans *son Cid*, sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui lorsqu'il est dans la

crainte de la perdre, et qu'avec lui on s'estime heureux lorsqu'il espère de la posséder ? Le premier principe sur lequel agissent les poètes tragiques ou comiques, c'est qu'il faut intéresser le spectateur; et si l'auteur ou l'acteur d'une tragédie ne le sait pas émouvoir, et le transporter de la passion qu'il veut exprimer, où tombe-t-il, si ce n'est dans le froid, dans l'ennuyeux, dans le ridicule, selon les règles des maîtres de l'art ? *aut dormitabo aut ridebo*, et le reste. Ainsi tout le dessein d'un poète, toute la fin de son travail, c'est qu'on soit, comme son héros, épris des belles personnes, qu'on les serve comme des divinités : en un mot, qu'on leur sacrifie tout, si ce n'est peut-être la gloire, dont l'amour est plus dangereux que celui de la beauté même » (1).

Et, passant plus avant encore, il découvre la raison profonde de l'intérêt que notre cœur prend à la représentation des passions des héros anciens ou imaginaires : cette raison, c'est la conformité de nos passions réelles avec les passions figurées sur le théâtre. Nous trouvons en nous la vérité des sentiments qu'on nous dépeint, et c'est pour cela qu'ils nous touchent tant.

« On se voit soi-même dans ceux qui nous paraissent comme transportés par de semblables objets : on devient bientôt un acteur secret dans la tragédie ; on y joue sa propre passion ; et la fiction au dehors

(1) *Maximes et Réflexions*, t. XXVII, p. 23.

est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde.»

Toute la philosophie de l'art dramatique tient dans cette phrase; elle nous découvre l'essence même du drame, et la source du plaisir qu'il procure. Boileau même, dans son *Art poétique*, n'a pas vu plus juste ni plus profondément. Mais en même temps nous comprenons pourquoi un théologien ne peut véritablement pas autoriser le théâtre: la nature de l'émotion dramatique est contraire au principe fondamental du christianisme. Pour goûter en paix et sans scrupule le plaisir que peuvent donner le *Cid* ou *Bérénice*, le spectateur doit avoir banni de son esprit l'idée que la nature humaine est corrompue, que la perfection morale consiste à contredire la nature, à réprimer les instincts et tous les mouvements irraisonnés de la sensibilité, et qu'enfin tous nos élans spontanés d'amour et de tendresse sont coupables, dès qu'ils ne vont pas à Dieu seul. Il faut donc traiter de chimère le dogme du péché originel; il faut n'être plus chrétien. Alors, quand l'on admettra que l'âme a droit, sous de certaines conditions, d'exercer toutes ses puissances, que l'usage en est, en soi, légitime et bon, ainsi que le plaisir qu'elle tire de se sentir vivre et agir, on pourra résoudre la question autrement que Bossuet; on proposera de fortes raisons pour

établir que le théâtre enregistre, sans la produire, la corruption des mœurs, et que certains spectacles laissent dans l'âme, par leur beauté même, une impression de haute et pure moralité.

CHAPITRE IX

BOSSUET ÉVÊQUE DE CONDOM ET DE MEAUX.

- I. — Bossuet membre de l'épiscopat français : son influence dans les affaires générales du clergé.
- II. — Activité et autorité de Bossuet dans son diocèse : il s'occupe de tout ce qui touche au bien moral ou matériel des fidèles. — Sa sévérité ; son dévouement.
- III. — Les protestants et la Révocation dans le diocèse de Meaux.
- IV. — Les communautés : démêlés avec l'abbesse de Jouarre.

Bossuet, nommé à l'évêché de Condom le 13 septembre 1669, sacré le 21 septembre 1670, se démit en octobre 1671, en voyant que ses fonctions de précepteur du Dauphin le retenaient à la cour. Il ne visita donc pas son diocèse ; mais de Versailles et de Paris, il y fit sentir son zèle et sa volonté. Il lutta contre l'ignorance et l'avarice de ses curés, et souleva le chapitre contre lui par l'intention qu'il annonça de l'obliger à la résidence. Un procès fut entamé au Parlement de Bordeaux. Ces commencements laissaient prévoir de quelle façon

Bossuet comprendrait l'exercice des fonctions épiscopales, quand il s'y appliquerait à loisir et selon toute l'étendue de ses maximes : il put le faire à Meaux, dont il occupa le siège pendant plus de vingt ans, du 2 mai 1681 jusqu'à sa mort. On parla de lui pour l'archevêché de Lyon, pour celui de Paris : il fallait de la naissance pour les grands sièges, Bossuet resta à Meaux.

Il est l'homme de l'autorité : dans le gouvernement ecclésiastique comme dans l'organisation du pouvoir civil, il n'a foi, pour procurer le bien général, que dans l'autorité pleinement et largement exercée, sans entraves des supérieurs, sans participation des inférieurs, mais emportant une responsabilité précisément égale, dont la notion toujours présente doit éloigner les tentations et prévenir les excès possibles de l'autorité. Gallican, il croit que les évêques sont les successeurs directs des apôtres : il se croit comme évêque l'organe du Saint-Esprit, et inspiré de Dieu en vertu de la promesse que Jésus-Christ fit à ses apôtres. Confiant dans ce divin secours, qui, dans sa charge, ne fait jamais défaut à la bonne volonté, il maintient avec une indomptable énergie l'indépendance et l'autorité de son siège.

Voilà le principe de sa conduite, soit qu'il agisse comme membre de l'épiscopat, uni au corps de ses collègues pour administrer de con-

cert les affaires générales de l'Eglise, soit qu'il agisse de son autorité particulière, comme ayant personnellement la charge d'un diocèse.

I.

A peine Bossuet était-il nommé à l'évêché de Meaux, que s'ouvrit une assemblée générale du clergé de France (1681-1682). Il y eut un rôle principal : chargé de prononcer le sermon d'usage à la première séance que tint l'assemblée, il exposa avec force la doctrine gallicane, rendant au pape et au roi ce qu'il croyait leur devoir, et sous cette double souveraineté, maintenant la plénitude et l'étendue des droits épiscopaux. Cette merveilleuse démonstration donna à l'évêque de Meaux un ascendant que les plus orgueilleux prélats des grands diocèses reconnurent : ce fut lui qui vraiment dirigea les délibérations de l'assemblée, et fit voter les quatre articles qui définissaient la croyance gallicane : unité de l'Eglise sous l'autorité du pape, indépendance des rois au temporel, infaillibilité de l'Eglise et non du pape. Bossuet parut si bien dans ces débats le chef de l'Eglise de France, qu'il porta seul la peine de la doctrine professée par tous. Rome ne lui pardonna pas les articles de 1682 ; ce souvenir, ravivé par Fénelon, retarda la condamnation

des *Maximes*. Voilà comment aussi le plus grand théologien, le premier évêque de France par la science, par la piété, par la charité, ne fut pas cardinal ; ce n'est pas lui qui en est diminué.

Pendant l'assemblée de 1682, Bossuet eut l'idée de proposer à la censure du clergé « les relâchements honteux et les ordures des casuistes ». Il lui semblait qu'il fallait agir par autorité pour empêcher le mal de s'étendre. Il prépara un décret qui condamnait cent quarante propositions, extraites des ouvrages des casuistes, sur les vertus théologiques, sur l'amour de Dieu et du prochain, l'observance des fêtes, l'homicide, la chasteté, le vol, les gains honteux, la corruption des juges, l'usure, le faux témoignage, le mensonge, la calomnie, la complicité criminelle, la simonie, l'usage des sacrements, la règle des aveux et la probabilité ; une seconde partie, où l'on reconnaîtra l'esprit de Bossuet, expliquait ce que l'Eglise commandait de croire sur toutes ces matières. Les gens qui croyaient avoir intérêt à défendre les casuistes rompirent le dessein de Bossuet et firent dissoudre l'assemblée par le roi.

Mais Bossuet était tenace dans les affaires où sa conscience et l'intérêt public l'engageaient. Dix-huit ans plus tard, en 1700, dans une autre assemblée du clergé, il fit reprendre l'examen des doctrines des casuistes, et con-

damner par décret cent vingt-sept propositions tirées de leurs livres. Par le même acte, le clergé de France repoussait l'accusation de jansénisme par laquelle certains défenseurs des casuistes tâchaient de discréditer ses arrêts, et adhérait publiquement aux bulles que les papes avaient données sur la matière de la grâce. Ainsi, sous l'impulsion de Bossuet, l'épiscopat français marchait résolument, sans crainte de personne, ni même du pape, dans la voie tracée par les Pères et par les canons, écartant d'une main résolue les chimères ultramontaines sans ébranler la suprématie pontificale, passant entre les deux écueils du jansénisme et du probabilisme, toujours à égale distance de toutes les erreurs et de toutes les nouveautés, et comme au plein centre de l'orthodoxie.

II.

Dans son diocèse, Bossuet maintint ses droits en face du pouvoir civil, sans conflit, par une conduite prudente et modérée. Il marcha d'accord avec les officiers du roi et magistrats, se subordonnant à eux ou eux à lui, selon qu'il s'agissait du temporel ou du spirituel, aidant tour à tour à leur action, ou la mettant en jeu

pour appuyer la sienne. Il n'eut même pas de querelles de préséance, chose rare en ce temps-là, et s'appliqua à pacifier celles qui purent éclater au-dessous de lui, entre son chapitre et messieurs du présidial « pour les places du chœur ».

Le premier et principal soin de Bossuet fut d'avoir un clergé paroissial instruit, zélé, et qui prêchât d'exemple. Il avertissait par une ordonnance synodale ceux qui avaient droit de lui présenter des curés, de penser « non à satisfaire des amitiés ou des obligations particulières », mais au besoin des peuples ; il examinait ou faisait examiner les sujets présentés, pour ne nommer que ceux qui étaient « en état d'instruire par eux-mêmes », et il rappelait à ses curés que leur devoir « très pressant » leur enjoignait de faire toute l'année des prônes, catéchismes, et autres instructions pastorales. Il les exhortait à se faire une petite bibliothèque théologique et morale, « chacun selon son génie et ses moyens », et dressait la liste des ouvrages indispensables. Chaque année, il tenait à ouvrir et à présider le synode diocésain, et il recommandait instamment l'usage des conférences ecclésiastiques, où chacun s'éclairait des lumières de tous. Il était très soucieux de la dignité et de la bonne réputation de son clergé, qui seules en pouvaient rendre l'action efficace. Nous avons toute une suite de déci-

sions qu'il prit pour y établir une bonne discipline. Ordre aux curés de résider et de ne point s'absenter plus de huit jours sans l'autorisation épiscopale ; obligation du port de la soutane, au moins dans leur paroisse ; défense d'assister aux spectacles, aux « jeux publics de courte et longue paume et de la boule », et d'user du « tabac en poudre » ; défense d'avoir des servantes âgées de moins de cinquante ans ; permission, donnée à regret, de garder chez eux « leurs nièces encore jeunes », à condition qu'elles soient « humbles, pieuses, modestes, dans un habit simple, de bonne édification » ; pareille permission pour les mères et les sœurs, mais à la même condition, « afin que le célibat des ecclésiastiques, qui fait l'honneur de leur ordre, ne lui tourne pas à opprobre » ; enfin menaces de rigueurs contre ceux « qui s'adonneront au jeu et à la crapule, ou qui feront entre eux des sociétés et frairies qui scandalisent les peuples ». Par toutes ces mesures et injonctions, il oblige ses curés « à vivre en telle manière qu'ils fassent respecter Dieu en leurs personnes », très attentif à les surveiller, très ferme à les punir comme à les soutenir au besoin, très opiniâtre à débarrasser le diocèse des mauvais prêtres, sans bruit, quand il se pouvait, mais sans peur du scandale quand il n'y avait pas d'autre voie.

En faisant de bons curés, c'est à ses fidèles

qu'il songe. Il écrit pour eux des *Catéchismes*, des prières à dire pendant les offices. Il multiplie les missions, où il appelle Bourdaloue, Fénelon. Il prêche et avertit ses curés de prêcher d'une manière populaire et intelligible. Il combat énergiquement la tiédeur et le relâchement. Il admoneste ceux qui ne fréquentent pas l'église ; il leur rappelle l'obligation stricte d'assister au moins de trois dimanches l'un à la messe paroissiale, à la prière commune et aux instructions pastorales. Il fait lire au prône les noms des « plus contumaces », parmi ceux qui ont manqué à faire leurs pâques ». Au reste, il recommande aux curés de n'être point prolixes dans leurs prêches ; et quant à la messe, il dit qu'il « faut aller rondement, de peur d'ennuyer les peuples » : ainsi faisait-il lui-même. Il dispense le peuple des villages de l'observance des fêtes depuis la Madeleine jusqu'à la Toussaint, à cause des travaux des champs qui se font en ce temps-là, et fait placer la messe du dimanche à l'heure la plus commode pour les travailleurs. Il se relâche à propos pour accommoder l'obligation de prier à la nécessité de vivre ; le bon sens chez lui tempère le zèle. Il a l'œil à tout ; rien de ce qui touche son troupeau, les corps ou les âmes, ne lui est indifférent. Il établit des écoles : partout où il peut, il donne aux curés le soin de les tenir ; mais souvent le paysan, défiant et

indocile, ne veut pas du curé ; et Bossuet s'en afflige. Non par esprit de domination et désir de s'immiscer partout ; mais il veut occuper ses prêtres : « Un curé ne saura que faire quand il aura dit sa messe ; vous savez ce qui en arrive. » A Faremoutier, il demande à l'abbesse de fournir le logement, le pain et le bois ; moyennant quoi, il enverra la sœur Berin, qui a capacité et bonne volonté d'instruire les filles. Il donne tous ses soins aux mœurs, et là comme en tout procède avec vigueur : ordre aux curés de lui signaler les cas de « concubinage notoire » dans leurs paroisses, et de signaler aux magistrats les femmes de mauvaise vie ; défense de donner les sacrements aux époux séparés sans une décision de l'Eglise ou des tribunaux, et injonction de travailler à les réconcilier ; défense aux parents de faire coucher ensemble ou avec eux, leurs enfants déjà grands, mais aussi « défense de les mettre coucher avec la mère ou la nourrice avant l'an et jour, à cause du péril évident où ils sont d'être étouffés. »

Les fêtes étaient souvent célébrées de la façon la moins édifiante : il y donne ordre. Il fait « très expresses inhibitions aux merciers, boulangers et autres d'étaler leurs marchandises les jours de fêtes et patrons des églises, dans les cimetières et sous les portiques des églises. » Il interdit aux vendeurs et acheteurs le marché qui se tenait le jour de la Trinité

devant la porte du couvent de Cerfroid, ayant su que « bien loin de solenniser cette fête, on « commet mille impiétés, on prend des rendez-
« vous scandaleux, on fait des danses dange-
« reuses, et que par de fréquentes ivrogneries
« ils y excitent des tumultes et des batteries, qui
« blessent les consciences, scandalisent le
« peuple et troublent le service divin. » Il est l'ennemi surtout de tout ce qui est jeux publics, spectacles et danses ; il enjoint à ses curés de les empêcher les dimanches et jours de fêtes, et fait admonester « les joueurs de violon et autres instruments qui servent aux danses » du péril où ils mettent leur âme : il ne fait grâce qu'à ceux qui jouent durant le service divin, et aux vieillards trop âgés pour apprendre un autre métier. Sa sévérité va jusqu'à dénoncer au procureur du roi « les marionnettes, où les représentations honteuses, les discours impurs et l'heure même des assemblées portent au mal. » Par la même maxime qui condamne Molière et Racine, les marionnettes sont interdites.

En revanche il ne plaint pas sa peine ; s'il exige beaucoup, il donne plus encore. Sermons à la cathédrale, à toutes les grandes fêtes, sermons encore, allocutions et conférences en tous les lieux où il passe, visites des paroisses, des couvents, des écoles, où il distribue des livres et des catéchismes aux enfants, tour-

nées de confirmation, établissement d'hôpitaux. On est étonné quand on sait les grands travaux où il était engagé, les chefs-d'œuvre qu'il composait, qu'il ait pu s'occuper avec une régularité si exacte des moindres détails de l'administration de son diocèse : il lisait et travaillait en carrosse ; ni la pluie, ni la nuit, ni les mauvaises routes ne l'arrêtaient. Il sait la force morale que la foi des peuples met aux mains de l'Eglise. Il se sent responsable de tout, du mal qui se fait, du bien qui ne se fait pas dans son diocèse : ce qui l'amène à se mêler de tout et à tout régler par autorité. Son activité se répand largement, un peu confusément, sans trop distinguer le temporel du spirituel ; et il ordonne aussi résolument sur le bien-être physique que sur le salut éternel de ses ouailles, et sur l'hygiène que sur la foi. Mais aussi il ne se dérobe jamais ; où il le faut, il paye de sa personne, et s'immole le premier, pour l'exemple. Dans la famine de 1693, il se met avec tout son clergé aux ordres du Parlement, pour soutenir les taxes votées en faveur des pauvres ; il dénonce les riches nobles et bourgeois qui refusent de payer au village sous prétexte qu'ils paient à la ville, et il oblige ses grands vicaires et chanoines, il s'oblige lui-même à payer deux fois, à la ville et aux champs. Il demande que les paroisses riches soient imposées au profit des paroisses pau-

vres. L'évêque, tel que Bossuet en conçoit la charge et la fait, est vraiment resté ce qu'il était au temps des invasions barbares, le « défenseur de la cité ».

III.

Toutes les âmes dont il avait à répondre devant Dieu étaient précieuses à Bossuet : deux catégories de fidèles cependant le préoccupaient surtout, les nouveaux convertis et les communautés.

Bossuet applaudit à la révocation de l'édit de Nantes. Il ne déniait même pas aux empereurs païens, aux rois hérétiques le droit de prescrire et de punir dans les matières de foi ; il détestait la tolérance comme déguisant l'indifférence ; il ne pouvait que se réjouir de voir le roi donner à la vérité l'appui de sa souveraine autorité. Il applaudit donc au décret : rien de plus naturel. Mais n'en concluons pas qu'il ait applaudi aux violences de Louvois et de ses intendants. Quand Bossuet célébra dans l'oraison funèbre de Le Tellier l'éclatante protection donnée à l'Eglise par le roi très chrétien, à peine l'édit était-il publié, et les conséquences n'en avaient pas encore apparues. On ignorait encore à Paris comment la réunion s'était faite, on

croyait que tout s'était passé sans résistance et sans rigueur. La persécution ne fut vraiment atroce que dans les provinces du Midi, dont on savait peu de nouvelles. Bossuet croyait que la volonté du roi ferait rentrer sans violence les protestants dans le sein de l'Eglise, et que l'on n'emploierait contre eux que des moyens évangéliques. A la Toussaint de l'année 1685, il ordonna un jeûne et des prières de quarante heures pour que Dieu inspirât aux hérétiques de se convertir. Il voulait gagner les cœurs. Jamais il ne varia dans ces sentiments. En 1698 on le voit engagé dans une vive mais courtoise polémique avec Bâville et les évêques du Midi : ceux-ci essaient en vain de lui persuader qu'il faut contraindre les faux convertis à assister à la messe. Bossuet, par respect pour le sacrifice de la messe, ne peut admettre qu'on y fasse aller un homme qui ne fait point ses pâques. Il veut qu'on fasse aux protestants des instructions, qu'on les oblige à envoyer leurs enfants aux écoles, et qu'on refuse de marier ceux qui ne seraient point réguliers dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux ; tout au plus permet-il les amendes pécuniaires, pour fournir un prétexte de céder aux timides que la peur de leurs frères retiendrait. « Le reste, dit-il, doit être l'effet du temps et de la grâce de Dieu ». Voilà sur quels principes il agit dans son diocèse, où il comptait environ

2,400 protestants, A peine les dragons y parurent-ils ; à la fin de l'année 1685, il n'en restait plus un seul. Une assemblée de religionnaires s'étant faite un jour à Nanteuil en 1688, on en arrêta quelques-uns, qui furent condamnés à mort. Bossuet obtint leur grâce, et fit réduire la peine à une amende pécuniaire. Il ne fit donc aucune violence : il essaya, autant qu'il put, d'adoucir la sévérité du pouvoir civil. C'est beaucoup déjà, à notre goût, qu'il ait ôté aux suspects, aux opiniâtres leurs enfants, qu'il ait fait enfermer aux Nouvelles-Catholiques et dans les couvents de son diocèse des demoiselles, des dames, qu'il jugeait mal converties : les plus doux ne s'en faisaient pas scrupule alors ; cela ne passait pas pour un acte de violence, mais pour un devoir évident. M^{me} de Maintenon, écrivant à M. de Villette encore protestant, se félicitait d'avoir fait enlever sa fille, et s'en croyait presque des droits à sa reconnaissance. En somme, augmenter le nombre des prêtres et des maîtres d'école, multiplier les instructions, les conférences, les missions, répandre des livres de prières, des catéchismes en français, voilà les soldats et voilà les armes dont Bossuet appuyait l'édit rigoureux du roi. Il pouvait dire hautement, comme il le fit dans une *Lettre pastorale* qui fut lue aux nouveaux catholiques de son diocèse, et répandue par l'impression dans toute l'Europe : « Aucun de

« vous n'a souffert de violence ni dans sa per-
« sonne, ni dans ses biens... Loin d'avoir souf-
« fert des tourmens, vous n'en avez même pas
« entendu parler» (1).

Personne ne protesta, pas même Jurieu. Persistera-t-on à faire de Bossuet un fanatique sans humanité, commandant les persécutions au nom de Dieu, et tressaillant d'allégresse aux dragonnades?

IV.

Les communautés du diocèse de Meaux lui donnèrent plus de mal que les protestants. Homme d'action, il estimait très haut la vie contemplative : il vénérait, il chérissait les âmes pieuses qui, renonçant au monde, embrassant la pauvreté et la règle, tâchaient de réaliser dans le cloître la sévère perfection de la vie chrétienne. Mais plus il leur donnait de respect et de tendresse, plus il les voulait saintes et pures. Il visitait assidûment les communautés, doux, paternel, mêlant la causerie avec les sermons, et tempérant la gravité des conseils par l'aménité des manières, rappelant volontiers et manifestant par sa sollicitude infinie que c'étaient là les plus chères brebis

(1) Bossuet, *Œuvres*, t. XVII, p. 245.

de son troupeau. En même temps, inflexible sur la discipline, il réformait, il arrêtait tout ce qui avait un air de corruption et de relâchement. Même dans les meilleures communautés et les plus régulières, les choses n'allaient pas toujours au mieux : on était toujours prête à sortir, à courir les grands chemins, pour les intérêts du couvent, ou par raison de santé ; on accueillait les visites, et le parloir devenait un salon. On était avide des nouvelles du dehors ; il y avait des sœurs nouvellistes, vrais et vivants « bureaux d'adresses ». On avait ses amies, ses préférées, de là de grandes partialités, des jalousies, des piques. On soupçonnait volontiers la justice de l'abbesse ; il y avait toujours quelque parti formé contre elle, prêt à se mutiner, au moins à murmurer, quoi qu'elle fit. On ne s'entendait guère à prendre toutes le même directeur, le même confesseur ; et dès qu'il en venait deux dans la maison, fussent-ils des saints, c'était la guerre : il se formait des cabales ardentes, irréconciliables, et tout était en confusion. Surtout les langues allaient leur train ; c'étaient des caquets, des commérages, des médisances, d'où il ne sortait rien de bon. Très doucement, mais avec une brièveté décisive, avec un « je veux » bien net qui ne laissait point de retour ni d'échappatoire, Bossuet corrigeait les abus, maintenait la clôture, refusait aux religieuses la permission de

sortir, aux étrangers l'autorisation d'entrer, réprimait le bavardage, la malignité, l'esprit de discorde, le luxe, la dépense excessive; il commandait de renvoyer un chien incommode; il refusait un balcon aux bénédictines de Faremoutier, condamnant la mondanité jusque dans l'architecture du couvent. Il exigeait surtout la plus absolue soumission à l'autorité épiscopale. Il savait de longue date quels désordres pouvaient s'introduire dans les plus saintes maisons, à la faveur d'une indépendance funeste ou de privilèges surannés. Doyen de Metz, n'avait-il pas réformé cette antique communauté de sainte Glossinde, dont l'abbesse avait vendu les cloches et les reliques, et s'en allait au bal masqué, en habit de conseiller au parlement, tandis que son portier l'accompagnait travesti en abbesse? Il s'était promis, en arrivant à Meaux, d'avoir la main ferme; on le vit bien. Facile et indulgent à l'ordinaire, il devenait impérieux, il avait le commandement hautain et dur, un ton de sommation menaçante, dès qu'il soupçonnait une velléité d'indépendance ou de révolte. A la douce M^{me} de Beringhem, abbesse de Faremoutier, il signifiait qu'il était l'évêque, et qu'elle n'avait rien à opposer à ce titre. Il faisait la guerre surtout aux exemptions et privilèges de toute sorte, qui parfois soustrayaient à son obéissance les communautés ou les substituaient

à l'évêque dans le gouvernement des paroisses. Faremoutier capitula sans résistance. Il brisa l'indocilité des moines de Rebais, et établit ses curés dans les villages sur lesquels ils avaient précédemment juridiction. Cela n'allait pas toujours sans éclat : il suffisait que l'abbesse fût de haute naissance ; sa famille à la cour prenait parti pour elle contre l'évêque, et la moindre affaire de discipline ou de ménage tournait en affaire d'État. Ce fut une grave entreprise d'établir à Jouarre le scrutin secret, au moyen des fèves, dans les délibérations de la communauté. L'abbesse, M^{me} de Soubise, ne pouvant plus connaître les votes de ses religieuses, sentait sa puissance atteinte et diminuée. sa mère et toute cette puissante famille éclatèrent contre les prétentions exorbitantes, les excès de pouvoir de M. de Meaux, et il fallut de longues négociations, infiniment de diplomatie, pour apaiser ces clameurs, et réconcilier les Soubise avec l'emploi des fèves. Mais c'est dans la lutte que Bossuet avait précédemment engagée contre la même communauté de Jouarre, et dont il était sorti victorieux, qu'il faut voir l'esprit de ces anciennes maisons, l'orgueil des nobles abbesses, l'indomptable et patiente énergie de l'évêque.

L'abbaye bénédictine de Jouarre, fondée au temps de la dynastie carlovingienne, était une des plus illustres et des plus fières communau-

tés de France. On n'y recevait que les filles des plus nobles familles, et l'on y comptait les quartiers plus que les vertus. La sœur Cornuau, une sainte, mais bourgeoise, dut quitter ce couvent, où elle avait longtemps vécu, qu'elle aimait, et s'en alla le cœur déchiré prononcer ailleurs ses vœux. Les abbesses appartenaient aux grandes maisons féodales, souvent même elles étaient de race princière ou royale. Quand Bossuet arriva à Meaux, la communauté était gouvernée par M^{me} Henriette, de la maison de Lorraine. Cette altière abbesse ne résidait guère en son couvent ; à Paris, à Versailles, aux eaux, toujours suivie d'un train de princesse, elle dissipait gaiement les revenus de la communauté, qui cependant s'endettait et ne payait pas ses fournisseurs. Armée de privilèges de six cents ans, elle refusait obéissance à l'évêque ; elle se prétendait soumise immédiatement au saint-siège, et souveraine sous cette unique dépendance. Elle exerçait en effet les droits de la souveraineté au temporel et au spirituel : elle avait ses tribunaux et ses prisons, elle nommait des vicaires généraux, des curés, les déposait, ordonnait des prières, donnait des mandements et des ordonnances ; pour la ville de Jouarre, pour tout le clergé et les fidèles des paroisses relevant du monastère, elle était vraiment l'évêque, et l'évêque n'était rien devant elle ; elle ne le connaissait

pas ; il n'avait même pas le droit de la bénir.

Aux premiers mots qui marquèrent l'intention de Bossuet de mettre le monastère sous son autorité , M^{me} de Lorraine jeta feu et flammes : de quoi se mêlait ce petit évêque bourgeois ? et qu'avait-il à savoir si le boucher était payé, ou si les religieuses et l'abbesse sortaient ? On n'avait pas besoin de sa permission. Sa prétention de faire la visite du couvent et de nommer le curé de Jouarre, parut folle et insoutenable, et pour le punir M^{me} de Lorraine, toujours absente et voyageuse, fit refuser par sa prieure une redevance de dix-huit muids de grain que la maison payait à l'évêque depuis des siècles. Bossuet entama un procès devant le Parlement de Paris, et après force mémoires, productions de pièces, plaidoyers et sollicitations, obtint, en 1690, un arrêt comme quoi l'évêque de Meaux et ses successeurs étaient maintenus au « droit de gouverner le monas-
« tère de Jouarre et d'y exercer leur juridic-
« tion épiscopale tant sur l'abbesse et reli-
« gieuses que sur le clergé, chapitre, curé,
« peuple et paroisse du dit lieu : de faire dans
« leurs visites et autrement les statuts et
« réglemens qu'ils estimeront les plus propres
« pour maintenir la discipline régulière dans
« le dit monastère suivant la règle de son
« institution, et de les y faire garder et exécu-
« ter. » En revanche, ils perdaient leurs dix-

huit muids de grains. Ce n'était pas tout d'avoir l'arrêt : il fallait le faire exécuter.

Nous avons le procès-verbal de la visite que fit Bossuet à Jouarre, le 25 février 1690 et jours suivants : cela vaut le *Lutrin*. Le clergé et le peuple de Jouarre, las de la tyrannie capricieuse des abbesses, se portent « processionnellement avec croix et eau bénite » au-devant de l'évêque, qui va chanter un *Te Deum* de triomphe en l'église paroissiale. A quatre heures du soir, il se transporte revêtu du camail et du rochet, suivi de ses officiers et chanoines, au monastère, dont la première porte lui est ouverte « par un suisse habillé de vert ». Mais la porte du tour est fermée. La tourière se présente, disparaît et ne revient pas. Après une assez longue attente, on frappe à la porte de clôture. Enfin, « la dame abbesse absente », la prieure paraît « à la petite grille de ladite porte. » Aux sommations du prélat qui prétend faire sa visite, elle répond que la communauté ne dépend que du pape, et se retire. Force est à l'évêque de s'en retourner, et des le soir il défend au confesseur du couvent de recevoir les religieuses aux sacrements. Le 2 mars, toujours revêtu du camail et du rochet, et suivi de ses officiers et chanoines, mais muni cette fois d'un arrêt du Parlement pour forcer les portes, et accompagné du lieutenant général de Meaux, Bossuet se

présente de nouveau au monastère. Le suisse habillé de vert ouvre sans difficulté la première porte, mais la porte de clôture et la porte du tour sont fermées. Au moment où les ouvriers amenés par le lieutenant général se mettent en devoir de forcer la porte de clôture, elle est ouverte par deux religieuses qui disparaissent sans mot dire. L'évêque va de cellule en cellule, et ramasse une vingtaine de religieuses dans les deux dortoirs : les autres et la prieure sont introuvables. On a beau sonner le timbre, pour annoncer qu'on allait tenir chapitre : personne ne se montre. Le lendemain matin, l'évêque et le lieutenant amènent des ouvriers pour forcer la porte de l'église, qui est ouverte soudain ; Bossuet célèbre la messe, et donne la bénédiction au peuple. L'après-midi, nouvelle descente au monastère ; même scène que la veille ; portes fermées, puis ouvertes sur la démonstration que les ouvriers font de les forcer. L'évêque se saisit des clefs, mais la prieure est toujours invisible. Le 4 et le 5 mars, il dit la messe à l'église de l'abbaye : dans l'après-midi du deuxième jour, il tient un chapitre. où la plupart des religieuses se rendent à l'appel du timbre. Le 6, dernière visite, où il publie une ordonnance pour régler les affaires, et surtout protéger les religieuses soumises contre la prieure ; après quoi il s'en retourne à Meaux, triomphant,

sans pourtant avoir dompté l'invisible prieure. Tout n'était pas fini; pendant des mois encore, il faut lutter contre le parti de l'abbesse, fort diminué de nombre, mais d'autant plus ardent et obstiné. On se rit des lettres menaçantes, des dures semonces de l'évêque. « Le pape, « écrit-il à la prieure, ne viendra pas vous « gouverner..... L'autorité de Madame l'ab- « besse est nulle contre la mienne; de quoi « je suis obligé de vous avertir, afin que vous « connaissiez ce que vous n'avez jamais su, ce « que c'est qu'un supérieur. » (1) M^{me} de Lorraine, toujours absente, continuait de plaider: elle s'est pourvue contre l'arrêt du Parlement. déboutée de sa demande en cassation, elle perd courage, et se démet plutôt que de subir l'humiliation d'obéir à son évêque. A peine s'est-elle démise qu'elle le regrette; elle plaide la nullité de sa démission, et perd. On est en décembre 1693: il avait fallu trois ans pour achever la victoire. Après les derniers arrêts et la nomination d'une nouvelle abbesse, les plus récalcitrantes se soumirent. Tout rentra dans l'ordre: les dettes furent payées, la clôture, l'obéissance, l'union, la discipline furent rétablies; Jouarre, humiliée, mais réformée, cessa de se distinguer par l'éclat de son luxe et le fracas de son orgueil: si l'humilité n'y

(1) *Lettres à M^{me} de la Croix*, t. XXVIII, p. 301 et 306.

régna jamais, la paix et la soumission y fleurirent, à l'ombre de l'autorité épiscopale. Bossuet, du reste, ne garda pas rancune à l'indocile communauté : comme ce n'était pas par ambition qu'il avait voulu la réduire, dès qu'elle fut soumise, il la traita comme si elle l'eût toujours été. S'il lui imposait violemment son autorité, s'il employait contre elle la loi et la force, les arrêts des magistrats et les outils des serruriers, c'était pour remplir son devoir de veiller sur elle et de lui bien faire.

CHAPITRE X.

BOSSUET DIRECTEUR DE CONSCIENCE.

La direction convenait-elle au génie de Bossuet ?

- I. — Il dirige quelques religieuses : la sœur André, M^{me} Cornuau, M^{me} de Mans, M^{mes} d'Albert et de Luynes.
- II. — Esprit de la direction de Bossuet. — Discrétion : Il veut qu'on se passe de lui, et fortifie le jugement et la volonté. — Élévation : il subordonne tout à l'amélioration morale.
- III. — Les *Elévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Évangile*.

La prédication, la controverse, les fonctions épiscopales se partagent la vie de Bossuet : occupé des intérêts généraux de la religion, dévoué aux besoins communs des fideles, il n'a guere le temps de regarder les individus. Il entreprend quelquefois de convertir des hérétiques ; il ne s'agit en somme que de leur présenter de vive voix les vérités qu'il a exposées dans ses livres, et les conversions individuelles ne sont que des épisodes de la controverse générale, où il éprouve la force des

arguments. Mais quant à diriger les catholiques, à se faire le témoin assidu de leur conscience, le guide toujours présent de leur conduite, je ne vois pas qu'il s'en soit souvent chargé, il avait bien autre chose à faire. Dans ses dernières années seulement, à Meaux, il consentit à répondre à quelques religieuses qui mettaient leur salut entre ses mains, et voulut bien assurer leurs pas dans la rude voie de perfection où elles marchaient. Quel que soit l'intérêt des lettres qu'il leur écrivit, ne doit-on pas regretter qu'il n'ait pas eu plutôt à diriger quelques-uns de ces hommes que leur goût et leur fortune attachaient au monde? Quel spectacle pour lui que l'âme d'un ministre et d'un courtisan! quelles découvertes n'y eût-il pas faites, dont il nous eût fait profiter! mais qu'il eût été intéressant aussi de voir Bossuet engagé à leur suite dans toutes les affaires du siècle, mêlé par leur moyen à la vie du monde, à la politique, et jugeant l'activité humaine dans son train journalier! N'est ce pas là qu'on aurait pu juger dans quelle mesure son christianisme pouvait s'accommoder à l'esprit de la société civile, aux besoins de la civilisation moderne?

Cependant ne nous faisons pas d'illusion : nous avons moins à regretter qu'on ne pourrait croire, et nous pouvons savoir ce que Bossuet, directeur de conscience, eût dit aux personnes qui se seraient abandonnées à sa con-

duite. Il leur eût dit en particulier ce qu'il disait à tous les fidèles du haut de la chaire : il eût offert à chacun le sermon qui lui convenait. Son génie, en effet, se portait à l'universel, et s'élançait d'abord à la contemplation des lois et des types. S'il s'arrêtait à peindre le réel et le concret, il y saisissait, il y marquait avec une précision énergique les traits par où l'essence immuable des choses se manifestait. Il ne voyait pas, ou bien il écartait les formes singulières, irréductibles, indéfinissables, par lesquelles les individus altèrent, en l'exprimant, le type de leur espèce. Dans ces composés très complexes que sont les personnes vivantes, il s'attachait à ce qui était « du genre », comme disent les logiciens, et négligeait la « différence ». L'innombrable variété des humeurs et des esprits des hommes, se répartissait pour lui en catégories rigoureusement définies et fixées : il analysait, il décrivait avec une merveilleuse justesse toutes « les espèces » qui composent le monde moral, vices, passions, caractères. Mais son étude s'arrêtait où cessait la généralité, la possibilité d'abstraire et de classer. Aussi peut-on être assuré que s'il eût dirigé des personnes engagées dans la vie et les passions du monde, il eût distingué en chacune le type moral qu'elle réalisait, pour la conduire par les règles générales qui convenaient au type.

Une occasion se présenta, qui fit de Bossuet pour un moment le directeur de la conscience du roi. Il écrivit à Louis XIV deux admirables lettres et une instruction très détaillée : on n'y trouve rien dont tous les rois ne puissent faire leur profit ; tous ces conseils ne sont point vagues, et sont au contraire merveilleusement précis et pratiques ; mais ils sont appropriés à la fonction, non à l'individu : il suffit, pour en être touché, qu'il ait la raison, la bonne volonté et le désir de servir Dieu ; un chrétien, un honnête homme, un homme, voilà tout ce que Bossuet suppose que soit le roi ; il n'a pas besoin d'y regarder autre chose, et tout son discours se règle sur ces trois caractères généraux. Dans quelle nature intime sont engagés ces trois caractères, de quel composé très complexe et très particulier ils sont la base, quelle déformation unique et sans pareille ils subissent en s'y réalisant, il n'importe guère à Bossuet ; qu'il le voie ou le néglige, toujours est-il qu'il n'en tient pas compte. On ne trouve pas une phrase, pas un mot qui découvre quelque particularité de la personne royale, qui réponde à une certaine constitution de la sensibilité ou de l'imagination de Louis XIV ; on ne trouve rien enfin qui soit seulement pour ce roi-là, et non pour un autre, qui doive toucher celui-là plutôt qu'un autre. On peut donc lire ce que Bossuet écrit au roi, sans connaître mieux pour

cela la nature intime du roi : n'y éntant pas, il ne nous y introduit pas. Au contraire. lisez les lettres de Fénelon au marquis de Seignelay ou au duc de Chevreuse : que l'impression qu'on en retire est différente ! Ici ce sont des âmes vivantes que nous voyons, des âmes semblables à d'autres sans doute, mais avec quelque chose qui les marque d'une empreinte unique ; on les reconnaît, on sait où les classer, dans quel groupe, dans quelle variété d'âmes les ranger, mais on en saisit surtout l'indéfinissable et propre originalité, ce qui les distingue de toutes leurs pareilles. On n'a sous les yeux que des individus, et si on les réduisait à leurs types, il faudrait aussi dans les avis de Fénelon distinguer ce qui convient au caractère général de ce qui n'a de sens et d'efficacité que pour la personne.

Les lettres de direction adressées par Bossuet à des religieuses confirment les remarques que je viens de faire. Il n'y faut point chercher de cas intéressants, des expériences curieuses de psychologie appliquée ; presque tout y est général, et réduit en maximes universelles. Si malgré tout nous assistons à quelques manifestations de sentiments tout individuels, si nous découvrons des états d'âme singuliers, ce sont les lettres et les questions des religieuses qui nous les découvrent : Bossuet nous les dérobe autant qu'il peut, en se refu-

sant lui-même à les considérer. Mais, en revanche, qu'on l'estime davantage après avoir lu ces conseils d'un si ferme sens, d'une si haute et si pure moralité, qui sans abaisser l'idéal ouvrent des sentiers praticables à la faiblesse humaine pour s'élever jusqu'à lui ! qu'on admire cette délicatesse, cette discrétion dans la conduite des âmes ! Comment blâmer surtout ou regretter l'universalité des principes qui déçoivent un moment notre frivole curiosité, mais qui nous donnent le spectacle inattendu d'une direction des consciences absolument bonne, bonne pour tous les états, je dirais même bonne pour toutes les religions et pour l'irréligion même.

I.

L'intérêt que Bossuet montra, dès qu'il eut pris possession de son siège épiscopal, pour les communautés de son diocèse, les visites nombreuses qu'il y fit, au cours desquelles il prit souvent la parole pour définir les devoirs et peindre les douceurs de la vie religieuse, la sévérité même qu'il témoignait sur la discipline, inspirèrent à quelques-unes des femmes les plus ferventes, les plus pures que le cloître renfermait, le désir de se mettre sous la conduite d'un si sage et si zélé pasteur. Aux Filles cha-

ritables de La Ferté, était la sœur André, ardente, avide de pauvreté, d'obéissance, d'humiliation, mettant son cœur à la torture pour y trouver des fautes et des crimes, et parmi tout cet effort sentant remuer encore en elle un reste de volonté tenace et rebelle. Mais c'était de Jouarre, de cette maison superbe et licencieuse qui avait tant affligé sa tendresse et combattu son autorité, que devaient lui venir les plus douces consolations, les plus touchants exemples d'obéissance et de confiance ; là vécut cinq ans M^{me} Cornuau, une de ces veuves chrétiennes aussi saintes que les vierges, qui s'acheminait péniblement vers la perfection, à travers de mortelles inquiétudes, des scrupales infinis et de profonds découragements, jusqu'à ce qu'elle dépouillât le dernier reste d'amour-propre et de vanité humaine, en acceptant le refus que fit l'orgueilleuse communauté de l'admettre à y faire profession, en se résignant à prononcer ses vœux dans la modeste maison de Torcy. Là aussi était M^{me} du Mans, intelligence médiocre, mais une des plus belles âmes qui furent jamais, infiniment bonne, à qui tout était doux, tout était joie, dans l'obéissance et les austérités, à qui son dévouement même et son zèle, luttant contre la faiblesse physique de la nature humaine, étaient une source d'angoisses cruelles : là enfin M^{me} de Luynes et M^{me} d'Albert, les deux sœurs du duc

de Chevreuse, élevées à Port-Royal, qui avec M^{me} du Mans furent les premières dans l'indocile communauté à se ranger sous l'autorité de leur évêque, et subirent pour lui la vengeance des insoumises, cette persécution de tous les instants plus douloureuse que meurtrière, ces défiances insultantes, ces affronts enveloppés de sourires, ces pieuses duretés, par où se satisfont les haines de couvent. Jamais âmes ne furent plus chères à Bossuet que ces deux sœurs, également soumises et zélées, instruites comme on l'était à Port-Royal, si abandonnées à sa conduite qu'on ne put jamais les soupçonner de jansénisme, malgré leurs maîtres, ni de quiétisme, malgré leur frère, si éclairées et si pures, qu'il leur laissait tout lire, Saint-Cyran, les mystiques : il ne redoutait pour elles la contagion d'aucune erreur, et savait que tous les livres leur tourneraient en édification. M^{me} de Luynes, plus vive, portée vers l'action, n'était pas insensible aux grandeurs, et souhaitait une abbaye avec une ardeur que Bossuet lui reprochait parfois. Il l'en trouvait digne pourtant, et pendant qu'il lui prêchait la patience, il travaillait à la satisfaire. Mais le roi se souvenait qu'elle avait été élevée à Port-Royal. Il donnait des abbayes ; elle n'obtenait rien ; et tandis qu'elle restait simple religieuse à Jouarre, elle cherchait dans les petits emplois à tromper l'impatience de son activité inquiète. Bossuet l'y encourageait, et

se réjouissait de la voir s'affectionner à un office de chantre. Enfin elle eut le prieuré de Torcy : la maison n'était pas illustre, mais l'essentiel, la dignité et le commandement, y étaient et contentaient M^{mo} de Luynes. Elle s'y rendit en 1698, emmenant avec elle sa sœur M^{mo} d'Albert. Détachée absolument du monde, tout humble et désintéressée, celle-ci était encore plus selon le cœur de Bossuet. Lisant et écrivant le latin, n'ignorant même pas tout à fait le grec, faisant des traductions et des vers pieux, elle avait un esprit capable de tout entendre : Bossuet la dirige, mais en même temps, si jamais il se confia intimement à quelqu'un, ce fut à cette exquise et sainte femme : il lui envoie ses ouvrages, il s'ouvre de ses projets, il explique ses vues, ses arguments, les raisons de ses actes et de ses paroles ; ce n'est plus l'évêque, c'est l'ami souvent qui paraît dans ses lettres, un ami qui s'abandonne et qui cause : il sentait en elle une âme à la hauteur de la sienne, et lui donna ce que personne, pas même M^{mo} Cornuau, n'obtint jamais de lui.

Que pouvaient être les péchés et les peines de pareilles créatures, qui toutes étaient mortes au monde, et toutes sentaient un vif attrait pour la vie intérieure ? On sourit quand on voit la naïveté enfantine des questions qu'elles font à Bossuet, et qu'on les entend lui proposer gravement les cas de conscience qu'elles débattent

avec angoisse. L'une demande : Peut-on boire de l'eau, quand on a soif, les jours de jeûne, sans le rompre ? L'évêque dit oui, à condition qu'on attende le besoin, et qu'on y satisfasse avec modération. Mais une autre sent du plaisir à dormir, quand elle s'est fatiguée ; ce plaisir l'inquiète, lui donne du remords, d'autant qu'engourdie par le sommeil, toute molle et toute faible, elle y consent ; est-ce un péché ? une victoire des sens et de la concupiscence ? L'évêque prononce que le consentement au plaisir que donnent les choses nécessaires et licites, ne doit point faire scrupule. Quand on chante à l'office, interroge une autre, est-on obligée de s'entendre chanter ? Cela la peine fort, la sainte fille, car elle a l'oreille dure, et il lui faudrait crier à tue-tête. Peut-on se relâcher dans la méditation, se distraire, et se dissiper un peu, quand à force d'application on s'est donné le mal de tête, ou Dieu veut-il qu'on tienne bon contre la migraine et l'infirmité ? Quand on touche l'orgue à la messe, est-ce l'entendre ? ou faut-il en ouïr une autre après ? La sacristine qu'on vient chercher sans cesse pendant la messe « pour répondre au tour de la sacristie », peut-elle dire son office en allant et venant, afin de chanter avec les autres, quand elle aura repris sa place ? Est-on coupable de penser malgré soi pendant la messe aux affaires du couvent, et peut-on sortir pour

donner des ordres aux ouvriers et gens de journées, quand on sait que, si on ne sort pas, les intérêts de la communauté en souffriront ? Peut-on employer à quelque usage les vieilles chasubles, nappes usées, et autre linge d'autel ? Oui, déclare le prélat, à condition que ce ne soit qu'à des usages honnêtes. Qui sait à quelles peines bizarres, à quelles perplexités inouïes ces imaginations ardentes et candides peuvent se laisser torturer ? L'idée du péché les hante : frissonnantes, anxieuses, elles n'osent se livrer aux pensées involontaires que leur esprit produit ; elles les sondent avec terreur, pour y trouver un vestige de la corruption naturelle : quand elles n'y découvrent rien et que leurs intentions les plus secrètes leur apparaissent innocentes, c'est alors qu'elles s'épouvantent, redoutant l'illusion, qui ajoute au péché l'orgueil d'une fausse sécurité.

En voici une qui va demander à Dieu d'être aussi parfaite que telle ou telle de ses sœurs : mais elle s'arrête, elle hésite, et la prière meurt sur ses lèvres ; ce désir de se voir aussi avancée que les plus parfaites, se peut-il former sans péché ? n'enveloppe-t-il pas un peu d'envie ? Il faut que l'évêque la rassure. Souvent aussi, après avoir souhaité la communion avec ferveur, il lui arrive, quand elle la reçoit, de se sentir glacée, sans joie et sans reconnaissance ; une crainte absurde, dont elle rit et

qu'elle ne peut chasser, l'a envahie, elle a peur qu'on ne lui ait donné une hostie non consacrée, et tel est son trouble que la présence de son Dieu en elle la laisse indifférente. Mais surtout, elles veulent toutes à chaque moment savoir où elles en sont, mesurer la perfection de leur état, marquer précisément combien d'étapes elles ont parcourues déjà sur le chemin du salut, combien au juste il leur en reste à fournir. Elles sont formalistes, elles croient qu'il y a des procédés infailibles pour gagner le ciel, et que tout consiste à ne rien négliger ni omettre : de là vient qu'elles demandent à chaque instant si elles sont dans la bonne voie, si leur méthode d'oraison est sûre ; de là vient surtout qu'elles embrassent les pratiques avec un zèle intempérant et scrupuleux, sans en comprendre le sens profond. Elles se précipitent dans les austérités : elles en demandent à leurs directeurs, à leurs supérieures, à leur évêque : et si Dieu compte en effet les coups de discipline, les jeûnes, toutes les douleurs de la chair, quelle tentation n'est-ce pas de gagner le ciel par des moyens si faciles ? Elles se confessent aussi, mais elles mettent l'efficacité de la chose dans la déclaration verbale, non dans le renouvellement moral, dont l'aveu de la faute doit être le principe ; aussi l'essentiel est-il pour elles de tout dire : à peine confessées, elles se reprennent à fouiller les recoins de

leur conscience, et pour une ombre de péché qu'elles ont manqué de déclarer, elles veulent recommencer leurs confessions, plus tourmentées du passé que de l'avenir, et moins occupées de ne plus pécher que de dresser des listes complètes de leurs péchés anciens.

II.

Bossuet écoutait les peines de ces bonnes et saintes filles : il recevait gravement la confiance des plus puérides inquiétudes, des plus chimériques scrupules ; il y répondait avec une sérieuse douceur, avec une inaltérable patience. Une d'elles, la mère Cornuau, l'a nommé « un grand maître de la vie intérieure. » L'éloge paraît mérité, quand on lit les lettres de Bossuet, moins par ce qu'elles contiennent que par ce qui ne s'y rencontre pas.

Ce qu'il y a, en effet, de meilleur et de plus admirable dans la direction de Bossuet, c'est sa discrétion. Il ne provoque pas les épanchements, les confidences ; il ne fait point de questions, il ne sollicite pas l'âme à se livrer, à ouvrir ses plus intimes replis. Il ne pratique pas sur elle cette inquisition de tous les instants, par laquelle s'insinue une direction tyrannique. Il n'est ni enveloppant ni impérieux.

Il *dirige*, c'est bien le mot : il ne domine pas. Il répond à ce qu'on lui dit, en termes brefs et précis, quand il répond. Car souvent il reste muet, non par dédain ou par indifférence, mais parce qu'il a déjà répondu sur la même chose, ou parce que la chose se peut résoudre facilement par ses lettres antérieures. Quand il répond, c'est par des principes généraux, où la solution des difficultés qu'on lui présente est renfermée : il laisse à la personne qui le consulte le soin de faire l'application. « Ne me dites pas que quel-
 « quefois je ne réponds pas à tous vos doutes,
 « écrit-il à M^{me} de Luynes ; je sens qu'ordi-
 « nairement je réponds à tout sans qu'il y
 « paroisse... Cassez le noyau, vous trouverez
 « la substance. » C'est qu'il ne veut pas se rendre nécessaire : ses réponses, son silence, tout est combiné pour obliger les religieuses qui implorent son secours à se passer de lui, « à consulter en soi-même la vérité éternelle. » Il travaille à éclairer leur jugement, à raffermir leur volonté : il les force à marcher seules, prêt à les soutenir ou à les redresser si elles bronchent ; il leur donne la main aux endroits dangereux, il leur montre où leur pied doit se poser. Mais il ne les conduit pas comme des aveugles, et souvent leur retire son bras. Il les dresse à l'effort, à l'audace des décisions spontanées et des initiatives paisibles : il les exerce à faire de leur salut une œuvre originale

et libre. Son rôle, tel qu'il le conçoit, est tout de protection, de sauvegarde : il a la source des lumières et des résolutions, la science de l'Écriture ; il y trouve sa règle, et la communique aux âmes inquiètes qui crient vers lui dans leurs ténèbres et dans leurs périls. Enfin, il tient l'autorité en réserve, comme le moyen suprême qui donne la force et la paix : en présence de peines incurables, qui mettraient en péril les résultats acquis, et produiraient un désespoir funeste, il remet vigoureusement l'âme affligée dans une assiette paisible en assumant toute la responsabilité : « Je suis votre « directeur, dit-il, votre pasteur. *Je réponds de* « *vous corps pour corps, et âme pour âme. Je* « *prends sur moi tout le péché, s'il y en a dans* « *la conduite où je vous tiens : vous, allez en* « *paix ; l'obéissance vous absout.* » C'est un des traits originaux de Bossuet, dans la direction comme en toute matière, de ne jamais se dérober aux initiatives nécessaires, et de prendre sur lui avec une hardiesse tranquille toutes les conséquences de ses actes et de ses conseils : jamais homme ne s'est moins couvert d'autrui, ni n'a plus couvert les autres.

On ne peut que louer et admirer sans réserve l'idéal de vie religieuse vers lequel Bossuet, à force d'insinuante douceur ou de ferme autorité, s'efforçait d'élever les âmes exquisés qu'il avait distinguées. Ses lettres de direction

sont des chefs-d'œuvre de bon sens et de finesse, et d'une casuistique honnête, qui ôte les vains tourments et non l'effort fécond. Il écarte d'une main assurée tous les obstacles que Dieu n'a pas lui-même placés sur le chemin du ciel, les raffinements, les scrupules, les agitations, toutes ces fantaisies dont l'homme obscurcit la sainte simplicité de la règle divine, et qui lui dérobent les vraies difficultés de l'œuvre du salut : tandis qu'il dissipe ses forces, et qu'il amuse sa vigilance à combattre des chimères, le mal entre de toutes parts dans sa vie, et son cœur mal défendu est en proie à la corruption naturelle.

Bossuet ne veut pas qu'on mette les âmes à l'étroit. Aussi se plaint-il souvent des règles gênantes dont on embarrasse leur marche. « Je ne comprends plus rien aux directeurs, » répète-t-il. Il se déclare dégoûté des spirituels. Il en veut, en effet, à tous ceux qui réduisent la perfection chrétienne en étroites formules, et qui n'admettent point qu'on aille à Dieu par d'autres voies que la leur : raisonneurs intempérants, qui décident assurément par combien de degrés il faut passer, et ce qu'on éprouve ou fait dans chaque degré ; analyseurs imprudents, qui perdent à s'examiner le temps qu'ils devraient donner à s'améliorer, pareils à des malades qui se tâteraient le pouls avec angoisse, sans se soigner, toujours occupés

dans leur folle curiosité à disséquer leur cœur pour y saisir la trace de la grâce ou le signe de l'élection divine ; raffineurs subtiles, qui conduisent au découragement par les scrupules intempestifs et les vains remords, qui meurtrissent l'âme de leurs défiances, proscrivent les élans spontanés d'amour en haine de la nature, et rejetant les larmes, les tendresses, les attraites par où Dieu facilite la tâche aux bonnes volontés, ne laissent subsister qu'une piété sèche, languissante et contrainte : formalistes rigides enfin, qui comptent les mérites par le nombre des jeûnes et des austérités, qui croient, en multipliant les pénitences, arracher les grâces de Dieu, et forcer l'entrée du ciel.

Que la méthode de Bossuet est opposée ! Avant tout, il débarrasse les âmes de toutes les entraves : il les met au large. Il faut marcher, dit-il, dans une sainte liberté. Les voies de Dieu sont infinies : qui peut lui prescrire ses démarches, et marquer à sa bonté les temps et les sujets ? De toutes nos expériences aucune loi ne peut sortir, qui règle l'action divine. « Dieu sait mettre les âmes parfaites à l'A. « B. C. de la piété sans les reculer, et il en « avance d'autres jusqu'à la perfection sans « paroître les tirer de l'infirmité du commen- « cement. Il est maître à tromper les âmes de « cette sorte. » Qui saurait définir parmi quelle « infinité de complications d'état » il

peut les amener à lui, chacune par un sentier et par des degrés différents ? Marchons donc en simplicité et en confiance. Ne nous demaillons pas sans cesse où nous en sommes. Ne cherchons point trop à lire dans notre cœur : il suffit que Dieu y lise. « Le vrai moyen d'agir
 « avec Dieu par les véritables motifs est de ne
 « point trop songer si c'est par ces motifs qu'on
 « agit. Il faut... songer à contenter Dieu plu-
 « tôt que soi-même, et sans trop songer si on
 « le contente, parce que c'est autre chose de le
 « contenter, autre chose de le savoir. » Ne nous défions point trop des mouvements spontanés et des actes inconscients. « Ce qui naît
 « comme naturellement dans le fond de l'âme,
 « presque sans qu'on y pense, c'est ce qu'elle
 « a de plus véritable et de plus intime ; et les
 « intentions expresses qu'on fait venir dans
 « son esprit comme par force ne sont souvent
 « autre chose que des imaginations, ou des
 « paroles prises dans notre mémoire comme
 « dans un livre ». Si nous faisons bien, ne nous torturons donc pas à scruter si nous avons délibéré formellement de bien faire. Acceptons comme de Dieu tout ce qui naît en nous de conforme aux préceptes divins. A quoi bon s'agiter ? Ces inquiétudes perpétuelles énervent l'âme, dissolvent les bonnes résolutions, et la force de bien faire se perd dans la crainte de mal faire. Accoisez-vous, répète infatigablement

tigablement Bossuet, dilatez-vous. Soyez en paix sur le passé : « jetez tout à l'aveugle dans
« le sein immense de la divine bonté et dans le
« sang du Sauveur ; il s'y peut noyer plus de
« péchés que vous n'en avez commis et pu com-
« mettre... Dieu est si bon, si bon encore un
« coup, si bon pour la dernière fois à ceux
« qui retournent à lui, qu'on n'ose presque
« le leur dire ». Ne vous découragez donc
pas si vous avez péché, mais prenez-en de la
force pour « doubler le pas vers la vertu ». Evitez la tendance à la perfection : c'est un piège de l'orgueil ; et désirez bonnement ce qui se peut ; à chaque jour suffit sa malice ; ne vous tourmentez pas de l'avenir. Humiliez-vous sans vous laisser fouler ; soyez franches et candides, sans vous inquiéter aux choses qui veulent de la discrétion, si les autres par précipitation se trompent eux-mêmes à vos paroles. N'ayez pas foi aux formules ni aux pratiques pour obtenir « comme de prix fait » les grâces de Dieu ; rompez le jeûne, si vous avez mauvaise santé, avec le consentement de vos supérieurs ; ne vous rendez pas malades, et prenez des remèdes, si vous l'êtes : Dieu veut seulement qu'on porte avec joie les souffrances nécessaires. Acceptez de vos supérieurs les jeûnes, les disciplines, toutes les austérités : n'y courez pas par une volonté indisciplinée. Ne vous inquiétez pas de savoir de belles

prières : ne cherchez pas les paroles pour vous faire entendre à Dieu ; donnez-vous sans parler, il entendra : il n'estime point l'esprit ni l'éloquence. « Dites ô en silence, n'y ajoutant
 « rien. ô loue. ô désire, ô attend, ô gémit, ô
 « admire, ô regrette... ô est humble, ô est
 « ardent. Qu'y a-t-il de moins qu'un ô ; mais
 « qu'y a-t-il de plus grand que ce simple cri
 « du cœur ? » Encore une fois, dilatez-vous, vivez en repos : ne vous arrêtez pas, mais ne courez pas ; ne présumez pas, mais ne tremblez pas : allez « bonnement, rondement, simplement ».

Ne semble-t-il pas que la perfection devienne chose aisée, et qu'on y marche en se jouant par de doux et rians sentiers, comme ceux que connaît Montaigne pour aller à la vertu ? Ne nous y trompons pas : la route, moins effrayante, n'est pas moins âpre. Il a dissipé les fantômes dont on affolait les imaginations : il a laissé les épines qui déchirent les pieds, les cailloux où l'on bronche. Ce qu'il exige, si sensé, si simple, si terre à terre, est incomparablement plus difficile que ce qu'il rejette. Que veut-il donc ? Rien d'extraordinaire : il veut qu'on se simplifie ; la simplicité, c'est la désappropriation, le détachement de soi-même, la ruine de l'orgueil naturel, c'est se faire devant Dieu comme un petit enfant et s'offrir à lui dans la nudité candide de son âme. Se simpli-

fier, c'est surtout rompre la volonté, écraser « ce serpent tortueux » que nous portons en nous : non pas cette volonté droite, qui est l'instrument de la raison, et qui seule met en actes nos désirs de bien faire ; celle-là, Bossuet, loin de s'en défier, la développe et ne conçoit pas de perfection qui n'en soit l'œuvre ; mais la volonté qu'il veut briser, c'est l'amour-propre indocile, superbe, insatiable, habile à se déguiser, et qui se mêle pour les corrompre à nos meilleures résolutions : c'est la hauteur intérieure de la nature déchue, qui se préfère à tout le reste du monde et soumet tout à son plaisir. Voilà pourquoi aux efforts extraordinaires, où l'on s'élève par de grands élans, mais d'où l'on retombe aussi d'une chute profonde, Bossuet préfère les petits sacrifices, qui sont quelquefois « les plus crucifiants et les plus anéantissants », les gains modestes, mais sûrs, les actes faciles, mais répétés, et qui tournent en habitude insensible ; il veut que tous les jours soient marqués par un progrès dans le bien, et par une résolution de mieux faire encore : peu suffit à chaque jour, si chaque jour acquiert ce peu ; on fait du chemin, même à la plus lente allure, quand on ne s'arrête jamais. La vraie oraison c'est de devenir meilleur. On aime Dieu quand on se rend digne d'être aimé de lui ; on aime Dieu, quand on s'améliore. S'améliorer, tout est là : c'est la

vraie méthode de perfection, c'est le moyen qui vaut mieux que les « oraisons et les pénitences et même en un sens que les communions ».

Tout cela est d'un grand esprit : ce bon sens tout pratique et cette haute élévation morale donnent par leur union un caractère original à la direction de Bossuet. Dégagée de toutes les petitessees qui sont parfois la condition de la sainteté dans la vie religieuse, cette règle, si large, si humaine, ne vaut pas seulement pour les consciences catholiques. Elle propose à tous le plus bel idéal de moralité avec les moyens les plus efficaces de s'y élever : tout le monde se la peut appliquer dès qu'on croit que le bien et la vertu ne sont pas des mots vides de sens, des illusions mensongères. S'il est vrai que le progrès moral se mesure par les actes habituels et la lente transformation de la nature ; s'il est vrai que la vertu c'est le désintéressement, et que le dernier terme en est l'immolation du moi, Bossuet peut être notre maître, le maître même de ceux qui ne sont pas chrétiens, et pour qui Dieu n'est que le plus beau des mots de la langue humaine, l'expression abstraite et symbolique de la plus noble catégorie de nos idées. L'homme qui se remet à sa conduite s'établit, entre la présomption téméraire et les inquiétudes énervantes, dans une calme possession de soi qui lui facilite l'action et lui fait franchir les obstacles avec une force allègre : il

apprend à goûter la paix dans le travail et la joie dans l'effort.

III.

Bossuet composa pour les religieuses et pour les communautés ses *Elévations sur les Mystères* et ses *Méditations sur l'Évangile*. Il voulait leur offrir une lecture édifiante et substantielle, qui contentât leur imagination et leur cœur, sans danger pour leur foi. C'est toute l'histoire de la religion qui est ramassée dans ces deux ouvrages : dans les *Elévations*, il nous conduit de la contemplation de l'essence divine à travers la création du monde, les promesses et les figures de l'ancienne loi, jusqu'à l'Incarnation du Verbe et la prédication du Christ ; dans les *Méditations sur l'Évangile*, il nous remet sous les yeux les paroles du divin Maître, ce qu'il dit sur la montagne, et ce qu'il dit dans sa dernière semaine, pendant la Cène, et tandis qu'il allait au mont des Oliviers. C'est toute la religion, dogme et morale, que Bossuet nous représente là. Mais il ne fait point œuvre de science : il ne donne point une exposition logique dans un enchaînement rigoureux ; il coupe court aux raisonnements ; il discute peu, il démontre rarement : il se contente de préciser nettement ce qu'il faut croire, par l'exacte propriété

de son langage. Cette fois seulement, en faveur de ses chères religieuses, le sévère théologien a épanché toutes les tendresses de son âme, et laissé déborder la vive source de lyrisme que recèlent les grands lieux communs de la philosophie morale et la méditation de la destinée humaine. Là, plus encore que dans les sermons, il a devancé la poésie contemporaine dans l'expression intense et magnifique des misères, des désirs et des espoirs de l'homme. Il a laissé son imagination s'emparer de tous les objets où se portait sa pensée ; il a fait, avec tout son cœur, le poème de la religion : métaphysique, morale, récits touchants et tableaux pittoresques, tout l'incompréhensible et tout le sensible de la religion s'y trouvent réunis ; et si Bossuet a donné dans d'autres ouvrages la mesure de sa vaste intelligence, nulle part il n'a mieux révélé cette intensité de sensation et cette profondeur d'amour, qui se dérobaient à l'ordinaire en lui sous les formes austères du raisonnement. Je ne sais pas de livre mystique, hormis l'*Imitation*, qui ait sur l'âme une prise plus forte : c'est une chose étrange que la puissance d'émotion contenue dans ce commentaire perpétuel des Ecritures, et dans la monotone simplicité du plan. Dans chaque chapitre, d'un verset du texte sacré, l'ardent interprète nous fait sortir les plus belles vérités, les plus touchants spectacles de

la religion chrétienne ; reprenant terre à tout instant, et nous replaçant sur le terrain solide de la révélation, il nous enlève à chaque fois d'un élan passionné, dans un transport d'amour et d'admiration, il nous enlève aux plus hauts sommets de la morale et de la philosophie, illuminant aux clartés de son intelligence, échauffant à la flamme de son enthousiasme les froides obscurités de la métaphysique, saluant avec des cris éclatants de joie et d'ineffables ravissements la vision de l'incompréhensible, que jamais écrivain n'a dressée plus nette et plus étonnante à nos yeux. Où trouver rien de comparable aux deux premières semaines des *Élévations*, un plus vigoureux et plus calme effort pour contenter la raison avide de comprendre sans violer le mystère impossible à comprendre, une méditation plus profonde et des effusions plus ardentes sur les idées et les dogmes qui se dérobent le plus à l'étreinte des raisonnements humains, une plus joyeuse abdication de l'intelligence, qui, ayant amassé toutes les preuves de son impuissance, et s'étant comme rendu visibles les ténèbres où elle se perd, s'éprend des grandeurs infinies où elle ne peut atteindre, et fait jaillir de l'immensité de son humiliation une vive et intarissable source d'amour ? Mais où trouver surtout un mysticisme plus sain, plus serein, plus robuste que dans les *Méditations* et les *Élévations* ? un

mysticisme d'une tendresse qui n'énerve pas, qui ne fond pas les énergies du cœur, mais qui au contraire le trempe pour le combat de la vie, et qui par la contemplation enivrante de la perfection de Dieu, par la réflexion amère sur le néant de la créature, met en nous un principe fécond et fort d'activité morale et de volonté tendue au bien? Voilà par où ces deux ouvrages de Bossuet sont parmi les plus excellents livres d'édification qu'on ait jamais écrits, par où ils participent au mérite singulier de ses lettres de direction; voilà comment, à les lire, on oublie presque la merveilleuse poésie de la forme pour y cueillir tant de vérités fortifiantes, capables de soutenir encore aujourd'hui les âmes que n'enchanter plus la consolante espérance dont l'Eglise catholique récompense ceux qui croient à ses mystères.

CHAPITRE XI.

LA PHILOSOPHIE DE BOSSUET

Bossuet a-t-il une philosophie ? — Il fait place à la science humaine au-dessous de la révélation divine. Accord de la raison et de la foi.

I. Le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*. — II. Psychologie de Bossuet. — III. Optimisme de Bossuet : sa nature tend à l'action, et son intelligence trouve dans la religion les raisons d'agir. — Sa conception de l'homme et de la vie. — Le désir du bonheur, principe d'action et base expérimentale de la religion. — Dignité de la vie ; mérite et sainteté de tous les états ; légitimité de tous les exercices de l'activité humaine. — Conclusion.

On pourrait se demander si Bossuet a une philosophie, ou pourquoi il en a une : si l'Écriture et la tradition de l'Église lui fournissent toutes les vérités nécessaires pour régler sa croyance et sa conduite, quel besoin a-t-il d'interroger la raison humaine sur les mêmes problèmes que la parole divine a résolus ? A quoi bon, par une longue étude, acquérir la science de l'homme, quand d'un seul coup la foi nous la donne plus complète et plus certaine ? Et ce

qu'on nomme la philosophie de ce chrétien, de ce prêtre, sera-t-elle autre chose qu'une théologie détachée de son fondement mystique ? ne consistera-t-elle pas seulement à dépouiller des formes symboliques du dogme la conception de l'univers et de la vie que toute religion enveloppe, à la faire apparaître transposée en formules abstraites dans un enchaînement logique ? Empruntera-t-elle à la philosophie profane autre chose que sa langue et ses procédés d'exposition ?

Mais nous avons pu déjà en faire la remarque, c'est un des caractères les plus éminents de Bossuet, d'avoir saisi les convenances plutôt que les incompatibilités des choses, d'avoir su fondre toutes les diversités et les contradictions dans l'unité, dans laquelle tout se subordonne, et d'où rien ne s'exclut. Jamais une vérité supérieure ne lui a fait fermer les yeux à une vérité inférieure ; et il estime si fort la vérité qu'aucun moyen de la connaître ne lui paraît méprisable. Ce n'est pas une question pour lui de savoir « si la foi, l'opinion et la science peuvent compatir ensemble dans le même entendement ». La chose ne fait point de doute à son égard, et son esprit, estimant chaque preuve à sa valeur, « laisse faire à chacun ce qui lui convient ». Parce qu'il écoute Dieu parler, il ne se croit pas dispensé de regarder la vraisemblance des faits, l'évidence des dé-

monstrations : il ajoute tous les moyens humains de croire et de savoir à l'infailibilité de la révélation divine, et parce que la religion lui donne une certitude absolue, il n'en recherche pas moins la certitude relative que sa raison et ses sens peuvent lui procurer.

Parce qu'il est théologien, il ne dédaigne pas de se faire philosophe, il demande à la science humaine ce que c'est que l'homme et que la vie, et tout ce que l'observation et le raisonnement lui découvrent, se range dans son esprit sous les vérités dont Dieu même est le garant. Il ne cherche pas dans la philosophie la confirmation de la foi : il n'en a pas besoin ; la religion porte en elle-même sa preuve, et n'a pas besoin de soutien extrinsèque. Mais sa raison se satisfait de remarquer dans l'univers, dans la vie humaine, dans l'âme, comme tout est lié aux mystères de la religion par d'intimes et naturelles harmonies ; elle admire comme l'ordre de la révélation divine correspond à la réalité des faits, si bien que plus on pénètre dans la connaissance de notre nature et de ses besoins essentiels, plus on conçoit que la religion fournit les solutions nécessaires aux problèmes posés par la philosophie, et qu'ainsi elle unit l'efficacité pratique à la vérité transcendante : par cette merveilleuse concordance que la science découvre, elle ne fortifie pas la foi, elle la rend plus sereine et plus contente en

faisant apparaître que ce qu'il y a de plus incompréhensible est aussi ce qu'il y a de plus raisonnable. Ainsi se fait naturellement en Bossuet l'accord de la foi et de la raison : ce qui a été pour d'autres âmes croyantes une source intarissable d'amertumes et d'angoisses, ce qui les a poussées, par mille déchirements et par d'étranges convulsions, tantôt hors de la foi et tantôt hors de la raison, parce qu'elles ne voyaient d'autre moyen d'échapper à cette contradiction fatale, que de détruire l'un des deux termes, et de sacrifier ou la nature ou Dieu, cela jamais n'a tourmenté Bossuet. Car connaissant les limites de la raison humaine, assuré que Dieu ni la religion n'étaient pas objets de science, il n'a pas cherché à démontrer l'inconnaissable par des raisonnements nécessairement fragiles et illusoire ; content de la certitude infallible et mystérieuse de la foi, et n'ayant pas compromis sa raison dans les aventures où elle sombre, il ne lui a pas retiré sa confiance pour l'œuvre modeste dont elle est naturellement capable, et il lui a demandé seulement ce qu'était l'homme ; elle le lui montra tel qu'il fallait qu'il fût pour que Dieu n'eût rien dit que de pleinement vrai, rien prescrit que de souverainement bon. En tenant chaque faculté rigoureusement à sa place, il en a obtenu ce qu'elle pouvait donner ; mais surtout il a maintenu dans son être une harmonie parfaite ;

il a mis d'accord sans peine les facultés les plus inconciliables, parce qu'en effet elles ne se combattent jamais quand elles font seulement chacune leur fonction, et que tous les conflits naissent de l'invasion de l'une dans le domaine de l'autre. La paix de l'âme, dans Bossuet, est l'œuvre du bon sens qui sait approprier les moyens à la fin, et de la volonté calme, qui ne se laisse pas jeter, par séduction ni contrainte, dans les voies extraordinaires et détournées.

I.

Comme Bossuet fit la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et le *Discours sur l'Histoire universelle* pour enseigner la politique et l'histoire au Dauphin, de même pour l'instruire dans la philosophie, il ne se contenta point des livres, même excellents, qu'on avait déjà faits en France sur ces matières.

Il écrivit lui-même pour son élève deux grands ouvrages : le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, et la *Logique*. Dans le premier, l'âme, ses facultés et ses opérations, le corps, toutes ses parties intérieures et extérieures, et le jeu de ses organes ; l'union de l'âme et du corps, ses moyens et ses effets ;

Dieu créateur de l'âme et du corps ; la différence de l'homme et de la bête ; dans le second, les idées, leur nature, leurs caractères, leurs catégories ; les jugements ; le raisonnement, son mécanisme et ses formes diverses : voilà les questions que traite Bossuet avec une aisance, une précision, une netteté remarquables. Il faut admirer cette description qu'il fait du corps humain, si exacte et si complète, selon l'état de la science du temps : ce n'était pas alors chose banale et facile, comme aujourd'hui, de rédiger en français un traité même sommaire de physiologie. On notera encore que Bossuet ne donne pas de preuves, au sens strict du mot, de l'existence de Dieu : avec une grande délicatesse, il réduit prudemment les preuves des philosophes à des présomptions, à des impressions qui disposent l'âme à recevoir la certitude qu'apporte la religion : il ne compromet pas Dieu en le démontrant ; il l'affirme dès la première ligne du chapitre où il propose les raisons humaines de son existence, et tout ce qu'il dit sur l'ordre du monde, sur notre imperfection dont la connaissance nous élève à l'idée de la perfection et la rend nécessaire, tous ces raisonnements ne sont pas proprement des démonstrations, ce sont des remarques qui font apercevoir dans la nature humaine des traces, des ombres de la vérité que l'Écriture seule nous présente en

pleine lumière. Si l'on s'étonnait enfin que, dans toute cette philosophie, la morale ne trouve point de place, il faudrait se souvenir que la morale appartenait à la religion, et que Bossuet l'enseignait au Dauphin parmi les vérités de la foi ; mais s'il a réservé les préceptes moraux pour les catéchismes et les sermons, il a montré du moins, dans *la Connaissance de Dieu et de soi-même*, la possibilité de l'accomplissement de ces préceptes ; il a donné la théorie de la volonté, il a expliqué quel empire elle exerce, comment elle peut se rendre indirectement maîtresse des passions.

Une question importante se pose à propos de ces deux ouvrages : Bossuet est-il cartésien ? Il est certain qu'il doit beaucoup à Descartes ; qu'il lui a emprunté au moins une de ses preuves de l'existence de Dieu ; qu'il a suivi très fidèlement le *Traité des Passions* ; que dans mille détails, sur les couleurs, sur l'union de l'âme et du corps, on reconnaît l'esprit du *Discours de la Méthode* ou des *Méditations* ; que sa *Logique* est, presque en entier, tirée de celle de Port-Royal, qui est une œuvre toute cartésienne. Cependant Bossuet n'est pas véritablement cartésien : il tient compte de Descartes, et il se sert de sa doctrine, comme il a mis à profit tout ce que l'esprit humain avait découvert sur les matières qu'il étudiait. Mais il ne s'est pas enfermé dans son système : il n'en accepte pas

les parties les plus caractéristiques et les plus originales, qui sont aussi les plus discutables ; il ne suspend pas toute la chaîne des vérités à la proposition fameuse : « Je pense, donc je suis. » Il ne montre guère de pente à accepter la théorie des animaux-machines, et il y trouve plus de difficultés encore que dans l'opinion traditionnelle de l'Ecole. En somme, Bossuet n'a pas de système : il expose la nature de l'homme, le mécanisme du raisonnement, sans parti pris, en s'attachant aux faits avérés seulement. Il emprunte à Descartes, mais il doit aussi à Aristote, à saint Augustin, à saint Thomas ; il accueille toute vérité, d'où qu'elle vienne. De là, la solidité de ses œuvres : le système cartésien est ruiné aujourd'hui, et le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même* subsiste encore, au moins dans ses parties maîtresses et essentielles.

II.

Cependant il ne faudrait pas juger, par cet ouvrage, de la philosophie de Bossuet. Le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même* est un chef-d'œuvre, mais c'est un manuel fait pour un enfant. Il contient les notions élémentaires qu'un esprit cultivé doit posséder sur la consti-

tution de l'âme humaine, Mais la philosophie personnelle, originale, de Bossuet, cette philosophie qui explique l'homme et la vie, qui pénètre au fond de notre être, et résoud l'énigme de notre destinée, c'est dans toute l'œuvre de Bossuet, dans les sermons, dans les traités théologiques, qu'il faut la chercher, éparses parmi l'explication des dogmes et les commentaires de l'Écriture.

« Il est plus aisé, dit La Rochefoucauld, de connaître l'homme en général que de connaître un homme en particulier. » Il se peut que Bossuet n'ait pas eu cette faculté d'intuition qui sur une parole, sur un procédé d'un individu, diagnostique à coup sûr en lui telle humeur ou telle passion ; il se peut que, dans les affaires où il a été mêlé, il n'ait pas démêlé les motifs secrets de ses alliés ou de ses adversaires, qu'il n'ait pas su déchiffrer les âmes sur les visages. Mais du moins, et ce mérite est rare encore, il a merveilleusement connu l'homme : il a démonté, expliqué, décrit tous les ressorts de notre machine ; il en a donné la théorie avec une précision incomparable. Ses *Sermons* sont des chefs-d'œuvre de finesse psychologique, et partout, quelque sujet qu'il traite, qu'il écrive une *Politique* pour le Dauphin, ou des *Élévations* pour les religieuses, on trouve toujours à la base de tous ses raisonnements et de toutes ses effusions, à côté de la plus vaste érudition

théologique. la plus exacte science du cœur humain. Il ne décrit pas seulement les passions formées et comme adultes, qui ont occupé le cœur, et sont devenues les rouages permanents de la conduite. Il n'en décrit pas seulement les conséquences sensibles et les effets éclatants. Il note, ce qui est plus délicat et demande une observation plus aiguë, il note toutes les étapes, tous les progrès de la passion, sa lente formation, sa force insensiblement croissante ; c'est une idée qui germe dans l'âme, et qu'on fortifie seulement en la considérant ; elle s'enfonce, elle s'insinue, elle se déguise, elle éveille le désir, séduit l'imagination, corrompt le jugement, et enfin la volonté. Quelle fine et spirituelle étude que cette psychologie de la tentation, dont Bossuet nous expose le mécanisme à l'occasion d'Eve ! Il connaît tout ce sourd travail, dont l'âme est continuellement le théâtre, qui peu à peu la renouvelle, et dont les grandes passions, les actions extérieures ne sont que les manifestations longuement préparées. Il connaît la force de l'habitude ; il sait que l'acte crée dans l'être qui le produit une aptitude, une tendance à reproduire l'acte ; il a compris qu'une série indéfinie d'actes pareils créait une puissance infinie de répéter ces mêmes actes, et que l'effort nécessaire pour produire les actes futurs diminuait en raison du nombre des actes anté-

rieurs et de la puissance accumulée par eux dans l'être : il a vu que, quand la volonté s'appliquait au bien, cette puissance était ce qu'on nommait la vertu, qu'elle consistait non point dans un acte, ni dans des actes isolés, si nombreux qu'on les supposât, mais dans une disposition créée par les actes, capable de lessusciter indéfiniment, avec la spontanéité et l'aisance des inclinations naturelles. Il a observé cette incessante production de pensées et de sentiments dans l'âme humaine, dont nous n'apercevons que la moindre partie, et dont la plupart échappent à la prise de la conscience, et « s'effacent comme d'elles-mêmes, ainsi qu'un flot qui se dissout ». Il lui a paru que toutes les racines de nos actes, de notre caractère, de toute la vie morale enfin, plongent ainsi dans l'inconscient, que toute cette obscure activité, par cela même que, l'apercevant à peine confusément, nous la dirigeons encore moins, est la manifestation la plus spontanée, la plus libre de notre nature, et que le vrai *moi*, le *moi* pur et nu, c'était ce *moi* qui ne peut se regarder ni se connaître. Il s'est demandé ce qu'était « cette pente secrète qui demeure dans le sommeil vers les objets dont on s'est rempli pendant le jour » ; il a aperçu, dans la cessation de tous les mouvements physiques et de tous les actes réfléchis, la continuité des opérations mentales, et que la raison, la conscience étaient non

la substance même de l'âme, mais seulement les formes supérieures de son activité. C'est ainsi que, dans ses *Etats d'oraison*, la nécessité de réfuter l'acte continu des quiétistes lui a fait donner son attention à tous ces phénomènes, si peu étudiés jusque-là, et jeter quelques vifs regards sur tous ces dessous ignorés de l'âme raisonnable et consciente, qui était l'objet favori, l'objet unique de la littérature du temps. Il remarquait aussi cette insensible germination des désirs et des passions qui dans les profondeurs de l'âme surgissent, s'accouplent, et par une monstrueuse fécondité donnent naissance incessamment à de nouveaux désirs et de nouvelles passions ; il les a vus s'agiter, grouiller dans l'ombre, dans ces abîmes de l'inconscience, qui souvent favorisent leur croissance, mais souvent aussi bornent leur violence, car il y a des passions à qui on résiste mieux en les voyant qu'en les combattant. Quelle injustice est-ce donc de ne regarder Bossuet que comme ayant habillé d'une forme merveilleusement belle les lieux communs de la psychologie de son temps !

III.

Bossuet a enseigné la morale de l'Évangile il s'est tenu à mi-côte entre l'inaccessible hau-

teur de la prédication janséniste, et les sentiers trop rians et trop unis de la direction des jésuites. Mais cela ne suffit pas à marquer le caractère original de son enseignement : il s'est tenu plus fidèle que personne à l'esprit des commandements du Christ, sans les fléchir à son humeur ou au goût des hommes de son temps ; il a prêché tout l'Évangile et rien que l'Évangile, il s'est efforcé de faire que ceux qui se conduisaient par ses instructions n'eussent rien qui les distinguât de tout le peuple chrétien, sinon le zèle et l'exactitude. Et cependant, cette morale toute traditionnelle, et en quelque sorte commune et publique depuis dix-sept siècles, il y a imprimé une marque personnelle, unique, par la façon dont il a regardé le sujet à qui elle s'adapte, par l'idée qu'il s'est faite de l'homme, à qui il appartient d'en accomplir tous les préceptes. Il a pris dans la réalité une certaine conception de la vie et de la nature humaine, dont il sent le rapport nécessaire aux paroles tombées de la bouche de Dieu, et qui leur donne le sens et la couleur qu'elles prennent dans son œuvre.

Avant tout, et en un mot, Bossuet est optimiste. Il est de mode, je le sais, de dire que le fond du christianisme est le pessimisme. Mais le contraire est aussi vrai. Presque tous les discours de Jésus respirent un délicieux optimisme. Le vrai pessimiste est celui qui,

n'attendant rien après la vie, sent la vie mauvaise, absurde, et souhaite de n'être pas né. Mais le chrétien, qui espère la vie éternelle, et qui sait qu'il peut en cette vie mériter ou perdre une félicité sans bornes, est-il un pessimiste ? La vie ne prend-elle pas pour lui, par la considération de l'éternité qui la suit, un sens profond et une valeur infinie ? Même le janséniste, qui condamne toute activité employée à une œuvre autre que celle du salut, et qui estime le salut absolument indépendant d'aucun effort de notre activité, sera-t-il vraiment pessimiste ? Encore que Dieu seul par sa grâce nous tire au ciel, il n'en faut pas moins passer à travers la vie pour participer au sacrifice de Jésus-Christ : le janséniste peut souhaiter de mourir, il ne peut regretter d'être né. Celui-là seul pourrait s'abîmer dans le pessimisme, qui certainement se sentirait damné, et se demanderait pourquoi, par quelle absurde et cruelle fantaisie un Dieu parfait et bon l'a créé, et tant d'autres semblables à lui, éternellement exclus du bien et du bonheur. Si l'on va au fond des choses, l'optimisme et le pessimisme sont dans les hommes, et non dans les doctrines : c'est le tempérament qui nous fait pencher d'un côté ou de l'autre, et dans la doctrine la plus désolée comme dans la croyance la plus consolante, l'âme humaine trouve toujours de quoi justifier les façons de sentir confor-

mes à sa disposition naturelle. Le pessimisme détourne de l'action : tandis que l'on sonde en soi-même les mystères de l'être et de la vie, les énergies de l'âme se dissolvent dans l'analyse sans fin et le doute sans bornes. A quoi bon agir, se dit-on, à quoi bon travailler et s'efforcer, si ce monde où nous sommes n'est qu'une énorme et monstrueuse absurdité, si nous-mêmes qui sommes, sommes sans but et sans raison ? Si tout ne vaut rien, qu'importe comment quelque chose est ? N'est-il pas égal qu'il soit ainsi ou autrement ? Si la cause, si l'agent n'est rien, quelle utilité aura l'effet, quelle bonté l'action ? S'il valait mieux que nous ne fussions pas, ne vaudra-t-il pas mieux aussi que nous ne fassions rien ? Et si nous ne devons aspirer qu'au non-être, pourquoi mettre notre puissance en actes, et tirer l'être du néant ? Des hommes d'action ne sont guère pessimistes : leur tempérament les sauve d'une doctrine qui les obligerait de renoncer à leur tempérament.

Il est vrai que les hommes d'action ne sont guère philosophes : quelle que soit leur sphère d'action, qu'ils travaillent pour leur famille ou pour le genre humain, dans une boutique ou sur un trône, ils supposent toujours que ce qu'ils font a une valeur, et la réalité des résultats plus ou moins immédiats ou lointains, obtenus ou aperçus, leur fait une preuve

suffisante de l'absolue utilité de leur action. Si perçante que soit leur vue, elle est bornée toujours, et n'embrasse jamais l'ensemble des choses : ils n'aperçoivent jamais que la partie du monde à laquelle leur existence a rapport, et, fût-ce l'humanité entière, ce n'est jamais, dans l'infinité de l'espace et du temps, qu'une bien petite partie de ce qui a été, est ou sera. Ce qui est rare, c'est que le besoin et le goût de l'action persistent, quand ils s'associent à une vaste intelligence, avide de tout comprendre, et dont la curiosité, incapable de s'enfermer dans aucune limite, pose devant l'immensité de l'univers le problème redoutable de la raison et de la fin de l'être. Ces hommes-là, quand le désespoir ne les arrache pas à l'action, poursuivent, comme Marc-Aurèle, leur vie austère et laborieuse, en proie à la torture intime d'une éternelle contradiction, poussés, par la nécessité d'agir, à affirmer sans cesse, dans leur conduite, tout ce dont leur raison doute, et réduits à bercer d'un vague « peut-être » et d'une espérance illusoire le besoin de certitude de leur âme ardente et triste. Ils n'échappent à l'impossibilité de savoir et d'agir, qu'en s'attachant obstinément à une vérité qui, sans percer le mystère universel et suprême, éclaireit du moins d'un peu de jour la région où nous habitons ; ils se disent que l'individu n'est rien, que le monde est

un, et que dans l'unité du tout, la moindre partie cesse d'être méprisable, parce qu'elle est nécessaire; que rien ne légitime et ne relève notre action autant que de penser qu'elle aide l'univers à s'approcher de sa fin, quelle qu'elle soit, et si impénétrable qu'elle soit à notre ignorance curieuse. L'individualisme pousse au pessimisme : mieux vaut encore se subordonner tout, que se détacher, s'isoler de tout, et l'égoïsme est une bonne sauvegarde contre ces malades angoisses; on ne doute pas que le monde ait une raison d'être quand on se fait centre du monde.

Bossuet, homme d'action, prédisposé par sa nature énergique à goûter la joie de l'activité et de l'effort, est passionnément épris aussi de l'unité, c'est précisément le culte de l'unité qui fait l'unité de sa vie et de son œuvre. Il a fait la guerre toujours à l'indépendance, à l'individualisme : partout il a cherché les rapports, la subordination, la hiérarchie. En théologie, en politique, dans la vie profane ou religieuse, il a prêché aux hommes la soumission, le respect de l'autorité; il leur a enseigné qu'il fallait s'aimer « non en soi-même » comme un tout, mais dans le « corps » universel comme un membre, comme une fonction. Il a rattaché par une chaîne infinie toutes les vérités à la vérité suprême, tous les êtres à l'Être parfait. Et le christianisme, lui découvrant en Dieu la pléni-

tude de la vérité et la perfection de l'être, a donné du même coup satisfaction au besoin de comprendre et au besoin d'agir, qui étaient en lui.

Pourquoi Bossuet croyait-il ? parce qu'il croyait. Il n'y a pas d'autre réponse à faire, et il serait indiscret et téméraire de rechercher la raison de sa foi. La foi ne s'explique pas : elle est, et c'est sa raison d'être. Mais l'on peut dire hardiment que si Bossuet n'a jamais été effleuré d'un doute, s'il a cru si constamment, si paisiblement, si candidement, c'était que la religion satisfaisait à sa nature et lui fournissait le moyen d'être tout ce qu'elle pouvait être, de développer tout ce qu'elle contenait. Il avait une intelligence impatiente du mystère, une activité impatiente du repos. Il n'était pas de ceux qui cultivent leur champ, estimant que la récolte est la raison suffisante du labourage. Il voyait au delà de sa récolte, au delà de son champ, au delà de lui-même, de sa famille et de sa race : il se demandait pourquoi le travail, pourquoi l'homme, pourquoi la vie, pourquoi le monde. Tout en lui tendait à l'action : mais sa volonté ne consentait pas à agir, si sa raison n'autorisait l'action. Le christianisme, avec tous ses mystères, lui fournit la plus claire, la plus simple, la plus raisonnable explication de l'univers et de l'homme : une fois la religion admise, tout devint net et lumineux à son in-

telligence, et les raisons d'agir se développant à ses yeux, il mit en liberté cette puissance qu'il sentait en lui prête à courir aux actes. La foi mettait son intelligence en repos ; il n'avait plus besoin de se replier en lui-même, de se tourmenter, de se ronger dans d'impuissantes analyses : fort d'une solution décisive du grand problème, il allait à Dieu en agissant pour le bien.

Le christianisme, en lui, ne pouvait qu'engendrer l'optimisme. Car il lui révélait la valeur de la vie et la bonté de l'action. A la lumière de l'Écriture, le monde prend un sens excellent ; il n'est plus rien de mauvais et d'inutile. L'homme d'abord ; sans doute notre premier père a péché, et nul plus éloquemment que Bossuet n'a décrit la misère de notre corruption naturelle. Mais cependant, ces traces de grandeur et de bonté que Pascal même trouvait encore dans la bassesse de notre état présent, Bossuet est loin de les mépriser ; ces traces sont des instincts, des inclinations, des forces par conséquent, des puissances capables de produire des actes. Le mal nous enveloppe et nous assiège de toutes parts, il nous pénètre, il enfonce ses racines en nous ; mais notre âme altérée, corrompue, garde pourtant dans son fond quelque bonté ; la sensibilité, l'intelligence, la volonté sont des choses bonnes en elles-mêmes ; elles nous servent à faire le mal,

quand Dieu nous manque ; avec lui, nous les emploierons à bien faire. La morale chrétienne, pour dompter la nature, trouve encore quelque appui dans la nature.

Bossuet, après Aristote, après Cicéron, après saint Augustin, découvre dans l'homme un sentiment naturel, que rien ne saurait étouffer, principe de tous nos égarements et de tous nos crimes, qui peut devenir l'instrument de la vertu et de la perfection. C'est le désir du bonheur. Le bonheur est la fin de l'homme, répète-t-il à chaque page de ses écrits ; l'homme tend au bonheur, et se porte à tout ce qu'il croit propre à le lui procurer. Jusque dans le suicide, c'est le désir de bonheur qui le conduit. Il n'y a point de mobile plus essentiel ni plus universel des actions humaines. Ce désir est innocent ; Bossuet l'a maintenu hardiment, et jamais il n'a conçu qu'on puisse demander à l'homme aucun acte, aucun effort, où il ne soit mû par l'espérance du bonheur. Fénelon eut beau jeter des cris aigus, se scandaliser d'une conception si grossière, qui nous faisait aimer Dieu parce que Dieu nous offrait le bonheur, et que cet amour l'assurait ; Bossuet n'en voulait pas démordre. Il trouvait là, au fond du cœur humain, un fondement solide sur lequel tout l'édifice de la foi se pouvait édifier. Cette inclination, en effet, qui est en nous, n'est-elle pas ce qui rend la religion raisonnable, et lui donne

prise sur nous ? Le christianisme est la doctrine qui satisfait le mieux, mais aussi qui règle le mieux le désir d'être heureux, qui est la substance même de notre être. Sans lui, nous cherchons en aveugles, dans la nuit, nous nous attachons à de faux biens, qui tournent en douleurs, à des biens passagers, qui ne laissent qu'amertume et regrets ; par lui, nous connaissons un bien qui ne trompe pas, un bien qui ne passe pas : nous souhaitons d'être heureux, il nous offre un bonheur infini, éternel. Comment n'y pas tendre, quand on le connaît ? Ainsi cette connaissance devient un principe d'action, et nous mesurons la bonté de nos actions selon le rapport qu'elles ont avec cette fin, selon qu'elles y servent ou qu'elles y nuisent.

Combien précieuse est la vie, pendant laquelle nous pouvons nous préparer ce bonheur où notre nature aspire ! Le bonheur n'existe pas en ce monde, où tout est imparfait, où tout est relatif : mais ne suffit-il pas, pour embellir, pour éclairer la vie, pour y mettre un sens et une valeur, ne suffit-il pas qu'avec quelques moments de cette vie misérable et bornée puisse s'acheter l'éternité du bonheur absolu ? Bossuet ne prêche jamais le néant de la vie, sans en compléter l'idée par celle de la dignité de la vie. Il ne la considère pas avec tristesse et mépris, puisqu'elle ouvre le ciel. Il jette un

regard de profonde sympathie sur les générations qui passent et sur les travaux des hommes. Il n'est pas de ces chrétiens austères qui veulent enfermer l'humanité dans les pratiques ascétiques, et qui versent les anathèmes sur toutes les occupations profanes. Bossuet veut, comme les plus rigoureux jansénistes, que la pensée du salut, la poursuite du bonheur éternel soient notre affaire de tous les instants, le seul but de notre incessante activité. Mais loin de resserrer comme eux les voies du salut, et d'imposer à tous les hommes une piété de cloître, il n'estimait dans les austérités et dans le régime sévère des couvents que l'obéissance, qui rompt l'amour-propre, et la présence perpétuelle de Dieu dans l'âme. Mais on peut pratiquer dans le monde l'humble et chrétienne obéissance; on peut dans le monde porter Dieu en soi-même, et prendre Dieu pour témoin et pour fin de toutes les actions. Il n'est donc pas besoin de se jeter dans un couvent : toutes les occupations, tous les emplois sont saints, si on les sanctifie. Il n'y a point, pour plaire à Dieu, à faire des choses extraordinaires : il suffit de faire ce qu'on faisait avant, mais de le faire en vue de plaire à Dieu, et parce que Dieu le veut, par devoir et paramour. Si l'âme est chrétienne, la vie et les œuvres seront chrétiennes. Le roi s'appliquera aux affaires de l'état, le juge rendra de bons arrêts,

L'artisan gagnera sa vie du travail de ses mains ; tous en faisant leur métier pourront se procurer après cette vie une félicité sans fin. Plus d'inquiétudes donc, ni de scrupules, ni d'angoisses : chaque homme, selon sa capacité et selon son état, fera sa fonction propre ; nul n'a plus à poser cette désolante question « à quoi bon ? » et Bossuet peut admirer librement, sans embarras et sans contradiction, les merveilleuses découvertes de l'intelligence humaine, les étonnantes applications de son activité. Il n'y a plus rien dans le monde, dans la vie civile, dans la science, qui mette sa grande âme en défiance et en crainte : tout est légitime, parce que tout est mis à sa place. Parce que Dieu est bon, l'univers est bon, la vie est bonne, et l'homme même peut devenir bon.

Maintenant, qu'importe de se demander si Bossuet s'est élevé jusqu'à la connaissance du fondement philosophique de la religion ? s'il a su dépouiller la vérité de l'enveloppe des dogmes chrétiens, s'il a compris qu'en adorant Jésus, il marquait les limites de la raison humaine, et s'inclinait devant l'inconnaissable ? Il l'a compris sans doute ; mais a-t-il conçu qu'il n'y avait que cela de vrai dans la religion, et que tout le reste épaississait en quelque sorte le mystère, et lui donnait une forme concrète, un corps, pour le rendre sensible à la grossièreté de nos esprits ? Non assurément, car il a

cru de toute son âme à la vérité du christianisme, à Jésus, fils de Dieu, mort sur la croix, et présent dans l'Eucharistie. Ce n'était pas des symboles pour lui, que tout ce qu'enseignait l'Eglise, et ce qu'il enseignait d'après elle : il y croyait comme les petits enfants. En est-il moins grand ? Si la religion n'avait été pour lui qu'un symbole, aurait-elle été un principe d'action si puissant, une source si intarissable d'énergie et de bonne volonté ? Quelle efficacité peuvent garder les symboles religieux, s'ils sont connus pour symboles ? et s'ils ont tant de prise sur les âmes, s'ils ont pu, s'ils peuvent encore arracher tant d'âmes à la basse poursuite des intérêts matériels et du plaisir égoïste, s'ils ont pu décorer d'idéal et de noblesse tant de vies humbles et vulgaires, n'est-ce pas par la bienfaisante illusion qui faisait croire absolument à leur réalité objective ?

Qu'importe pour nous que Bossuet ait cru ce que nous ne croyons pas ? Il a cru ce que nous croyons, ce que nous devons croire, et c'est l'essentiel. Son erreur — si c'en est une — lui a donné une force que nous n'avons guère. Bossuet est tout chrétien : il serait ridicule de le « laïciser ». Mais dans la forme chrétienne il a mis toutes les vérités nécessaires à la vie. Son christianisme repose sur une conception de l'homme et du monde universellement vraie

et bonne. De là vient qu'en toute matière, encore aujourd'hui, il y a profit à l'écouter, et souvent à le suivre. Dépouillons son œuvre de tout ce qui est controversé, catéchisme, théologie : n'y regardons même pas la beauté, la poésie, l'éloquence : il y reste encore de quoi justifier toutes les admirations ; l'œuvre reste vivante et bonne. En politique, Bossuet a donné la formule la meilleure de la doctrine conservatrice : il a montré la force et l'efficacité, dans l'organisme social, de ces principes si souvent méconnus et niés, la tradition et l'autorité ; il a mis au jour l'impuissance des lois et des constitutions, sans la bonne volonté du chef et des sujets. En morale, il a mis l'homme à sa place dans le monde : il lui a dit ses bornes, ses impuissances, mais il lui a révélé la grandeur où peuvent atteindre l'intelligence et la volonté bien employées. Il l'a encouragé à poursuivre le bonheur, mais il lui a montré le bonheur dans le devoir. Il a connu les délices de la contemplation ; il a parlé magnifiquement du ravissement des Aristote et des Archimède devant la vérité dévoilée : mais aux plaisirs intellectuels il a su préférer les âpres jouissances de l'effort, qui de la vérité tire le bien, et conforme à l'idéal la réalité. Il a enseigné l'action, la nécessité d'agir, mais aussi la joie d'agir. Il a fixé ce qui fait la beauté et la bonté de l'action, le désintéressement, spec-

tateur ému et sympathique de toutes les œuvres humaines, à condition qu'elles aient la vérité pour principe et la charité pour ressort. Il nous a détachés de la vie, et il nous a fait aimer la vie ; en nous faisant regarder au delà et plus haut, il nous a fait voir quelque chose qui l'explique et qui l'ennoblit. Chrétien ou non chrétien, c'est encore pour nous, ce sera toujours sans doute pour tous les hommes le premier et le dernier mot de la morale, que de savoir sortir de soi, et agir par des maximes généralement vraies, pour des fins généralement bonnes.



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. V

CHAPITRE PREMIER

L'HOMME ET L'ÉCRIVAIN.

I. Vie de Bossuet. — II. Unité de cette vie : identité de l'homme et de l'œuvre. — Caractère de Bossuet : simplicité, tendresse, désintéressement, franchise, patriotisme, volonté et activité. — III. L'esprit de Bossuet : équilibre des facultés, bon sens, amour de la vérité, logique. Solidité de l'œuvre de Bossuet : ses causes. Universalité d'intelligence et de connaissances. Ce que Bossuet doit à l'expérience, ce qu'il doit à l'antiquité profane : Bossuet commentateur d'Aristote et de Lucrèce. — IV. Le style de Bossuet : propriété, nécessité des tours et des termes ; variété : les grandes périodes, les phrases courtes et vives. Indifférence de l'écrivain au mérite littéraire. L'imagination de Bossuet : le pittoresque, la poésie de son style. — V. Limites et lacunes du caractère et du génie de Bossuet. Ce qui lui a manqué pour être un saint. Ce qui manquait à sa psychologie pour savoir manier les hommes. I

CHAPITRE II.

BOSSUET ORATEUR. — LES SERMONS.

I. Prédécesseurs de Bossuet. — II. Défauts des premiers essais de Bossuet. — Progrès de son éloquence à Metz, à Paris, à Meaux. — Comment il se prépare et comment il prêche. — III. Ses idées sur la prédication ; il prêche le dogme et en fait sortir de la morale. — Caractère de la morale des sermons : justesse d'application, et sympathie pour la vie. Bossuet avocat des pauvres. 61

CHAPITRE III.

BOSSUET ORATEUR (suite).

LES PANÉGYRIQUES ET LES ORAISONS FUNÈBRES.

I. Les panégyriques sont des sermons. Il ne fait pas l'historien ; il ne raconte pas la vie, ni ne fait le portrait des saints. Une exception : le *Panégyrique de saint Bernard*. — II. Les Oraisons funèbres sont aussi des sermons : l'idée de la mort chrétienne en est le fond commun. La vérité dans les Oraisons funèbres de Bossuet. Les documents, les tableaux d'histoire, la philosophie de l'histoire ; les portraits ; sincérité de l'orateur dans les jugements contestables. La peinture de la vie et des caractères individuels. — III. Si l'éloquence de Bossuet a été appréciée par ses contemporains. Il a fait sa fortune par elle. . . 122

CHAPITRE IV.

L'ÉDUCATION DU DAUPHIN.

I. Pourquoi Bossuet réussit mal à instruire le Dauphin. — II. Comment il l'instruisit ; son programme ; son but : faire un roi. — III. Les rédactions d'histoire du Dauphin. . . . 159

CHAPITRE V.

LES IDÉES POLITIQUES DE BOSSUET.

I. La Politique tirée de l'Écriture sainte. — Bossuet s'inspire d'Aristote et de Hobbes. — II. Bossuet est avant tout conservateur. — Tous les gouvernements sont de droit divin. — Utilité de la prescription en politique. — Théorie du gouvernement absolu. — Inconvénients de la souveraineté du peuple ; avantages de la monarchie héréditaire. — Différence du pouvoir absolu et du pouvoir despotique. — La royauté légitime respecte les lois fondamentales de l'État. — III. Devoirs des rois fondés sur la loi de Dieu qui fait les hommes égaux et frères. — IV. Force et faiblesse du système politique de Bossuet. — La bonne volonté et le sentiment de la responsabilité sont les bases de ce système. — Part qu'il fait à la liberté, à l'égalité, à la fraternité : dans quelle mesure il s'adapte aux besoins de l'État moderne. . . 184

CHAPITRE VI.

BOSSUET HISTORIEN.

I. *Discours sur l'histoire universelle*. — Dessein du livre. — La première partie est un résumé vivant et dramatique de l'histoire de toute l'humanité. — La deuxième est, dans la forme d'une exposition historique, un résumé complet de toute la théologie et de tous les arguments par lesquels l'Eglise se défend contre ses ennemis. — Bossuet est-il redevable à Pascal de l'idée de son *Discours*? — Essai de philosophie de l'histoire dans la troisième partie : insuffisance et mérite de cet essai. — II. *Histoire des Variations*. — Portraits de Luther et de Calvin. — Etude d'âme : Mélanchthon et Cranmer. — Par où l'idée générale du livre est fautive ou incomplète. 182

CHAPITRE VII.

THÉOLOGIE ET CONTROVERSES RELIGIEUSES.

Méthode de Bossuet dans la controverse.

I. Bossuet est gallican : le gallicanisme est la forme nécessaire de son catholicisme. — II. Bossuet adversaire du jansénisme. — Pourquoi il n'a point entamé de polémique contre cette doctrine. — III. Bossuet lutte pendant cinquante ans contre les protestants. — Ouvrages de controverse qu'il écrivit. — Ses négociations avec Leibniz pour le rétablissement de l'unité : raisons de leur insuccès. — IV. Pourquoi Bossuet ramène tout à la question de l'Eglise, de son autorité et de son infailibilité. — Il réduit le protestantisme à l'illumination ou au rationalisme. — Ce qu'il combat dans l'hérésie, c'est le libre examen, d'où sort l'incrédulité. — V. Polémiques contre Malebranche, Dupin, R. Simon. — Là encore c'est le libre examen, le rationalisme, l'indifférence qu'il aperçoit et dénonce. — Il prévoit que l'ennemi le plus dangereux de l'Eglise, ce sera la critique philologique et historique 320

CHAPITRE VIII.

THÉOLOGIE ET CONTROVERSES RELIGIEUSES (*suite*).

I. Le quiétisme. — Conduite de Bossuet et de Fénelon dans cette affaire. — Le livre des *Maximes* en cour de Rome : intrigues des deux parties. Condamnation et triomphe de Fénelon. —

II. Controverses sur la morale. — Condamnation des casuistes. — Les *Maximes et Réflexions sur la comédie* : fine analyse du plaisir que procure l'œuvre dramatique 379

CHAPITRE IX.

BOSSUET ÉVÊQUE DE CONDOM ET DE MEAUX.

I. Bossuet membre de l'épiscopat français ; son influence dans les affaires générales du clergé. — II. Activité et autorité de Bossuet dans son diocèse : il s'occupe de tout ce qui touche au bien moral ou matériel des fidèles. — Sa sévérité ; son dévouement. — III. Les protestants et la Révocation dans le diocèse de Meaux. — IV. Les communautés : démêlés avec l'abbesse de Jouarre. 442

CHAPITRE X.

BOSSUET DIRECTEUR DE CONSCIENCE.

La direction convenait-elle au génie de Bossuet ?

I. Il dirige quelques religieuses : la sœur André, M^{me} Cornuau, M^{me} du Mans, M^{mes} d'Albert et de Luynes. — II. Esprit de la direction de Bossuet. — Discrétion : il veut qu'on se passe de lui, et fortifie le jugement et la volonté. — Élévation : il subordonne tout à l'amélioration morale. — III. Les *Élévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Évangile*. 466

CHAPITRE XI.

LA PHILOSOPHIE DE BOSSUET.

Bossuet a-t-il une philosophie ? — Il fait place à la science humaine au-dessous de la révélation divine. Accord de la raison et de la foi. — I. Le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*. — II. Psychologie de Bossuet. — III. Optimisme de Bossuet : sa nature tend à l'action, et son intelligence trouve dans la religion les raisons d'agir. — Sa conception de l'homme et de la vie. — Le désir du bonheur, principe d'action et base expérimentale de la religion. — Dignité de la vie ; mérite et sainteté de tous les états ; légitimité de tous les exercices de l'activité humaine. — Conclusion 492



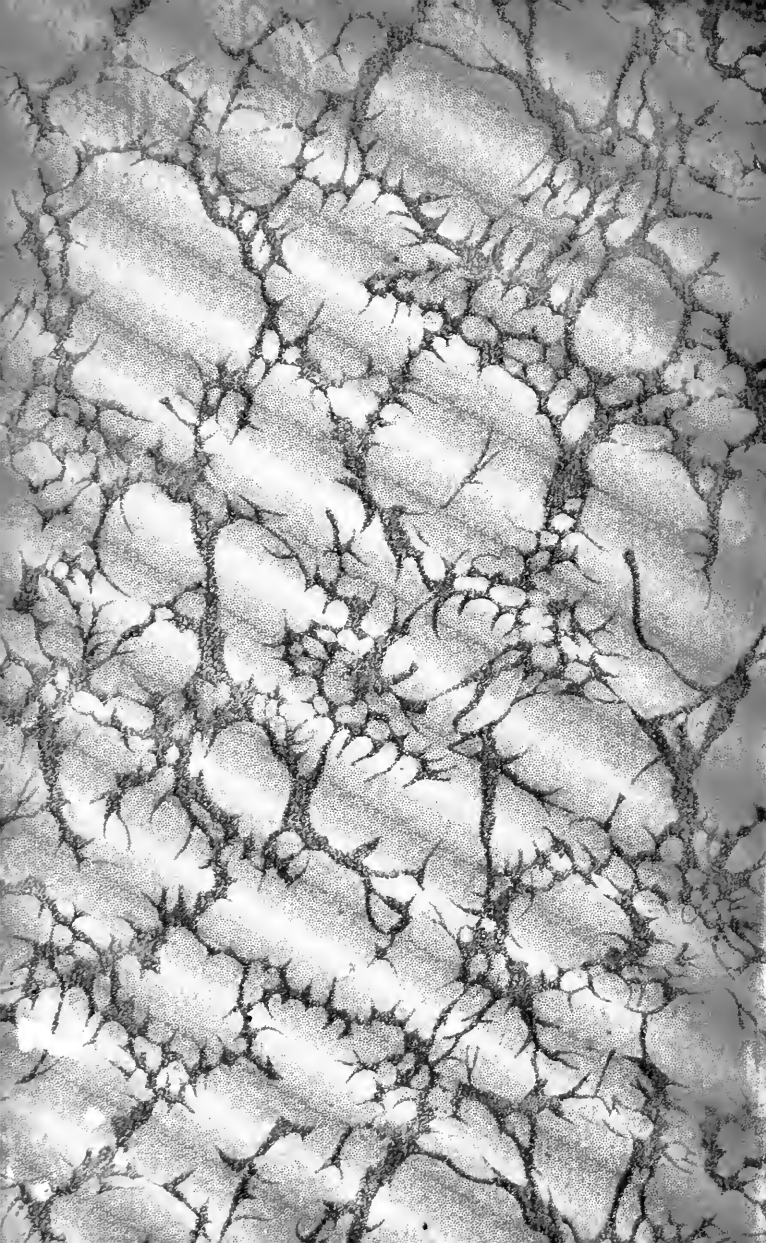


22

PL

1727

23



PQ
1729
.L3

LANSON, G.

Bossuet

